

Renforcer la capacité d'agir de la communauté
par la cocréation d'une vision stratégique citoyenne
pour l'aménagement et le développement
du quartier Milton-Parc



Recherche-action réalisée à l'intention de
la Société de développement communautaire de Milton-Parc,
du Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc
et de l'Association récréative Milton-Parc

Mai 2025

Cette recherche-action en mode collaboratif a été réalisée sous la direction de Michel Rochefort, professeur au département d'études urbaines et touristiques, avec la collaboration de Jean-François René, professeur associé à l'École de travail social, et de Jérémie Vincent-Rochette et Yasmine Haidar, auxiliaires de recherche. Elle a été réalisée à la demande et en collaboration avec le Syndicat de la Communauté Milton-Parc, l'Association récréative Milton-Parc et la Société de développement communautaire de Milton-Parc. Elle est rendue possible grâce au soutien du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Remerciements

Cette recherche-action n'aurait pu se faire sans l'apport constant de :

- France Labrecque, présidente de la Société de développement communautaire de Milton-Parc
- Charlotte Thibault, représentante du Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc
- Luc Galey-Jamier, administrateur de l'Association récréative Milton-Parc
- Jacinthe Poisson, agente de développement, Service aux collectivités de UQAM

Comment citer ce document:

Rochefort, M., Vincent-Rochette, J., René, J.-F. et Haidar, Y. (2025). *Recherche-action : Renforcer la capacité d'agir de la communauté par la cocréation d'une vision stratégique citoyenne pour l'aménagement et le développement du quartier Milton-Parc*. Université du Québec à Montréal : Service aux collectivités.

Sauf avis contraire, l'ensemble des photos ont été prises par Jérémie Vincent-Rochette.

Renforcer la capacité d'agir de la communauté par la cocréation d'une vision stratégique citoyenne pour l'aménagement et le développement du quartier Milton-Parc

Milton-Parc possède une riche histoire de mobilisation et de participation citoyenne. Si cela a caractérisé le développement du quartier, force est de constater que, 40 ans plus tard, le territoire est traversé par de nouvelles problématiques sociales, de nouvelles réalités et une multiplicité d'acteurs et d'actrices aux profils et aux besoins différents. La diversité des idées, des besoins et des possibilités, ainsi que la pluralité des personnes résidentes ou utilisant le quartier et des organisations aux missions et modes d'organisations différents, complexifiant l'élaboration d'une vision commune et la priorisation des actions à entreprendre. Dès lors, comment parvenir à identifier et prioriser des orientations de développement qui soient à la fois porteuses pour le quartier et stimulantes pour un vivre-ensemble renouvelé, et ce, tout en reconnaissant la diversité des parties prenantes concernées ?

Portés par le désir de redonner du pouvoir aux organismes et personnes résidentes ou utilisant le quartier, la Société de développement communautaire de Milton-Parc, le Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc et l'Association récréative Milton-Parc, en partenariat avec les professeurs Michel Rochefort ainsi que le Service aux collectivités de l'UQAM, ont décidé de mettre sur pied une démarche de recherche-action visant à stimuler la cocréation d'une vision stratégique citoyenne pour l'aménagement et le développement du quartier Milton-Parc. Dans le respect de leur mission respective, cette vision citoyenne pourra être appropriée par les différents organismes et associations du quartier afin d'agir ensemble de façon cohérente et concertée. Forts d'une vision élaborée collectivement, les différents acteurs auront ainsi le pouvoir et la légitimité nécessaire pour faire cheminer les différents dossiers jugés prioritaires par le quartier.

Trois objectifs sont poursuivis par cette recherche-action s'échelonnant jusqu'au printemps 2025 :

1. développer un portrait du quartier à partir de différentes caractéristiques urbaines, sociales, culturelles et en y incluant les savoirs expérientiels des citoyennes et citoyens ;
2. cocréer un énoncé de vision stratégique pour et avec le quartier ;
3. co-identifier des pistes d'action possibles et l'appropriation des pistes les plus pertinentes par les parties prenantes participantes.

Comité d'encadrement

Luc Galey-Jamier, Membre du conseil d'administration de l'Association récréative Milton-Parc

France Labrecque, Société de développement communautaire de Milton-Parc, trésorière de l'Alliance des commerçants de l'avenue du Parc et déléguée à la CMP pour la coopérative La Petite Cité

Charlotte Thibault, présidente du conseil d'administration du Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc

Jean-François René, professeur associé à l'École de travail social, UQAM

Michel Rochefort, professeur en études urbaines, UQAM

Josée-Anne Riverin, agente de développement, Service aux collectivités, UQAM (jusqu'en février 2024)

Jacinthe Poisson, agente de développement, Service aux collectivités, UQAM (par intérim à partir de février 2024)

Yasmine Haidar, auxiliaire de recherche, UQAM

Jérémy Vincent-Rochette, auxiliaire de recherche, UQAM

Les propos tenus dans ce document n'engagent que l'équipe de recherche constituée par Michel Rochefort, Jérémy Vincent-Rochette, Jean-François René et Yasmine Haidar.

**ASSOCIATION
RÉCRÉATIVE
MILTON ♥ PARC**

Société de développement communautaire
SDC
MILTON-PARC

 communauté
cmp Milton-Parc

UQAM | **Service aux collectivités**
Université du Québec à Montréal

Activités de recherche

Activités de collectes des données

- Analyses statistiques (mai-juin 2024)
- Visites de terrain (en continu)
- Fête du voisinage (juin 2024, page 210)
- Entrevues semi-dirigées (juin 2024, page 219)
- Photovoix avec les jeunes de l'ARMP (août 2024, page 212)
- Questionnaire lors de l'exposition du MEM (été 2024, page 214)
- Sondage électronique (août 2024, page 220)
- Discussion sur l'engagement social et citoyen lors de l'exposition au MEM (sept. 2024, page 216)



Activités de coconstruction des connaissances et des résultats

- Premier groupe d'échange regroupant une quinzaine de personnes-clés du quartier représentant une diversité de points de vue (novembre, 2024)
- Activité d'échange et de coconstruction regroupant une trentaine de personnes-clés du quartier représentant davantage de points de vue (février, 2025)
- Deuxième groupe d'échange regroupant une douzaine de personnes-clés du quartier choisies pour compléter la diversité de points de vue et valider certains détails (mai, 2025)

Organisation du document

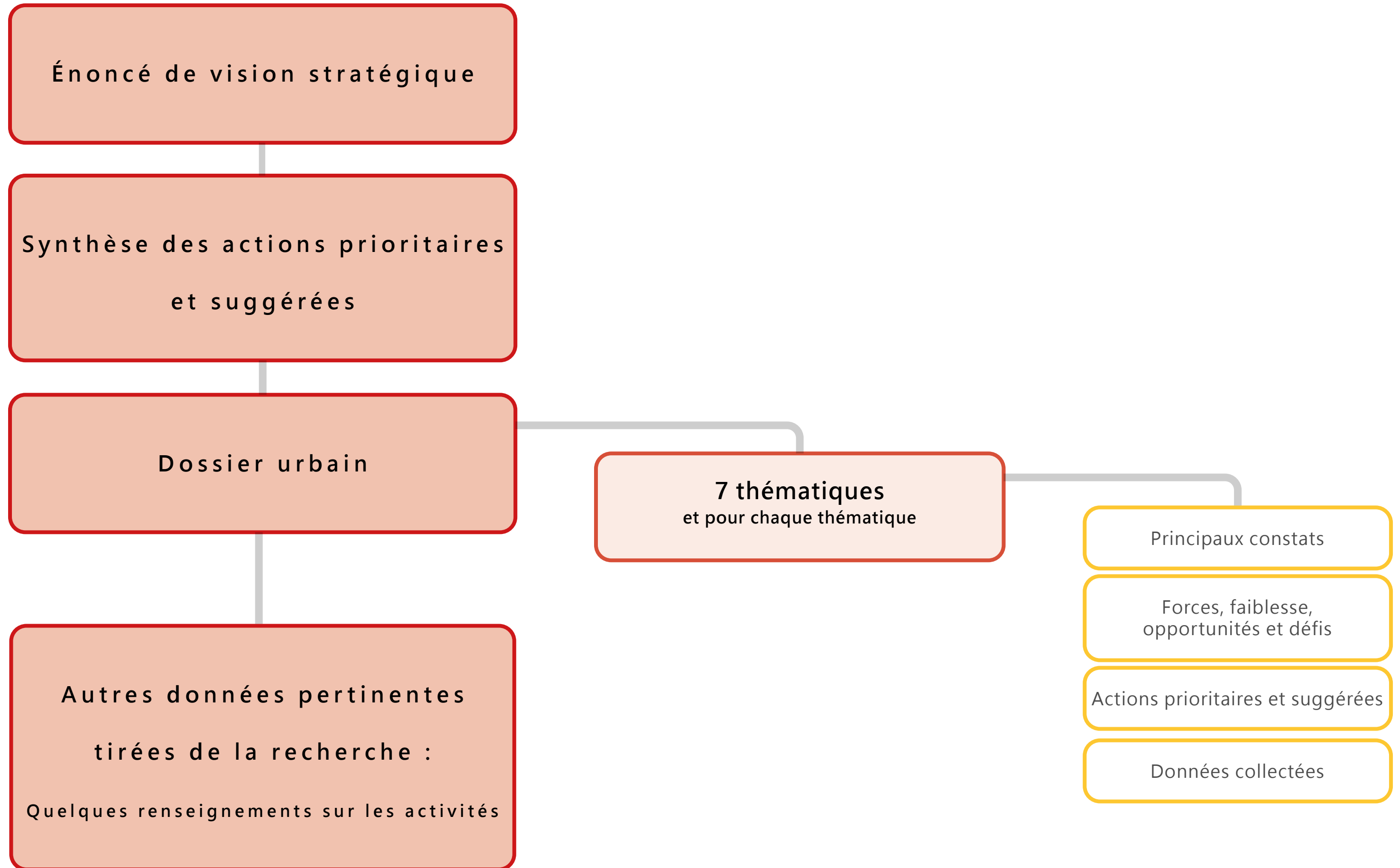


TABLE DES MATIÈRES



Énoncé de vision	Énoncé de vision _____	9
	Sommaire des actions retenues et proposés _____	12
Dossier Urbain	Organisation du dossier urbain _____	17
	Sommaire des constats _____	18
	Localisation et contexte _____	21
	Constats	23
	Forces, faiblesses, opportunités et défis	24
	Localisation	26
	Utilisation du sol	28
	Histoire de Milton-Parc	30
	Attraits du quartier	34
	Grands propriétaires	36
	Projets de requalification et de développement	40
	Espaces vacants et potentiel de redéveloppement	42
	Découpages administratifs	45
	Nouvelles données tirées de la recherche	46
	Communauté, gouvernance et cohabitation _____	53
	Constats	55
	Forces, faiblesses, opportunités et défis	56
	Actions prioritaires et suggérées	59
	Profil sociodémographique	60
	Indice de défavorisation	66
	Indice d'équité des milieux de vie	68
	Itinérance et cohabitation	71
	Population étudiante et cohabitation	80
	Nouvelles données tirées de la recherche	82
	Patrimoine bâti et espaces publics _____	93
	Constats	95
	Forces, faiblesses, opportunités et défis	96
	Actions prioritaires et suggérées	99
	Patrimoine immobilier	100
	Espaces publics	104
	Nouvelles données tirées de la recherche	108
	Logements et habitations _____	113
	Constats	115
	Forces, faiblesses, opportunités et défis	116
	Actions prioritaires et suggérées	119
	Typologies résidentielles	120
	Accès au logement	122
	Logement à statut particulier	124
	Nouvelles données tirées de la recherche	126

Commerces, services et équipements	133
Constats	135
Forces, faiblesses, opportunités et défis	136
Actions prioritaires et suggérées	139
Offre en commerces et services	140
Offre commerciale par rue	144
Institutions et organismes	146
Découpage territorial du réseau de la santé	151
Indice Strong Neighborhood	152
Nouvelles données tirées de la recherche	154
Mobilité	167
Constats	169
Forces, faiblesses, opportunités et menaces	170
Actions prioritaires et suggérées	173
Habitudes de déplacement	174
Mobilité active	176
Transport en commun	178
Automobile	182
Nouvelles données tirées de la recherche	185
Environnement	193
Constats	195
Forces, faiblesses, opportunités et défis	196
Actions prioritaires et suggérées	199
Îlots de chaleur	200
Canopée	201
Eaux de pluie et de ruissellement	202
Indice de vulnérabilité aux changements climatiques	203
Nouvelles données tirées de la recherche	204
Autres données pertinentes tirées de la recherche	209
Activité de la fête du voisinage (fête des voisins)	210
Activité photovoix avec les jeunes de l'ARMP	212
Activité de collecte de données menée au MEM	214
Discussion sur l'engagement social et citoyen à Milton-Parc	216
Entrevues semi-dirigées	219
Sondage	220
Autres données pertinentes	227
Imagine Milton-Parc : Plan de développement durable du Centre d'écologie urbaine	228
Proposition de projet de requalification de l'Hôtel-Dieu par la Communauté Saint-Urbain	230





Énoncé de vision



Énoncé de vision

Un exercice de vision stratégique a été mené lors de la rencontre d'échange du samedi 22 février 2025. Cette rencontre réunissait plus de 30 personnes choisies de façon à représenter la diversité des organismes sollicités et des points de vue exprimés lors des différentes activités de recherche tenues entre les mois de mai et de novembre 2024.

Ce type d'exercice cherche d'abord et avant tout à identifier les valeurs et les grandes lignes directrices qui devraient orienter les actions ayant une incidence sur le développement de Milton-Parc. Le tableau suivant permet de résumer les différents propos évoqués.

Valeurs ressorties des échanges

- Mixité sociale et cohabitation
- Cohésion, inclusion sociale et solidarité
- Participation, mobilisation et engagement
- Harmonie, sécurité et intégrité
- Convivialité
- Fierté
- Dynamisme

Grandes lignes directrices suggérées

- Protection et mise en valeur du patrimoine bâti
- Prise en compte des différents besoins résidentiels et augmentation de l'offre en logements sociaux et abordables
- Accessibilité accrue à des services et à des commerces diversifiés de proximité
- Amélioration et végétalisation des espaces publics
- Priorisation et sécurisation des déplacements piétonniers et accroissement de la fluidité des déplacements

L'énoncé de vision stratégique qui en découle propose une image globale et convergente du futur souhaité pour le quartier Milton-Parc, à savoir :

En 2040, Milton Parc est un quartier harmonieux et sécuritaire, rassemblant une communauté inclusive et solidaire, fière de son patrimoine et de sa culture, offrant des logements accessibles ainsi que des services diversifiés au sein d'un cadre bâti de qualité qui favorise les déplacements actifs et les aménagements végétalisés.

Dans les différentes sections de ce document, des actions davantage précises sont suggérées. Dans le respect de leur mission respective, il est proposé que cette vision citoyenne soit appropriée par les différents organismes et associations du quartier afin d'agir ensemble de façon cohérente et concertée pour faire cheminer les différents dossiers jugés prioritaires par ceux et celles qui habitent ou vivent le quartier.

Sommaire des actions retenues et proposées

Communauté, gouvernance et cohabitation

Cohabitation

Actions jugées prioritaires à l'échelle du quartier

- Travailler de concert avec l'organisme Open Door afin de favoriser son déménagement et, entre temps, assurer une meilleure prise en charge des personnes en situation d'itinérance et des enjeux en présence, et ce, en évitant la stigmatisation des personnes et les généralisations abusives (drogue, criminalité, sécurité, etc.).
- Réfléchir ensemble (par la mise en place d'un comité, par exemple) au renforcement et à l'implantation des lieux d'hébergement dans le quartier (maison de chambres, hébergement transitoire, etc.) en prenant en compte la diversité des besoins et des modes de vie.
- Bonifier les ressources consenties aux services présents en soutien aux personnes itinérantes (toxicomanie, santé mentale, intégration sociale, formation professionnelle, etc.).
- Adapter ces approches aux personnes d'origine autochtone en travaillant de concert avec les organismes qui les représentent.
- Améliorer la surveillance sur le domaine public (place, parc, trottoir, etc.) par des actions ciblées et des ressources financières et humaines supplémentaires.

Actions jugées prioritaires à plus grande échelle

- Faire des représentations auprès des gouvernements supérieurs pour la mise à jour, la bonification et une meilleure coordination des programmes existants en matière d'itinérance.
- À l'échelle de la Ville de Montréal, encourager les instances et organismes concernés à :
 - poursuivre, à la suite de la consultation menée par l'OCPM sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal, la réflexion en matière de localisation des services d'aide à l'itinérance et la mettre en œuvre;
 - augmenter l'offre en hébergements spécialisés (hébergement transitoire, hébergement d'urgence, etc.);
 - augmenter l'offre en logements sociaux et abordables (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), HLM, etc.).

Autres actions suggérées :

- Offrir des espaces extérieurs adaptés aux besoins des itinérants.
- Ouvrir un local d'hébergement d'urgence sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria.
- Favoriser la mise en place de certaines activités créant des liens entre les personnes résidentes et les personnes en situations d'itinérance.

Communauté et gouvernance

Actions jugées prioritaires à l'échelle du quartier

- Créer un lieu ou une instance permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (exemple : une table de quartier) afin de favoriser la mise en œuvre d'une vision commune et la synergie des actions entreprises.
- Réfléchir ensemble aux solutions permettant de générer de la relève en matière d'engagement communautaire, notamment auprès des jeunes, et de répondre au manque de ressources humaines, techniques et financières disponibles (à ce titre, le réinvestissement en éducation populaire apparaît une solution à étudier).

Actions jugées prioritaires à plus grande échelle

- Retisser des liens et des partenariats entre les organismes du quartier et les organismes situés à l'extérieur de Milton-Parc.
- Répondre aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands débats sociétaux dont l'adaptation aux changements climatiques et la décarbonisation de l'économie.

Autres actions suggérées :

- Aménager un espace servant de lieu de rencontre pour les gens du quartier.
- Organiser des activités pour accueillir les nouveaux résidents, incluant les étudiants et étudiantes universitaires.

Patrimoine bâti et espaces publics

Actions jugées prioritaires :

- Mettre en place un parcours historique, architectural et communautaire dans le quartier, comprenant notamment des panneaux explicatifs et l'ajout d'éléments d'art public.
- Élaborer une programmation d'événements servant à animer le quartier, dont la tenue périodique d'un marché public (fruits, légumes, etc.).
- Préserver et réutiliser les bâtiments patrimoniaux d'importance vacants ou qui deviendront vacants (église, école, etc.) à des fins culturelles ou résidentielles.
- Utiliser/réutiliser les terrains et bâtiments vacants, surtout autour de l'avenue du Parc, pour y aménager des usages temporaires ou transitoires et encourager leur redéveloppement.
- Installer du mobilier urbain et des éléments d'art public participant, plus largement à l'animation des espaces publics (croque-livres, fontaines, sculptures, monuments, murales, etc.).
- Accroître les opérations d'entretien et de nettoyage des espaces publics, comprenant le mobilier urbain qui s'y retrouve.

Autres actions suggérées :

- Maintenir ou encourager l'usage de la couleur sur les bâtiments patrimoniaux afin de mettre en valeur leurs caractéristiques.
- Créer des opportunités de terrasses extérieures publiques (exemple : placotair).
- Aménager un parc à chien dans le quartier.
- Favoriser, par des activités de sensibilisation ou des programmes, l'animation de la devanture des commerces.
- Accroître les aides pour la gestion des graffitis sur les bâtiments publics et privés.

Logements et habitations

Actions jugées prioritaires

- Créer des logements sociaux et abordables adaptés aux personnes âgées (comme le projet « Art de vivre » en réflexion) ou des résidences intergénérationnelles afin de favoriser une meilleure utilisation des grands logements hors marchés convenant davantage aux ménages avec un ou des enfants.
- Reconnaître l'importance des enjeux entourant le maintien des logements hors marché existants.
- S'investir dans de nouveaux projets dans le quartier afin d'augmenter l'offre en logements sociaux, abordables, et familiaux adaptés à tout public afin de favoriser la mixité sociale.
- Revoir les mesures de taxation s'appliquant aux logements sociaux et abordables hors marchés.
- Soutenir l'initiative Plancher visant la mutualisation de l'actif immobilier dormant des coopératives et des OSBL d'habitation afin de financer de nouveaux projets.

Autres actions suggérées

- Poursuivre les réflexions entourant le développement ou la réappropriation des anciens bâtiments de l'Hôtel-Dieu, des bâtiments vacants et stationnements situés aux abords de la rue Saint-Urbain, des deux terrains situés au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton (l'ancien restaurant Gauthier et l'ancien Milton B.) et de l'ancienne résidence funéraire située sur l'avenue du Parc.
- Mettre en place de nouveaux programmes favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, dont des aides au logement, ainsi que la conservation et l'ajout de maisons de chambres comme solution, notamment, à l'itinérance.
- Réfléchir aux outils à mettre en place pour limiter l'embourgeoisement (gentrification) du quartier et la spéculation foncière (par exemple : en informant les locataires de leurs droits et en se mobilisant plus largement sur la notion de « droit au logement »).
- Faire des représentations auprès du Mouvement des caisses Desjardins, du Fonds de solidarité FTQ et des grandes fondations pour du soutien en matière de logements et d'habitations.

Sommaire des actions retenues et proposées

Commerces, services et équipements

Commerces et services commerciaux

Actions jugées prioritaires

- Assurer une meilleure gestion des déchets et de l'insalubrité sur le domaine public.
- Accroître le sentiment de sécurité (éclairage, aide aux personnes sans-abris, etc.).
- Procéder rapidement au réaménagement de l'avenue du Parc afin d'accroître son attractivité et la qualité des déplacements piétons (élargissement des trottoirs, végétation, mobilier urbain, etc.).
- Réfléchir collectivement (Association des commerçants, organismes du quartier, etc.) aux mesures à mettre en place pour favoriser la diversification des activités commerciales afin de répondre aux besoins locaux.
- Favoriser la tenue d'événements publics temporaires et encourager les commerces à réfléchir davantage à l'animation du quartier.

Autres actions suggérées

- Favoriser les aménagements éphémères, temporaires ou transitoires dans les locaux vacants ou sur les terrains privés vacants afin d'animer l'espace et répondre à des besoins locaux.
- Augmenter la visibilité des commerces et services déjà présents.
- Favoriser l'implantation de restaurants abordables et familiaux, d'un marché fermier et d'une librairie francophone.
- Appuyer, par différentes mesures, les commerces afin de les rendre plus attractifs pour les personnes qui résident à l'extérieur du quartier.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

Actions jugées prioritaires

- Créer un lieu ou une instance permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (exemple : une table de quartier) afin de favoriser la mise en œuvre d'une vision commune et la synergie des actions entreprises.
- Faire des représentations auprès des instances concernées pour accroître l'offre en santé et en services sociaux de proximité dans le quartier.
- Favoriser l'implantation d'une bibliothèque de quartier, d'une maison de jeunes (projet en cours) et d'une piscine (intérieure et/ou extérieure) dans le quartier.
- Créer de nouveaux lieux répondant aux besoins de la communauté locale dans les projets de requalification de l'ancien Hôtel-Dieu et de la Cité-des-Hospitalières.

Autres actions suggérées

- Améliorer l'entretien des équipements extérieurs existants (parc, place, terrain de sport, etc.) pour accroître, entre autres, le sentiment de sécurité ainsi que leur aménagement par l'ajout de nouveaux éléments (éclairage, végétation, infrastructure, etc.).
- Faire connaître davantage les équipements extérieurs et intérieurs déjà présents dans le quartier.
- Faciliter l'appropriation des équipements extérieurs et intérieurs déjà présents par les résidents du quartier par des activités d'animation ou des services connexes (café, toilette, etc.).
- Favoriser un partage des équipements avec les universités situées à proximité.
- Accroître l'offre en jardins communautaires,
- Aménager des aires de jeux pour enfants dans les ruelles.
- Prévoir davantage d'espaces et d'équipements pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Augmenter les ressources destinées aux camps de jour.

Environnement

Actions jugées prioritaires

- Prévoir, à court terme, davantage d'aménagements favorisant le verdissement et la gestion des eaux de pluie dans l'espace public (saillie de trottoir, fosse d'arbre drainante, déminéralisation et élargissement des fosses d'arbre existantes, etc.).
- Réfléchir, à moyen terme, à la gestion globale des eaux pluviales afin d'assurer la résilience du quartier (par exemples : en augmentant la capacité d'absorption des surfaces ou en créant des bassins de rétention dans les parcs et autres endroits naturalisés).
- Consentir les efforts et les ressources nécessaires pour l'implantation de nouvelles ruelles vertes.
- Aménager un lieu « de proximité » visant la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD).

Autres actions suggérées

- Soutenir les initiatives visant à « adopter » ou à « entretenir » un espace végétalisé situé sur l'espace public par une personne résidente.
- Soutenir les initiatives visant plus largement la transition socio-écologique et l'adaptation aux changements climatiques, comme l'aménagement de toits verts, l'installation de panneaux solaires et la plantation d'arbres sur le domaine privé.
- Favoriser la plantation de plantes indigènes qui attirent les pollinisateurs et d'arbres fruitiers.
- Élargir et pérenniser les programmes visant le verdissement et la création d'« îlot de fraîcheur ».
- Constituer un bottin des ressources entourant le verdissement (comme les initiatives « Un arbre pour mon quartier » et « Sentier urbain ») et les approches responsables en matière de biodiversité, favoriser sa diffusion ainsi que la synergie entre ces ressources et la population résidente.

Mobilité

Actions jugées prioritaires

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Profiter du réaménagement prévu de l'avenue du Parc pour élargir les trottoirs et ajouter du mobilier urbain (banc, éclairage, lieu d'arrêt, etc.) afin de rendre la marche plus agréable et, potentiellement, implanter une piste cyclable.
- Améliorer la sécurité aux intersections de façon générale et, plus particulièrement, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Milton, notamment en augmentant la durée des feux piétons.
- Mettre en œuvre les efforts nécessaires (ressources organisationnelles, humaines et financières) pour mobiliser les personnes habitant le quartier afin d'augmenter le nombre de ruelles vertes.

Automobile :

- Ralentir la circulation sur l'avenue du Parc et, potentiellement, la circulation de transit.

Autres actions suggérées

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Assurer la présence d'une personne agissant comme « brigadier scolaire » à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Milton.
- Augmenter considérablement le nombre de stationnements pour vélo.
- Augmenter la visibilité de la piste cyclable sur Prince-Arthur.

Transport en commun :

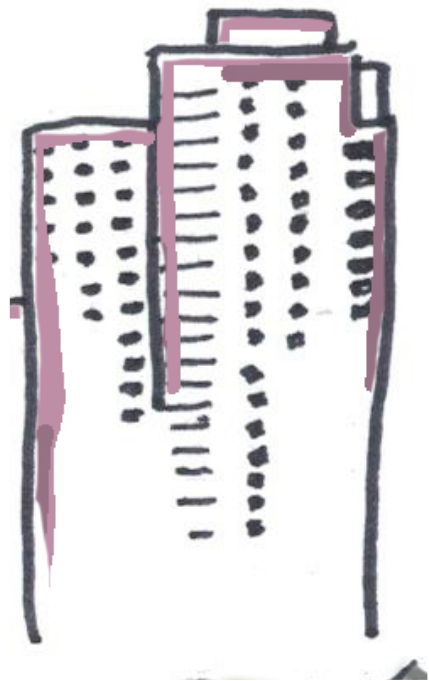
- Augmenter de la fréquence de l'autobus 29 sur la rue Rachel pour une meilleure connectivité avec le reste de l'Arrondissement et/ou réfléchir à la mise en place d'une nouvelle ligne d'autobus est-ouest ou l'adaptation d'une ligne existante.

Automobile :

- Étudier, au besoin, la possibilité d'implanter des mesures d'apaisement de la circulation (réduction de la vitesse) sur certaines rues.
- Réaménager l'intersection des avenues du Parc et des Pins.
- Réduire le nombre d'espaces alloués au stationnement de surface dans le quartier.


Autres :

- Renforcer le service Colibri, une initiative de livraison par vélos cargo.
- Offrir plus de points de service pour l'autopartage dans le quartier.



Dossier urbain







Localisation et contexte




Communauté, gouvernance et cohabitation



Patrimoine bâti et espaces publics




Logements et habitations



Commerces, services et équipements



Mobilité



Environnement

ORGANISATION DU DOSSIER URBAIN

Ce dossier urbain est un outil de connaissances mis à la disposition des organismes et des personnes citoyennes du quartier. Afin de faciliter sa compréhension ainsi que l'appropriation de son contenu, ce dossier est divisé en sept (7) thématiques :

- Localisation et contexte général;
- Communauté, cohabitation et gouvernance;
- Patrimoine et espaces publics;
- Logements et habitations;
- Commerces, services et équipements;
- Mobilité;
- Environnement.

Chaque section thématique est présentée de la même façon :

- Elle commence par une série de constats tirés des activités de collectes réalisées (fête de voisinage, sondage, etc.);
- Ces constats sont, par la suite, retravaillés afin de faire émerger les forces, faiblesses, opportunités et défis associés à chacune des thématiques :
 - Les forces et les faiblesses sont des caractéristiques ou des enjeux qui dépendent généralement du quartier, de ses organismes et de sa population;
 - Les opportunités et les défis sont des caractéristiques ou des enjeux qui dépassent généralement les limites du quartier et les acteurs (parties-prenantes) qui y résident;
- Des propositions d'action sont ensuite présentées. Celles-ci sont tirées de la collecte de données. Elles ont été bonifiées puis priorisées lors de l'activité du 22 février 2025 réunissant des organismes et des personnes citoyennes du quartier.
- Une fois ces propositions d'action énoncées, l'ensemble des données concernant chaque thématique est présentée afin que chaque lecteur et lectrice puisse, si désiré, se renseigner davantage.

Une seule thématique fait exception, à savoir celle ayant trait à la localisation et au contexte général. Dans cette section aucune action n'est présentée. Cette section sert plutôt à énoncer certaines grandes caractéristiques qui définissent le quartier. Ainsi, pour tirer profit des forces et des opportunités présentées ou pour répondre aux faiblesses et aux défis perçus, nous vous invitons à consulter les autres sections thématiques du dossier urbain, lesquelles sont davantage ciblées et précises.

- Proximité du centre-ville, du quartier des spectacles, du Mont-Royal et du parc Jeanne-Mance.
- Forte présence institutionnelle dans le domaine de l'éducation aux abords du Quartier (McGill, UQAM).
- Quartier majoritairement résidentiel avec présence commerciale sur l'avenue du Parc et à sa périphérie (boulevard Saint-Laurent et rue Sherbrooke).
- Quantité importante de logements abordables, sociaux et étudiants garantissant une certaine accessibilité et mixité sociale.
- Plusieurs propriétés publiques vacantes et de taille importante offrant des potentiels de transformation/réutilisation.
- Quelques immeubles ou terrains privés, vacants ou délaissés, offrant différents potentiels de développement/requalification.

Communauté, gouvernance et cohabitation

- Fort engagement communautaire et citoyen d'une partie de la population.
- Intérêt récurrent de la communauté pour s'impliquer dans les projets en réflexion afin de prendre en compte les besoins locaux.
- Difficulté entourant le renouvellement de cet engagement, notamment auprès des jeunes, mais également en ce qui a trait à la disponibilité des personnes, ce qui peut entraîner une certaine « fatigue » ou une perte de motivation, voire certains défis entourant la passation des connaissances.
- Historique social et sentiment d'ouverture qui donne au quartier une image positive dépassant ses limites territoriales et qui favorise l'implantation d'organismes tournés vers l'engagement communautaire, voire l'activisme.
- Tension entourant la priorisation des enjeux à considérer, notamment en ce qui a trait aux enjeux locaux et aux enjeux plus globaux touchant nos modes de vie et la population en général.
- Présence importante d'une population âgée de 20 à 29 ans (40 %) due à la proximité avec l'Université McGill qui influence l'économie locale et les activités culturelles, sportives et sociales du quartier.
- Faible revenu des ménages à Milton-Parc, reflétant en partie la présence importante de la population étudiante, et différence marquée entre le revenu médian du quartier, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal.
- Répartition des âges et des revenus non homogène entre l'ouest, le centre et l'est du quartier, qui s'explique notamment par la présence de la Communauté Milton-Parc et la distribution de la population étudiante.
- Défavorisation sociale et/ou matérielle observable dans plusieurs secteurs du quartier et vulnérabilité marquée de Milton-Parc au sein de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de l'ensemble de la Ville de Montréal.
- Forte diversité culturelle au sein du quartier comparativement à l'ensemble de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, influencée potentiellement par la proximité avec l'Université McGill qui accueille une grande quantité de personnes en provenance de l'international.
- Forte présence de l'anglais comme langue principale parlée à la maison comparativement au reste de l'arrondissement.
- Prédominance de ménages composés d'une seule personne dans le quartier.
- Population fortement scolarisée en comparaison avec l'ensemble de la Ville de Montréal.
- Accroissement et diversification du phénomène d'itinérance dans le quartier apportant des enjeux de cohabitation, principalement en matière de sécurité et de salubrité.
- Manque de réponses adaptées à certaines populations en difficulté, dont la population autochtone.
- Débordements de certaines activités étudiantes sur l'espace public causant également certains problèmes de cohabitation (nuisances sonores, salubrité, insécurité, etc.).

Patrimoine bâti et espaces publics

- Riche patrimoine bâti se combinant à une histoire citoyenne marquée par des mouvements sociaux connus et reconnus.
- Paysages urbains de grande qualité sur certaines rues du quartier (cadre bâti, végétation, vue sur le milieu environnant (Mont-Royal, centre-ville, Hôtel-Dieu), etc.) attirant plusieurs visiteurs ou usagers dans le quartier.
- Cadre bâti patrimonial soulevant, à certains endroits, des enjeux d'entretien et de préservation et, dans la plupart des cas, des enjeux liés à la disponibilité de ressources techniques et financières.
- Rues résidentielles relativement calmes malgré la proximité du centre-ville.
- Rues de transit (dont l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain) aux prises avec des conflits d'usages entre les besoins de circulation et les besoins des personnes habitant ou fréquentant le quartier.
- Espaces publics généralement bien aménagés, à l'exemption de l'avenue du Parc et de certaines ruelles qui soulèvent plusieurs enjeux.
- Manque d'espaces publics pour combler certains besoins locaux (activité sportive, lieu de rencontre, lieu de détente, etc.), faible nombre de ruelles vertes et de jardins communautaires malgré l'implication de certains citoyens et citoyennes.
- Espaces publics importants situés à proximité du quartier (quartier des spectacles, parc du Mont-Royal).

Logements et habitations

- Grande diversité de typologies résidentielles (logements de types « plex », coopératives, maisons de chambres, copropriétés, etc.) pouvant offrir des réponses adaptées à différents types de ménages.
- Prédominance des types « plex » au nord de la rue Milton créant une ambiance mettant en valeur le patrimoine du quartier.
- Grande variation des hauteurs et des styles au sud de la rue Milton ainsi que sur l'avenue du Parc créant un certain manque d'uniformité.
- Forte densité de population permettant de soutenir un ensemble de service de proximité.
- Densité plus élevée au sud de la rue Milton ainsi qu'à l'angle de la rue Prince-Arthur et de l'avenue du Parc.
- Taux d'effort (% du revenu consacré au logement) plus élevé à Milton-Parc que dans l'ensemble du Plateau-Mont-Royal et de Montréal.
- Présence marquée de locataires dans le quartier.
- Présence de logements hors-marchés (Communauté Milton-Parc) ayant un impact positif sur l'abordabilité du logement pour certains ménages.
- Hausse du prix des logements privés locatifs pouvant avoir un impact important pour certaines populations (dont les personnes âgées) et potentielles évictions pouvant accroître les phénomènes d'itinérance.
- Proportion importante de familles, de personnes âgées et de personnes résidentes de longue date à l'est du quartier (Communauté Milton-Parc).
- Présence marquée de résidences étudiantes à l'ouest du quartier.
- Réalité étudiante pouvant occasionner un roulement important au niveau des locataires et une variation du prix du loyer dans les immeubles privés.

Sommaire des constats

- Enjeux d'entretien, de sécurité, de salubrité, d'ambiance et d'attractivité en l'absence de projets concrets concernant les immeubles et terrains, vacants ou délaissés, privés ou publics.
- Quelques projets en cours ou annoncés qui démontrent un certain intérêt pour le secteur.
- Forte présence d'une circulation de transit due à sa proximité avec le centre-ville.
- Des découpages territoriaux multiples qui entraînent des enjeux de gouvernance, de représentativité et de vision.
- Perception que l'image du quartier se détériore, notamment en lien avec l'accroissement et la diversification du phénomène d'itinérance.

Commerces, services et équipements

Commerces et services commerciaux :

- Manque de diversité en ce qui a trait aux commerces et services commerciaux dits de « proximité » (boulangerie, quincaillerie, boucherie, nettoyeur, salon de coiffure, animalerie etc.).
- Galerie marchande répondant à certains besoins locaux, mais aux prises avec des enjeux d'attractivité et de vitalité économique.
- Nombre important de commerces de restauration et de divertissement, particulièrement concentrés sur et aux abords de l'avenue du Parc.
- Présence de locaux vacants sur rue témoignant de certains enjeux économiques (attractivité, coût de location ou d'achat, etc.).
- Création récente d'une Alliance des commerçants de l'avenue du Parc pour réfléchir à différents enjeux et aux actions à mettre en place.
- Présence de 12 locaux commerciaux gérés par la Société de développement communautaire (SDC) Milton-Parc dont une partie de l'argent des loyers peut être réinvestie dans des initiatives communautaires.
- Manque d'aménagements favorisant, notamment sur l'avenue du Parc, l'achalandage piétonnier (trottoir, mobilier urbain, etc.) et l'attractivité commerciale (terrasse, placette, etc.).
- Forte densité de population et présence importante d'une clientèle étudiante pouvant stimuler l'économie locale et soutenir un ensemble de services.
- Forte attractivité du boulevard Saint-Laurent à l'est du quartier posant des enjeux de complémentarité et de compétitivité.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Présence importante d'organismes communautaires démontrant un engagement fort pour l'entraide et le « renforcement individuel et collectif » (empowerment).
- Diversité observable des institutions et des services en éducation.
- Inégalité d'accès aux installations de loisirs selon son lieu de résidence, notamment à l'ouest du quartier.
- Absence de services publics ayant comme mission la desserte locale en santé et en services sociaux combinée à des découpages territoriaux institutionnels et à des enjeux linguistiques qui limitent l'accessibilité aux services situés à proximité du quartier.
- Absence soulignée de certains équipements, dont une bibliothèque, une maison des jeunes (projet en cours) et une piscine intérieure et/ou extérieure.
- Concentration d'institutions universitaires aux abords du quartier attirant une population étudiante importante et influençant l'offre de services.

Mobilité

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Trottoirs de l'avenue du Parc peu adaptés à son rôle et à son achalandage.
- Cohabitation forcée entre les vélos et les automobiles sur l'avenue du Parc pouvant créer des enjeux de sécurité et de confort.
- Aménagements favorisant généralement une bonne expérience de marche et de vélo sur les rues résidentielles.
- Ruelles offrant des alternatives agréables pour les déplacements actifs (marche et vélo), notamment lorsqu'elles sont aménagées en « ruelle verte ».

Transport en commun :

- Forte utilisation du transport collectif dans les déplacements domicile-travail.
- Proximité d'accès à deux lignes de métro.
- Plusieurs lignes d'autobus facilitant l'accès à plusieurs destinations et des arrêts multiples rendant relativement aisée leur utilisation pour la plupart des personnes utilisatrices.
- Fréquence permettant des déplacements faciles, à toute heure du jour, nécessitant moins de prévisibilité.
- Enjeux potentiels de fluidité et de respect des horaires des autobus en lien avec le trafic routier, mais qui restent à documenter.

Automobile :

- Présence importante d'une circulation de transit, notamment sur l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain aux heures de pointes.
- Circulation automobile relativement limitée sur les rues résidentielles.
- Faible présence de ménages avec automobile dans le quartier.

Environnement

- Vulnérabilité de certains secteurs au phénomène d'îlot de chaleur, notamment sur l'avenue du Parc, pouvant soulever des enjeux de confort et d'attractivité.
- Couverture végétale (canopée) importante sur la plupart des rues résidentielles, mais relativement faible dans les secteurs accueillant des usages commerciaux.
- Faible présence de ruelles vertes dans le quartier.
- Manque de réflexion sur la notion de biodiversité au sein du quartier.
- Risque d'accumulation des eaux de ruissellement sur certaines rues résidentielles
- Vulnérabilité du quartier aux tempêtes destructrices et aux épisodes de sécheresse liés aux changements climatiques.
- Gestion des déchets soulevant des enjeux de salubrité et de propreté de l'espace public.



LOCALISATION ET CONTEXTE





Localisation et contexte

CONSTATS

- Proximité du centre-ville, du quartier des spectacles, du Mont-Royal et du parc Jeanne-Mance.
- Forte présence institutionnelle dans le domaine de l'éducation aux abords du Quartier (McGill, UQAM).
- Quartier majoritairement résidentiel avec présence commerciale sur l'avenue du Parc et à sa périphérie (boulevard Saint-Laurent et rue Sherbrooke).
- Quantité importante de logements abordables, sociaux et étudiants garantissant une certaine accessibilité et mixité sociale.
- Plusieurs propriétés publiques vacantes et de taille importante offrant des potentiels de transformation/réutilisation.
- Quelques immeubles ou terrains privés, vacants ou délaissés, offrant différents potentiels de développement/requalification.
- Enjeux d'entretien, de sécurité, de salubrité, d'ambiance et d'attractivité en l'absence de projets concrets concernant les immeubles et terrains, vacants ou délaissés, privés ou publics.
- Quelques projets en cours ou annoncés qui démontrent un certain intérêt pour le secteur.
- Forte présence d'une circulation de transit due à sa proximité avec le centre-ville.
- Des découpages territoriaux multiples qui entraînent des enjeux de gouvernance, de représentativité et de vision.
- Perception que l'image du quartier se détériore, notamment en lien avec l'accroissement et la diversification du phénomène d'itinérance.

Localisation et contexte

FORCES

- Quantité importante de logements abordables, sociaux et étudiants garantissant une certaine accessibilité et mixité sociale.
- Plusieurs propriétés publiques de taille importante offrant des potentiels de développement/réutilisation.
- Quelques immeubles ou terrains privés, vacants ou délaissés, offrant différents potentiels de développement/requalification.

FAIBLESSES

- Perception que l'image du quartier se détériore, notamment en lien avec l'accroissement et la diversification du phénomène d'itinérance.
- Enjeux d'entretien, de sécurité, de salubrité, d'ambiance et d'attractivité en l'absence de projets concrets concernant les immeubles et terrains, vacants ou délaissés, privés ou publics.
- Offre commerciale en redéfinition sur l'avenue du Parc et enjeu d'attractivité face au boulevard Saint-Laurent et à la rue Sherbrooke.
- Forte présence d'une circulation de transit qui peut nuire à l'ambiance du quartier, mais qui peut représenter une force en matière commerciale.

Localisation et contexte

OPPORTUNITÉS

- Proximité du centre-ville, du quartier des spectacles, du Mont-Royal et du parc Jeanne-Mance.
- Forte présence institutionnelle dans le domaine de l'éducation aux abords du Quartier (McGill, UQAM).
- Propriétés publiques de grande taille et vacantes offrant de multiples potentiels dans le quartier (notamment le long de la rue Saint-Urbain) et à proximité du quartier (les bâtiments/stationnements de l'ancien Hôtel-Dieu).
- Forte densité de population à l'intérieur et autour du quartier permettant de soutenir un ensemble de commerces et services.

DÉFIS

- Découpages territoriaux multiples qui entraînent des enjeux de gouvernance, de représentativité et de vision.
- Augmentation des enjeux et des besoins en itinérance dans un contexte de ressources humaines et financières limitées.

LOCALISATION

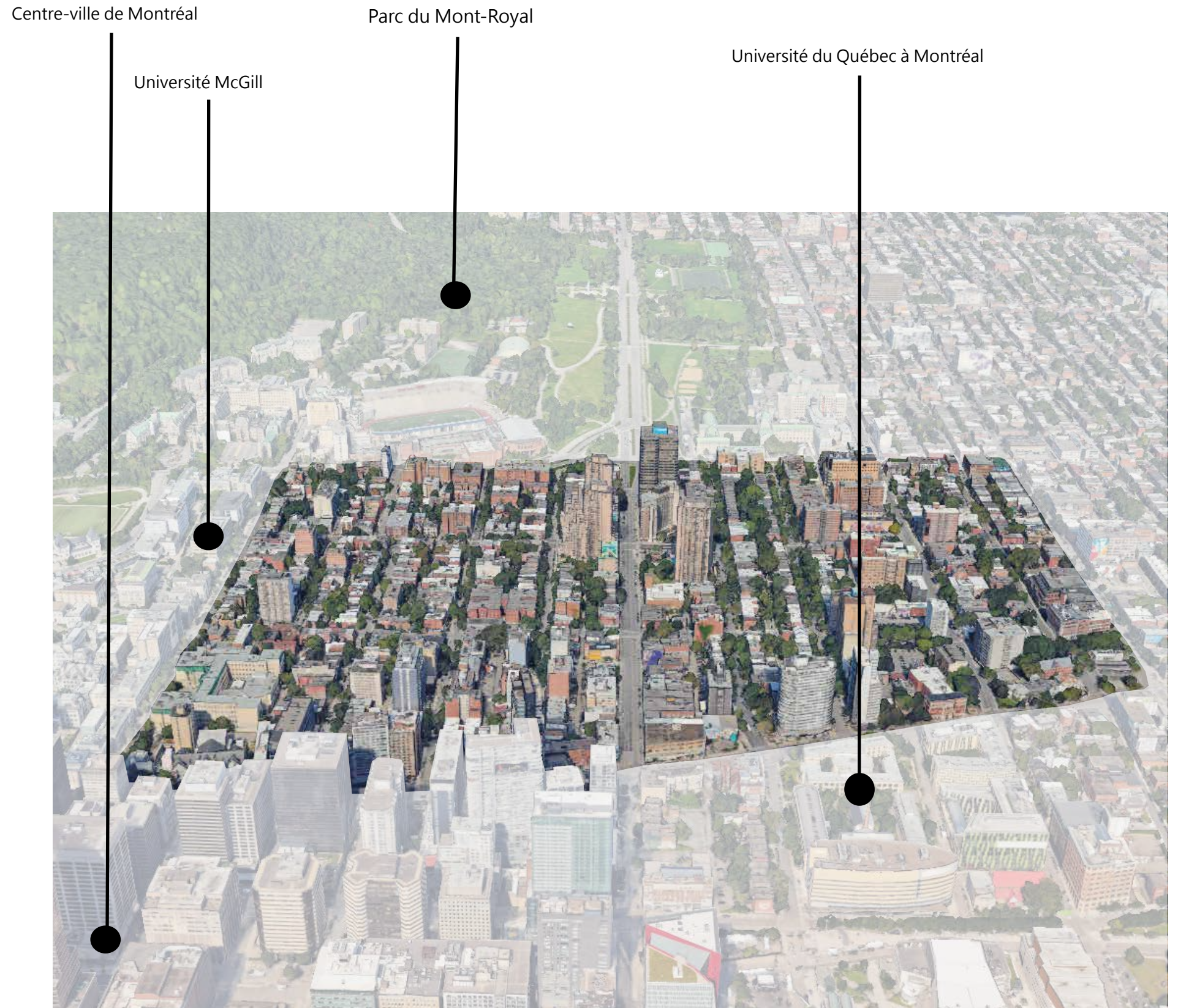
Secteur Milton-Parc

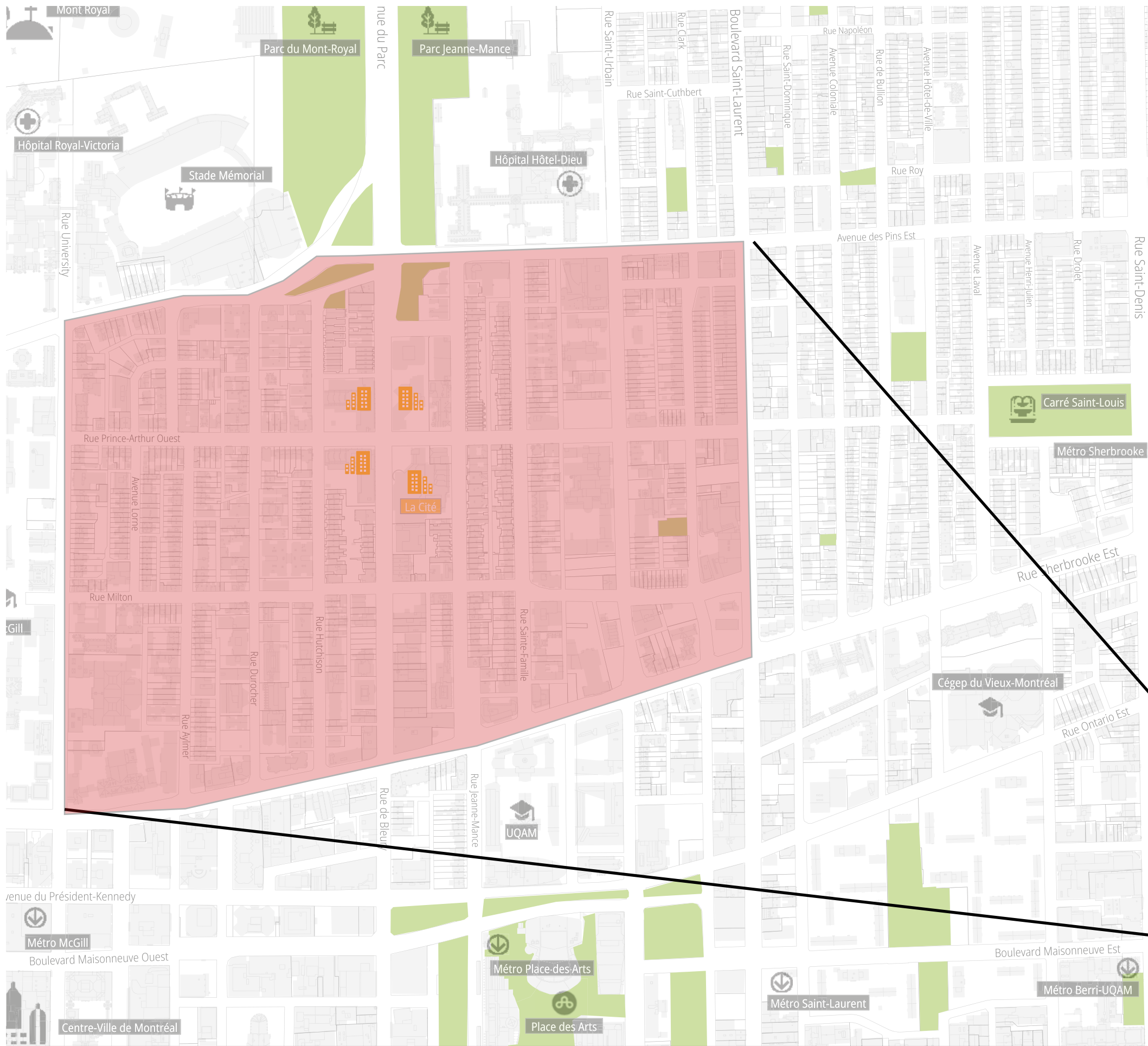
Le quartier Milton-Parc est situé au sud-ouest de l'Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, soit l'un des arrondissements centraux de Montréal. Il est bordé par l'Arrondissement Ville-Marie, qui inclut le centre-ville de Montréal, et le parc du Mont-Royal.

Les grandes voies qui délimitent le quartier sont :

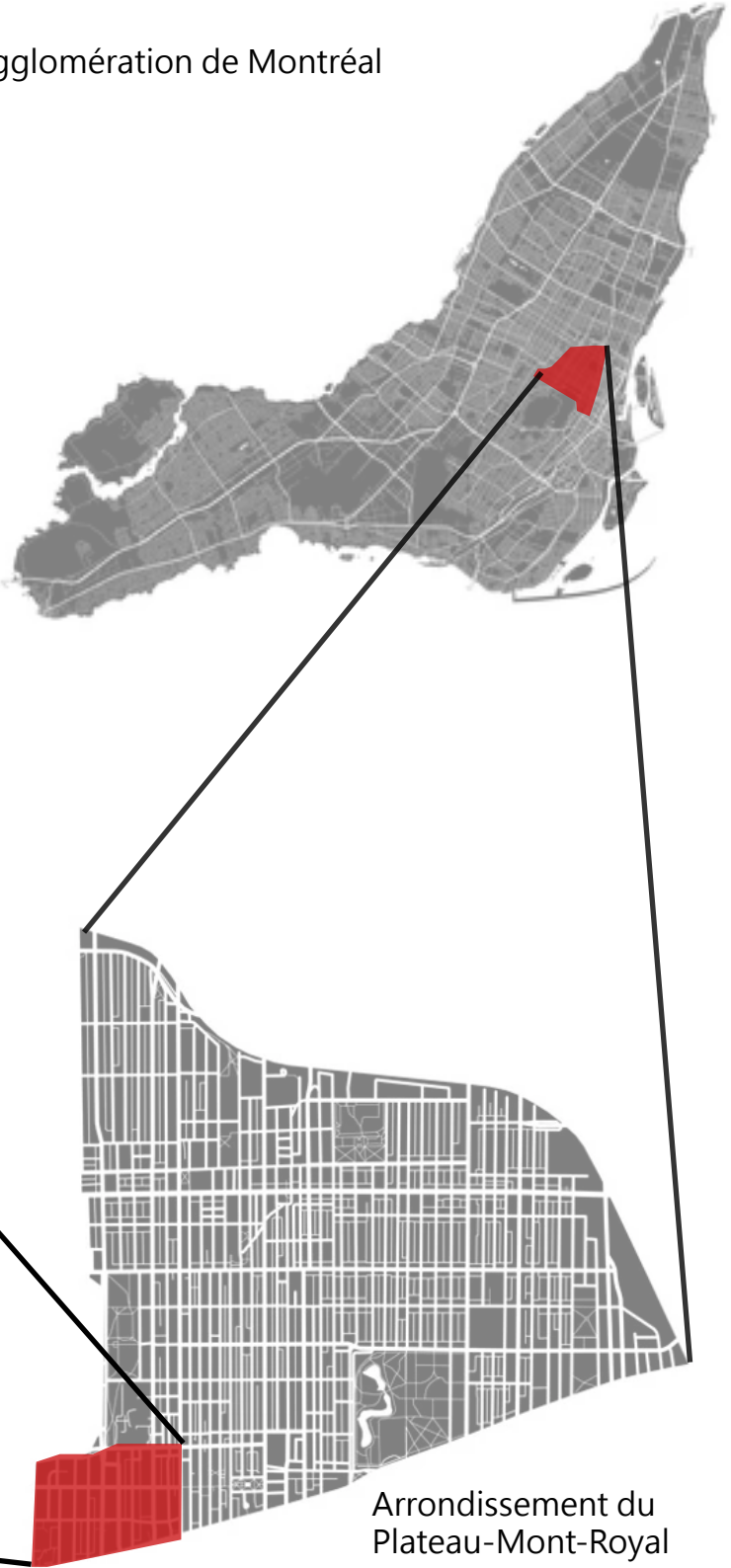
- À l'ouest, la rue University et l'Université McGill;
- À l'est, le boulevard Saint-Laurent, autrefois connu sous le nom de la Main, qui constitue la rue commerciale nord-sud la plus importante historiquement à Montréal;
- Au sud, la rue Sherbrooke et le centre-ville de Montréal, identifiable par ces nombreuses tours;
- Au nord, la rue des Pins et le parc du Mont-Royal, principal espace vert en importance à Montréal dans l'imaginaire de ses habitants, qui surplombe l'ensemble de la ville et qui donne à Montréal sa morphologie particulière et identifiable.

Le quartier Milton-Parc porte ce nom en référence aux deux rues principales qui le traversent, soit la rue Milton et l'avenue du Parc.





Agglomération de Montréal



Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

UTILISATION DU SOL

L'analyse détaillée de l'occupation du sol montre des variations significatives selon les secteurs considérés du quartier, soulignant une certaine diversité d'usages malgré un caractère résidentiel prédominant.

À l'ouest

L'ouest de Milton-Parc est majoritairement résidentiel. Ce secteur abrite également plusieurs bâtiments institutionnels, en particulier ceux appartenant à l'Université McGill.

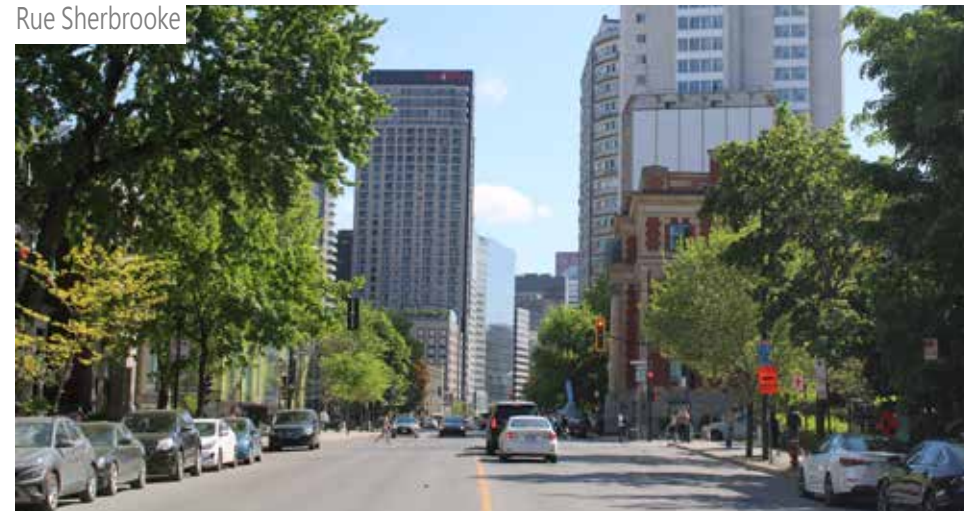
Rue University



Au sud

Le sud du quartier présente une mixité d'usages, notamment résidentiel, commercial et institutionnel.

Rue Sherbrooke



À l'est

L'est du secteur présente des caractéristiques particulières. La rue Saint-Urbain se distingue par une forte présence institutionnelle et privée dans le domaine de la santé. Le boulevard Saint-Laurent se caractérise par des usages davantage commerciaux.

Rue Saint-Urbain



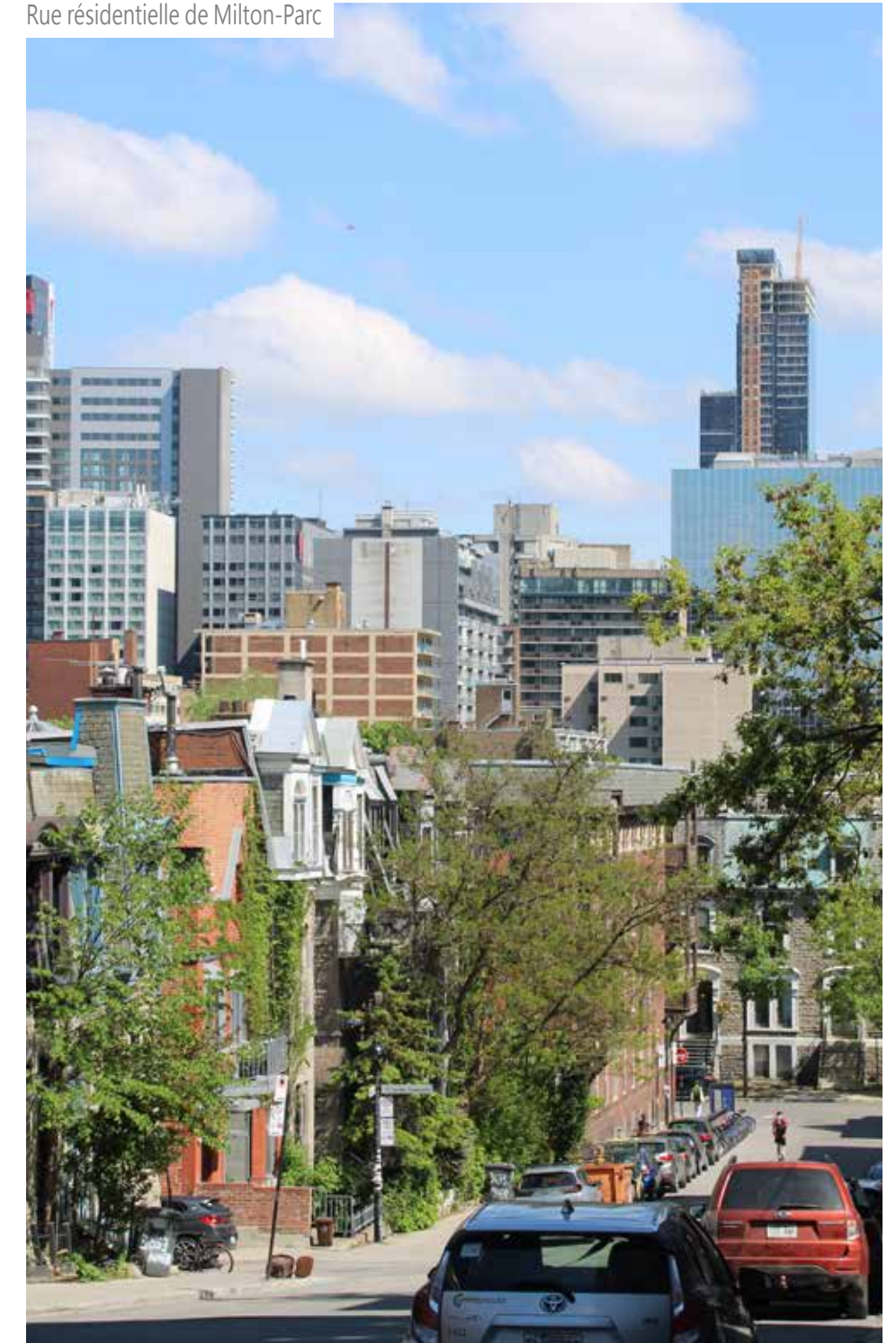
Au nord

Le nord de Milton-Parc se distingue par ses espaces verts significatifs tout en étant majoritairement résidentiel et institutionnel.

Avenue des Pins



Rue résidentielle de Milton-Parc



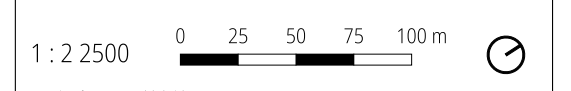


Carte de l'occupation du sol

Catégorie d'usage

- Résidentiel
- Mixte (commercial et résidentiel)
- Commercial
- Institutionnel
- Industriel léger
- Espace vert
- Stationnement
- Vacant ou en construction

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre
- Bâtiment



Toutes les informations ont été recueillies via :
 VILLE DE MONTRÉAL. Bâtimens. (Jeu de données), dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023.
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, (Jeu de données), dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 6 mars 2024

HISTOIRE DE MILTON-PARC

Évolution du quartier et moments charnières

Mode de vie agricole (avant 1820)

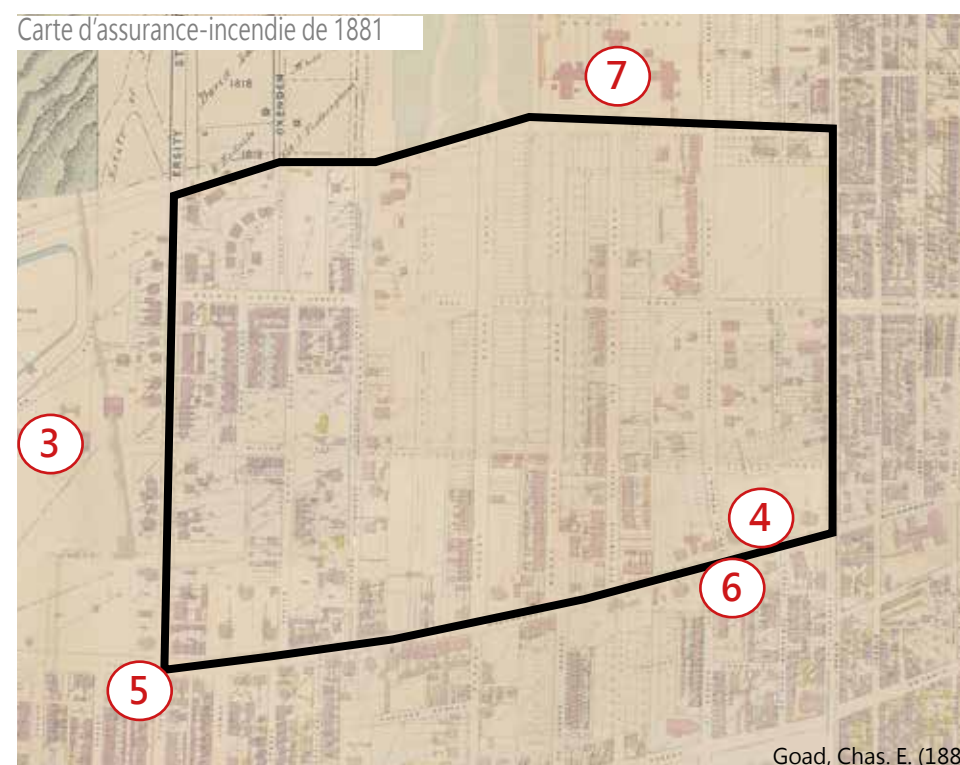
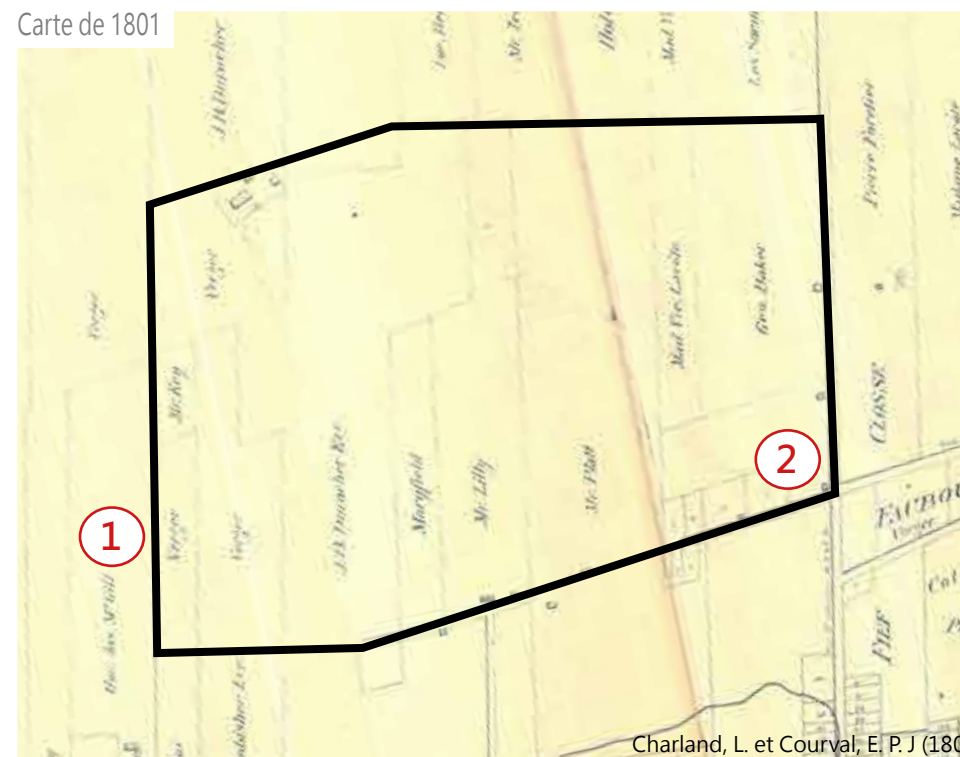
Au début du 19^e siècle, le quartier était essentiellement rural avec des terres agricoles et de nombreux vergers appartenant à des familles notables. Parmi celles-ci, les terres de James McGill (1) qui, après sa mort, les laissa comme legs à l'Institution royale pour l'avancement des sciences afin de fonder un collège qui portera son nom. Quelques villas sont installées le long de la rue Sherbrooke, autrefois connue sous le nom de rue Sainte-Marie, telle que la Villa Thomas Torrance (2) construite en 1815. Le moyen de transport le plus commun à l'époque étant la marche et, parfois, les chevaux pour les plus nantis, la pente Sherbrooke, autrefois connue sous le nom de la côte à Baron, représente un obstacle majeur au développement.

Urbanisation (1820 à 1930)

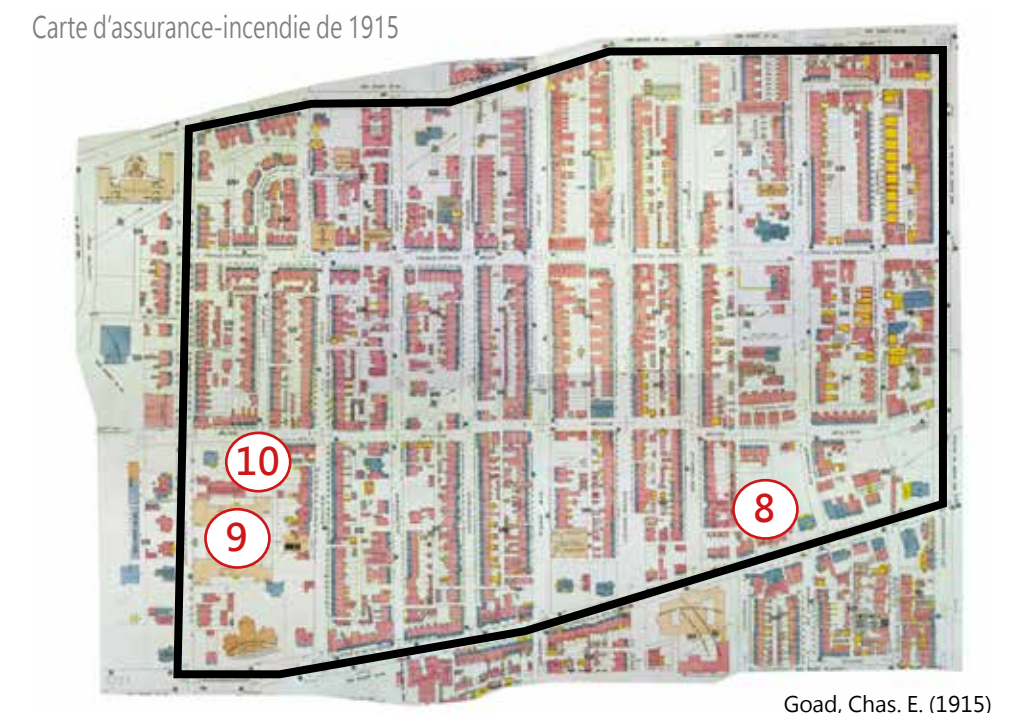
Le développement urbain du secteur commence véritablement dans la seconde moitié du 19^e siècle, lorsque la ville de Montréal se modernise et s'industrialise. Avec la fin du système seigneurial, les terres agricoles sont divisées en petits lots qui sont vendus graduellement. Des rues sont alors créées et des quartiers se forment. Le développement d'habitations contiguës de type plex se fera d'abord à l'ouest et à l'est, dans des secteurs bénéficiant d'un accès direct à la rue Saint-Laurent ou de la proximité avec l'Université McGill, fondée en 1821. On retrouve aussi de nombreuses demeures prestigieuses, telles que la Maison Notman en 1844 (4), la Maison K. R. Downswella en 1862 (5) et la Maison Ludger-Duvernay en 1874 (6).

Des institutions y sont également venues s'installer, comme l'Hôpital Hôtel-Dieu en 1861 (7), l'Hôpital Royal Victoria en 1890, le Maternity Hospital (aujourd'hui le CHSLD Saint-Georges) en 1905, le Technical School of Montreal (8) (aujourd'hui l'Édifce Camille-Laurin) en 1907, le High School of Montreal (9) (aujourd'hui F.A.C.E) en 1914, et l'École des Beaux-Arts en 1922.

À la suite de l'arrivée de nouvelles technologies de transport, comme le tramway, le développement s'accélère de plus en plus au nord de la rue Sherbrooke en attirant principalement les familles de la petite bourgeoisie, comme en témoignent aujourd'hui les maisons victoriennes encore présentes.



Au fur et à mesure que le quartier s'urbanise, la population évolue et des typologies de logement plus accessibles à la classe moyenne apparaissent. De premiers immeubles locatifs d'appartements, à l'époque très luxueux et axée davantage vers les personnes de passage, s'y implantent. On peut penser aux appartements Marlborough (10) construits en 1900.



Appauvrissement du quartier (1930 à 1960)

À la fin des années 1930, une crise du logement se fait sentir et sera aggravée par les conditions de guerre. Les vieux quartiers sont laissés à l'abandon et connaissent de nombreux incendies. La crise se traduit notamment par de mauvaises conditions sanitaires, par une augmentation du nombre de taudis et par un surpeuplement des logements ouvriers. L'automobile, de plus en plus accessible, permet aux plus nantis de fuir les anciens quartiers vers un nouveau mode d'habitat, les banlieues.

Projet de rénovation urbaine et mobilisations citoyennes (1960 à 1975)

Après la Deuxième Guerre mondiale, Montréal, comme la plupart des grandes villes occidentales, développe une véritable stratégie en matière de rénovation urbaine. À Milton-Parc, le quartier fait face à une volonté de l'administration qui souhaite transformer Montréal en une ville moderne et cosmopolite. De nombreux bâtiments de type plex sont remplacés par des tours d'appartements, dont le plus grand exemple fut celui de « La Cité Concordia ». Ce projet majeur de la société immobilière Concordia Estat avait pour but de transformer le secteur Milton-Parc après avoir acquis, à partir de 1958, plus de 90% des terrains. Le projet sera révélé en 1970.

Face à ce projet, plusieurs actions citoyennes ont été mises en place, notamment la création du Comité citoyen Milton-Parc (CCMP) pour contester cette transformation majeure du quartier. Malgré les efforts de mobilisation, la première phase du projet immobilier s'amorce en 1973 avec la construction d'un immeuble de bureaux (la Tour Place du Parc), un hôtel (maintenant une résidence étudiante de l'Université McGill), trois tours résidentielles (Appartements de la Cité) ainsi qu'une galerie souterraine de commerces de détail (les Galeries du Parc).

Projet de coopérative (1975 à 2000)

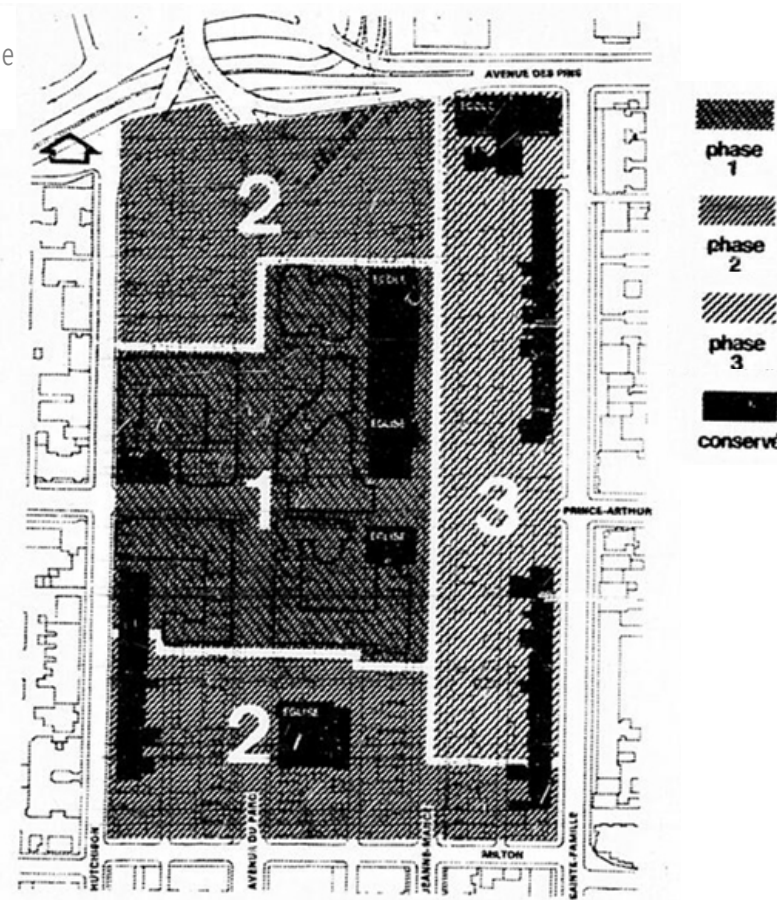
Ces contestations citoyennes, combinées à l'augmentation des coûts de construction liée à la crise pétrolière et aux pertes enregistrées par la Concordia Estates, font que le projet «La Cité Concordia» est abandonné en 1976. Il s'agit d'une occasion majeure pour les personnes citoyennes de reprendre en main leur quartier. L'achat des résidences non démolies commence et se traduit par la création du Syndicat de copropriété Communauté Milton-Parc. Il faudra attendre 1987 pour que les ententes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et les gouvernements soient signées et que les modalités de copropriétés soient officialisées. Aujourd'hui, cet ensemble représente près de 146 bâtiments, 616 logements et 1300 personnes.

Occupation de maisons condamnées de 1972

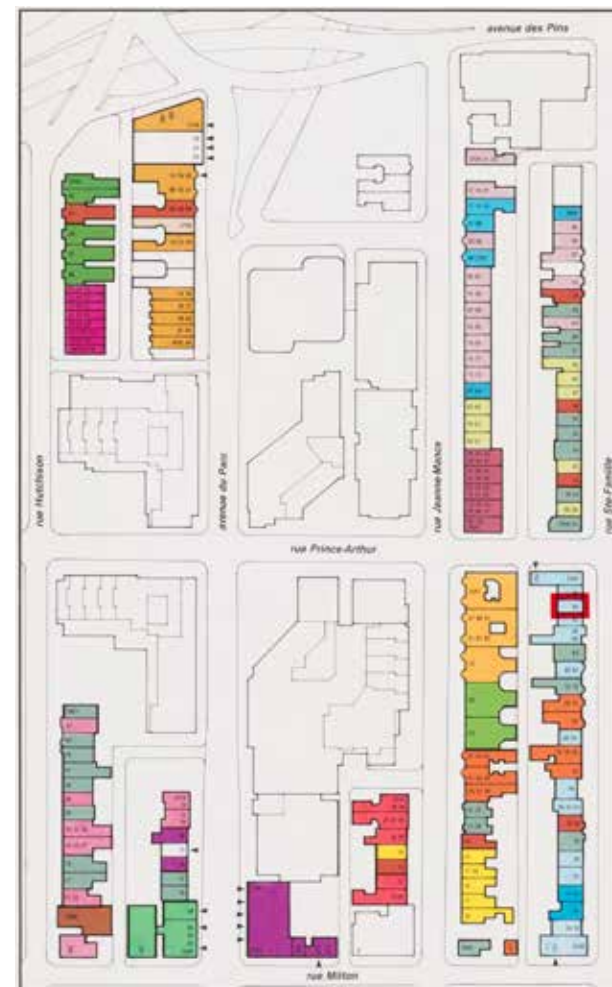


Miller, D. (1972)

Phase Cité Concordia de 1970



Carte des coopératives de Milton-Parc



De nos jours (2000 à 2024)

Milton-Parc est reconnu aujourd'hui comme une référence en matière de lutte citoyenne et de droit à la ville visant à contrer les processus de rénovation urbaine. Agréable et vivant, ce quartier a pu compter sur la présence du syndicat de copropriété pour contrer, en partie, la crise du logement.

Des enjeux liés à la présence d'une forte population étudiante et, plus récemment, en situation d'itinérance, se font néanmoins sentir. S'ajoutent également des préoccupations relatives aux changements climatiques et au dynamisme des commerces et des services.

Orthophotographie de 2013



1821

Fondation de l'Université McGill



McGill University Archives (n.d)

1899

Fondation du Royal Victoria College



McGill University Archives (1925)

1905

Ouverture du Maternity Hospital

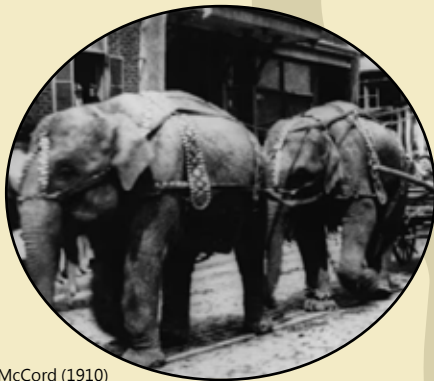
*Aujourd'hui, le CHSLD Saint-Georges



Daoust, J.-E.-C. (1925)

1831

Inauguration des jardins Guilbault



Musée McCord (1910)

1893

Inauguration de l'Hôpital Royal Victoria

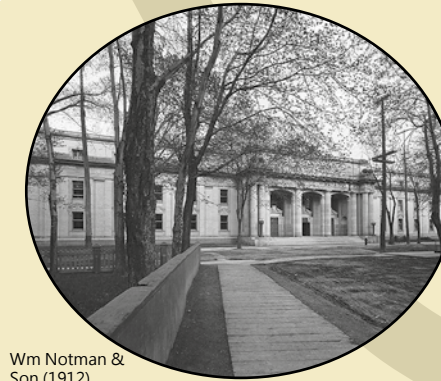


Musée McCord (1890-93)

1907

Construction du Technical School of Montreal

*Aujourd'hui, le pavillon Sherbrooke de l'UQAM



Wm Notman & Son (1912)

1840 à 1880

Arrivée des premières villas bourgeoises

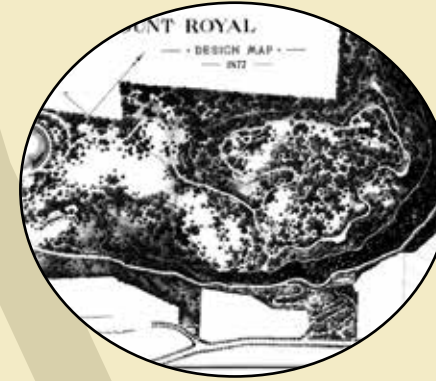
*Maison Notman construite en 1845



Wm Notman & Son (1893)

1876

Inauguration du parc du Mont-Royal



Frederick Law Olmsted (1877)

1910

Ouverture de la United Auto Service Building dans l'ancienne Villa Torrace

*Coin Sherbrooke et Saint-Laurent



Wm Notman & Son (1929)

1861

Déménagement de l'Hôpital Hôtel-Dieu



Canadian Illustrated News (24 avril 1875)

U R B A N I S A T I O N



Archive de la Ville de Montréal (1925)

1970

Annonce
publique du
projet « La Cité
Concordia »



Journal Le Droit (8 aout 1970)

1968

Création du
Comité citoyen
Milton-Parc



Bird, G. (1969)

2020

Inauguration
du parc
Lucia-Kowaluk



Arrondissement du
Plateau-Mont-Royal
(2020)

1961

Inauguration de
l'échangeur des
Pins



Canadian Good Roads Association (1966)

1970-1973

Mobilisation
citoyenne pour
la sauvegarde
du quartier



Miller, D. (1972)

2008

Démolition de
l'échangeur
des Pins



Desmarais J. (2016)

1958

Début de
l'acquisition des
bâtiments par la
Concordia Estates



Miller, D. (1972)

1973-1974

Construction de
la Phase 1 du
projet « La Cité
Concordia »



Miller, D. (1972)

1987

Adoption de la
déclaration de
Copropriété



1930 à 1960

Exil des populations
mieux nanties vers
les banlieues et
appauvrissement
du quartier



Ville de Montréal (1949)

1976 à 1980

Annonce
publique de la
création des
copropriétés



Communauté Milton-Parc
(n.d.)



Robidoux D.-C. (2021)

ATTRAITES DU QUARTIER

Il est ici question des lieux qui, par l'intérêt qu'ils suscitent, les activités qu'ils proposent ou d'autres raisons, attirent la population et les gens. Ces attraits peuvent être classés en différentes catégories.

Secteur institutionnel

L'ouest de Milton-Parc est majoritairement caractérisé par l'influence de l'Université McGill et de ses personnes étudiantes. Milton-Parc se trouve également à proximité d'autres institutions, tel que le pavillon Président-Kennedy de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

On retrouve également sur la rue Saint-Urbain de nombreuses institutions œuvrant en santé et en services sociaux, telles que l'Hôpital Hôtel-Dieu, le CHSLD Saint-Georges, l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) et le Centre des Femmes.

Secteur commercial

L'offre de commerces et de services se trouve concentrée sur certaines rues. Le boulevard Saint-Laurent, qui borde le quartier, est notamment constitué d'une diversité de commerces, de restaurants et de bars contribuant au dynamisme du quartier. Quant à l'avenue du Parc qui traverse le quartier, elle est aussi caractérisée par une offre commerciale importante. On y trouve, entre autres, les Galeries du Parc, soit un centre commercial souterrain.

Tam-tam du Mont-Royal



Secteur récréatif, touristique et paysager

Les espaces verts à proximité de Milton-Parc ont, par leur taille, leurs services ou leur réputation, une force d'attraction d'importance. Le quartier est limitrophe au parc du Mont-Royal, qui s'étend sur 200 hectares et qui accueille plus de cinq millions de visiteurs annuellement. Le parc permet, entre autres, la pratique de sports hivernaux, dont le ski de fond, la raquette, la glissade et le patin. Le parc Jeanne-Mance, situé à ses abords, possède également de nombreuses installations sportives, dont des terrains de tennis, de volleyball (gérés par l'Association récréative de Milton-Parc) et de soccer. Finalement, à l'est de Milton-Parc se trouve le carré Saint-Louis accessible par la rue piétonne Prince-Arthur. Le carré Saint-Louis, d'inspiration anglaise, est marqué par une richesse architecturale de l'époque victorienne.

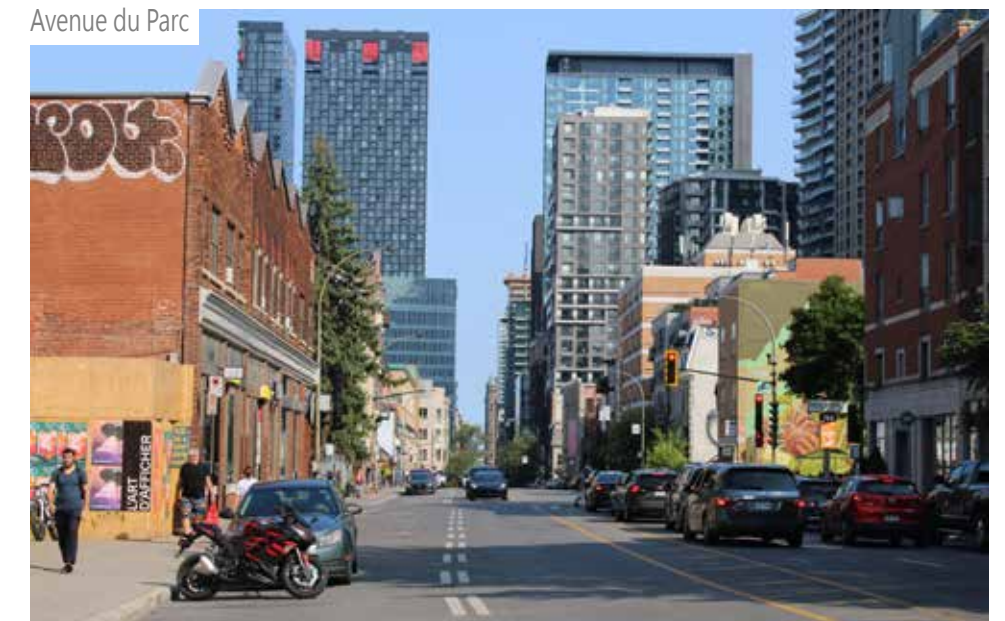
Secteur événementiel

Certains attraits sont marqués par des événements temporaires. Le stade Percival-Molson, situé au nord, accueille l'équipe professionnelle de football américain les Alouettes de Montréal. Milton-Parc se trouve également à proximité du monument Sir George-Étienne-Cartier, qui accueille diverses manifestations culturelles et politiques, tel que les tams-tams lors de la saison estivale ou encore des rassemblements ayant un caractère revendicatif.

Boulevard Saint-Laurent



Avenue du Parc



Le stade Mémorial-Percival-Molson



Le parc Jeanne-Mance



Les Galeries du Parc



L'hôpital Hôtel-Dieu

L'Université McGill



Le carré Saint-Louis



L'avenue du Parc

La rue piétonne Prince-Arthur



Le métro McGill



La place des Spectacles



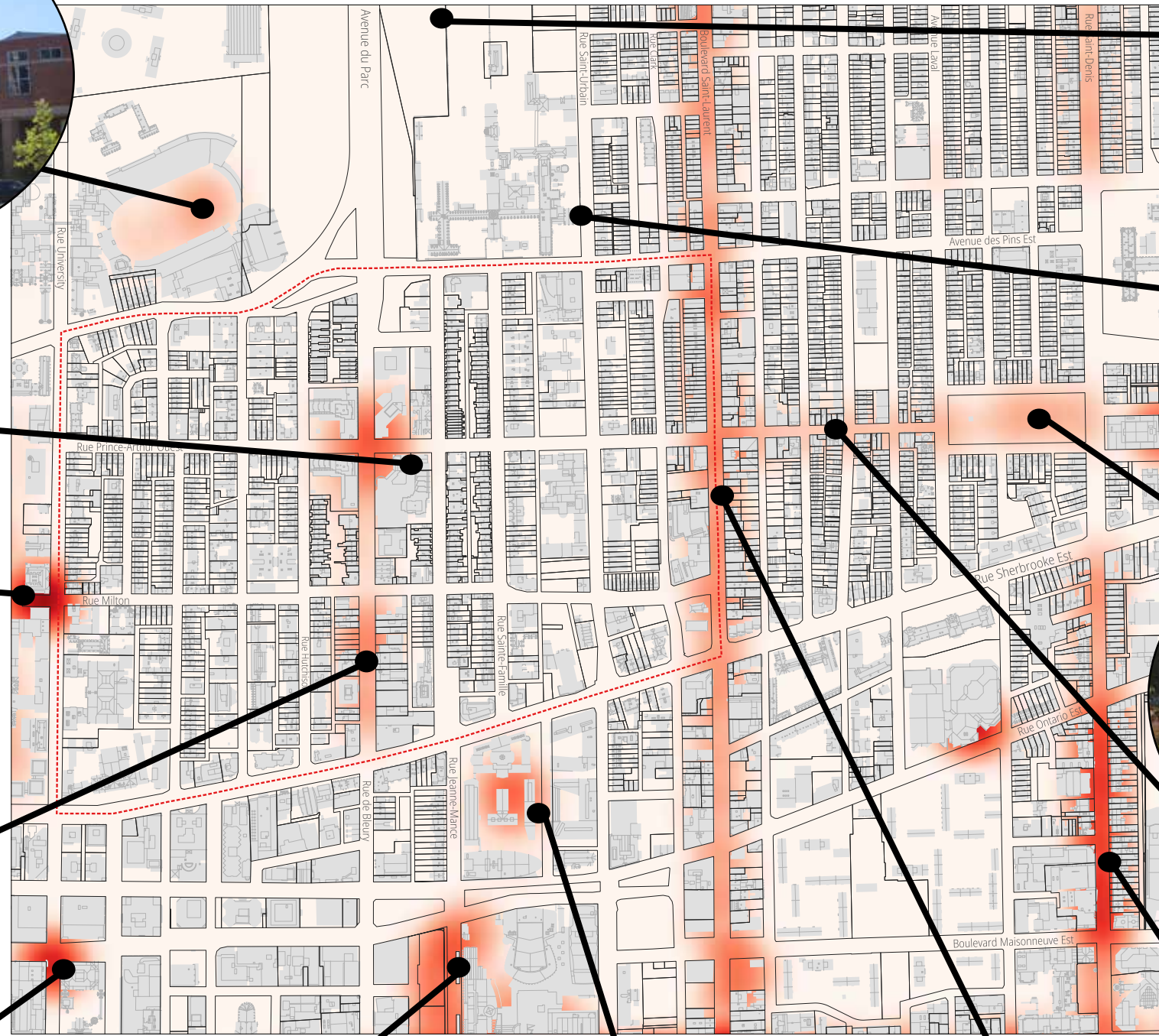
L'UQAM



Le boulevard Saint-Laurent



La rue Saint-Denis



GRANDS PROPRIÉTAIRES

Le quartier Milton-Parc est marqué par de grands propriétaires ayant une influence sur le développement et le dynamisme du quartier. Il sera ici question de les identifier et les catégoriser.

Propriétés publiques

Les propriétés publiques de Milton-Parc couvrent de vastes superficies dans le quartier, dont :

- le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui possède l'ancien Hôpital Hôtel-Dieu; le centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or et le centre de réadaptation en dépendance sur la rue Saint-Urbain;
- la Société québécoise des infrastructures (SQI) qui détient plusieurs terrains dans Milton-Parc, notamment ceux abritant l'École des Beaux-Arts et une partie de l'ancien Hôpital Royal Victoria;
- le Centre de services scolaires de Montréal qui possède l'École F.A.C.E.

Édifice Camille-Laurin (ancienne Commercial and Technical High School)



Propriétés privées institutionnelles

De grandes propriétés privées institutionnelles sont également présentes. On y trouve notamment :

- l'Institution royale pour l'avancement des sciences, propriétaire des bâtiments de l'Université McGill, incluant de nombreuses résidences étudiantes;
- le Collège Presbytérien situé aux abords de la rue University.
- l'Institut de recherches clinique de Montréal (IRCM) sur la rue Saint-Urbain;
- le promoteur Jadco qui détient l'ancien site de l'Institut thoracique de Montréal sur la rue Saint-Urbain, vacant depuis huit ans et qui sera transformé en pôle d'innovation dans le domaine des sciences de la vie et en médecine.

Université McGill

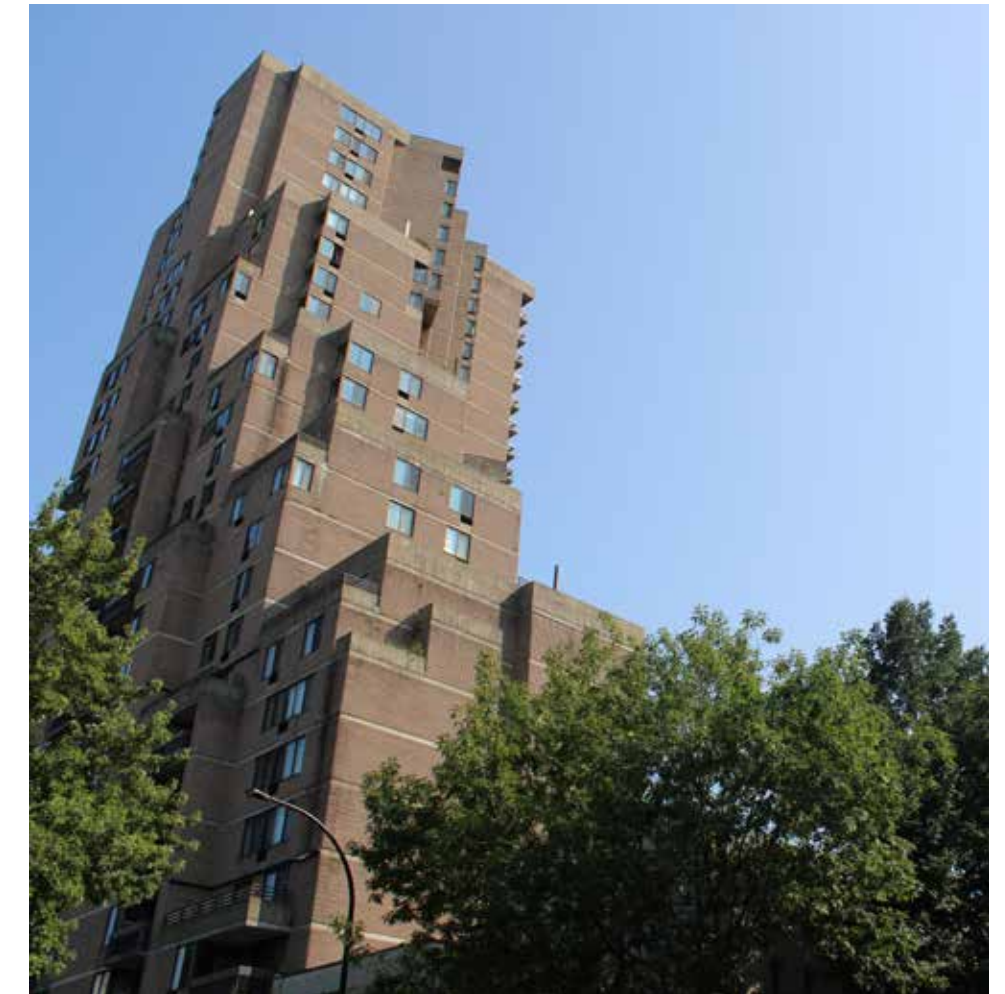


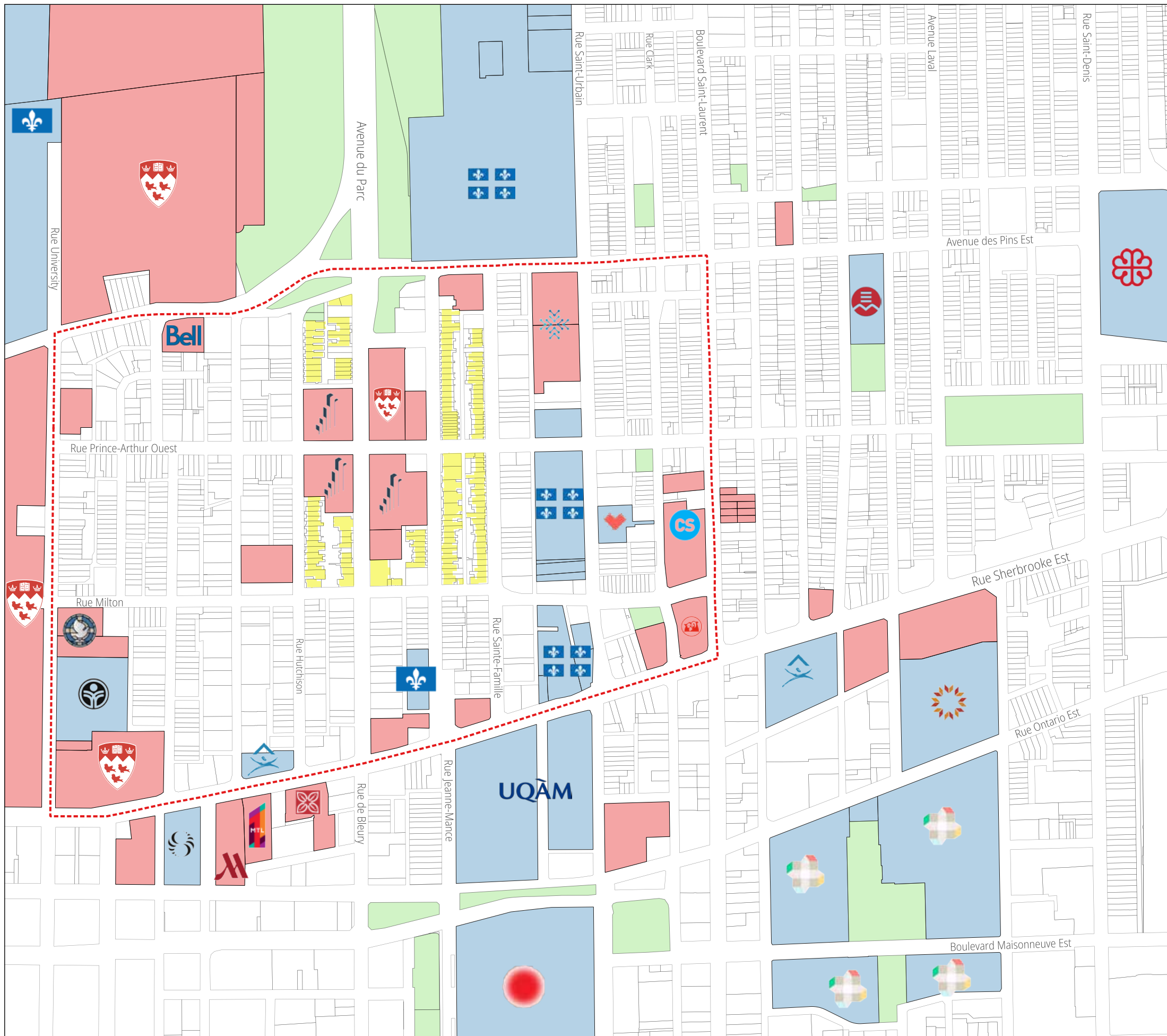
Propriétés privées non institutionnelles

La plus grande propriété privée non institutionnelle est celle des appartements de la Cité, qui occupent les trois grandes tours issues du projet immobilier de la Cité Concordia des années 1970. De plus petites propriétés sont notamment associées à Bell, au Provigo et à Couche-Tard.

Le Syndicat de copropriété de la Communauté Milton-Parc représente également une propriété privée à vocation communautaire.

La Cité Concordia





Grandes propriétés

- Communauté Milton-Parc
- Propriété privée

-  Oxford LaCité Holdings inc.
-  The Royal Institution for the advancement of learning (McGill University)
-  Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)
-  Bell téléphone Co of Canada
-  Presbyterian College
-  Collège La Salette
-  Couche tard
-  9170-4767 Quebec inc. (Hilton Garden Inn.)
-  Leadon real estate inc. (Mariott)
-  ECV Montreal GP inc. (Campus 1)

Propriété publique

-  Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
-  Société québécoise des infrastructures (SQI)
-  Ville de Montréal
-  Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)
-  Université du Québec à Montréal (UQAM)
-  Cégep du Vieux-Montréal (CVM)
-  Commission scolaire English-Montréal (CSEM)
-  Lotim inc. (Loto-Québec)
-  Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
-  Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM)
-  Association récréative Milton-Parc (ARMP)
-  Partenariat du Quartier des spectacles

- Espace vert
- Secteur Milton-Parc

1 : 3 500 0 50 100 150 m 

Toutes les informations ont été récoltées via :
VILLE DE MONTRÉAL, Bâtiments, [Jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023;
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
6 mars 2024

Quelques exemples de propriété privée

Campus1 MTL

Située sur la rue Sherbrooke au sud de Milton-Parc, Campus1 MTL est une résidence étudiante s'adressant aux personnes fréquentant les universités McGill, Concordia et UQAM.

Campus 1 vue de la rue Sherbrooke



Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

Situé sur l'Avenue des Pins, l'IRCM est un centre de recherches médicales spécialisées dans différents domaines qui est affilié notamment à l'Université McGill et au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

IRCM vue de la rue des Pins



Institution royale pour l'avancement des sciences

Fondée en 1802, l'Institution royale pour l'avancement des sciences détient tous les biens acquis par l'Université McGill.

Campus de l'Université McGill



Collège Presbytérien Montréal

Situé sur la rue University, le Collège Presbytérien est une institution fondée en 1865 qui offre des programmes d'études religieuses et spirituelles en affiliation avec l'Université McGill, l'Université Laval et l'Institut de théologie pour la francophonie.

Collège Presbytérien vue de la rue Milton



Oxford Properties Residential GP Inc.

Oxford Properties Group possède plusieurs bâtiments à l'angle de la rue Prince-Arthur et de l'avenue du Parc faisant partie du complexe La Cité. Investisseur et gestionnaire immobilier mondial, il opère divers secteurs, notamment résidentiel, de bureaux, commercial et hôtelier.

La Cité vue de la rue Milton



Stade Mémorial-Percival-Molson vue de la rue des Pins



Pavillon Schulich de musique de McGill sur Sherbrooke



Quelques exemples de propriété publique

Centre de services scolaire de Montréal

Le Centre de services scolaire de Montréal est propriétaire de l'École de formation artistique au cœur de l'éducation (FACE) située sur la rue University.

École FACE sur la rue University



Société québécoise des infrastructures

Créée par le gouvernement du Québec en 2013, la Société québécoise des infrastructures (SQI) a pour mission de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure. La SQI détient une diversité de propriétés à l'intérieur du quartier ainsi qu'à proximité, telles que l'ancien Hôpital Royal-Victoria, l'édifice Camille-Morin (anciennement École des Beaux-Arts) et l'ancien Hôtel-Dieu.

Hôpital Royal-Victoria au pied du Mont-Royal



UQAM

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est un établissement d'enseignement universitaire public fondé en 1969 à Montréal. Plusieurs bâtiments appartenant au complexe des sciences Pierre-Dansereau sont situés à la frontière du quartier.

Pavillon Sherbrooke de l'UQAM



Ville de Montréal

La Ville de Montréal possède le bâtiment abritant l'Association récréative Milton-Parc (ARMP), un organisme à but non lucratif dédié à renforcer les interactions sociales entre les résidents, travailleurs et étudiants de Milton-Parc, tout en valorisant le dynamisme du quartier par le biais de l'éducation populaire, du sport et du loisir. Née d'initiatives citoyennes visant à offrir des activités récréatives et des services abordables, l'ARMP propose aujourd'hui ses activités un peu partout dans le quartier.

ARMP sur la rue Saint-Urbain



CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal possède différents bâtiments offrant des services de santé et d'hébergement à la population.

Hôpital Hôtel-Dieu vue de la rue des Pins



CHSLD Saint-Georges sur la rue Saint-Urbain



Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or



PROJETS DE REQUALIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Certains terrains ou immeubles font actuellement l'objet de projets visant la requalification de bâtiments existants ou l'implantation de nouveaux bâtiments.

Projet Hôtel-Dieu (1)

Au printemps 2024, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal fait l'acquisition d'une partie des bâtiments de l'Hôtel-Dieu et, en 2017, la Ville de Montréal fait l'acquisition de la Cité-des-Hospitalières. Il est encore trop tôt pour annoncer la vocation future des différents pavillons. En 2019, rappelons que la Communauté Saint-Urbain, avec l'aide du cabinet d'architecte Rayside Labossière, avait proposé un projet de redéveloppement du site de l'Hôpital Hôtel-Dieu en cherchant à répondre aux besoins du quartier. Depuis 2022, les locaux de la Cité-des-Hospitalières sont occupés de façon transitoire.



Projet proposé par la Communauté Saint-Urbain (2019)

Site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria (2)

Un partenariat a été établi entre la SQI et l'Université McGill pour la requalification du site de l'ancien Hôpital Royal-Victoria. Dans sa première phase menée par l'Université McGill nommée The New Vic, le projet a notamment pour but d'agrandir le campus avec un nouveau pôle de recherche et d'enseignement. Par ailleurs, quant à la deuxième phase, dont les bâtiments appartiennent actuellement à la SQI, la Caisse de dépôt et placement du Québec avait évoqué l'idée de développer une cité interuniversitaire.



Projet The New Vic par Diamond Schmitt (n.d.)

Musée de l'Holocauste (3)

À la suite d'un concours international d'architecture, KPMB Architect et Daoust Lestage Lizotte Stecker Architecture ont conçu le projet gagnant du musée à venir sur Saint-Laurent. Ce nouveau bâtiment fera honneur à la tradition juive et à la riche histoire de la conception architecturale montréalaise. La date d'ouverture du musée est prévue à la fin de l'année 2025.



Projet gagnant du concours sur le site officiel du Musée de l' Holocauste (n.d.)

Projet du Jardin Notman (4)

Ce terrain, situé à l'angle des rues Clark et Milton, fut exproprié par la Ville de Montréal et abritera un espace vert convivial qui comblera agriculture urbaine et histoire. Abandonné depuis plus de 20 ans, ce site est actuellement un boisé urbain très prisé dans le quartier. Le site abritait également la maison de jardinier qui fut démolie en raison de sa faible valeur patrimoniale en 2024. Le projet des Jardins Notman, prévu pour l'été 2025, mettra en valeur l'ancien hospice St. Margaret.



Photo de Philippe Desjardins (Le Métro, 2013)

Projet du centre culturel Afro-Canadien (5)

Ce projet de rénovation et d'agrandissement permettra de convertir l'un des bâtiments de l'ancienne École des Beaux-Arts de Montréal en bâtiment culturel dédié aux communautés noires de la ville. Ce projet a été annoncé en mai 2024 et est prévu pour 2026.



Photo de ScarletCoral (Agora Montréal, 2024)

Projet Sherbrooke Bleury (6)

Situé aux coins des rue Bleury et Sherbrooke, ce projet de bâtiment résidentiel de 245 logements, d'une hauteur de 80 mètres avec un rez-de-chaussée commercial, est porté par le développeur Jesta. Les façades des bâtiments existants seront conservées.



Portfolio sur le site officiel de Jesta (n.d.)

PROJETS DE REQUALIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Projet Inspire Bio Innovations (7)

Actuellement en phase de construction, ce développement de la propriété située au 3650-3675 de la rue Saint-Urbain se fera par la réalisation d'un bâtiment de 8 étages qui accueillera des bureaux et des laboratoires de recherche en sciences de la vie.



Photo de Jadco Corporation

Projet de logements étudiants UTILE (8)

Ce terrain, situé au 3402 rue Durocher, a été vendu par l'organisme Centraide afin d'accueillir un projet de 189 appartements étudiants porté par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE). Il s'agit de la seule entreprise d'économie sociale spécialisée en logement étudiant au Québec.



Projet sur le site officiel de l' UTILE (n.d.)

Projet Parc Iconic (9)

Un projet a été annoncé 65 logements locatifs et des commerces en rez-de-chaussée a été annoncé sur un terrain vacant de l'avenue du Parc. Le projet a passé par un processus de dérogation qui a été adopté en avril 2025.



Firme Blouin Beauchamp Architectes (n.d.)



ESPACES VACANTS ET POTENTIEL DE REDÉVELOPPEMENT

Avec les années, plusieurs terrains et immeubles ont été délaissés à Milton-Parc. Ceux-ci pourraient représenter des opportunités de développement et d'amélioration du quartier.

3506 rue Hutchison (1)

Ce terrain, situé à l'angle des rues Milton et Hutchison, accueillait un stationnement qui semble être à l'abandon depuis plusieurs années.



507 rue Sherbrooke Ouest (2)

Ce petit lot qui accueillait autrefois une station-service est à l'abandon depuis 2010.



3487 avenue du Parc (3)

Ce bâtiment, comprenant également une aire de stationnement, situé en plein cœur de Milton-Parc, abritait le restaurant Chez Gauthier jusqu'en 2013. Le bâtiment et l'aire de stationnement ont fait l'objet d'une occupation par des personnes sans-abri durant les dernières années et sont aujourd'hui grillagés. Ce terrain a fait l'objet d'un intérêt de la part de la Communauté Milton-Parc, mais l'offre de GoldmanCo, propriétaire, était jugée déraisonnable, malgré que la municipalité n'a pas divulgué ce prix.



3462-3466 avenue Parc (4)

Ce terrain est devenu vacant, en 2016, à la suite d'un important incendie. Un projet à la fois commercial et résidentiel a été annoncé en 2021, mais celui-ci n'a pas été réalisé. Un autre projet a été annoncé en février 2025 (voir le projet Parc Iconic page 33).



3655 rue Saint-Urbain (5)

Ce terrain d'un peu plus de 15 000m² hébergeait, avant 2015, des bureaux du Centre hospitalier thoracique de Montréal. On y retrouve un bâtiment d'un peu moins de 9 000m². En 2022, une demande de changement d'usage permettant une garderie fut effectuée à la demande du CPE Lafontaine. Toutefois, il est toujours en vente et le prix demandé est de 6 M\$.



141 à 171 rue Sherbrooke Ouest (6)

Ce terrain constitué de deux lots est partagé entre la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le propriétaire privé de la tour d'appartements voisine. Il était occupé par des immeubles de type plex jusqu'au tournant des années 1950.

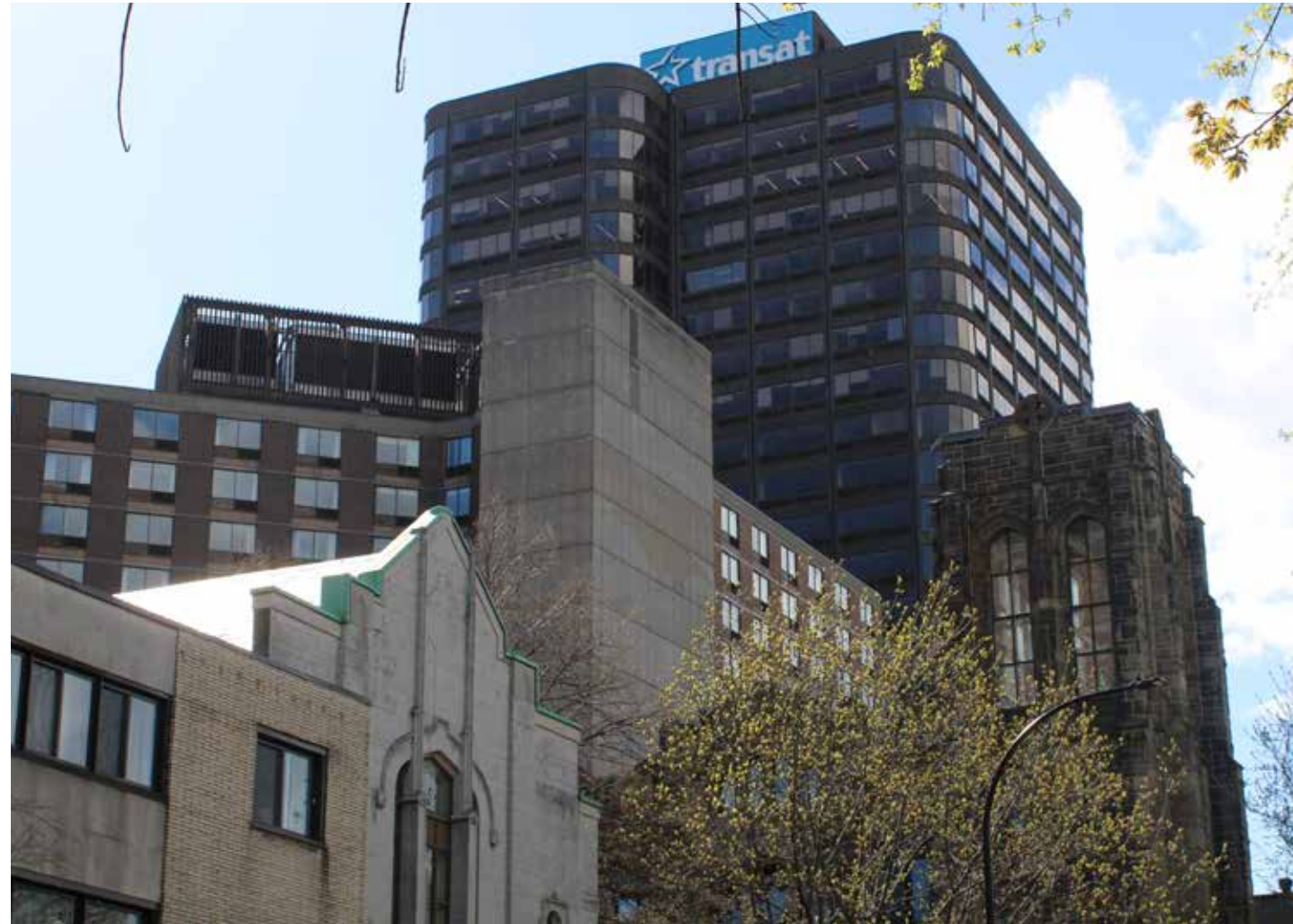
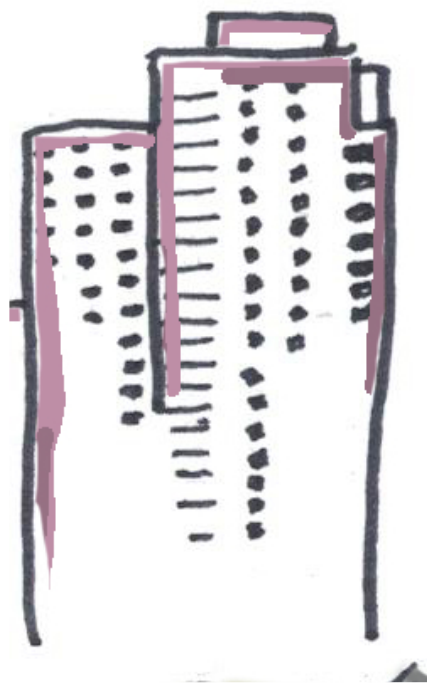


ESPACES VACANTS ET POTENTIEL DE REDÉVELOPPEMENT

3442 - 3558 rue Aylmer (7)

Ce terrain appartenant à l'école F.A.C.E. abritait un auditorium qui fut partiellement démoli. Aujourd'hui, il ne reste que le demi-sous-sol à l'abandon.





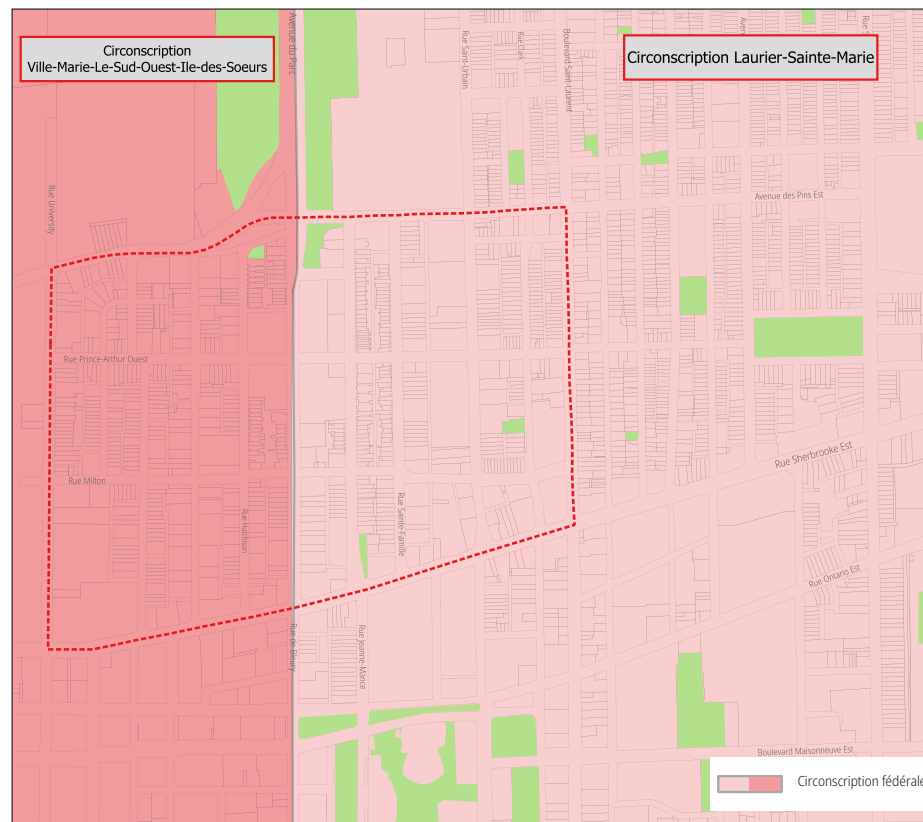
DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS

Selon ce qui est considéré, le quartier Milton-Parc se trouve à la limite de plusieurs découpages territoriaux qui ne tiennent pas toujours compte de son identité et des habitudes de ses personnes résidentes. Au fédéral, le quartier est même divisé en deux circonscriptions.

Découpages électoraux

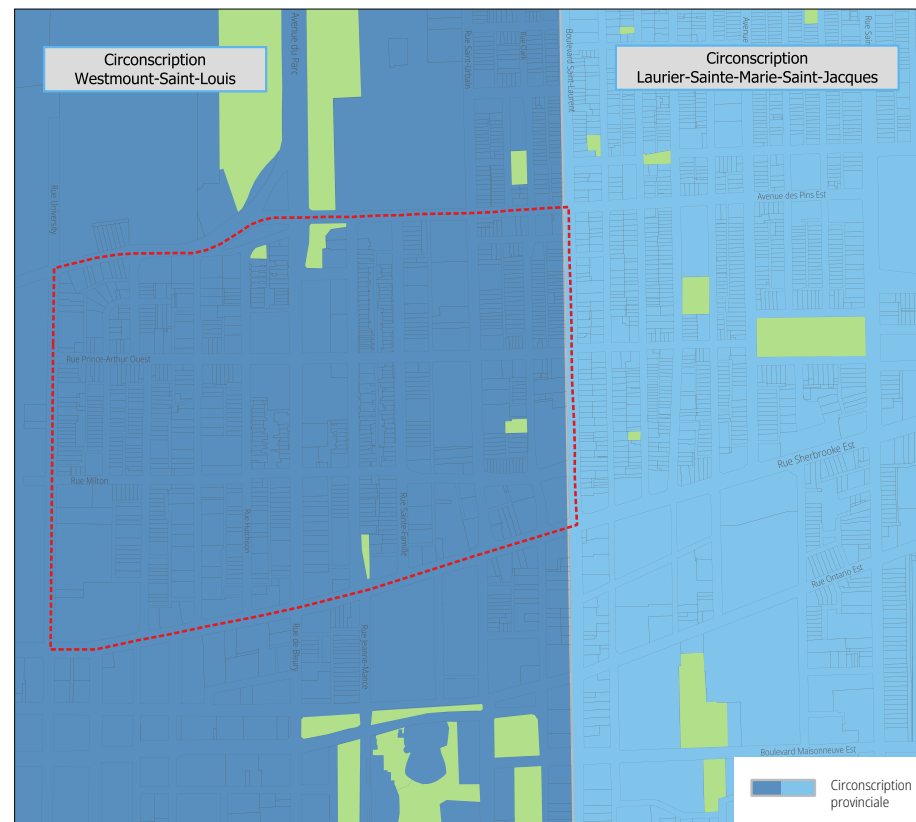
Fédéral

Au niveau fédéral, l'ouest de Milton-Parc est inclus dans la circonscription de Ville-Marie-Le-Sud-Ouest-Île-des-Soeurs. L'est de Milton-Parc appartient, quant à elle, à la circonscription de Laurier-Sainte-Marie.



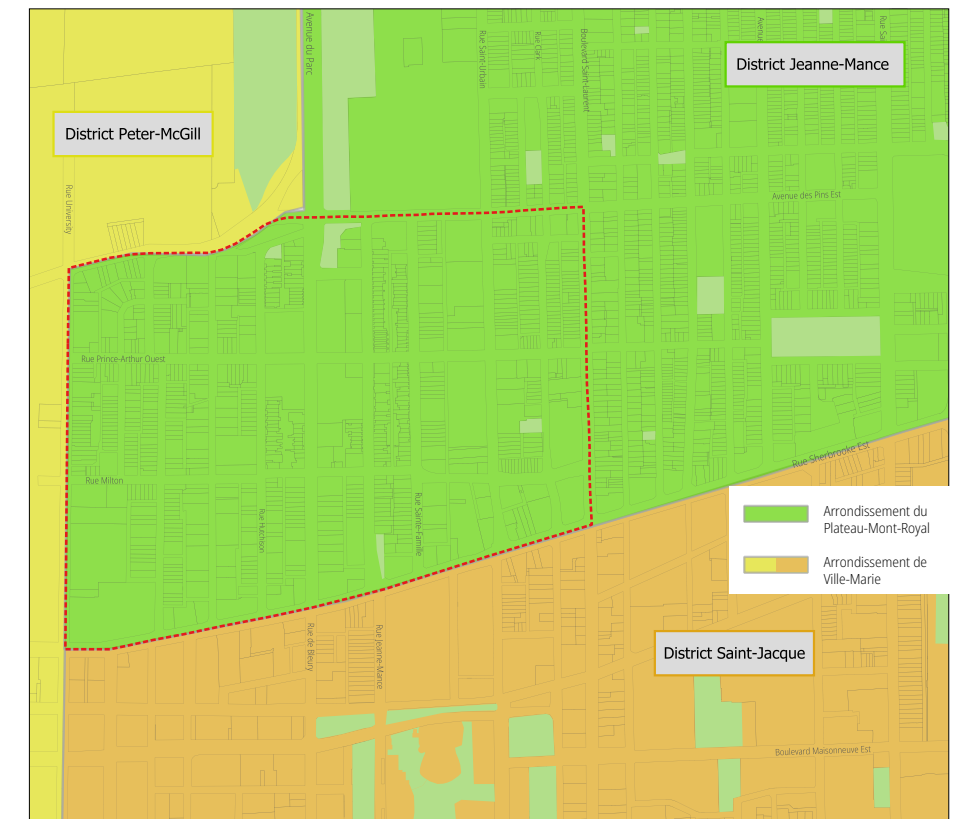
Provincial

Au niveau provincial, Milton-Parc n'est pas divisé et appartient totalement à la circonscription de Westmount-Saint-Louis.



Municipal

Au niveau municipal, Milton-Parc appartient au district Jeanne-Mance, inclus dans l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal.




D'après nos entrevues

Vision du quartier et des changements récents

Les personnes interviewées sont bien conscientes de certaines mutations du quartier. D'un côté, le quartier génère, par son histoire, une manière de vivre plus collective qui se perpétue toujours : « Cette vie communautaire là, je trouve qu'elle est un plus pour Milton ici, parce que je reconnais toutes mes familles, tous les enfants qui viennent au service de garde de l'école [...] On les reconnaît, les parents se sentent en confiance, connaissent les intervenants, l'association récréative [Milton-Parc], connaissent l'environnement ». On témoigne donc ici d'un quartier dynamique, favorisant une interface entre cette vie plus communautaire, et la vie commerciale et culturelle.

D'un autre côté, le quartier semble « se dévitaliser », entre autres depuis les cinq dernières années. Le diagnostic de certains est parfois sévère : « Entre la belle montagne, le Quartier des spectacles, c'est une zone complètement sinistrée, c'est une zone du tiers monde. Vous avez un quartier en dépression [...] C'était un quartier prisé (...). Mais là, qui veut venir ici ? »

Afin d'explicitier cette mutation, la question de l'itinérance ressort avec beaucoup d'acuité. Plusieurs acteurs nomment explicitement des enjeux constants de sécurité et de propreté, qui ont un impact sur l'attractivité commerciale et sur d'autres personnes parfois aussi vulnérables : « Des mamans avec des enfants qui, dans la ruelle, voient toutes sortes de choses qu'ils ne devraient pas voir. (...) C'est sûr qu'il y a peut-être un sentiment d'insécurité qui est plus présent qu'il l'était auparavant. Je pense qu'on ne peut pas le nier. Si la présence des personnes en situation d'itinérance à Milton Parc n'est pas nouvelle, plusieurs personnes soulignent qu'elle s'est accentuée depuis l'arrivée d'Open Door.



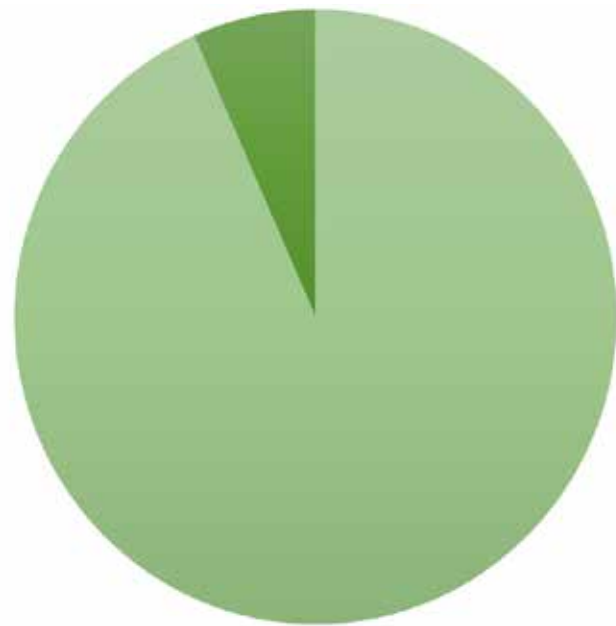
« Je pense que la situation du quartier, ce n'est pas seulement le quartier tout seul. Je pense vraiment que c'est vraiment l'image de Montréal au complet. Donc, je pense qu'il y a des choses qui doivent être faites dans le quartier, ça, c'est sûr, mais je pense que c'est aussi à plus grande échelle, pas seulement dans le quartier. »

D'après notre sondage

Est-ce que l'appellation « Quartier Milton-Parc » est celle qui correspond le mieux au territoire représenté sur la carte ?

Taille de l'échantillon : 227

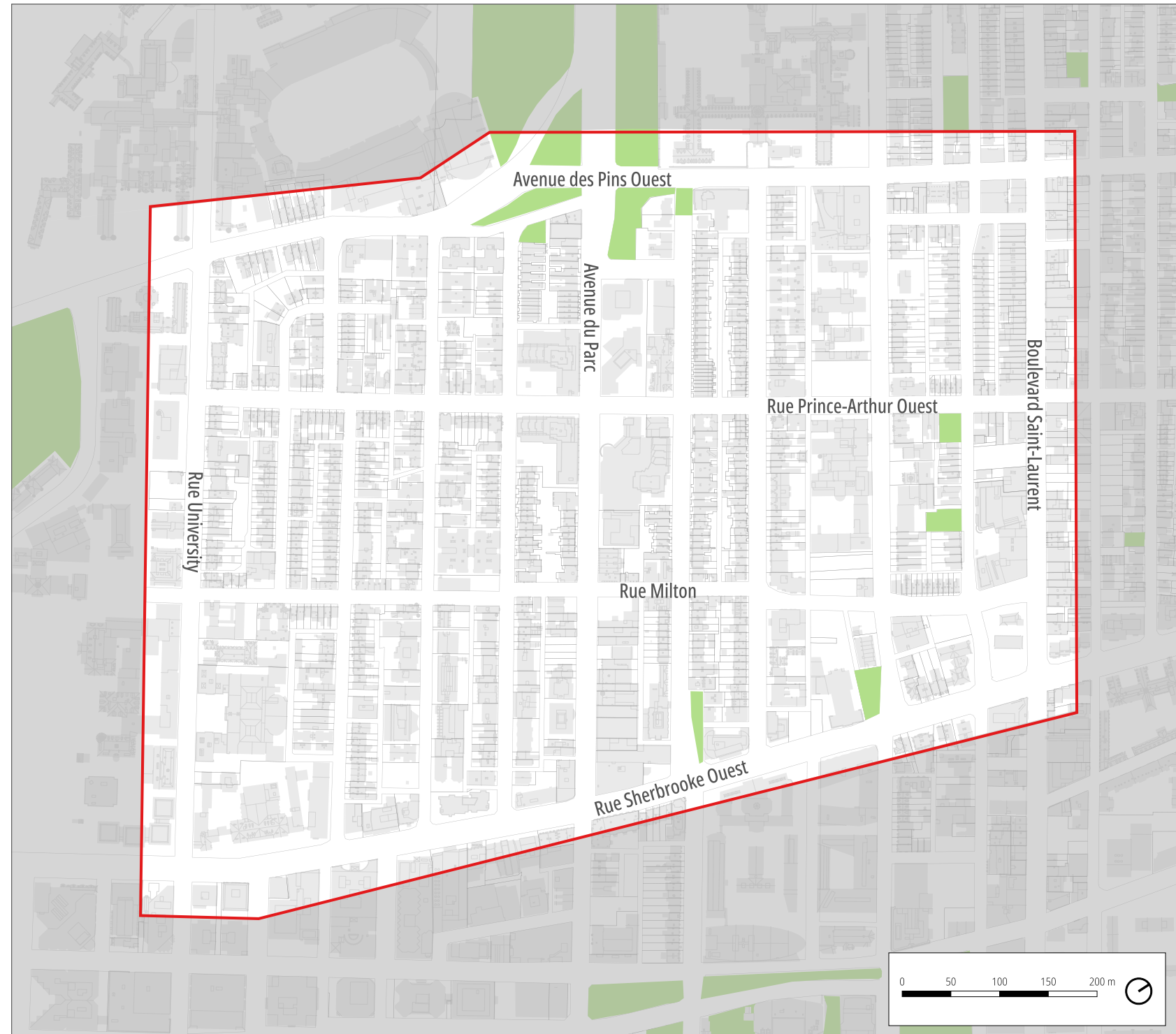
	Nombre	Pourcentage
Oui	212	93%
Non	15	7%



■ Oui

■ Non, j'utilise plutôt l'appellation suivante

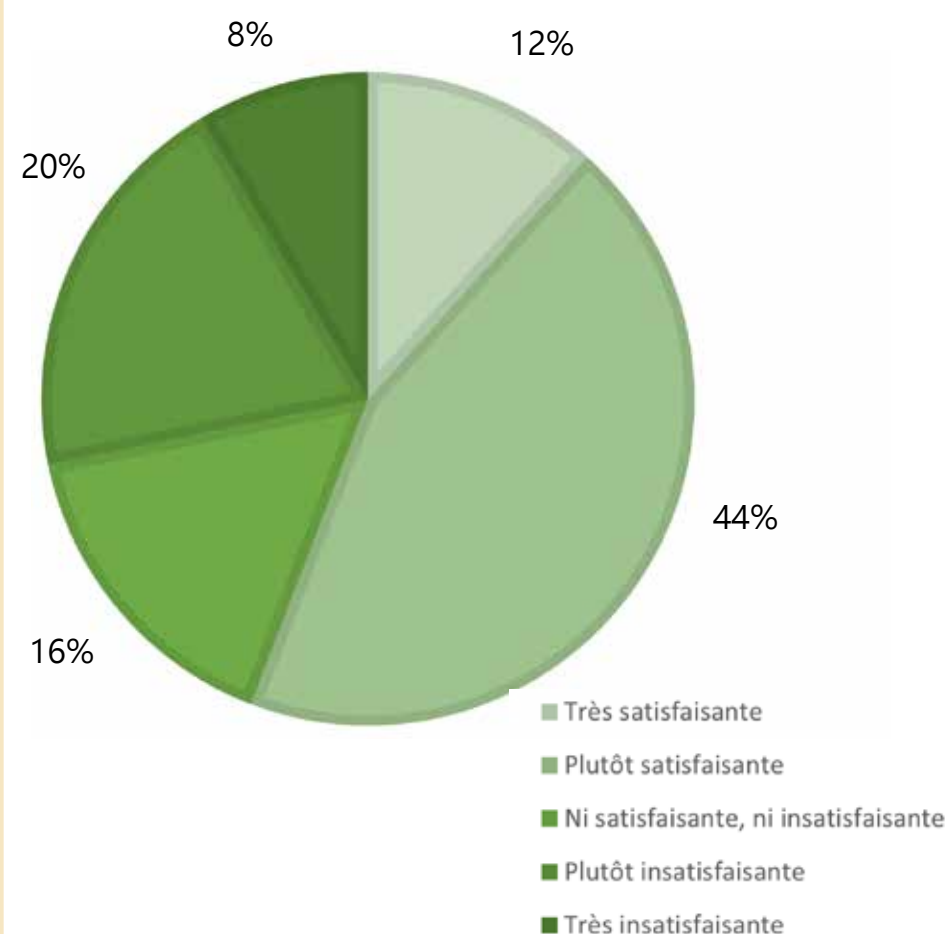
Les autres appellations évoquées sont : McGill Ghetto (le plus souvent), McGill area, Quartier McGill et Communauté Milton Parc. Une personne fait remarquer que les appellations Milton-Parc et McGill Ghetto sont interchangeables. Une autre souligne que les limites identifiées couvrent un trop grand territoire.



D'après notre sondage

De façon générale, comment appréciez-vous la qualité de vie dans le quartier Milton-Parc ?

Taille de l'échantillon : 188



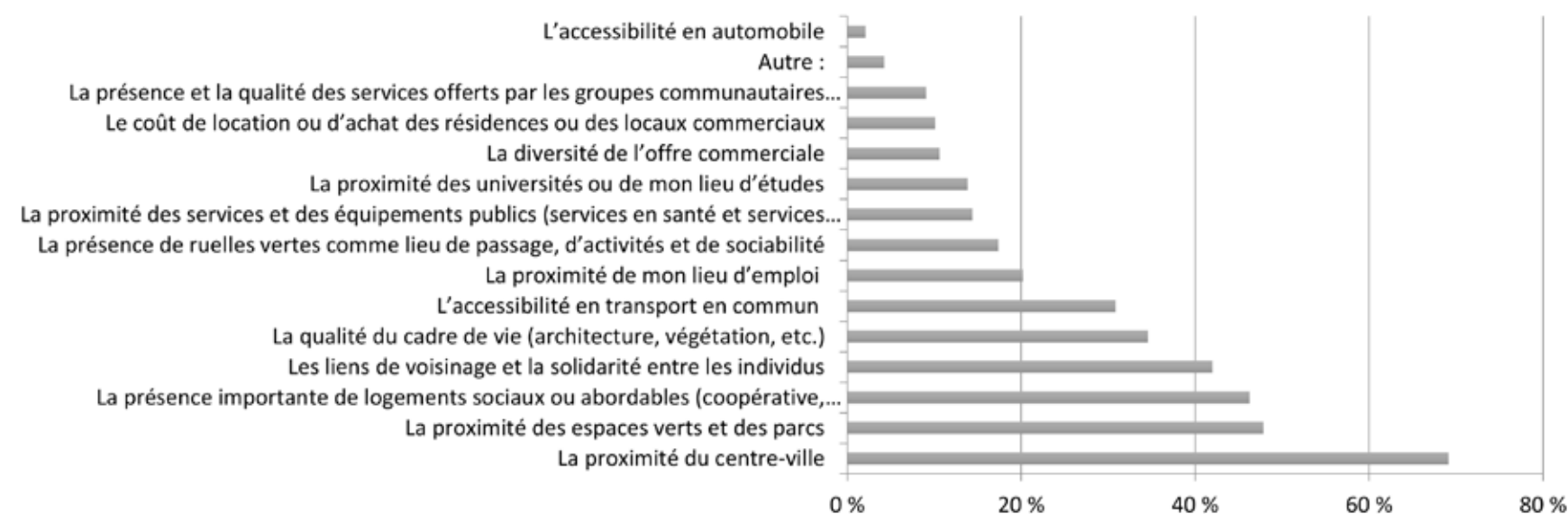
	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisante	22	12 %
Plutôt satisfaisante	83	44 %
Ni satisfaisante, ni insatisfaisante	30	16 %
Plutôt insatisfaisante	37	20 %
Très insatisfaisante	16	8 %

Selon vous, quels sont les principaux atouts du quartier Milton-Parc ? (un maximum de 4 choix était possible)

Taille de l'échantillon : 188

	Nombre	Pourcentage
La proximité du centre-ville	130	69 %
La proximité des espaces verts et des parcs	90	48 %
La présence importante de logements sociaux ou abordables (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), etc.)	87	46 %
Les liens de voisinage et la solidarité entre les individus	79	42 %
La qualité du cadre de vie (architecture, végétation, etc.)	65	35 %
L'accessibilité en transport en commun	58	31 %
La proximité de mon lieu d'emploi	38	20 %
La présence de ruelles vertes comme lieu de passage, d'activités et de sociabilité	32	17 %
La proximité des services et des équipements publics (services en santé et services sociaux, centre de loisirs, CPE, etc.)	27	14 %
La proximité des universités ou de mon lieu d'études	26	14 %
La diversité de l'offre commerciale	20	11 %
Le coût de location ou d'achat des résidences ou des locaux commerciaux	19	10 %
La présence et la qualité des services offerts par les groupes communautaires situés dans le quartier	17	9 %
Autres*	8	4 %
L'accessibilité en automobile	4	2 %

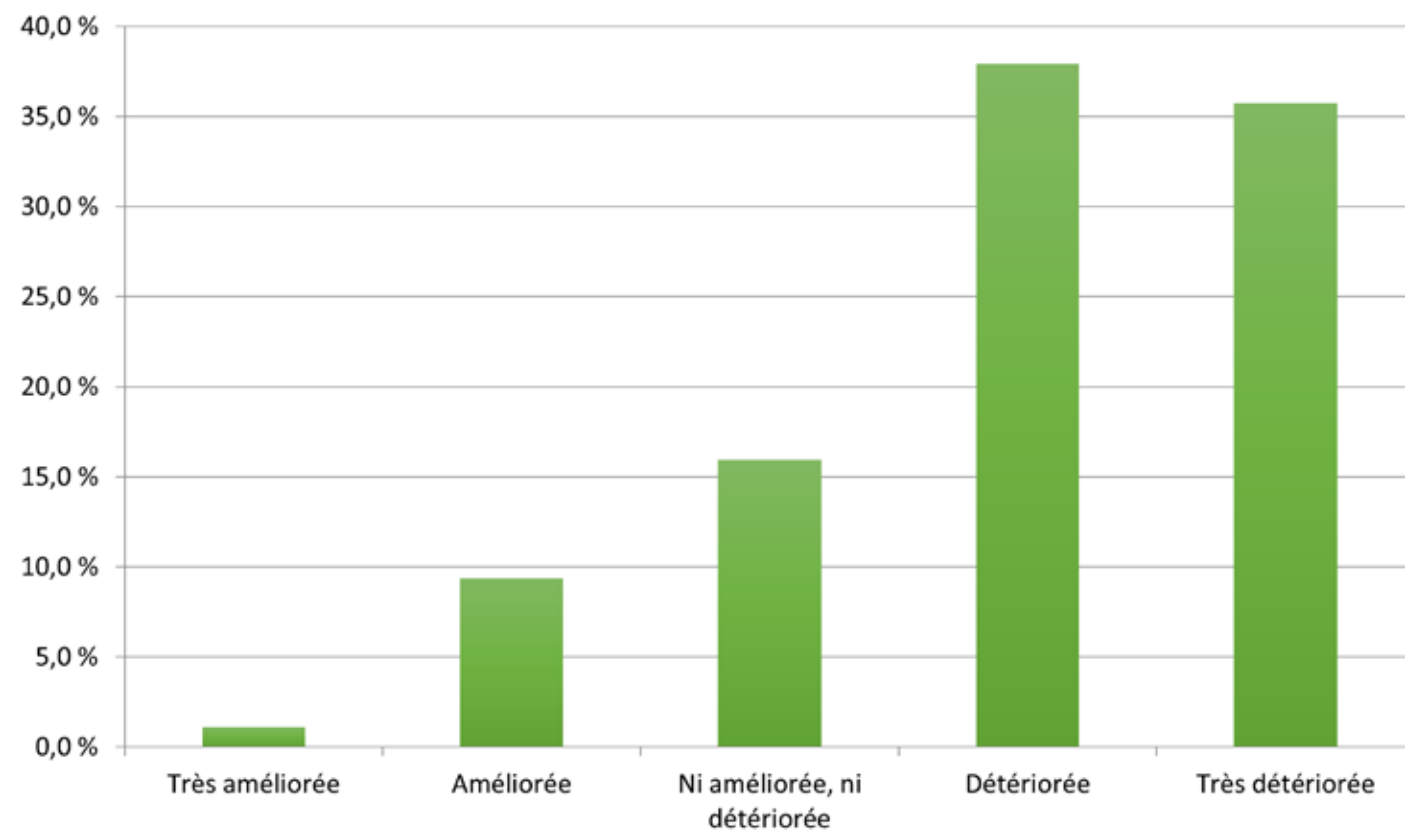
* : proximité avec tout, aménagements cyclables, possibilité de vivre en accord avec ses valeurs et présence de certains commerces)



D'après notre sondage

Depuis que vous êtes dans le quartier, croyez-vous que l'image du quartier s'est :

Taille de l'échantillon : 188



	Nombre	Pourcentage
Très améliorée	2	1,1 %
Améliorée	17	9,3 %
Ni améliorée, ni détériorée	29	15,9 %
Détériorée	69	37,9 %
Très détériorée	65	35,7 %

Selon vous, quelle est la principale raison de ce changement positif ou négatif ?

Taille de l'échantillon : 151

Raisons évoquées pour un changement considéré comme positif :

- les aménagements réalisés par la Ville et/ou l'Arrondissement pour accroître la présence du vélo et du verdissement ainsi que le réaménagement de l'avenue des Pins, de la rue Jeanne-Mance et du parc Lucia Kowaluk (10 personnes);
- l'ouverture de la Porte Jaune (1 personne);
- l'implication citoyenne (1 personne).

Raisons évoquées pour un changement considéré comme négatif :

- l'accroissement de l'itinérance et des enjeux associés (salubrité, sentiment d'insécurité, etc.) ainsi que l'ouverture d'Open Door (133 personnes);
- le manque d'entretien des espaces publics (rue et trottoir) par la Ville et/ou l'Arrondissement (3 personnes);
- la fermeture de certains commerces (1 personne);
- les taxes municipales et la spéculation foncière (1 personne);
- la difficulté d'entretien des bâtiments de la Communauté Milton-Parc (1 personne).



Quatre questions ont été posées lors de cette activité.

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects positifs, ont été soulignés :

- la beauté de son architecture et du paysage urbain;
- la diversité sociale en présence et son côté inclusif (âges, origines culturelles, etc.);
- le caractère unique, vivant, accueillant, convivial et solidaire du quartier;
- la diversité des activités possibles (commerces, restaurants, cinéma);
- la richesse de son histoire de lutte citoyenne passée et encore active;
- la capacité du quartier à servir de modèle urbain à suivre et à reproduire ailleurs à Montréal (sauvegarde des bâtiments et retrait des logements du marché privé);
- la localisation géographique.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, a été mentionné :

- la vision communautaire du quartier.

Dans les aspects à améliorer, a été mentionné :

- la protection et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Milton-Parc.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

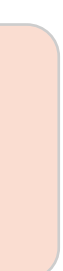
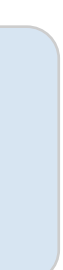
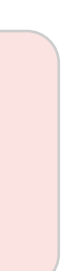
Parmi les motivations évoquées, ont été mentionnés :

- l'esprit communautaire, le réseau d'entraide et la solidarité observés dans le quartier;
- la fête du voisinage et les camps de jour estivaux;
- la localisation géographique, dont la proximité du Mont Royal et du centre-ville;
- l'architecture du quartier et la présence importante d'arbres sur certaines rues (le paysage urbain);
- les petites ruelles végétalisées ;
- la diversité des commerces et des services en présence dont le cinéma du Parc et le Club LaCité (salle de sport);
- l'occupation transitoire de la Cité-des-Hospitalière;
- la présence de l'école F.A.C.E.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

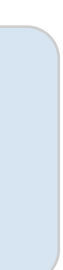
Parmi les réponses obtenues, on retrouve les aspects suivants :

- l'importance de maintenir la qualité des lieux ainsi que l'histoire et le patrimoine du quartier ;
- le manque d'abordabilité des logements et le risque d'embourgeoisement (gentrification) du quartier.



COMMUNAUTÉ, GOUVERNANCE ET COHABITATION





Communauté, gouvernance et cohabitation

CONSTATS

- Fort engagement communautaire et citoyen d'une partie de la population.
- Intérêt récurrent de la communauté pour s'impliquer dans les projets en réflexion afin de prendre en compte les besoins locaux.
- Difficulté entourant le renouvellement de cet engagement, notamment auprès des jeunes, mais également en ce qui a trait à la disponibilité des personnes, ce qui peut entraîner une certaine « fatigue » ou une perte de motivation, voire certains défis entourant la passation des connaissances.
- Historique social et sentiment d'ouverture qui donne au quartier une image positive dépassant ses limites territoriales et qui favorise l'implantation d'organismes tournés vers l'engagement communautaire, voire l'activisme.
- Tension entourant la priorisation des enjeux à considérer, notamment en ce qui a trait aux enjeux locaux et aux enjeux plus globaux touchant nos modes de vie et la population en général.
- Présence importante d'une population âgée de 20 à 29 ans (40 %) due à la proximité avec l'Université McGill qui influence l'économie locale et les activités culturelles, sportives et sociales du quartier.
- Faible revenu des ménages à Milton-Parc, reflétant en partie la présence importante de la population étudiante, et différence marquée entre le revenu médian du quartier, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal.
- Répartition des âges et des revenus non homogène entre l'ouest, le centre et l'est du quartier, qui s'explique notamment par la présence de la Communauté Milton-Parc et la distribution de la population étudiante.
- Défavorisation sociale et/ou matérielle observable dans plusieurs secteurs du quartier et vulnérabilité marquée de Milton-Parc au sein de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de l'ensemble de la Ville de Montréal.
- Forte diversité culturelle au sein du quartier comparativement à l'ensemble de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, influencée potentiellement par la proximité avec l'Université McGill qui accueille une grande quantité de personnes en provenance de l'international.
- Forte présence de l'anglais comme langue principale parlée à la maison comparativement au reste de l'arrondissement.
- Prédominance de ménages composés d'une seule personne dans le quartier.
- Population fortement scolarisée en comparaison avec l'ensemble de la Ville de Montréal.
- Accroissement et diversification du phénomène d'itinérance dans le quartier entraînant des enjeux de cohabitation, principalement en matière de sécurité et de salubrité.
- Manque de réponses adaptées à certaines populations en difficulté, dont la population autochtone.
- Débordements de certaines activités étudiantes sur l'espace public causant également certains problèmes de cohabitation (nuisances sonores, salubrité, insécurité, etc.).

Communauté, gouvernance et cohabitation

FORCES

Communauté et gouvernance :

- Forte tradition d'engagement citoyen et communautaire pouvant servir de modèle.
- Intérêt récurrent de la communauté pour s'impliquer dans les projets en réflexion afin de prendre en compte les besoins locaux.

Cohabitation :

- Caractère vivant, accueillant et solidaire du quartier.
- Diversité culturelle, sociale, économique et générationnelle de la population due notamment à la présence de l'Université McGill.
- Implication de l'Université McGill dans la gestion de certaines problématiques présentes dans le quartier.

FAIBLESSES

Communauté et gouvernance :

- Difficulté de coordination entre les organismes communautaires en présence, incluant ceux en matière d'itinérance.
- Complexité entourant le passage de flambeau entre les générations, tout en gardant une certaine expertise et mémoire.
- Tensions existantes entre « accroître les services à la communauté » et l'importance de « maintenir une bonne gestion » des services existants.

Cohabitation :

- Défavorisation sociale et/ou matérielle dans plusieurs secteurs du quartier.
- Manque d'établissements et de services spécialisés pour la population autochtone.
- Débordement de certaines activités étudiantes ou nocturnes (bars et cheminement entre la rue Saint-Laurent et le lieu de résidence) causant certains problèmes de cohabitation (nuisances sonores, salubrité, insécurité, etc.).
- Accroissement des enjeux liés à la vente de drogues et à la criminalité, voire aux gangs de rue.
- Préoccupations accrues entourant la présence et la prise en compte de certaines problématiques sociales et la sécurité des enfants et des jeunes habitant ou fréquentant le quartier.

Communauté, gouvernance et cohabitation

OPPORTUNITÉS

Communauté et gouvernance :

- Population étudiante en renouvellement constant maintenant ou apportant un nouveau souffle à certaines activités commerciales, culturelles, sportives et sociales, mais également communautaires et citoyennes.

Cohabitation :

- Occupation temporaire ou future des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu ayant le potentiel de répondre à certains besoins du quartier.
- Recommandations et actions qui pourraient découler de la consultation de l'OCPM sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal.

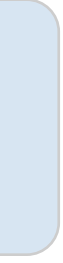
DÉFIS

Communauté et gouvernance :

- Difficulté entourant la compréhension et le renouvellement de l'engagement communautaire et citoyen.
- Choc des générations en ce qui a trait aux sujets et aux visions de l'engagement communautaire et citoyen.
- Manque de temps et d'engagement à long terme.
- Découpages territoriaux multiples qui entraînent des enjeux de gouvernance, de représentativité et de vision.

Cohabitation :

- Ressources humaines et financières limitées pour maintenir les services communautaires et citoyens existants.
- Augmentation des enjeux et des besoins en itinérance dans ce contexte de ressources humaines et financières limitées.



Actions prioritaires et suggérées

Communauté et gouvernance

Actions jugées prioritaires à l'échelle du quartier

- Créer un lieu ou une instance permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (exemple : une table de quartier) afin de favoriser la mise en œuvre d'une vision commune et la synergie des actions entreprises.
- Réfléchir ensemble aux solutions permettant de générer de la relève en matière d'engagement communautaire, notamment auprès des jeunes, et de répondre au manque de ressources humaines, techniques et financières disponibles (à ce titre, le réinvestissement en éducation populaire apparaît une solution à étudier).

Actions jugées prioritaires à plus grande échelle

- Retisser des liens et des partenariats entre les organismes du quartier et les organismes situés à l'extérieur de Milton-Parc.
- Répondre aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands débats sociétaux dont l'adaptation aux changements climatiques et la décarbonisation de l'économie.

Autres actions suggérées

- Aménager un espace servant de lieu de rencontre pour les gens du quartier.
- Organiser des activités pour accueillir les nouveaux résidents, incluant les étudiants et étudiantes universitaires.

Cohabitation

Actions jugées prioritaires à l'échelle du quartier

- Travailler de concert avec l'organisme Open Door afin de favoriser son déménagement et, entre temps, assurer une meilleure prise en charge des personnes en situation d'itinérance et des enjeux en présence, et ce, en évitant la stigmatisation des personnes et les généralisations abusives (drogue, criminalité, sécurité, etc.).
- Réfléchir ensemble (par la mise en place d'un comité, par exemple) au renforcement et à l'implantation des lieux d'hébergement dans le quartier (maison de chambres, hébergement transitoire, etc.) en prenant en compte la diversité des besoins et des modes de vie.
- Bonifier les ressources consenties aux services présents en soutien aux personnes itinérantes (toxicomanie, santé mentale, intégration sociale, formation professionnelle, etc.).
- Adapter ces approches aux personnes d'origine autochtone en travaillant de concert avec les organismes qui les représentent.
- Améliorer la surveillance sur le domaine public (place, parc, trottoir, etc.) par des actions ciblées et des ressources financières et humaines supplémentaires.

Actions jugées prioritaires à plus grande échelle

- Faire des représentations auprès des gouvernements supérieurs pour la mise à jour, la bonification et une meilleure coordination des programmes existants en matière d'itinérance.
- À l'échelle de la Ville de Montréal, encourager les instances et organismes concernés à :
 - poursuivre, à la suite de la consultation menée par l'OCPM sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal, la réflexion en matière de localisation des services d'aide à l'itinérance et la mettre en œuvre;
 - augmenter l'offre en hébergements spécialisés (hébergement transitoire, hébergement d'urgence, etc.);
 - augmenter l'offre en logements sociaux et abordables (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), HLM, etc.).

Autres actions suggérées

- Offrir des espaces extérieurs adaptés aux besoins des itinérants.
- Ouvrir un local d'hébergement d'urgence sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria.
- Favoriser la mise en place de certaines activités créant des liens entre les personnes résidentes et les personnes en situations d'itinérance.

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Âge et genre

Avec un âge médian de 32 ans en 2021, Milton-Parc possède une forte concentration de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans, représentant près de 40 % de la population. Cette forte présence est sûrement influencée par la proximité de l'Université McGill. En effet, l'âge médian de la population plus à l'ouest du quartier est de 26 ans, comparativement à 33 ans dans les secteurs plus à l'est. Au centre, où se retrouve la Communauté Milton-Parc, l'âge médian est de 37 ans. Ces données mettent en lumière une différence intéressante en termes d'âge au sein du quartier. En 2011, la situation était relativement la même.

En 2021, l'âge moyen à Milton-Parc (37 ans) était relativement similaire à celui de l'âge médian évoqué au paragraphe précédent. En général, les mêmes différences s'observent entre les divers secteurs du quartier.

Tout groupe d'âge confondu, on retrouve à Milton-Parc plus d'hommes que de femmes, soit 54,3 % pour les hommes (6 180 hommes) et 45,7 % pour les femmes (5 190 femmes). Le seul groupe d'âge où les femmes sont majoritaires est celui des 20-24 ans avec 1 390 femmes pour 1 245 hommes. La répartition des hommes et des femmes dans les arrondissements limitrophes démontre une tendance similaire. Les hommes composent 51,1% (54 055 hommes) et les femmes 48,9 % (51 755 femmes) de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal tandis que les hommes représentent 53,9% (56 585 hommes) et les femmes 46,1 % (48 360 femmes) de l'arrondissement Ville-Marie. Dans l'ensemble de la ville de Montréal, les femmes constituent cependant la majorité, alors qu'elles représentent 50,7 % (894 980) et les hommes 49,2 % (867 975) de la population.



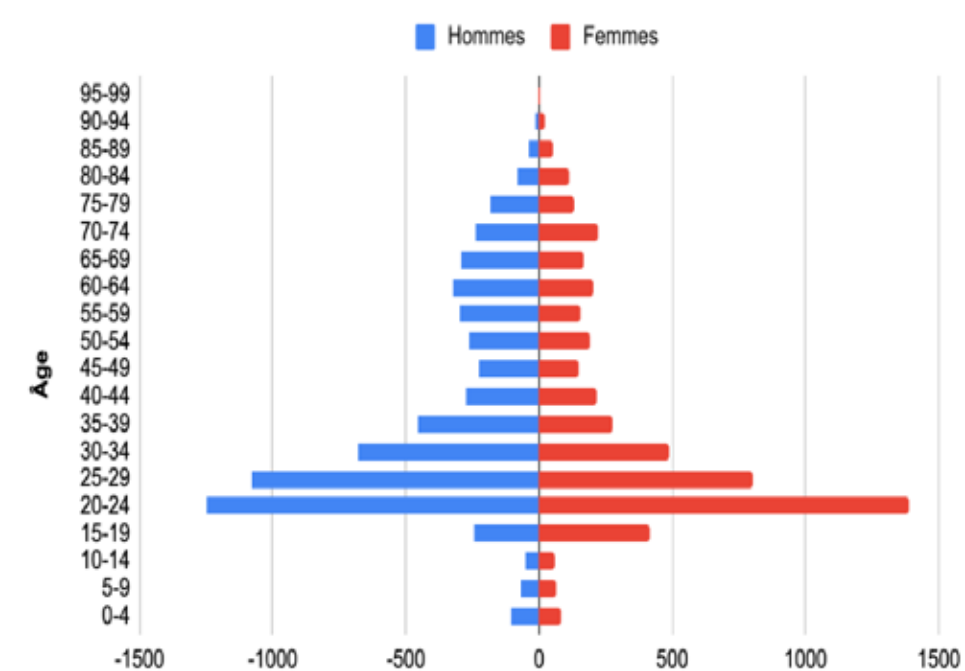
	Milton-Parc	PMR	Mtl
Âge moyen de la population	37,7	37,7	39,5
Rapports de dépendance (65 ans et plus)	14	11,6	16,8
Rapports de dépendance (14 ans et moins)	4	11	15,3

PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mtl: Ville de Montréal

Définition du rapport de dépendance :

Le rapport de dépendance selon l'âge est utilisé pour étudier le changement de structure d'une population, survenu au fil des ans ou en comparaison à celui enregistré dans d'autres pays. Ce rapport indique le nombre de personnes présumées dépendantes (de moins de 15 ans et de plus de 64 ans) par groupe de 100 personnes âgées de 15 à 64 ans, soit le groupe de la population considéré actif sur le plan économique et indépendant (Raj K. Chawla, 1990).

Pyramide d'âge dans Milton-Parc en 2021



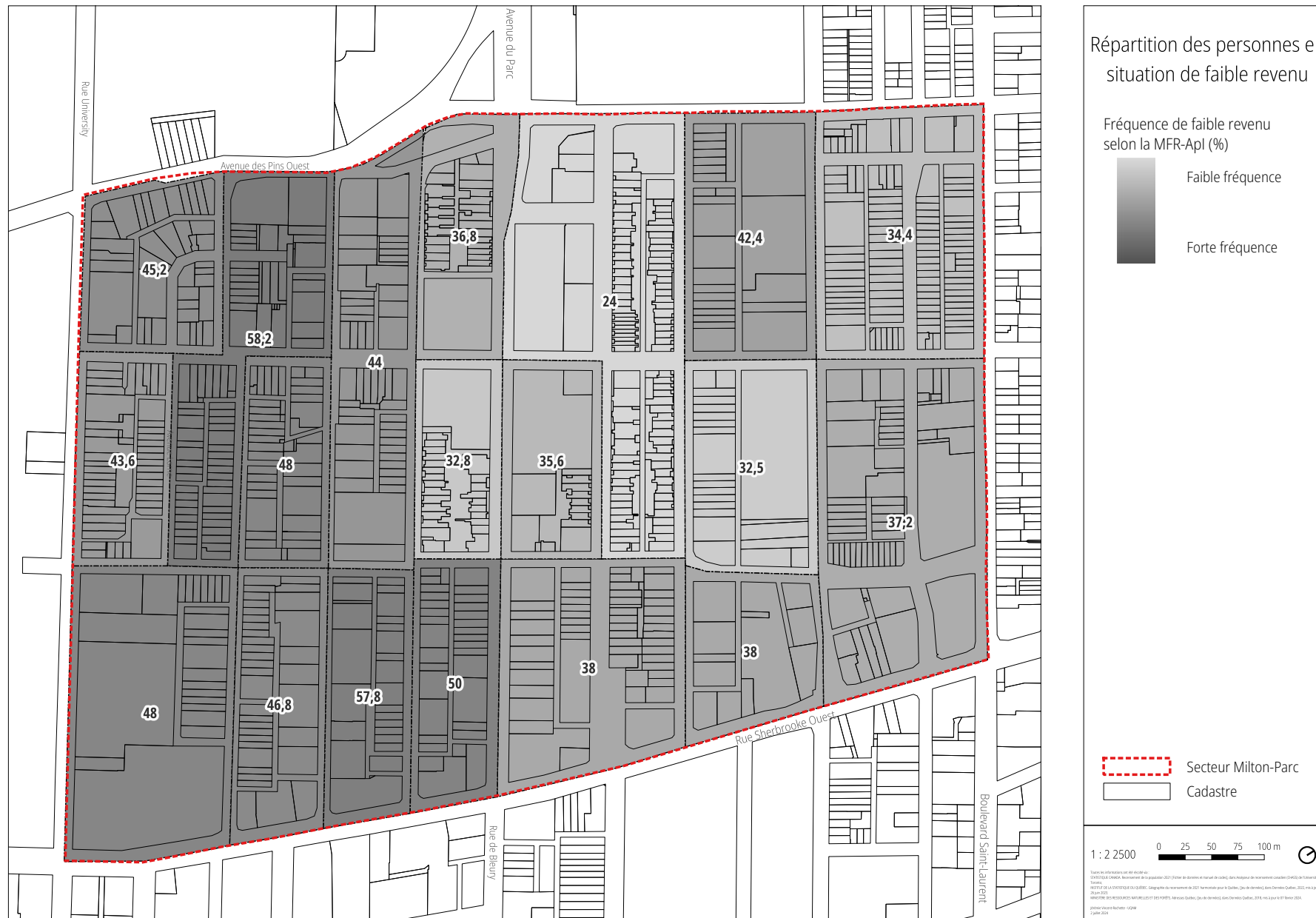
PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Revenu des ménages

Les données portant sur le revenu médian des ménages après impôt en 2021 suggèrent que la population de Milton-Parc possède un revenu médian relativement faible. Ce revenu médian a néanmoins augmenté avec les années, passant de 21 151 \$ en 2011 à 35 700 \$ en 2021, ce qui souligne une situation financière précaire des ménages dans le quartier. La portée de cette observation reste toutefois limitée, étant donnée la présence importante d'une population étudiante dans le quartier.

Comparativement à l'ensemble de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (59 600 \$ en 2021) et de la ville de Montréal (63 600 \$ en 2021), le revenu médian de Milton-Parc est substantiellement plus faible.

Si on considère l'une des mesures utilisées par le gouvernement du Canada pour parler de pauvreté, soit la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl), la proportion de ménages vivant en situation de faible revenu était de 39,5 % à Milton-Parc en 2020, comparativement à 21,3 % sur le Plateau-Mont-Royal et 16,2 % à l'échelle de la ville de Montréal. Cette proportion varie également en fonction des différents secteurs du quartier.



	Milton-Parc	PMR	Mtl
Revenu total médian des ménages en 2020 (\$)	35 700	59 600	63 600
Revenu total médian des particuliers en 2020 (\$)	19 000	38 800	36 800
Taux des 18 à 64 ans sous la Mesure du seuil de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	42,2 %	21,3%	16,2%
Taux des 65 ans et plus sous la Mesure du seuil de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	29 %	29,2 %	24,3%
Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl)	39,5 %	20,9 %	17,4%
Taux de chômage	20,6 %	11,3 %	10,3 %
Coefficient de Gini	0,4	0,4	0,3
Ratio C90/C10	15,45 (variant entre 5,2 et 60,4)	5,4	4

PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mtl: Ville de Montréal

Évolution du revenu médian entre 2011 et 2021



PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

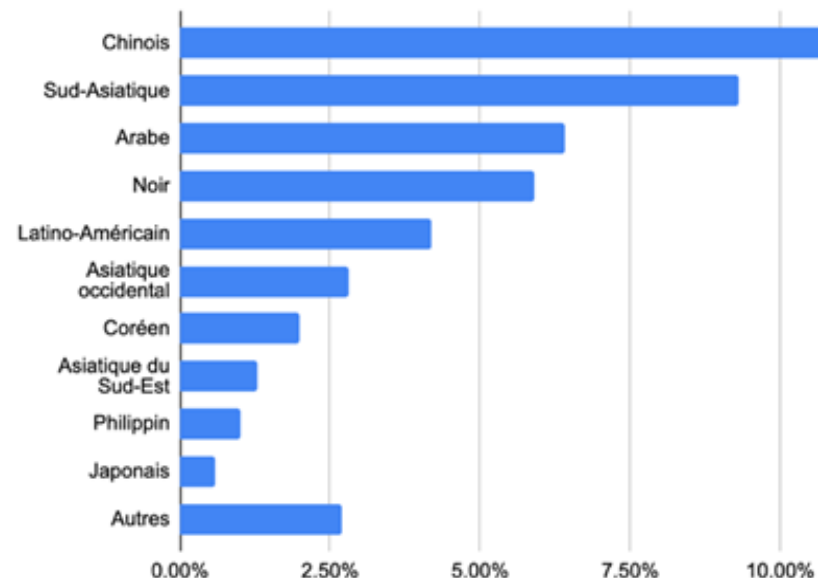
Minorités visibles et langue



En 2021, les personnes s'identifiant comme appartenant à une minorité visible* représentaient 47 % de la population de Milton-Parc. Le quartier se distingue ainsi par sa forte diversité culturelle par rapport à l'ensemble de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, où ce pourcentage est uniquement de 20%. Cette différence notable souligne la particularité de Milton-Parc en tant que microcosme de diversité au sein d'un arrondissement davantage homogène.

Parmi les minorités visibles, les populations chinoises et sud-asiatiques sont les plus nombreuses, représentant respectivement 10,8 % et 9,3 % des minorités visibles du quartier.

Répartition ethnique significative dans le quartier Milton-Parc



	Milton-Parc	PMR	Mtl
Part de minorité visible	47 %	20,1 %	38,8 %
Part de la population parlant français à la maison	37,4 %	61,6 %	52,2 %
Part de la population parlant anglais à la maison	48,7 %	22,8 %	19,9 %
Part de la population parlant une langue non-officielle à la maison	14,9 %	9,4 %	19 %
Part des immigrants	28 %	23,5 %	33,4 %
Part des résidents non-permanent	32 %	15,3 %	7,5 %

PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal Mtl: Ville de Montréal

* Le terme «minorité visible» renvoie à celui utilisé par Statistique Canada. Voici leur définition :

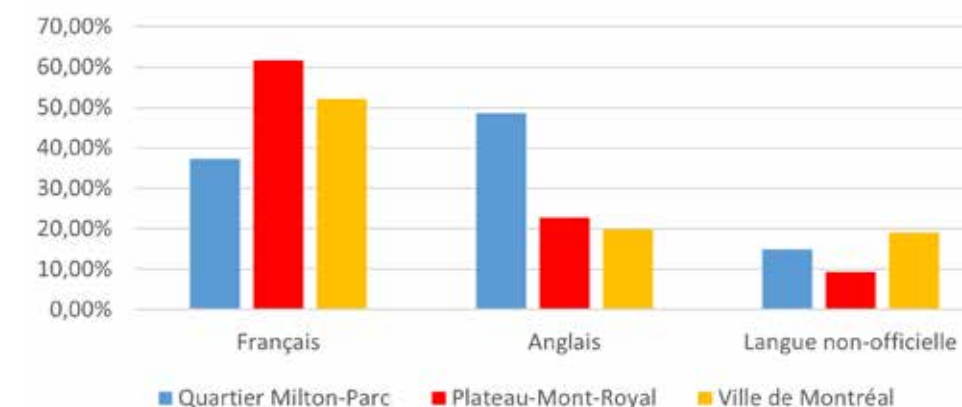
Minorité visible réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais.



À Milton-Parc, 48,7 % de la population parle l'anglais comme langue principale à la maison, 37,4 % le français et 14,9 % une autre langue. En comparaison, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, 61,6 % de la population parle français comme langue principale à la maison, 22,8 % l'anglais et 9,4 % une autre langue non officielle.

À Milton-Parc, cette présence de l'anglais se reflète également dans la maîtrise des langues officielles. Plus de personnes, soit 35,1 %, maîtrisent uniquement l'anglais tandis que 7,1 % maîtrisent uniquement le français. On observe néanmoins une forte proportion de personnes ayant une bonne connaissance des deux langues officielles, soit 56,3% de la population.

Langue le plus souvent parlée à la maison en 2021



PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Composition des ménages



À Milton-Parc, la majorité des ménages (67,9 %) sont composés d'une seule personne, comparativement à 51,8 % dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et à 41,8 % à l'échelle de la ville. Les ménages composés de deux personnes et plus non apparentés (exemple, en colocation) sont également plus nombreux dans le quartier (12,1 %) que dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (10,6 %) et sur le territoire de Montréal (6,5 %).

Les ménages avec au moins un enfant, monoparentaux ou en couple, représentent 6,4 % des ménages du quartier. Ce pourcentage monte à 16,8 % dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et à 29,4 % lorsqu'on considère l'ensemble de la ville.

Ainsi, à Milton-Parc, le nombre de ménages avec enfant est plus faible qu'en dans l'ensemble de l'arrondissement ou dans l'ensemble de la Ville de Montréal.



Taille des ménages et des familles

	MP	PMR	MTL
Taille moyenne des ménage	1,5	1,8	2,1
Taille moyenne des familles	2,4	2,6	2,9
Nombre d'enfant moyen par famille	1,4	1,7	1,8

Répartition (en pourcentage) de ménages selon le type de ménage

	MP	PMR	MTL
Couple sans enfants	12,4 %	19,3 %	18,8 %
Couple avec enfants	4 %	11,7 %	20 %
Famille monoparentale	2,4 %	5,1 %	9,4 %
Multigénérationnels	0 %	0,3 %	1,4 %
Ménages comptant plusieurs familles	0 %	0,1 %	0,2 %
Famille avec des personnes additionnelles	0,6 %	1,1 %	1,8 %
Ménage composé de 2 personnes ou plus n'ayant aucun lien de famille	12,1 %	10,6 %	6,5 %
Personne seule	67,9 %	51,8 %	41,8 %

MP : Milton-Parc
 PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
 Mtl: Ville de Montréal

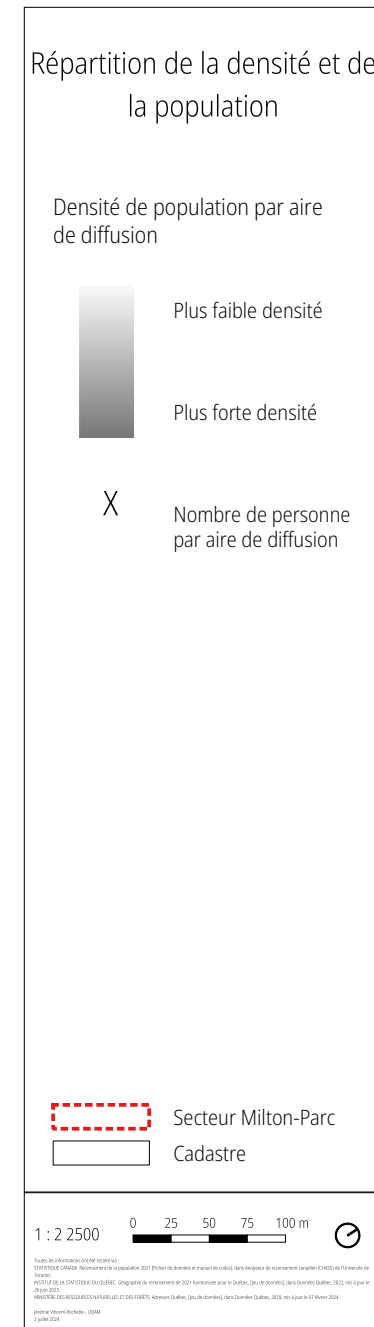
PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Densité de population

Avec une population de 11 369 habitants en 2021 et une superficie de 0,53 kilomètre carré, Milton-Parc possède une densité de population remarquablement élevée. Entre 2001 et 2021, la population de Milton-Parc a connu différentes fluctuations. En 2001, le quartier comptait 11 150 habitants, en perdait 189 en 2011 et en regagnait 408 en 2021. Cette évolution ne semble pas s'expliquer par de nouveaux projets immobiliers, ceux-ci étant presque inexistant durant cette période.

Le centre du quartier, entre la rue Hutchison et la rue Sainte-Famille, affiche une densité plus élevée. Ce secteur est largement influencé par les tours d'appartements de La Cité qui comprennent plus de 1 300 logements.

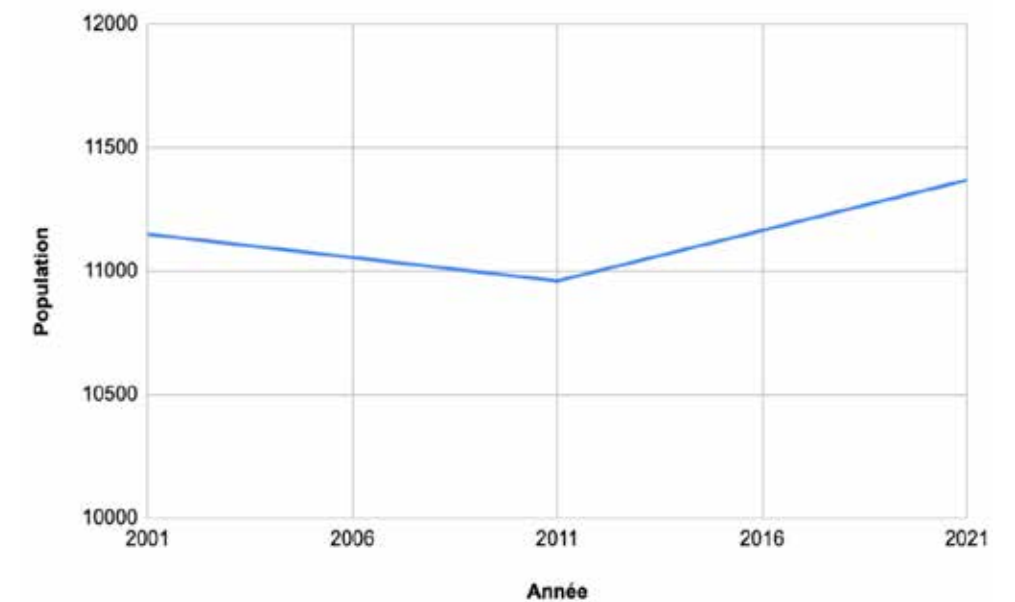
On observe, dans la partie ouest de Milton-Parc située entre la rue Hutchison et l'avenue University, une densité plus élevée qu'à l'est. On observe également une transition des densités entre le nord, plus faibles, et le sud, plus élevées. Tel que mentionné dans la section logements et habitations, le sud du quartier présente une plus grande diversité de types de logements.



	Milton-Parc	PMR	Mtl
Taille du territoire en km ²	0,53	8,1	365,1
Population totale (en 2021)	11 369	105 813	2 M
Population par km ²	21 647	13 063	4 834
Évolution entre 2001 et 2021	+2 %	+4 %	+10 %

PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mtl : Ville de Montréal

Évolution démographique de Milton-Parc entre 2001 et 2021



PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Éducation



En 2021, la proportion de personnes sans diplôme à Milton-Parc est relativement faible. Elle représente uniquement 3 %, comparativement à 6,8 % dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et à 15,7 % à l'échelle de la ville.

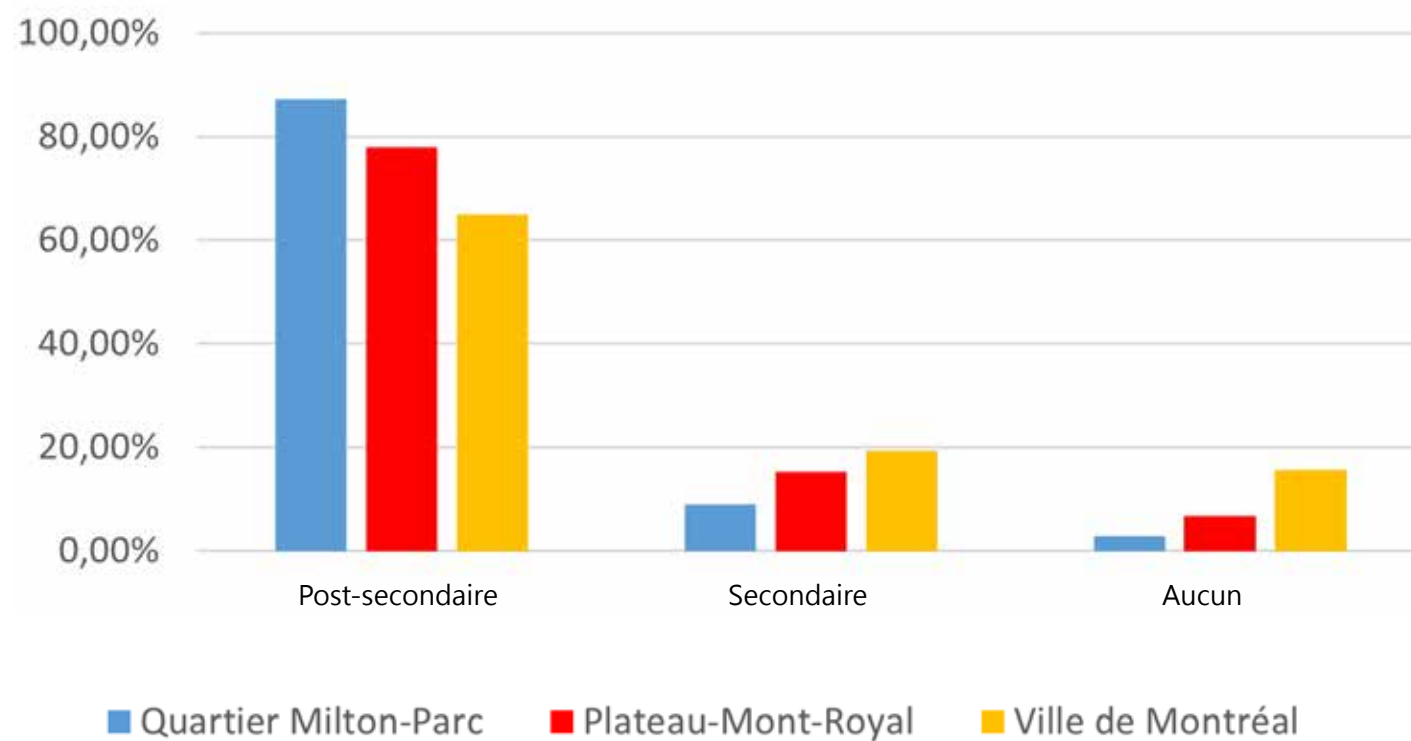
Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires comme plus haut diplôme constituent 9 % de la population, comparativement à 15,3 % dans l'arrondissement et 19,4 % à l'échelle de Montréal.

Quant à la proportion de personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires comme plus haut diplôme, elle représente 87,3 % de la population, comparativement à 78 % dans l'arrondissement et à 65 % à l'échelle de la ville. La majorité (56,1 %) possède un diplôme universitaire, ce qui est relativement identique à l'arrondissement (56,2 %), mais largement supérieur à l'ensemble de la ville (36 %).

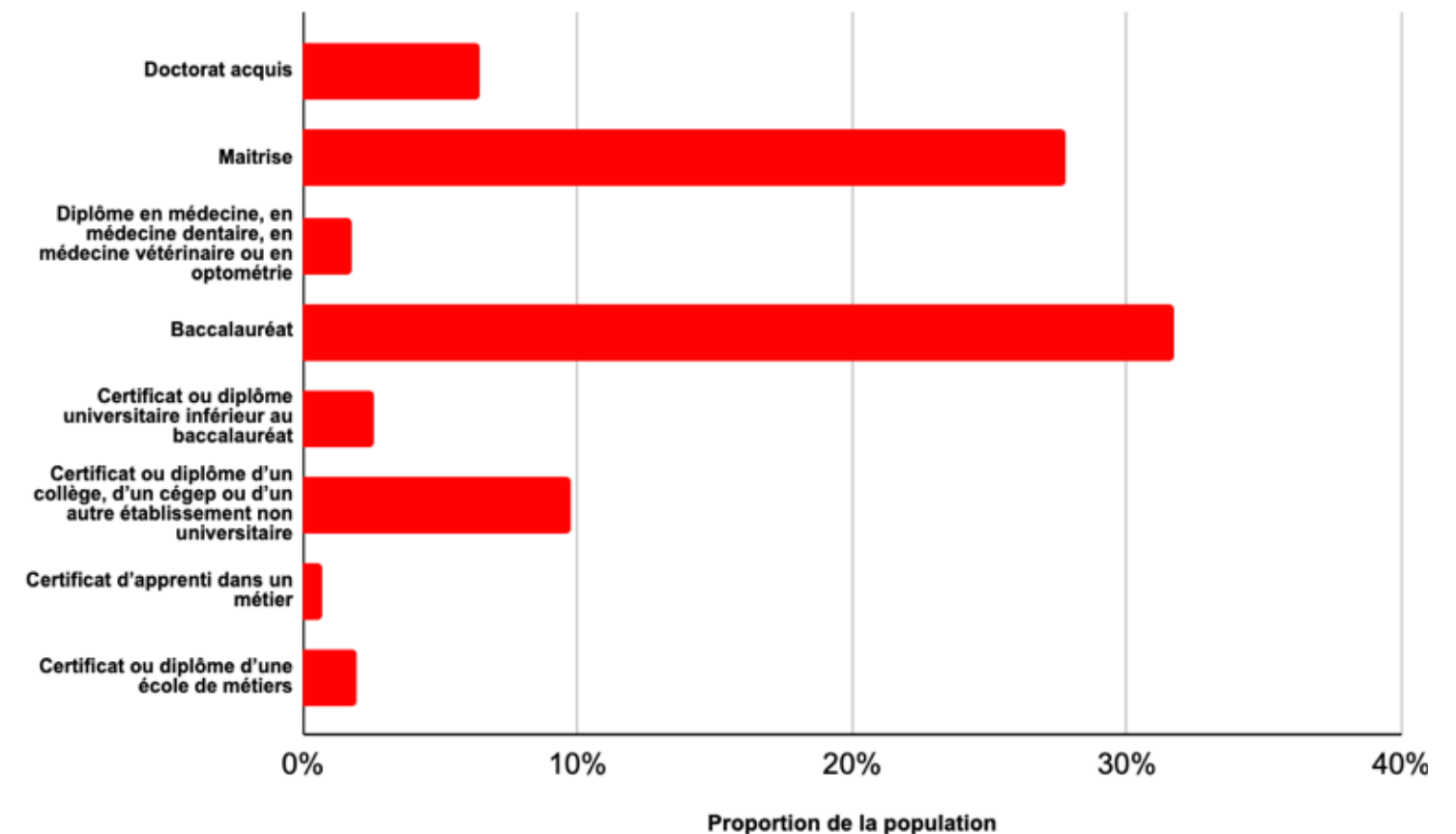
	Milton-Parc	PMR	Mtl
Part de personne avec un diplôme postsecondaire	87,3%	77,9 %	64,9 %
Part de personne avec un diplôme d'études secondaires	9 %	15,3 %	19,4 %
Part de personne sans diplôme	3 %	6,8 %	15,7 %

PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mtl: Ville de Montréal

Proportion de la population selon le plus haut diplôme obtenu en 2021



Proportion de la population de Milton-Parc ayant obtenu un diplôme postsecondaire en 2021



INDICE DE DÉFAVORISATION

Institut national de santé publique du Québec (2021)

La défavorisation est souvent utilisée comme critère de différenciation sociale et sert, entre autres, à examiner des inégalités sociales et de santé. Elle réfère à un désavantage face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu.

La défavorisation peut se référer à trois grandes dimensions (matérielle, sociale et environnementale) qui regroupent des domaines associés à différents aspects de la vie comme illustrés dans le graphique. Les domaines associés à la dimension matérielle sont la scolarité, l'emploi et le revenu. Les domaines associés à la dimension sociale sont les caractéristiques personnelles, la santé physique et mentale et les connexions sociales.

La dimension environnementale est divisée en deux sous-dimensions : l'environnement de vie immédiat et l'environnement élargi. L'environnement de vie immédiat est constitué du domaine du logement et l'environnement élargi est composé des domaines de l'environnement économique, institutionnel, communautaire, social, culturel, politique, physique bâti et naturel.

Échelle locale d'analyse (regroupement 3)

L'indice québécois de défavorisation a été adapté pour faciliter son utilisation à des fins d'évaluation des services de première ligne en santé à l'échelle locale, ce qui a été appelé le regroupement 3. L'indice résulte de l'analyse en composante principale réalisée à l'échelle du CLSC en quartiles (groupes formant 25 % de la population). Dans les faits, pour les quartiles, trois niveaux sont définis :

- le premier représente le quartile de population le plus favorisé;
- le deuxième représente deux quartiles médians, soit 50 % de la population;
- et le troisième représente le quartile le plus défavorisé.

Avantages du regroupement 3 :

- détecte les écarts entre les groupes extrêmes;
- permet d'évaluer la défavorisation à l'intérieur de petits territoires qui ne montrent pas de variation à l'échelle de l'ensemble du Québec.

Inconvénient du regroupement 3 :

- crée 8 groupes de taille inégale de population, variant de 6,25 % à 25,0 % de la population.

Les indicateurs utilisés

Indicateurs de la dévalorisation matérielle :

- la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
- la proportion de personnes occupées (ayant un emploi) chez les 15 ans et plus;
- le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus.

Indicateurs de la défavorisation sociale :

- la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile;
- la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves;
- la proportion de familles monoparentales.

Les données disponibles ne prennent pas en compte la défavorisation environnementale. D'après ces données, plusieurs personnes du quartier Milton-Parc vivent actuellement dans une situation de défavorisation matérielle et sociale.

Les données sont représentées par aire de diffusion, soit la plus petite division géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement de Statistique Canada sont diffusées.

Pour Milton-Parc, on observe :

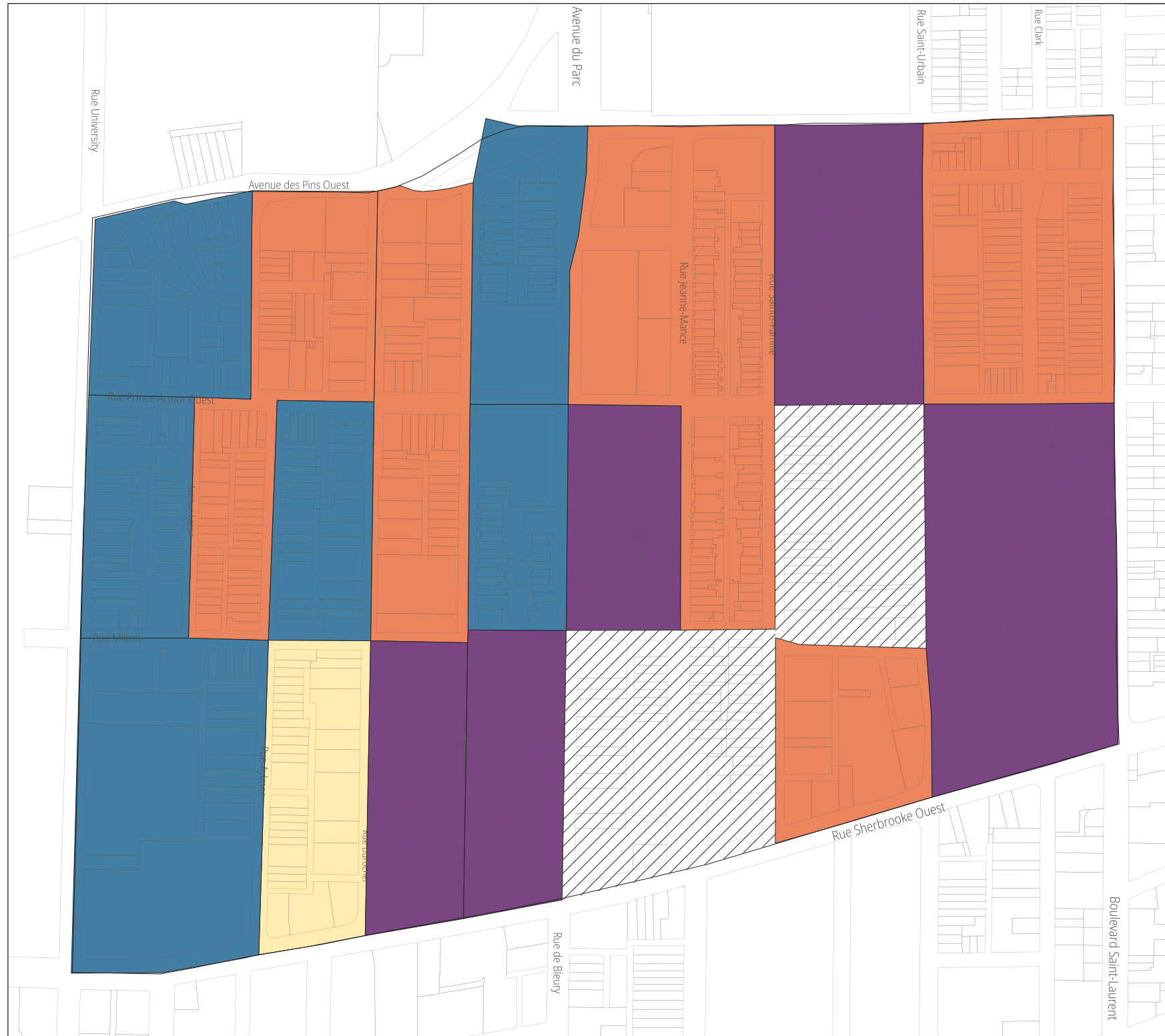
- 6 aires de diffusion possèdent un indice de défavorisation d'ordre social;
- 5 aires de diffusion possèdent un indice de défavorisation d'ordre matériel;
- 5 aires de diffusion possèdent un indice de défavorisation à la fois d'ordre matériel et social;
- 1 aire de diffusion possède un indice dans la moyenne.

On observe que les zones incluant la Communauté Milton-Parc possèdent une défavorisation au niveau matérielle, soit probablement en raison de la forte proportion de personnes inactives ou à la retraite.

INDICE DE DÉFAVORISATION

Institut national de santé publique du Québec (2021)

Matrice de défavorisation matérielle et sociale



		Défavorisation sociale		
		Qa1	Qa2- Qa3	Qa4
Défavorisation matérielle	Qa1	A1	A2	A3
	Qa2- Qa3	A2	A4	A5
	Qa4	A6	A7	A8

- A1 AD matériellement et socialement très favorisées
- A2 AD favorisées sur une dimension et moyennes sur l'autre
- A3 AD favorisées matériellement et défavorisées socialement
- A4 AD moyennes
- A5 AD défavorisées socialement et moyennes matériellement
- A6 AD défavorisées matériellement et favorisées socialement
- A7 AD défavorisées matériellement et moyennes socialement
- A8 AD matériellement et socialement très défavorisées
- AD dont les informations ne sont pas disponibles

INDICE D'ÉQUITÉ DES MILIEUX DE VIE

Ville de Montréal

L'indice d'équité des milieux de vie est un indice territorial qui vise à localiser les milieux de vie cumulant des vulnérabilités urbaines afin de susciter la priorisation et la convergence des investissements municipaux. Cet indice tient compte de 6 dimensions, à savoir les dimensions sociale, économique, environnementale, d'accès aux ressources de proximité, d'accès aux ressources de culture, de sport et loisir ainsi que de sécurité urbaine. Ces dimensions regroupent 23 indicateurs.

Dimension économique

La dimension économique regroupe les indicateurs en lien avec la situation de pauvreté matérielle et les conditions de logement des ménages locataires. Elle regroupe 6 indicateurs de pauvreté selon le seuil de la mesure de consommation (MPC) et les besoins impérieux en matière de logement (BIL).

Dimension de l'accès aux ressources de culture, sport et loisir

La dimension de l'accès aux ressources de culture, sport et loisir inclut la présence, l'offre et la facilité d'accès aux équipements collectifs liés aux besoins des individus en matière de culture, de sport et de loisir. Cette dimension regroupe 3 indicateurs d'accessibilité : l'accessibilité aux bibliothèques et aux lieux culturels, aux parcs et espaces verts ainsi qu'aux installations récréatives, sportives et culturelles extérieures.

Dimension sociale

Cette dimension fait référence aux conditions qui peuvent constituer des barrières à l'intégration et à l'inclusion sociale. Elle englobe 4 indicateurs qui traduisent des facteurs de vulnérabilité, soit la proportion de familles monoparentales dont le parent est une femme, la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, la proportion de personnes ayant récemment immigré au Canada et la proportion de population appartenant à une minorité visible ou autochtone.

Dimension environnementale

La dimension environnementale caractérise le niveau d'exposition des individus aux nuisances environnementales. Elle permet de mesurer les disparités territoriales en matière d'exposition à la chaleur, à la pollution sonore et atmosphérique. Elle regroupe 5 indicateurs relatifs aux îlots de chaleur, à la canopée, à la proximité des grandes artères et des autoroutes, aux niveaux sonores et aux zones industrielles.

Dimension sécurité urbaine

La dimension de sécurité urbaine a pour objectif de modéliser les iniquités territoriales en lien avec le sentiment de sécurité des populations montréalaises. En ce sens, deux (2) grands enjeux se trouvent représentés : la sécurité face aux actes criminels et la sécurité face aux collisions routières. Afin de différencier les actes criminels selon leur niveau de gravité, l'enjeu de la sécurité face aux actes criminels est mesuré grâce à deux indicateurs, l'indicateur des méfaits et l'indicateur des actes de plus grande gravité. L'enjeu de la sécurité face aux collisions routières est quant à lui mesuré avec un indicateur de collision routière ayant causé des blessures corporelles légères, graves ou mortelles impliquant des piétons.

Dimension de l'accès aux ressources de proximité

La dimension de l'accès aux ressources de proximité caractérise la présence et l'offre de ressources urbaines et d'équipements collectifs. Elle tient compte d'une variété d'établissements et d'infrastructures qui répondent à différents besoins des individus : alimentation, santé, éducation, transport, opportunités économiques et communautaires. Cette dimension regroupe 6 indicateurs d'accessibilité : l'accès aux commerces alimentaires, aux pharmacies, aux écoles primaires et préscolaires publiques, aux transports en commun, aux opportunités d'emplois et aux organismes communautaires.



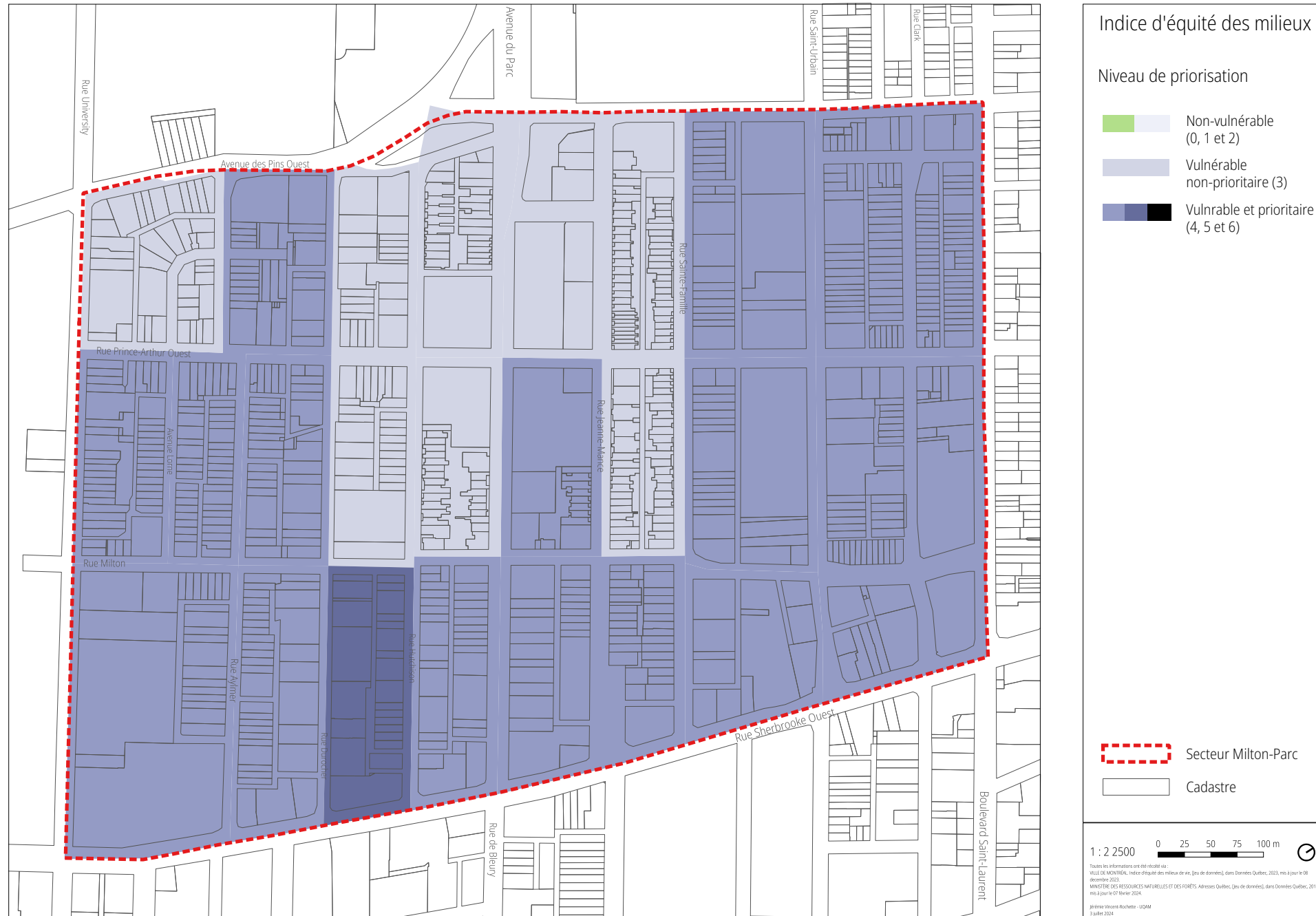
INDICE D'ÉQUITÉ DES MILIEUX DE VIE

Ville de Montréal

Cette carte indique les secteurs où plusieurs vulnérabilités se combinent de façon à orienter la priorisation et la convergence des investissements municipaux dans Milton-Parc

On peut remarquer que les dimensions de vulnérabilités varient selon les différents secteurs du quartier.

Lorsqu'on considère l'ensemble du Plateau-Mont-Royal, le quartier Milton-Parc ressort comme un territoire globalement vulnérable. Les vulnérabilités les plus significatives concernent les domaines économiques, environnementaux, culturels, sportifs et de sécurité urbaine. Les secteurs les plus exposés se trouvent principalement à l'est, allant de la rue Sainte-Famille au boulevard Saint-Laurent, ainsi qu'au sud, de la rue Milton à la rue Sherbrooke. Le quadrilatère encadrant les rues Durocher, Milton, Hutchison et Sherbrooke présentent l'indice le plus élevé en matière de vulnérabilité dans le quartier.

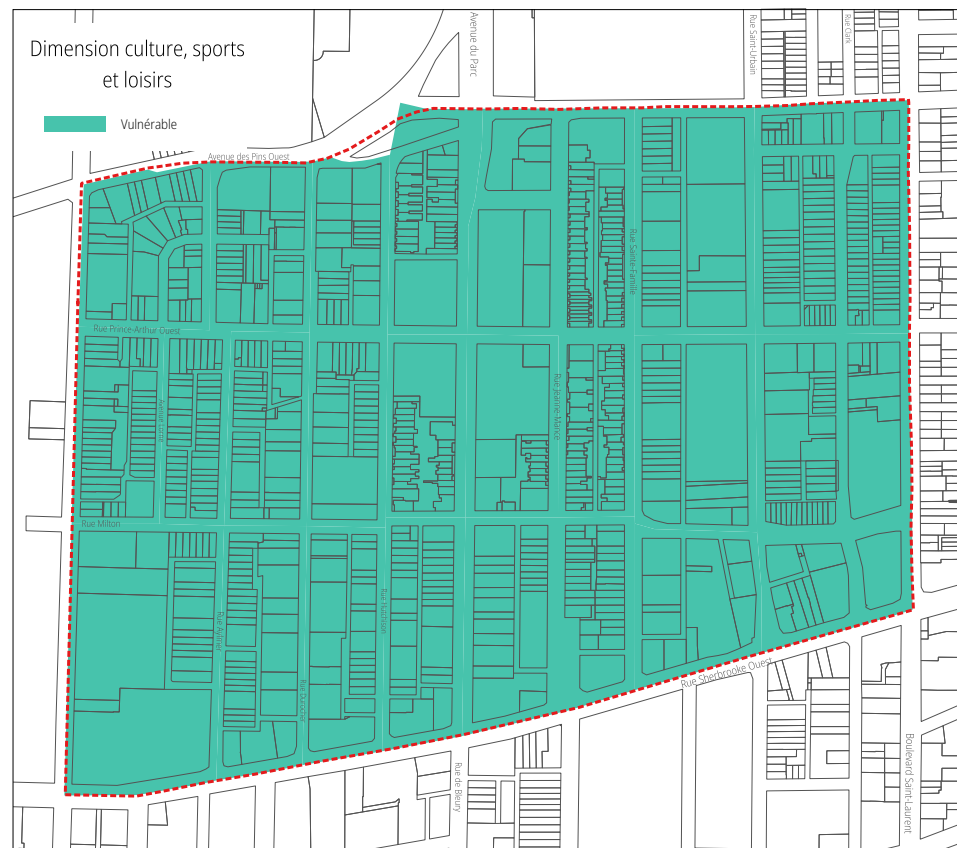


Carte des aires de diffusions vulnérable et prioritaire dans l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

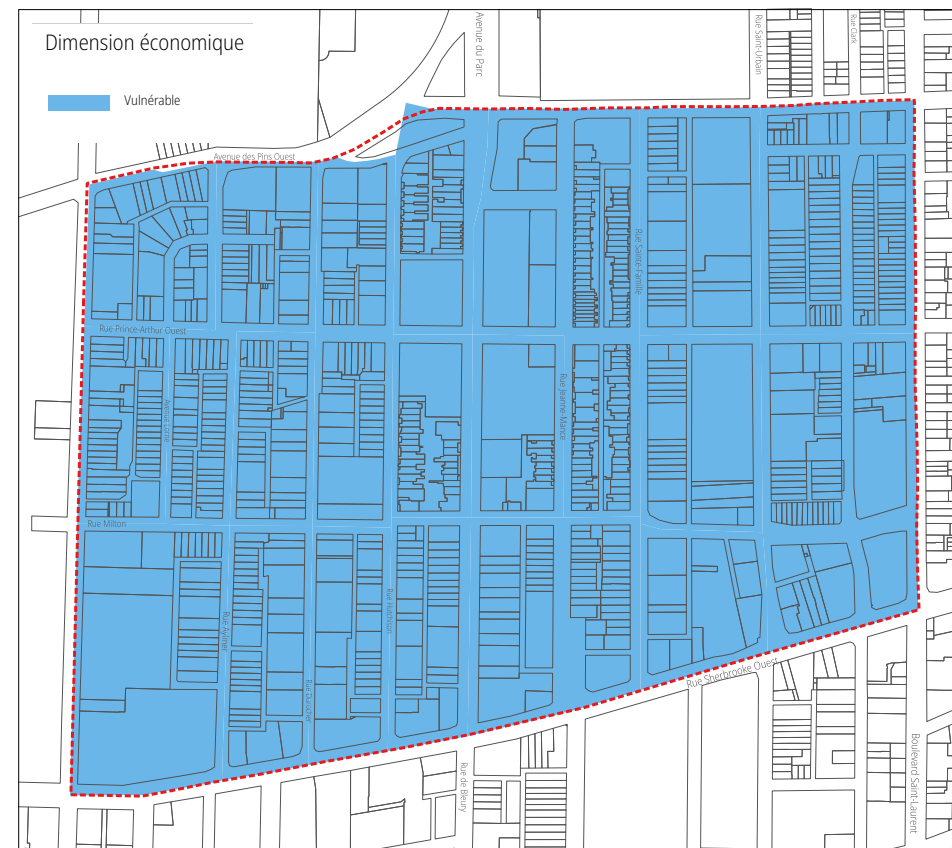


INDICE D'ÉQUITÉ DES MILIEUX DE VIE

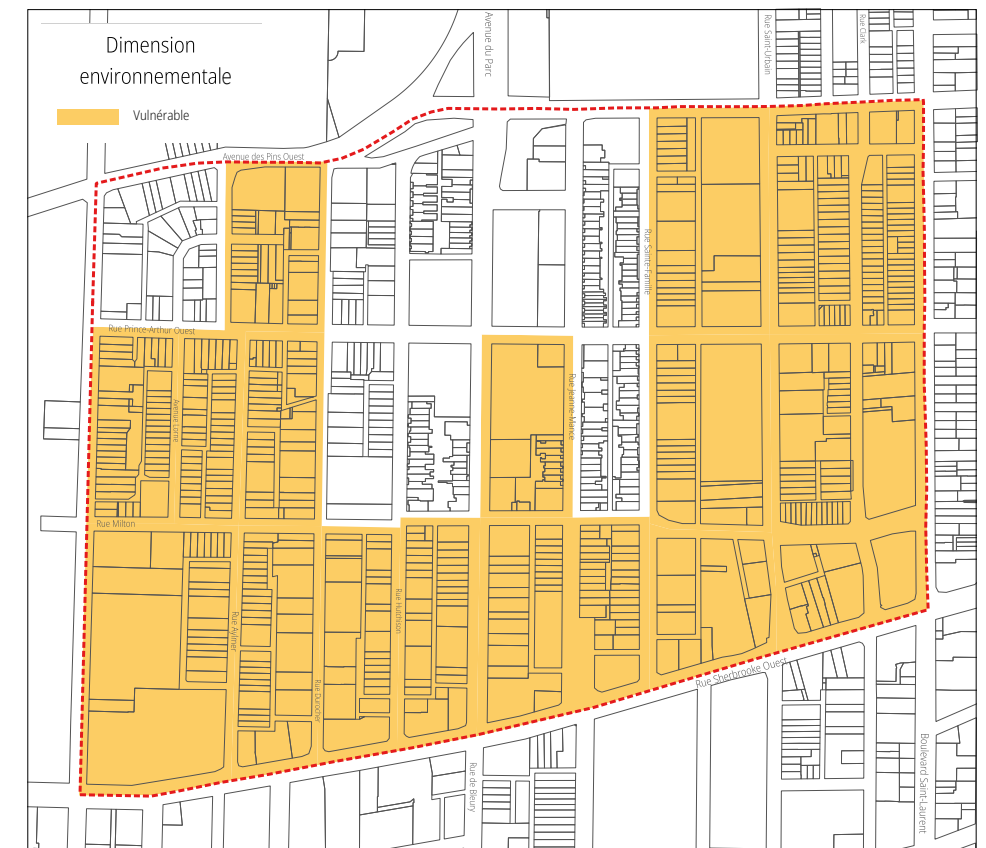
Ville de Montréal



Considérant que la seule infrastructure sportive et de loisir est l'Association Récréative Milton-Parc, que peu d'espaces verts sont présents et qu'il n'y a actuellement pas de bibliothèque ou d'infrastructure sportive publique, la dimension culture, sport et loisir est considérée comme vulnérable par la Ville de Montréal dans l'ensemble du quartier. Ainsi, c'est 100% des aires de diffusions qui sont affectées par une faible offre en infrastructures culturelles, sportives et de loisirs.



Considérant que l'ensemble du quartier est habité par une grande part de population ayant un faible revenu, que la majorité d'entre de celle-ci est locataire et que le taux d'effort dû au loyer élevé dans ce secteur est très fort. Ainsi, c'est 100% des aires de diffusion qui possèdent une vulnérabilité au niveau économique.



Considérant que le sud de Milton-Parc est bordé par la rue Sherbrooke, une artère routière très passante et que l'est est traversé par la rue Saint-Urbain et bordé par le boulevard Saint-Laurent, ces secteurs sont plus touchés par les enjeux de nuisances sonores. De plus, on peut observer que les îlots, appartenant aux Syndicats de Copropriété sont moins touchés, ce qui peut s'expliquer par la forte présence de végétation qui a été ajoutée par la Communauté au fil des années. Dans l'ensemble, c'est 74% des aires de diffusions qui sont touchées.

Comparativement au Plateau-Mont-Royal

Dimension
Culture, sport et loisir : **15%**

Dimension
Économique : **23%**

Dimension
Environnementale : **20%**

INDICE D'ÉQUITÉ DES MILIEUX DE VIE

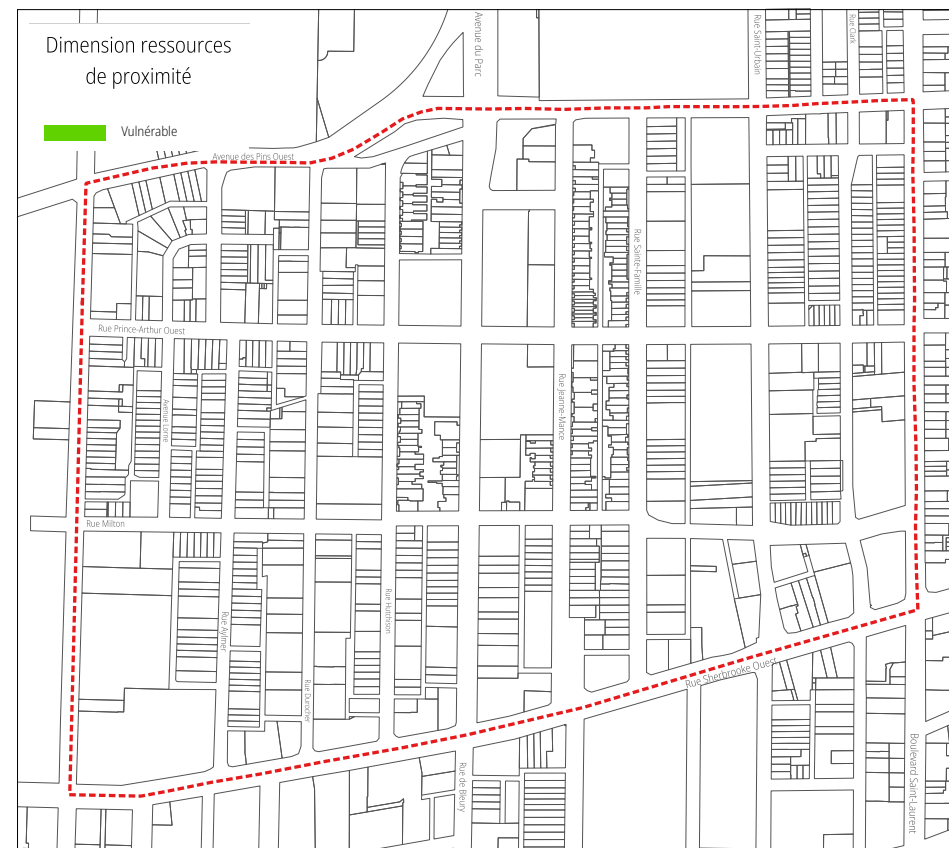
Ville de Montréal



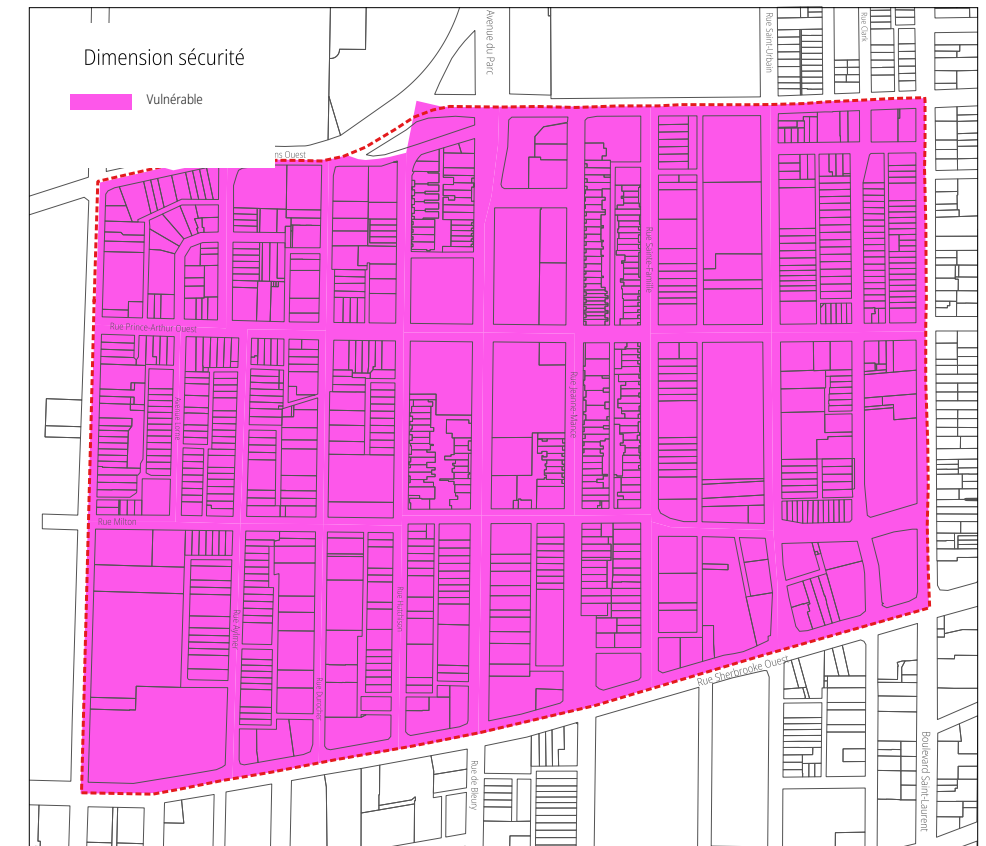
La forte vulnérabilité spécifique à ce secteur peut être mise en contexte par la présence d'une habitation à loyer modique pour personne âgée (Habitation Durocher). Dans l'ensemble, cette aire de diffusion représente 5% des aires de diffusion totales.

Caractéristique sociale de l'aire de diffusion

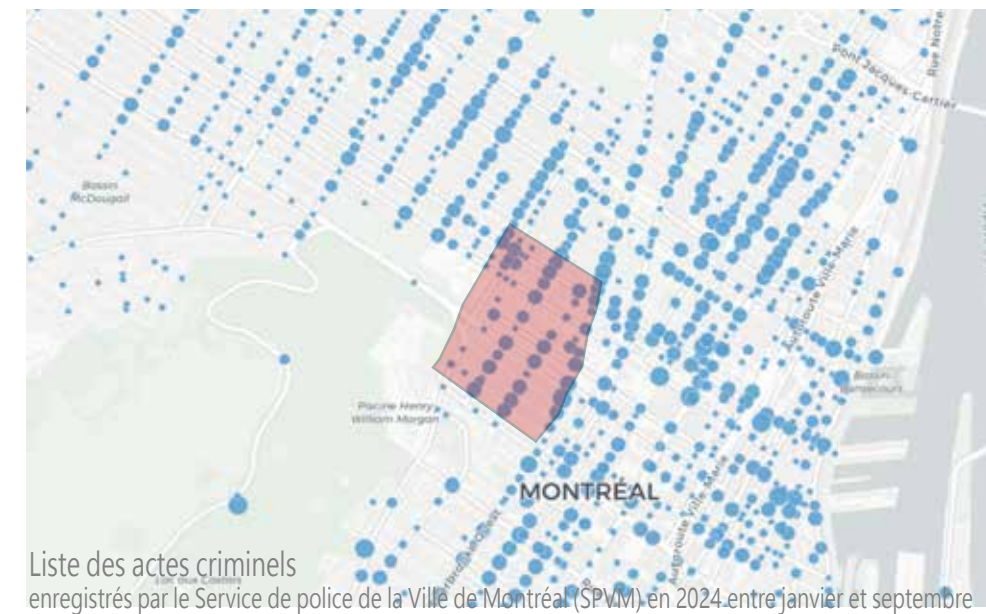
	Aire de diffusion (en rouge)	Milton-Parc en général
Ménage monoparentale	1,8 %	3 %
Personne sans diplôme	7,1%	3,7%
Immigrant récent	6,8%	6,5 %
Minorité visible	64%	47%



Considérant que Milton-Parc est un milieu de vie dense, typique des vieux quartiers montréalais, il s'agit d'une morphologie favorisant un milieu de vie de proximité et ainsi, presque la totalité des commerces et services essentiels y sont présents à distance de marche. Ainsi, Milton-Parc n'est pas vulnérable au niveau des ressources de proximité.



Considérant que cet indicateur prend en compte les actes criminels commis dans le quartier et les collisions routières causant des blessures, Milton-Parc possède plusieurs grandes artères très passantes qui font en sorte que les accidents y sont relativement fréquents et ce quartier, par sa proximité avec le centre-ville, connaît une réalité semblable au niveau des actes criminels. Ainsi, c'est 100% des aires de diffusion qui sont affectées.



Comparativement au Plateau-Mont-Royal

Dimension

Sociale : **1%**

Dimension

Ressource de proximité : **0%**

Dimension

Sécurité : **41%**

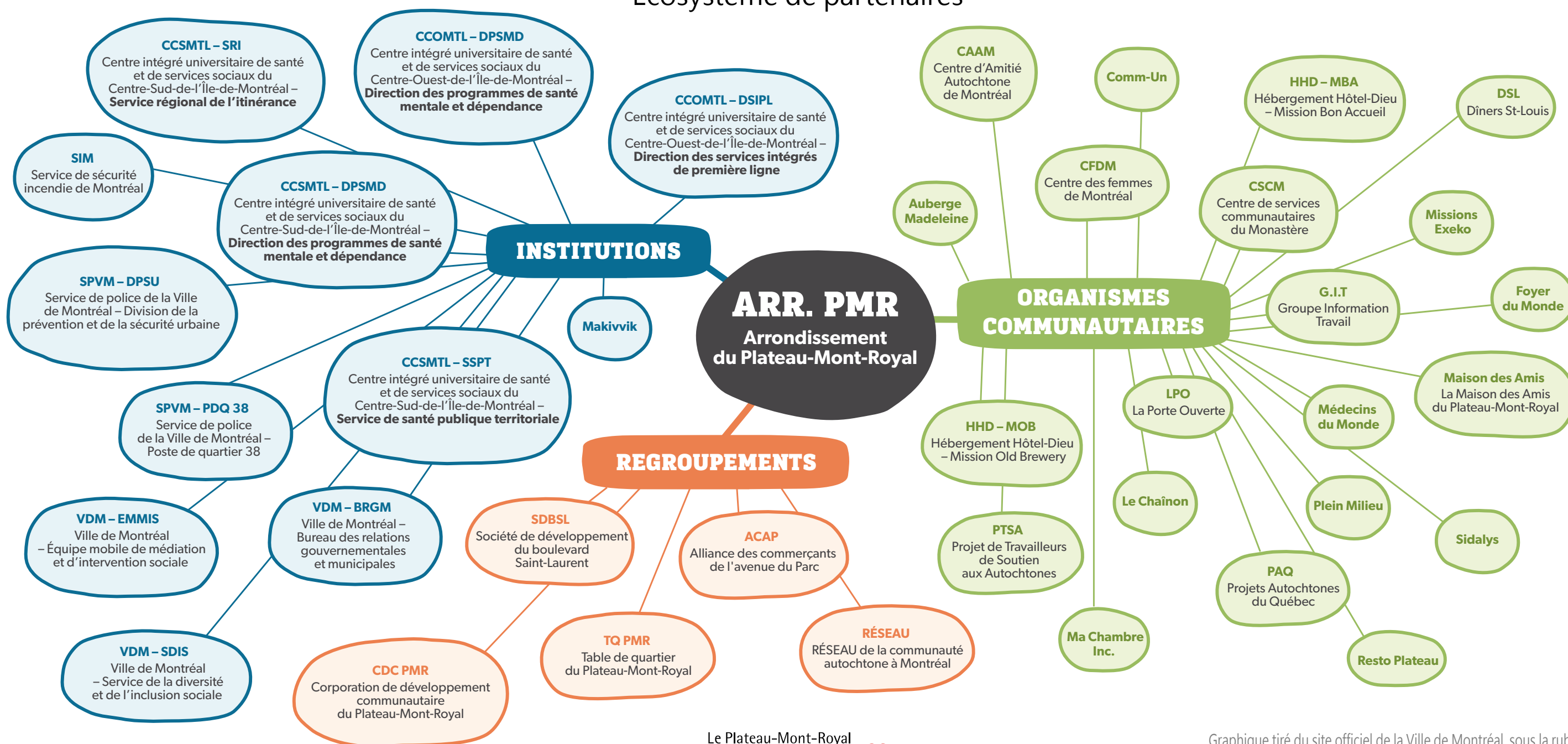
ITINÉRANCE ET COHABITATION

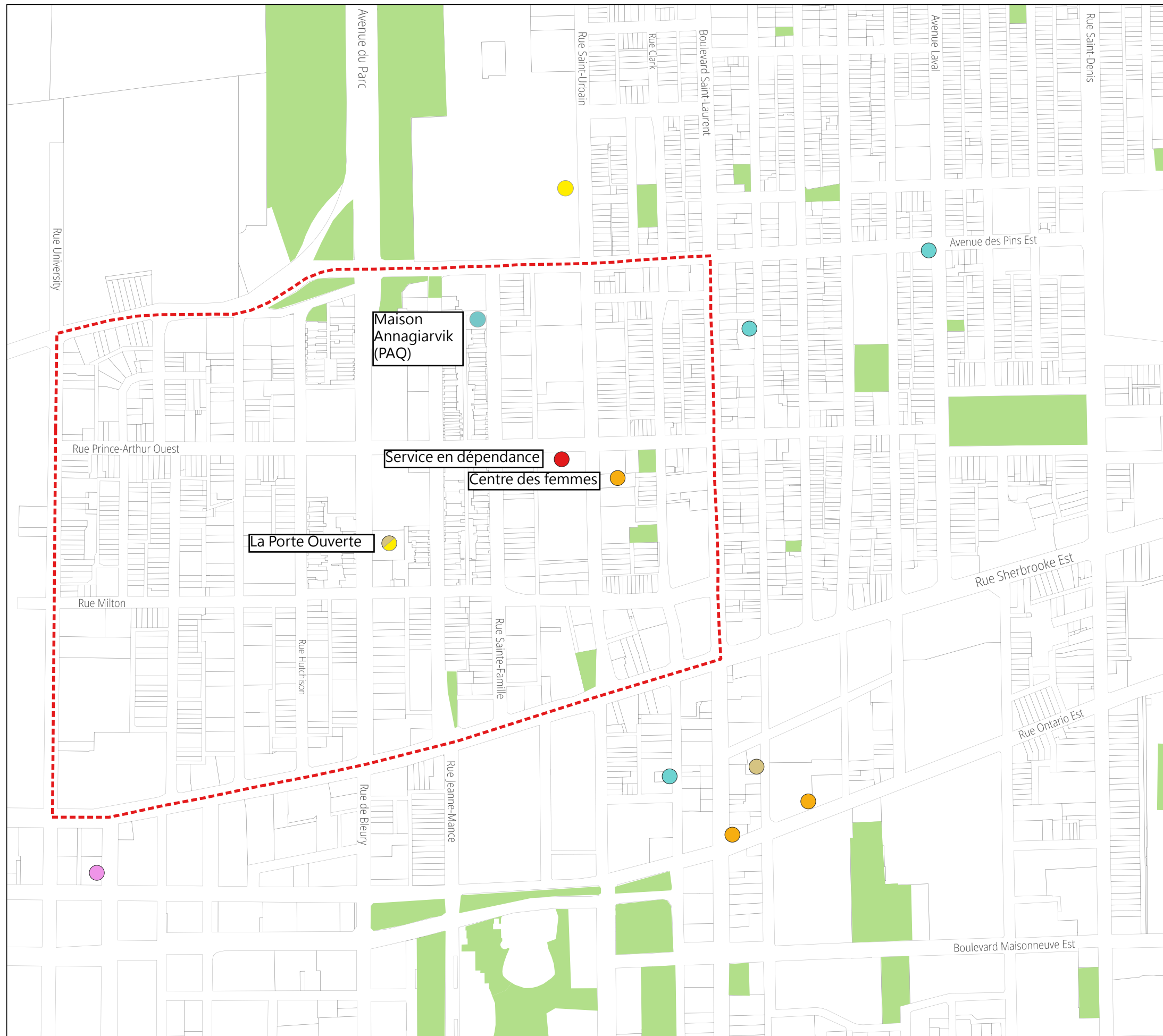
Service en itinérance

Depuis quelques années, un accroissement et une diversification du phénomène d'itinérance s'observe à Montréal et dans le quartier. Beaucoup de documents ont été écrits à ce sujet. Certains d'entre eux sont résumés dans les pages qui suivent et plusieurs parties prenantes attendent avec impatience le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) qui sera rendu public prochainement sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal.

Dans le cadre de cette recherche, nous aurions aimé en faire plus. Outre les deux entretiens réalisés avec des personnes occupant des postes clés au sein d'organismes en itinérance, nos invitations ont soit été déclinées, soit restées sans réponse. Nous comprenons toutefois que certains défis entourant cet enjeu ainsi que la multiplication des exercices de consultation sur cette question aient pu décourager certains groupes à participer à cette recherche.

Écosystème de partenaires





Ressources en itinérance

Type de ressource

- Hébergement d'urgence pour homme
- Hébergement d'urgence pour femme
- Hébergement d'urgence mixte
- Services jeunesse
- Service communautaire
- Service gouvernemental
- Logement supervisé
- Centre de jour

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre
- Espace vert

1 : 3 500 0 50 100 150 m

Toutes les informations ont été récoltées via :
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 SERVICE RÉGIONALE DE L'ITINÉRANCE, Services d'hébergement d'urgence [Carte interactive].
 Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 15 août 2024

ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

Cahier thématique

Coup d'oeil sur le phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau



Coup d'oeil sur le phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau, 2019

- *Équipe de la CDC Plateau-Mont-Royal (2019). Coup d'oeil sur le phénomène de l'itinérance dans le Grand Plateau, Cahier thématique. CDC du Plateau-Mont-Royal.*

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX

- L'accroissement de la pauvreté sur le territoire et du phénomène d'itinérance
- La multiplicité des visages de l'itinérance entraînant une diversification des besoins
- Des ressources sous pression pour répondre aux besoins
- Des défis liés à la cohabitation sociale
- Le manque de récurrence du financement de base des organismes



Portrait du phénomène de l'itinérance 2023 - 2024



Portrait du phénomène de l'itinérance 2023 - 2024

Coury, C. et Doran, V. (2024). Portrait du phénomène de l'itinérance : 2023-2024. CDC du Plateau-Mont-Royal.

Dans le rapport de 2015, la CDC du Plateau Mont-Royal « (...) constatait une part grandissante de la population vivant en situation d'extrême vulnérabilité financière et matérielle, il semble que non seulement cette augmentation se soit accélérée, mais aussi que les enjeux vécus par les personnes se soient intensifiés, dans un contexte socio-économique peu favorable (pandémie de COVID-19, crise du logement, manque de ressources humaines et financières dans les secteurs du soin et des services sociaux, saturation des services, entre autres problématiques). On constatait également en 2015 une augmentation de la population itinérante sur le territoire. Cette tendance s'est poursuivie avec les années, vraisemblablement pour des raisons similaires (migration des personnes en situation d'itinérance du Centre-Ville vers l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dégradation de la situation socio-économique chez les personnes les plus vulnérables). » (Corporation de développement communautaire Plateau-Mont-Royal, 2024)

« Il semble effectivement que les relations de cohabitation entre la population itinérante (et à risque) du quartier et ses différent-e-s acteur-trice-s citoyen-ne-s et institutionnel-le-s soit moins bonne qu'il y a quelques années, (...) » (CDC Plateau-Mont-Royal, 2024).

Description de l'organisme La Porte Ouverte (Open door) fait par la CDC dans son portrait

Mission : accueillir les personnes en situation d'itinérance ou vulnérables et les accompagner dans leur cheminement vers un mieux-être émotionnel, physique et spirituel.

Population(s) desservie(s) : personnes en situation d'itinérance ou vulnérables. Accepte les animaux de compagnie.

Offre de services :

- Centre communautaire (activités culturelles et de loisirs, accès à des ordinateurs et à internet ; salle de sculpture traditionnelle inuit ; achat et partage de nourriture traditionnelle inuit) ;
- Hébergement d'urgence (45 lits, services alimentaires, aire de repos, douches, buanderie, dons de vêtements, services d'accompagnement) ;
- Intervention de proximité (distribution de collations et breuvages, articles de premiers soins, vêtements, accompagnement aux rendez-vous, prévention des dangers liés à la consommation dans une approche de réduction des méfaits) ;
- Programme PAAS-Action (accès à un emploi de 20h par semaine, avec accompagnement) ;
- Programme stabilité résidentielle avec accompagnement (permet à 27 personnes autochtones, principalement Inuit, d'avoir accès à un logement de leur choix avec supplément de loyer) ;
- Projet logement avec soutien de courte durée (soutien à l'accès au logement, comprenant un soutien financier à hauteur de trois mois de loyer et du nécessaire pour l'installation).

Aperçu de l'année 2022 : 57 542 visites ; 5 904 douches ; 212 lavages de vêtements ; 63 075 repas ; 334 animaux accueillis ; Programme SRA passé de 16 à 27 places ; 24 personnes logées grâce au Projet logement.

Principaux constats des rapports de la CDC

- Accroissement du phénomène d'itinérance
- Diversification des besoins
- Manque récurrent de ressources et de financements
- Relation qui être plus difficile entre les population itinérante et les citoyens et les institutions

ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

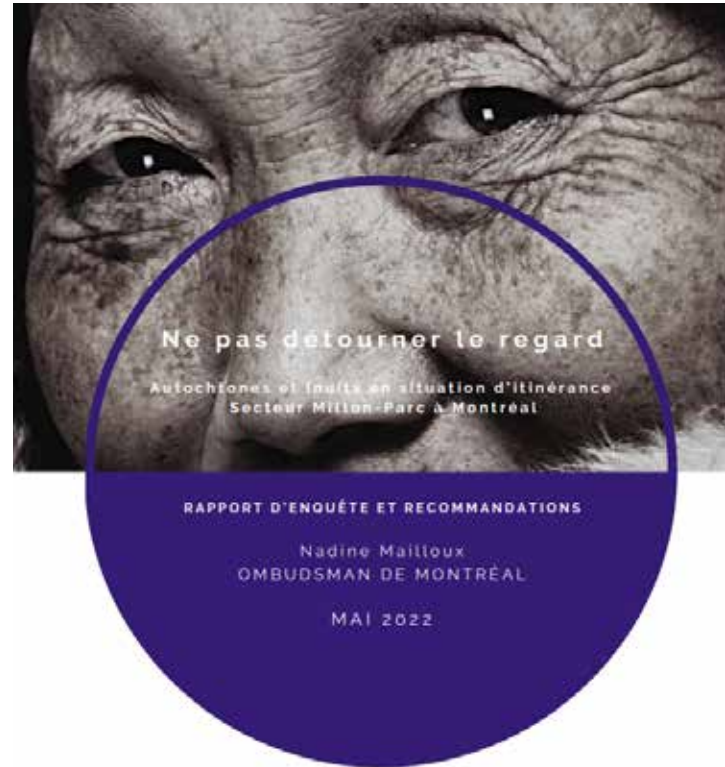
Ne pas détourner le regard

Mailloux, N. (2022). *Ne pas détourner le regard : Autochtones et Inuits en situation d'itinérance, Secteur Milton-Parc à Montréal.* Rapport d'enquête et recommandations. Ombudsman de Montréal.

En 2022, à la suite de nombreuses pressions exprimées notamment par le Collectif des citoyens de Milton-Parc, l'Ombudsman de Montréal a publié un rapport concernant l'itinérance autochtone dans le quartier. Intitulé « Ne pas détourner le regard », le rapport met en lumière les enjeux liés à l'itinérance et formule cinq recommandations qui interpellent les autorités publiques, notamment la Ville de Montréal. Cette enquête avait pour but de déterminer non seulement la légitimité des motifs des plaintes formulées par les résidents et de suggérer des redressements, mais également d'examiner la question des responsabilités de la Ville de Montréal à l'égard des personnes autochtones en situation d'itinérance.

Le problème d'insécurité touche particulièrement la circulation automobile sur l'avenue du Parc, laquelle est préoccupante en raison de la vitesse des déplacements. Plusieurs accidents impliquant des personnes en situation d'itinérance ont été signalés au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton. Cette intersection constitue un lieu souvent fréquenté par cette population, mettant ainsi leur sécurité en péril. Les ruelles à proximité de cette intersection constituent également un endroit peu sécuritaire, puisqu'elles sont souvent utilisées pour du trafic de drogues et le travail du sexe.

Concernant les enjeux de cohabitation sociale et d'accompagnement, le rapport met notamment en lumière des problèmes liés à la salubrité et l'intoxication. Afin d'améliorer la salubrité, une toilette chimique et une fontaine d'eau ont été installées par l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal près de l'intersection Milton et Parc. Les plaignants ont également mis en lumière les manques en matière de consultation et de participation citoyenne dans les processus décisionnels spécifiques à cette réalité. Le rapport recommande la création du comité Bon Voisinage afin de pallier à cette lacune, lequel a été mis en place par la suite.



Refuge et centre de jour Open Door



Afin d'offrir des services et des ressources efficaces et durables pour réduire les problèmes de dépendance, un groupe de travail dédié à l'amélioration de la coordination intersectorielle des trajectoires de soins des personnes ayant des problèmes de consommation d'alcool a été créé.

Enfin, des enjeux relatifs à l'hébergement ont été soulevés dans ce rapport. Mentionnons notamment l'insuffisance de ressources adaptées aux besoins des personnes autochtones, en particulier les Inuits. En effet, il n'y a pas à Montréal de ressources spécifiquement consacrées à cette communauté qui se distingue pourtant des autres nations autochtones. Dans le quartier, on retrouve actuellement Open Door, qui est un hébergement d'urgence pour la communauté itinérante ouvert 24h sur 24. Les intervenants municipaux et communautaires ont également attesté du manque d'hébergements de transition et de logements sociaux adaptés aux cultures autochtones.

Principaux constats du rapport de l'Ombusman

SÉCURITÉ

conflits et accidents sur l'espace public notamment aux intersections, trafic de drogues et travail du sexe

HÉBERGEMENT

manque d'établissements spécialisés pour la population autochtone et, plus particulièrement, pour la population inuite

COHABITATION SOCIALE ET ACCOMPAGNEMENT

enjeux de salubrité, de sécurité, d'intoxication et nécessité de participation citoyenne à la recherche de solutions

ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

Comité de bon voisinage Milton-Parc

Le comité de bon voisinage (CBV) créé en 2022 par l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal est constitué de sept personnes qui résident, travaillent ou étudient dans Milton-Parc. Ce comité a été mis en place à la suite de la publication du rapport de l'Ombudsman. Le but est de favoriser l'implication citoyenne dans la recherche de solutions ainsi que dans la prise de décision concernant les enjeux de sécurité touchant le quartier. Plus précisément, ses objectifs sont de :

- Réfléchir aux défis du vivre ensemble à l'échelle du territoire de Milton-Parc;
- Recommander des pistes d'action pour répondre aux enjeux de cohabitation;
- Tirer des leçons de ses travaux dans une perspective de poursuite de son mandat et d'application à d'autres territoires.

L'un des problèmes soulevés par ce comité concerne l'aménagement de l'avenue du Parc. Selon les membres, la largeur des trottoirs, lesquels sont souvent encombrés, est trop étroite, ce qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée en cas d'achalandage. De plus, l'absence de bancs mènerait les personnes itinérantes à s'installer devant les entrées des résidences et des commerces. L'achalandage automobile important entraîne également des enjeux de sécurité. Le manque de végétation rend aussi l'avenue du Parc peu agréable, tout en créant un phénomène d'îlot de chaleur. Enfin, le lot privé à l'intersection de Milton et du Parc est abandonné depuis plusieurs années, ce qui serait inacceptable vu son impact sur la perception de délabrement du quartier. Tous ces facteurs affecteraient la fréquentation des commerces sur l'avenue, contribuant ainsi à sa dévitalisation économique.

Le comité s'est également prononcé sur le manque d'efficacité des services fournis par Open Door, tout en précisant que sa mission ne devrait pas être remise en question. L'offre actuelle propose des solutions temporaires plutôt que durables. Son intégration dans Milton-Parc est jugée inadéquate. Le comité signale notamment que le quartier et l'organisme n'ont pas la capacité d'accueil nécessaire pour accueillir une population itinérante d'une telle ampleur, ce qui crée des problèmes de cohabitation. Néanmoins, le comité estime qu'une ressource dédiée aux personnes en situation d'itinérance est souhaitable à Milton-Parc, mais que celle-ci doit être mieux structurée que ne l'est Open Door.

Trottoir sur l'avenue du Parc



Principaux enjeux soulevés par ce comité :

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU PARC

largeur des trottoirs, mobilier urbain, trafic automobile, végétalisation et espaces vacants

SERVICE D'ACCUEIL AUX PERSONNES ITINÉRANTES

capacité et intégration au quartier

Principaux constats du comité de bon voisinage

AVENUE DU PARC

- Attractivité à optimiser par des aménagements mieux adaptés :
 - Élargissement des trottoirs, végétation, mobilier urbain, traitement des intersections, etc.;
 - Apaisement de la circulation automobile.
 - Forte présence de personnes en situation d'itinérance pouvant affecter les déplacements piétonniers et l'accès aux commerces.

SERVICE D'ACCUEIL AUX PERSONNES ITINÉRANTES

- Nécessité d'avoir, dans le quartier, des ressources davantage structurantes pour les personnes itinérantes.
- Importance de mener une réflexion à l'échelle de l'île de Montréal concernant la répartition équitable des services de refuge et de centre de jour pour tenir compte de la capacité d'accueil des différents quartiers.

ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

Rapport de la rencontre citoyenne de Milton-Parc sur les enjeux de cohabitation et de salubrité dans le quartier

Maccarone, J. (2023). Rapport de la rencontre citoyenne de Milton-Parc sur les enjeux de cohabitation et de salubrité dans le quartier.

Une rencontre citoyenne a été organisée le 9 mars 2023 par la députée provinciale de la circonscription, Mme. Maccarone pour consulter les personnes résidentes et identifier leurs préoccupations sur les enjeux de cohabitation et de salubrité dans le quartier. Elles se sont particulièrement prononcées sur les problèmes liés à l'itinérance et ont suggéré des pistes de solution afin d'améliorer la situation.

En matière de sécurité, les problèmes évoqués comprennent notamment la présence accrue et constante de drogues, de violence, de personnes intoxiquées et de travailleur du sexe dans les rues.

Des problèmes de propreté sont également mentionnés comme la présence de seringues, de sang, d'urine, d'excréments et de déchets sur l'espace public.

Lors de cette rencontre, l'organisme Open Door a été identifié comme un service exacerbant la présence de personnes en situation d'itinérance dans le quartier. Selon certains participants, cette ressource ne serait pas parfaitement adaptée aux besoins des personnes itinérantes et celle-ci détiendrait une capacité d'accueil trop limitée. Malgré tout, il est suggéré que cet organisme offre davantage de services spécialisés en toxicomanie et en santé mentale. La localisation de ce service a été aussi ciblée comme étant non optimale. La qualité inadaptée des locaux a également été mentionnée.

Certains participants ont rapporté un manque de services sociaux et de santé, notamment pour la population autochtone et itinérante, ainsi qu'une sous-utilisation des services déjà présents dans le quartier, tels que le Centre de réadaptation en dépendance.

RAPPORT DE LA RENCONTRE CITOYENNE DE MILTON PARC

SUR LES ENJEUX DE COHABITATION ET DE SALUBRITÉ DANS LE QUARTIER



Jennifer Maccarone
Députée de / MNA for Westmount—Saint-Louis



Campement sur l'avenue du Parc
Journal Métro (2023)



Principaux constats du rapport de la rencontre citoyenne

SÉCURITÉ

enjeux de drogue, violence, personne intoxiquée et de travail du sexe

SALUBRITÉ

présence de seringue, trace de sang, urine, excrément et déchet

OFFRE DE SERVICE

inadaptation des ressources aux différents besoins, de la capacité d'accueil, de la localisation des services et de l'accès aux services sociaux et de santé déjà présents

ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

Rapport du Comité ad hoc sur les enjeux et besoins des personnes qui n'accèdent pas à l'hébergement-logement

Ce rapport est une production du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), faisant état des conclusions des échanges de personnes expertes du « Comité ad hoc sur les enjeux et les besoins des personnes qui n'ont pas accès à l'hébergement / au logement ». Ce comité, créé par la Ville de Montréal, a réuni des spécialistes du milieu municipal, du réseau de la santé et des services sociaux et du milieu communautaire, de la recherche et des affaires.

Constats sur la situation et les personnes

- Plus de 800 personnes dormaient dans l'espace public lors du dénombrement de l'itinérance visible en 2022, alors que les places en hébergement d'urgence et de transition (SHUT) étaient complètes. La situation se serait détériorée depuis deux ans (...).
- Manque de ressources d'hébergement / de logement répondant à leurs besoins particuliers ou complexes : des centaines de personnes ne trouvent pas de solutions de rechange aux campements ou abris de fortune.
- L'insécurité et les enjeux de santé liés aux démantèlements de campements et aux déplacements qu'ils provoquent augmentent la vulnérabilité des personnes et peuvent nuire aux conditions de vie déjà précaires et à un processus de réinsertion.
- Le phénomène des campements n'est ni une solution d'hébergement à long terme ni un habitat permanent. Il demande toutefois une réponse adéquate en matière d'intervention collective des partenaires en itinérance.
- Les différentes parties prenantes en itinérance rencontrent des difficultés à coordonner leurs actions dans l'espace public et les campements. Une approche structurée et complémentaire de l'ensemble des intervenantes et d'accompagner plus efficacement les personnes non hébergées.
- Des actions précises doivent être envisagées pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance.
- Il y a urgence d'agir rapidement, considérant la dégradation des conditions de vie de centaines de personnes à Montréal qui n'ont pas accès à l'hébergement / au logement.



ITINÉRANCE ET COHABITATION

Rapports

15 pistes de solution soumises aux partenaires en itinérance

- 1 • Procéder à une révision régionale de l'offre de services d'hébergement d'urgence.
- 2 • Diversifier et augmenter le nombre de places en services d'hébergement d'urgence et de transition (SHUT).
- 3 • Bonifier des services d'urgence.
- 4 • Augmenter et accélérer la construction de nouveaux logements destinés aux personnes en situation ou à risque d'itinérance, et ce, de manière concertée à l'échelle des partenaires gouvernement.
- 5 • Approfondir et pérenniser les programmes d'entrée rapide en logement (ERL) ; les adapter aux dormeurs et dormeuses dans l'espace public ou à des clientèles comme les jeunes ou les Autochtones.
- 6 • Mettre au point des projets d'habitations modulaires avec accompagnement pour loger temporairement des personnes en attente de logement de transition ou des campeurs et campeuses qui ne peuvent accéder aux SHU ou aux logements.
- 7 • Préserver le parc existant très abordable, notamment les maisons de chambres qui répondent aux besoins de personnes avec des enjeux complexes ou particuliers.



SERVICE DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE
DÉCEMBRE 2024

Montréal 

- 8 • Bonifier les équipes de soutien communautaire en logement social et de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA)
- 9 • Mettre en place un programme de colocation de logements
- 10 • Intervenir plus intensément et de façon coordonnée dans l'espace public
- 11 • Mettre en place un programme et une équipe multidisciplinaire d'aide aux dormeurs et dormeuses dans l'espace public
- 12 • Bonifier les services pour les personnes dans l'espace public : services de réduction des méfaits sanitaires et alimentaires, services d'entreposage (consignes à bagages)
- 13 • Sensibiliser le public aux dormeurs et dormeuses de l'espace public
- 14 • Rédiger et rendre public un protocole municipal en itinérance pour l'intervention auprès des personnes sans hébergement/ logement
- 15 • Mettre en place une instance centrale intersectorielle de coordination de l'aide aux dormeurs et dormeuses de la rue

POPULATION ÉTUDIANTE ET COHABITATION

Rapport

Transgressions étudiantes et conflits de proximité dans le quartier montréalais de Milton-Parc

Mayer-Thibault, A. & Beauchesne, P.-L. (2022). *Transgressions étudiantes et conflits de proximité dans le quartier montréalais de Milton-Parc. Recherches sociographiques*, 63(3), 467–492.

Selon cet article, le quartier est confronté à des enjeux de cohabitation entre la population étudiante et les résidents de longue date, menant à des conflits. Depuis les années 2000, une augmentation drastique du nombre de personnes étudiantes de l' Université McGill engendre un phénomène de « studentification » (soit une arrivée massive de personnes étudiantes dans un quartier traditionnellement occupé par des familles) et, par conséquent, un rajeunissement de la population. Cela entraînerait des inquiétudes chez les personnes résidentes de longue date en raison de certains comportements hostiles liés à la consommation d' alcool, aux nuisances sonores et à la propreté de l' espace public.

En 2010, le Bureau du registraire de l' Université McGill estimait à 2 500 personnes la population étudiante dans le quartier, soit 1 500 dans ses résidences étudiantes et 1 000 dans des logements privés. En 2016, 47 % de la population de Milton-Parc était âgée entre 18 et 29 ans, tandis qu' elle était de 25 % pour l' arrondissement du Plateau-Mont-Royal et de 16 % dans l' ensemble de Montréal. À titre d' information, ce groupe d' âge a augmenté de 2 % entre 2001 et 2021.

Les festivités étudiantes pendant certaines périodes de l' année scolaire, comme les initiations (Frosh Week), la semaine de relâche et la fin de session, peuvent notamment générer des comportements dérangeants. Malgré tout, les résidents restent généralement tolérants envers cette population, tant que ses activités respectent le cadre donné. À certaines occasions, des interventions policières sont nécessaires.

On retrouve aussi des enjeux par rapport à la gestion des déchets, soit le non-respect des jours de collecte ou le mauvais tri des ordures. Cela provoque des enjeux de salubrité qui suscitent des réactions auprès de la population. On assiste également à une forme de négligence de la part des populations étudiantes qui, par leur statut temporaire, ne prennent pas à cœur la réputation du quartier et sont plus susceptibles d' adopter des pratiques dégradantes face à leur environnement.



Principaux enjeux soulevés par les auteurs de l'article

**DÉGRADATION ET
NUISANCES SONORES**
liés aux festivités étudiantes

**ACCUMULATION DE
DÉCHETS SUR L'ESPACE
PUBLIC**
liée au mauvais tri des ordures

Nouvelles initiatives face aux enjeux

Dans le but d'atténuer les effets négatifs de ces comportements sur les zones résidentielles du quartier, une collaboration a été mise en place entre l'Association étudiante de l'Université McGill, le Comité des citoyens de Milton-Parc et le décanat à la vie étudiante de l'Université McGill afin de travailler collectivement sur la gestion de ces problèmes de cohabitation.

Financé par l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal, un projet pilote « Trash 2 Treasure » avait été mis en place par le Bureau des affaires communautaires de la Students' Society of McGill University en 2018, et ce, en collaboration avec la Société pour l'action, l'éducation et la sensibilisation environnementale de Montréal (SAESEM). Ce projet avait pour but de minimiser l'accumulation de meubles non désirés sur l'espace public lorsque la population étudiante quitte le quartier afin de les acheminer vers des organismes communautaires.

Plusieurs interventions menées par l'Université McGill dans le quartier s'inscrivent ainsi dans une optique de désamorçage des situations potentiellement conflictuelles entre les deux populations. Les auteurs de l'article mentionnent que ces interventions visent à produire des résultats concrets et durables, même si la population étudiante est en constante évolution dans le quartier.



Véhicule du projet Trash 2 Treasure
(Matthew Lapierree, CBC, 2023)



D'après nos entretiens : les enjeux

Une implication étudiante variable

Les étudiants ont été nommés à quelques reprises comme étant un groupe de population isolé du reste, ce qui fait écho avec le surnom que l'on donne communément à l'ouest du quartier, soit le « Ghetto McGill ».

Néanmoins, ce groupe est également perçu comme un immense potentiel pouvant, s'il est mieux intégré au quartier, soutenir les initiatives locales.

Aucune entrevue n'a fait mention des raisons expliquant ce manque de mobilisation, ou ce manque de connexion entre le milieu universitaire et le milieu de vie qui l'entoure. Certains éléments peuvent possiblement nuire, tels que le roulement des étudiants et la barrière de la langue.

Les événements sportifs ou nocturnes posent parfois problème

Quelques personnes ont identifié deux lieux pouvant à l'occasion causer des nuisances principalement sonores dus à leurs aspects festifs souvent liés à la consommation d'alcool. Tout d'abord, le stade mémorial Percival-Molson, où évoluent les Alouettes de Montréal, attire parfois des foules considérables. À la fin des matchs, celles-ci débordent souvent dans le quartier Milton-Parc.

D'un autre côté, la vocation du boulevard Saint-Laurent a été décrite comme changeante. En effet, au dire d'une personne questionnée, ce boulevard a, dans les dernières décennies, perdu de sa mixité, dont plusieurs commerces de proximité et institutions, et a connu une concentration graduelle d'activités dites nocturnes, telles que des bars et des boîtes de nuit. Les activités et surtout la population fréquentant ces activités nocturnes débordent à l'occasion dans le quartier limitrophe de Milton-Parc.

Les étudiants, qui représentent une grande part des résidents, n'ont pas été spécifiquement cités et quelques personnes affirment que les problèmes de cohabitation liés aux fêtes et aux inaugurations se sont majoritairement réglés.



« (...) quand ils viennent ici, ils s'intègrent plus, alors ils peuvent contribuer aussi à la vie de leur neighborhood. »

Zacharie Routhier, 2019

D'après nos entretiens : les enjeux

La cohabitation entre les résidents, les commerçants et les personnes en situation d'itinérance, un sujet abordé fréquemment et qui divise

Les enjeux de cohabitation liés à l'itinérance ont été évoqués lors de nombreuses entretiens. On évoque les conflits avec les résidents et avec les commerçants. Cette problématique semble d'ailleurs très localisée : « Le quartier qui (...) subit [les problèmes de cohabitation sont délimités par les rues] (...) Sherbrooke (...) Prince-Arthur, Sainte-Famille, Durocher. »

Les causes de cette cohabitation difficile : les nuisances sonores, le manque de salubrité, l'incivilité et l'impression de monopolisation de l'espace public par les populations en situation d'itinérance. Cette perception a parfois été nommée comme ayant un impact sur le sentiment de sécurité dans le quartier et l'attractivité commerciale de l'avenue du Parc.

Plusieurs des personnes interviewées sont d'accord que cette utilisation fondamentalement différente de l'espace public a des conséquences et qu'il faut agir. C'est dans les modalités d'action que les opinions divergent, et qu'un clivage semble se dessiner. Une personne raconte : « Il est arrivé, je pense, un moment charnière (...) les personnes itinérantes allaient sur le coin, ici, dans un stationnement qui est maintenant clôturé. (...) Là, ça s'est mis à faire des réactions avec le propriétaire. Le propriétaire qui veut mettre une clôture (...) La ville essaye d'avoir le terrain pour se battre contre. C'est là que j'ai senti que (...) c'est devenu gauche ou droit. Soit c'était :

- Résident, voyons, c'est trop. Oui, ça fait du sens, la clôture, puis juste va-t'en.
- Puis l'autre bord qui est comme voyons, social, patente. Les étudiants, ils venaient puis ils arrachaient la clôture pendant un autre. Puis là, il mettait des bannières

Là, je pense que c'est ça qui a tué Milton Parc. (...) là, ça a juste fait en sorte que l'itinérance a cassé Milton Parc en deux, puis après ça, en plein de petits fragments. »

Certaines personnes ont davantage mis de l'avant la réalité globale de cet enjeu qui affecte tous les quartiers centraux de Montréal et qui est grandement influencé par les conditions de vie au Nunavik ainsi que par l'augmentation rapide des loyers dans les dernières années. Ils ont aussi lié cette réalité à un manque d'infrastructures adaptées et de qualité, telles que des toilettes, des trottoirs trop étroits, le manque d'espaces publics dédiés à cette communauté et la nécessité d'une offre de services sociaux et de santé plus encadrante et complète. Par encadrant, on évoque la prise en charge individuelle de proximité permettant de faire le lien entre la rue et les services. Par complète, on évoque des services adaptés aux communautés inuites, représentant une grande part de la population itinérante visible dans le quartier. Si les personnes itinérantes ont un impact sur le quartier, celui-ci est la conséquence de nombreux facteurs : « tu dois pouvoir vivre dans ton quartier en sécurité, mais ces gens-là ont besoin d'aide aussi. »

Dans quelques entretiens, des personnes interviewées ont plutôt lié l'arrivée d'un service de refuge avec l'augmentation de cette réalité. Ils remettent en question la présence d'un service de ce genre dans Milton-Parc, demandant une modification de la mission de l'organisme jusqu'au déménagement de celui-ci. « (...) « Open Door, (...) là où c'est situé, comment ils font leurs choses, (...) c'est un band-aid (...) » .



D'après nos entrevues : les enjeux

Des ressources humaines et financières à bout de souffle

Le manque de ressources monétaires et humaines a été nommé par l'ensemble des organismes. Une réalité limitant les capacités d'intervention. On y décrit aussi le manque de renouveau dans l'implication et le besoin d'attirer et de retenir les plus jeunes dans les organisations. « On trouve qu'on est trop une gang de cheveux de blanc. (...) En tout cas, je ne vois pas le renouveau. (...) Il pourrait y en avoir plus. (...) »

En ce qui a trait aux ressources et services qui s'adressent plus spécifiquement aux populations itinérantes, le manque de moyens financiers est également identifié : « Les moyens financiers ne sont pas là. (...) Nous, nos intervenants, on en avait quatre à un moment donné, mais elles n'étaient pas toutes autochtones. Parce que c'est difficile, ils sont hyper sollicités ces gens-là, puis ils s'épuisent ». Bien sûr, la problématique de l'itinérance est liée avec la problématique plus générale de la crise du logement. Face à cette crise du logement, il y a de plus en plus de personnes vulnérables (femmes, personnes âgées, personnes immigrantes, etc.) qui se trouvent à la rue et donc dans une grande précarité. Le logement comme vecteur de stabilité n'est plus accessible. Il devient, selon les ressources, de plus en plus difficile à conserver.

Le fonctionnement en « silo »

Un grand nombre d'intervenants ont nommé le manque de liens de communication et d'entraide entre les organismes du quartier. On y décrit un « fonctionnement en silo ». L'une des raisons évoquées serait le manque de ressources et de temps, bien que la « volonté de travailler ensemble » est encore présente dans le quartier.

Une distance qui s'est creusée entre les élus et la population

Près de la moitié des personnes interviewées ont insisté sur le manque de représentativité et de soutien de la part des différents gouvernements. L'une des personnes interviewées a mentionné le fait qu'aucun des élus des dernières années, tout palier de pouvoir confondu n'est originaire du quartier. Au municipal, aucun ne l'était dans les 40 dernières années. Cela rend la compréhension des problématiques du quotidien plus difficile à transmettre aux élus. Ainsi, les résidents et les organismes ont l'impression de ne « pas [avoir] l'appui des autorités (...) [et de ne pas avoir] chez nos élus municipaux un appui par rapport à ce qu'on vit. »

Une communauté solide et solidaire qui se fractionne

Dans Milton-Parc, comme bien souvent ailleurs, le communautaire cherche à pallier au manque de services. Par exemple, plusieurs notent que l'« on a des activités intergénérationnelles avec le CHSLD en face. (...) On a beaucoup d'organismes, on a fait affaire avec le Santropol roulant aussi [...] On est allé jusqu'à McGill arroser leur jardin. On est pas mal impliqués avec les organismes qui veulent bien nous recevoir.»

Mais les organismes communautaires, grande force selon l'ensemble des acteurs du quartier, connaissent des difficultés liées à leurs ressources limitées et aux clivages idéologiques. Ces deux réalités limitent l'entraide entre les organismes selon nos entrevues.


« Il est arrivé plusieurs problèmes dans le quartier qui avaient vraiment polarisé beaucoup les groupes, puis après ça, à l'intérieur des groupes. (...) Leur problème, ce n'est pas l'itinérance, c'est la politique. »



« It takes a village (...) Quand j'étais élevé par un village, tout le monde avait un break. Les enfants avaient une meilleure éducation, les parents avaient un break, tout était partagé. (...) Puis, on veut ramener cette idée-là en itinérance. »

D'après nos entrevues : les solutions

- Créer des lieux et des instances permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (exemple : une table de quartier) afin de se doter d'une vision et d'objectifs communs.
- Modifier la mission des services existants dans le quartier.
- Accroître le dialogue entre les populations.
- Écouter les besoins des personnes en situation d'itinérance.
- Offrir des logements de transition adaptés aux réalités particulières



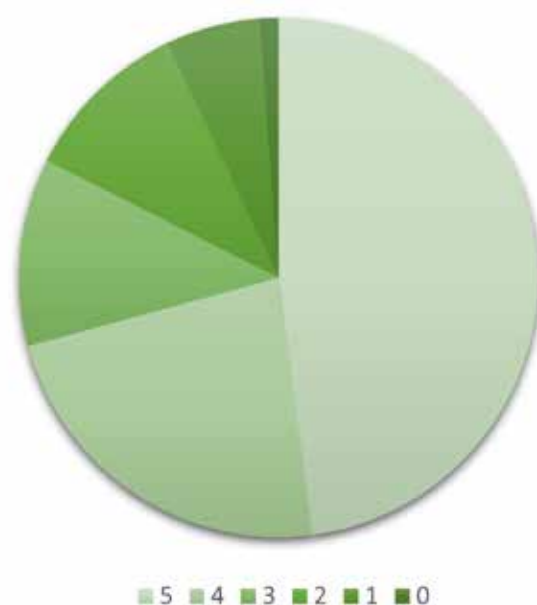
« Je ne dis pas que je n'ai pas envie de participer à d'autres choses, c'est juste que je me cours après la queue. »

« Mais nous avons des conseillers municipaux depuis 40 ans qui ne restent pas ici. »

D'après notre sondage

Depuis un certain nombre d'années, le nombre de personnes en situation d'itinérance s'est accru dans le quartier. Sur une échelle de 1 à 5, comment qualifiez-vous l'impact de cette augmentation sur votre vie quotidienne?

Taille de l'échantillon : 171

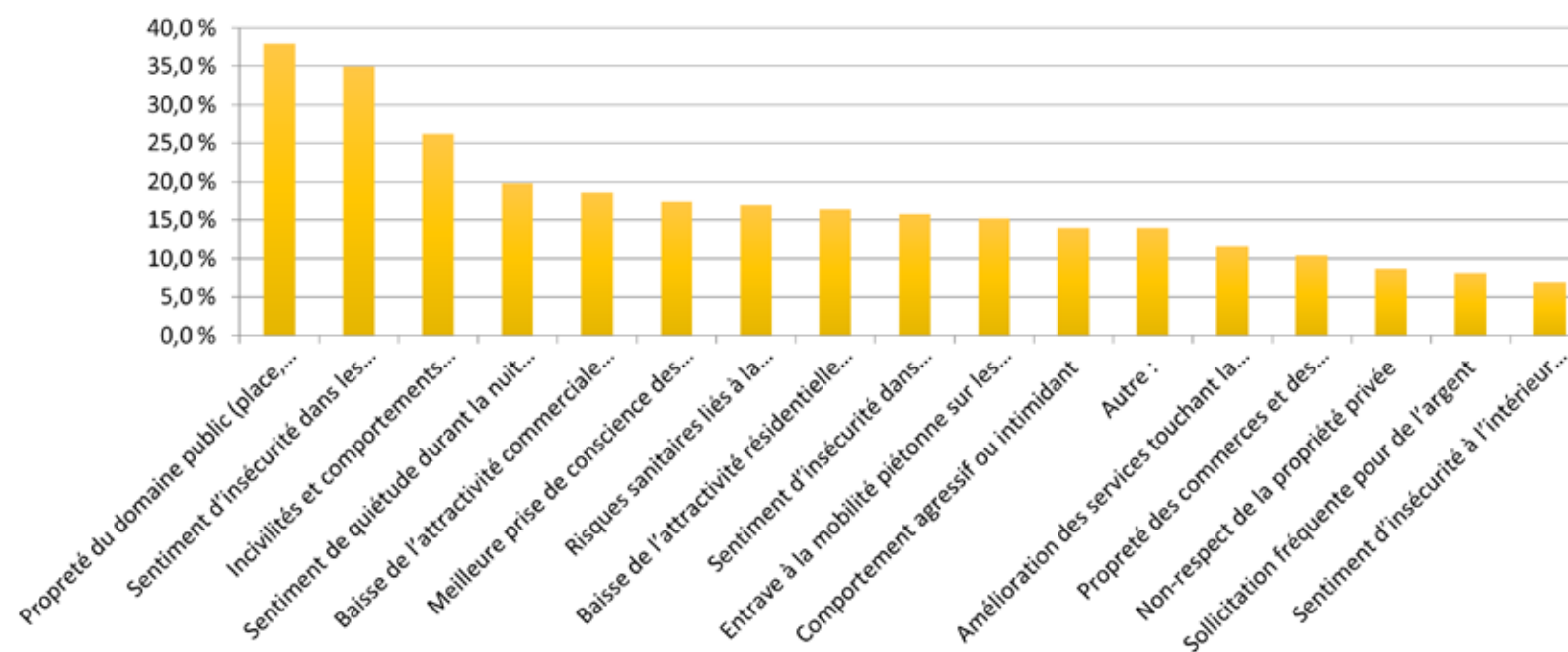


Selon vous, quels seraient les trois principaux impacts liés à cette situation ?

Taille de l'échantillon : 172

	Nombre	Pourcentage
Propreté du domaine public (place, parc, trottoir, etc.)	65	38 %
Sentiment d'insécurité dans les déplacements (rue, trottoir, ruelle, etc.)	60	35 %
Incivilités et comportements dérangeants	45	26 %
Sentiment de quiétude durant la nuit (cri, bruit, etc.)	34	20 %
Baisse de l'attractivité commerciale du quartier	32	18 %
Meilleure prise de conscience des inégalités touchant certaines populations	30	17 %
Risques sanitaires liés à la consommation de drogues et d'alcool	29	17 %
Baisse de l'attractivité résidentielle du quartier	28	16 %
Sentiment d'insécurité dans l'utilisation de certains lieux publics (place, parc, ruelle verte, équipements sportifs extérieurs, etc.)	27	16 %
Entrave à la mobilité piétonne sur les trottoirs	26	15 %
Comportement agressif ou intimidant	24	14 %
Autres *	24	14 %
Amélioration des services touchant la justice sociale et l'inclusion sociale	20	12 %
Propreté des commerces et des entrées de commerce	18	10 %
Non-respect de la propriété privée	15	9 %
Sollicitation fréquente pour de l'argent	14	8 %
Sentiment d'insécurité à l'intérieur de son domicile	12	7 %

* Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois : toutes ces réponses ou presque (13 personnes); vol et non respect de la propriété privé (3 personnes); et empathie et sentiment d'impuissance (3 personnes).

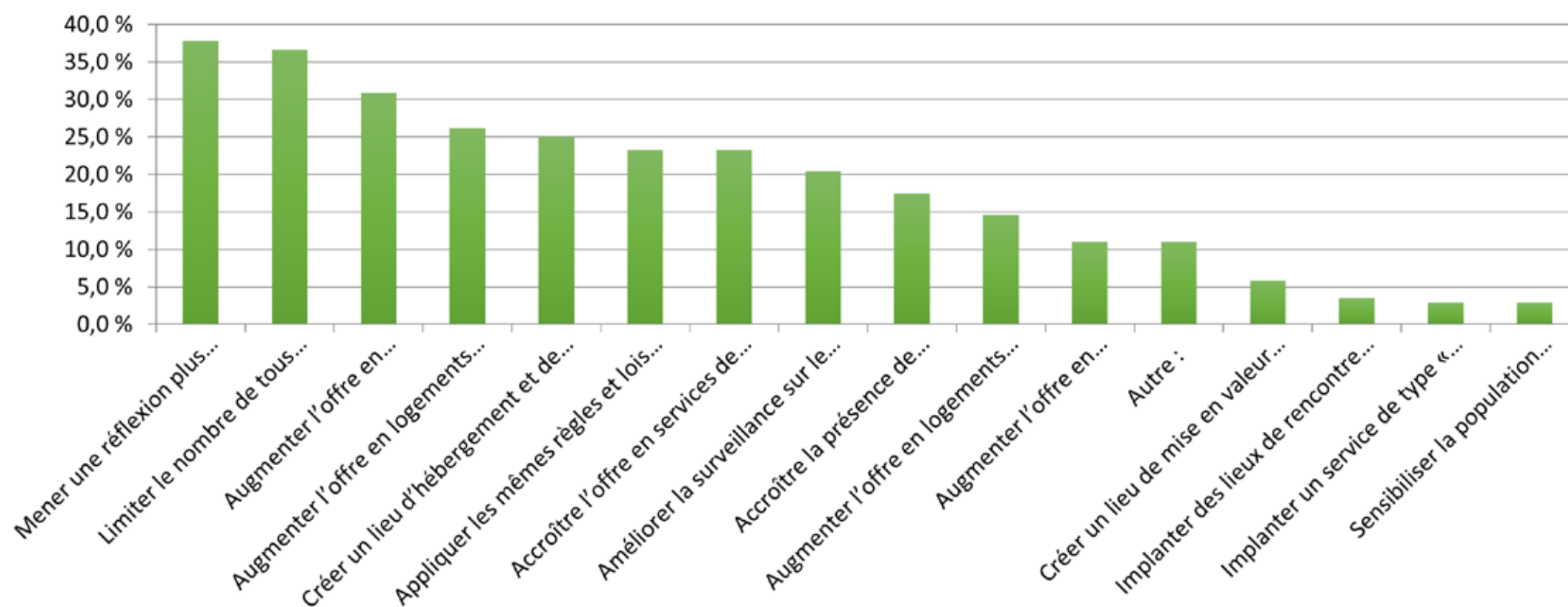


D'après notre sondage

Selon vous, quelles seraient les trois pistes de solution à envisager pour limiter ces impacts dans le quartier ?

Taille de l'échantillon : 172

	Nombre	%
Mener une réflexion plus appropriée en matière de localisation des services d'aide à l'itinérance à l'échelle de la Ville de Montréal	65	38 %
Limiter le nombre de tous nouveaux services ou équipements s'adressant aux personnes en itinérance dans le quartier	63	37 %
Augmenter l'offre en hébergement spécialisé (personne en réinsertion, hébergement d'urgence, etc.) sur le territoire de la Ville de Montréal	53	31 %
Augmenter l'offre en logements sociaux et abordables (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), HLM, etc.) sur le territoire de la Ville de Montréal	45	26 %
Créer un lieu d'hébergement et de services spécialisés pour les personnes d'origine autochtone dans le quartier	43	25 %
Appliquer les mêmes règles et lois d'utilisation de la voie publique à l'ensemble des personnes, indistinctement de leur situation sociale ou ethnique dans le quartier	40	23 %
Accroître l'offre en services de soutien aux itinérants (toxicomanie, santé mentale, intégration sociale, formation professionnelle, etc.) dans le quartier	40	23 %
Améliorer la surveillance sur le domaine public (place, parc, trottoir, etc.) dans le quartier	35	20 %
Accroître la présence de travailleurs de rue et d'intervenants sociaux dans le quartier	30	17 %
Augmenter l'offre en logements sociaux et abordables (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), HLM, etc.) dans le quartier	25	15 %
Augmenter l'offre en hébergement spécialisé (personne en réinsertion, hébergement d'urgence, etc.) dans le quartier	19	11 %
Autres *	19	11 %
Créer un lieu de mise en valeur des cultures autochtones dans le quartier	10	6 %
Implanter des lieux de rencontre et d'échange pour favoriser la cohabitation dans le quartier	6	4 %
Implanter un service de type « centre de jour » dans le quartier	5	3 %
Sensibiliser la population résidente du quartier	5	3 %



*Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois :

- fermer, relocaliser ou revoir la mission d'Open Door (10 personnes);
- avoir des services complémentaires et de qualité (2 personnes);
- avoir une vision cohérente des mesures à mettre en œuvre et véhiculer le même message (agent de police, intervenant, etc.) – (2 personnes).

D'après l'activité «Fête de voisinage»



Défis actuels

- Cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance
- Perte de solidarité envers les personnes vulnérable
- Image du quartier qui s'effrite

Améliorations souhaitées

- Donner plus de responsabilité et de pouvoir à la population locale.
- Déplacer les services de refuge.
- Ouvrir un local d'hébergement d'urgence sur le site du Royal Victoria.
- Offrir des espaces extérieurs adaptés aux besoins des itinérants.
- Mieux répartir les services en itinérance sur le territoire.

D'après l'activité «Photovoix» avec les jeunes de l'ARMP

Ce que je n'aime pas

- La présence d'un sentiment d'insécurité dans le quartier.

Ce que je rêverais d'avoir

- L'utilisation/réutilisation des terrains et bâtiments vacants pour renforcer les services offerts aux personnes en situation d'itinérance.



(Madison, 2024)

D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects positifs, ont été soulignés :

- la diversité sociale en présence et son côté inclusif (âges, origines culturelles, etc.);
- le caractère unique, vivant, accueillant, convivial et solidaire du quartier;
- la richesse de son histoire de lutte citoyenne passée et encore active;
- la capacité du quartier à servir de modèle urbain à suivre et à reproduire ailleurs à Montréal (sauvegarde des bâtiments et retrait des logements du marché privé).

Parmi les aspects jugés négatifs, ont été soulignés :

- certains enjeux liés à l'itinérance (bruit, propreté des espaces publics, sentiment d'insécurité, manque de services);
- les nuisances sonores multiples (circulation et activités);
- le risque d'enbourgeoisement (gentrification) du quartier.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, ont été mentionnés :

- la vision communautaire du quartier;
- La Fête de voisinage.

Dans les aspects à améliorer, ont été mentionnés :

- la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance ;
- le manque de ressources et de services pour les personnes en situation d'itinérance;
- l'ajout de nouveaux services communautaires et de partage.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Parmi les motivations évoquées, ont été mentionnés :

- l'esprit communautaire, le réseau d'entraide et la solidarité observés dans le quartier;
- la fête du voisinage et les camps de jour estivaux.

Parmi les éléments potentiels qui motiveraient davantage :

- la diminution des enjeux entourant la population en situation d'itinérance;
- la tenue d'évènements publics temporaires.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Parmi les réponses obtenues :

- la relève de l'engagement communautaire, notamment auprès des jeunes ;
- la disparition du sentiment de communauté, de l'esprit citoyen et des valeurs d'entraide et de justice sociale ;
- les enjeux de cohabitation avec la population en situation d'itinérance et le manque de services;
- l'anglicisation du quartier.

D'après la discussion sur l'engagement social et citoyen (MEM)

Trois questions ont été posées lors de cette activité.

Si on devait conserver quelque chose de l'engagement social passé dans Milton Parc, ce serait quoi ?

- La recherche d'une certaine mixité sociale et l'esprit d'inclusion.
- L'importance de répondre à une diversité de besoins, dont l'offre en maison de chambres.
- La force associée à la mise en place d'une stratégie mettant en relation la construction de partenariats, le soutien à des initiatives communautaires et l'engagement civique.
- Le leadership local à la fois ancré dans le quartier et connecté aux grands mouvements sociaux qui animent les débats publics afin, notamment, de s'entraider et d'avoir une vision globale.
- La présence de ressources humaines, techniques et financières en soutien à l'engagement citoyen, dont l'importance de l'éducation populaire.

Si vous deviez nommer un défi actuel de l'engagement social dans Milton Parc, ce serait lequel ?

- L'enjeu du manque de temps et de l'engagement à long terme, dont l'engagement étudiant et les personnes résidentes des coopératives.
- La nécessité de passer le flambeau entre les générations, tout en gardant une certaine expertise et mémoire.
- L'importance de mieux définir et comprendre ce qu'est l'engagement social et citoyen.
- La vision de l'engagement social et citoyen qui diffère entre les générations.
- La maintien et l'augmentation des aides et des services dans un contexte de ressources humaines, techniques et financières limitées.
- Le manque de soutien en engagement social et communautaire.
- Les tensions existantes entre « accroître les services à la communauté » et l'importance de « maintenir une bonne gestion » des services existants.
- La difficulté d'exercer un certain leadership auprès des instances décisionnelles due, entre autres, à la multiplicité des visions et des organismes.

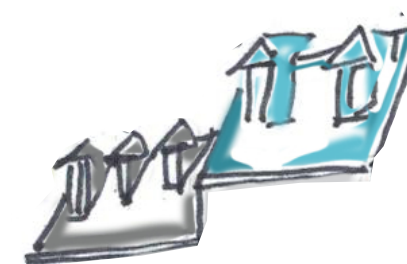
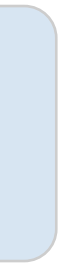
Et si on imaginait Milton Parc dans le futur, comment imaginerions-nous l'engagement social ?

- Un engagement qui s'appuie sur la coopération et l'entraide entre les organismes.
- Un engagement qui favorise la résilience communautaire.
- Un engagement qui répond aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands débats sociétaux dont l'adaptation aux changements climatiques et la décarbonisation de l'économie.
- Un engagement qui retisse des liens et des partenariats entre les organismes du quartier et les organismes situés à l'extérieur de Milton-Parc.
- Un engagement qui s'investit dans de nouveaux projets (coopératives, services, réappropriation de l'ancien Hôtel-Dieu, etc.), mais qui reconnaît également l'importance des enjeux entourant le maintien des projets existants dont l'entretien des immeubles appartenant à la Communauté Milton-Parc.
- Un engagement qui s'appuie à la fois sur les savoir-faire des personnes engagées de longue date et la vision des nouvelles générations.
- Un engagement qui cherche à trouver des solutions aux défis entourant le manque de ressources humaines, techniques et financières disponibles par un réinvestissement en éducation populaire, de nouvelles sources de financement, etc.



PATRIMOINE BÂTI ET ESPACES PUBLICS





Patrimoine bâti et espaces publics

CONSTATS

- Riche patrimoine bâti se combinant à une histoire citoyenne marquée par des mouvements sociaux connus et reconnus.
- Paysages urbains de grande qualité sur certaines rues du quartier (cadre bâti, végétation, vue sur le milieu environnant (Mont-Royal, centre-ville, Hôtel-Dieu), etc.) attirant plusieurs visiteurs ou usagers dans le quartier.
- Cadre bâti patrimonial soulevant, à certains endroits, des enjeux d'entretien et de préservation et, dans la plupart des cas, des enjeux liés à la disponibilité de ressources techniques et financières.
- Rues résidentielles relativement calmes malgré la proximité du centre-ville.
- Rues de transit (dont l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain) aux prises avec des conflits d'usages entre les besoins de circulation et les besoins des personnes habitant ou fréquentant le quartier.
- Espaces publics généralement bien aménagés, à l'exemption de l'avenue du Parc et de certaines ruelles qui soulèvent plusieurs enjeux.
- Manque d'espaces publics pour combler certains besoins locaux (activité sportive, lieu de rencontre, lieu de détente, etc.), faible nombre de ruelles vertes et de jardins communautaires malgré l'implication de certains citoyens et citoyennes.
- Espaces publics importants situés à proximité du quartier (quartier des spectacles, parc du Mont-Royal).

Patrimoine bâti et espaces publics

FORCES

- Beauté de l'architecture et du paysage urbain, particulièrement sur certaines rues résidentielles, offrant un cadre de vie de qualité et représentant un vecteur d'attractivité auprès des visiteurs et des usagers de passage.
- Bâtiments « historiques » de grande qualité utilisés à des fins résidentielles ou réutilisés à des fins collectives.
- Rues résidentielles relativement calmes malgré la proximité du centre-ville.
- Espaces publics généralement bien aménagés offrant du mobilier urbain diversifié (banc, lampadaire, etc.) et quelquefois des aires de repos ou de jeux.
- Présence, à certains endroits, d'éléments d'art public créant un cadre de vie agréable (sculpture, murale, etc.).

FAIBLESSES

- Différence qualitative importante dans l'aménagement de certains espaces publics (rue, trottoir, place et parc).
- Faible nombre de ruelles vertes et de jardins communautaires.
- Répartition inégale d'espaces publics dans le quartier pour combler certains besoins locaux (activité sportive, lieu de rencontre, lieu de détente, etc.).

Avenue du Parc :

- Peu attractive en matière de qualité architecturale et d'ambiance.
- Peu végétalisée et vulnérable aux îlots de chaleur.
- Bruyante en raison de la circulation automobile.

Espaces publics :

- Enjeux d'entretien, de sécurité et de salubrité entourant les espaces publics (trottoir, ruelle) situés de part et d'autre de l'avenue du Parc.
- Enjeux d'entretien, de sécurité et de salubrité entourant les parcs et les terrains de sport existants, particulièrement ceux s'adressant aux jeunes enfants.

Protection et mise en valeur du patrimoine bâti :

Voir la partie « Logements et habitations ».

Patrimoine bâti et espaces publics

OPPORTUNITÉS

- Espaces publics importants situés à proximité du quartier (quartier des spectacles, parc du Mont-Royal) qui participent à l'attractivité du quartier et qui comblent une partie des besoins.
- Forte reconnaissance du patrimoine bâti et social du quartier par des acteurs situés à l'extérieur de celui-ci.
- Valorisation croissante du patrimoine urbain par la population en général.
- Réaménagement prévue de l'avenue du Parc.

Protection et mise en valeur du patrimoine bâti :

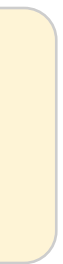
Voir la partie « Logements et habitations ».

DÉFIS

- Déresponsabilisation d'une partie de la population envers la propreté des espaces publics (trottoir, parc, ruelle, etc).
- Conflits d'usage entre les besoins en circulation et les besoins des personnes habitant ou fréquentant le quartier sur certaines rues importantes de transit (dont l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain).

Protection et mise en valeur du patrimoine bâti :

Voir la partie « Logements et habitations ».



Actions prioritaires et suggérées

Pour éviter les redondances, notez que les actions prioritaires et suggérées concernant :

- la protection et l'entretien du patrimoine bâti sont dans la section « Logements et habitations »;
- l'aménagement des rues et des trottoirs sont dans la section « Mobilité », dont celles concernant l'avenue du Parc;
- le verdissement et la gestion des eaux de pluie sont dans la section « Environnement ».

Actions jugées prioritaires

- Mettre en place un parcours historique, architectural et communautaire dans le quartier, comprenant notamment des panneaux explicatifs et l'ajout d'éléments d'art public.
- Élaborer une programmation d'évènements servant à animer le quartier, dont la tenue périodique d'un marché public (fruits, légumes, etc.).
- Préserver et réutiliser les bâtiments patrimoniaux d'importance vacants ou qui deviendront vacants (église, école, etc.) à des fins culturelles ou résidentielles.
- Utiliser/réutiliser les terrains et bâtiments vacants, surtout autour de l'avenue du Parc, pour y aménager des usages temporaires ou transitoires et encourager leur redéveloppement.
- Installer du mobilier urbain et des éléments d'art public participant, plus largement à l'animation des espaces publics (croque-livres, fontaines, sculptures, monuments, murales, etc.).
- Accroître les opérations d'entretien et de nettoyage des espaces publics, comprenant le mobilier urbain qui s'y retrouve.

Autres actions suggérées :

- Maintenir ou encourager l'usage de la couleur sur les bâtiments patrimoniaux afin de mettre en valeur leurs caractéristiques.
- Créer des opportunités de terrasses extérieures publiques (exemple : placotter).
- Aménager un parc à chien dans le quartier.
- Favoriser, par des activités de sensibilisation ou des programmes, l'animation de la devanture des commerces.
- Accroître les aides pour la gestion des graffitis sur les bâtiments publics et privés.

PATRIMOINE IMMOBILIER

Le quartier Milton-Parc possède de nombreux éléments patrimoniaux reconnus par divers paliers de gouvernement, marquant ainsi la richesse de son architecture et de son histoire. Une forte présence institutionnelle, à la fois actuelle et passée, se traduit par de grands ensembles de qualité, qui ont marqué l'histoire des Montréalais et Montréalaises. De plus, l'occupation initiale du quartier par la bourgeoisie laisse aujourd'hui de nombreux immeubles résidentiels possédant des détails et des styles architecturaux remarquables. Plusieurs éléments sont accompagnés de mesures de protection émises par les différents paliers concernés.

Statuts patrimoniaux

		Déclaration	Désignation	Classement	Citation
Immobilier	Paysages culturels patrimoniaux		X		
	Site patrimonial	X		XX	XXX
	Immeuble patrimonial			XX	XXX

X : Statut légal octroyé par le Gouvernement du Québec.

XX : Statut légal octroyé par le/la ministre (de la culture au Québec, responsable de Parcs Canada au Canada).

XXX : Statut légal octroyé par les municipalités locales et les communautés autochtones.

Gouvernement du Québec

Déclaration :

La déclaration est un statut que le gouvernement peut attribuer à un site patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Article 64 de la LPC : « Nul ne peut, dans un site patrimonial déclaré ni dans un site patrimonial classé, diviser, subdiviser ou morceler un immeuble, ni modifier l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble, ni faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble, ni démolir en tout ou en partie cet immeuble, ni ériger une nouvelle construction sans l'autorisation du ministre. »

Désignation :

La désignation est un statut que le gouvernement peut attribuer à un paysage culturel patrimonial en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire.

Ministre de la culture au Québec et responsable de Parcs Canada au Canada

Classification :

La *Loi sur le patrimoine culturel* permet au ministre de la Culture et des Communications d'attribuer un statut de classement à un bien patrimonial dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public. Le classement d'un bien patrimonial comporte plusieurs étapes, mais dès que la signature de l'avis d'intention de classer un bien patrimonial est faite, le bien doit être traité comme s'il était déjà classé.

Article 48 de la LPC : « Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien patrimonial classé et, s'il s'agit d'un immeuble, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction. »

Aire de protection :

L'aire de protection permet d'exercer un contrôle sur le développement de l'environnement d'un immeuble patrimonial classé pour conserver la valeur patrimoniale de ce dernier.

Article 49 de la LPC : « Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, dans une aire de protection, diviser, subdiviser ou morceler un immeuble ni faire une construction, telle que définie par règlement du ministre, ni y démolir en tout ou en partie un immeuble. »

Opération patrimoine Montréal

Opération patrimoine Montréal célèbre le patrimoine montréalais sous toutes ses formes et sensibilise la population à l'importance de le protéger. Les Grands Prix de l'Opération patrimoine Montréal soulignent les efforts de la population pour préserver l'architecture, les paysages et les savoir-faire qui forgent l'identité montréalaise.

(Journal La Presse, 10 septembre 2005)



Maison finaliste située au 3473, rue Aylmer, dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

Votez pour la maison coup de coeur 2005

LA PRESSE
La Ville de Montréal vient de faire connaître les cinq finalistes du con-
dissement de Plateau-Mont-Royal. Les photos des maisons sélectionnées seront publiées dans le cahier Mon toit de La Presse et sur

Agglomération et municipalité

Grande institution à caractère institutionnel et lieu de culte :

Dans son Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal a procédé à une caractérisation des grandes propriétés à caractère institutionnel et des lieux de culte, identifiés aux listes de bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural en vue d'assurer un encadrement réglementaire adapté et d'analyser leur état actuel et leur potentiel de recyclage ou de transformation.

Citation

La citation est une mesure de protection légale à laquelle une municipalité ou une communauté autochtone peut recourir pour protéger un immeuble ou un site (sur son territoire) ou encore un objet (dont elle est propriétaire), dont la conservation présente un intérêt public.

Article 141 de la LPC : « Nul ne peut, sans l'autorisation du conseil de la municipalité qui a adopté le règlement de citation :

1° détruire tout ou partie d'un document ou d'un objet patrimonial cité ou déplacer tout ou partie d'un immeuble patrimonial cité ou l'utiliser comme adossement à une construction ;
2° diviser, subdiviser ou morceler un immeuble situé dans un site patrimonial cité. »

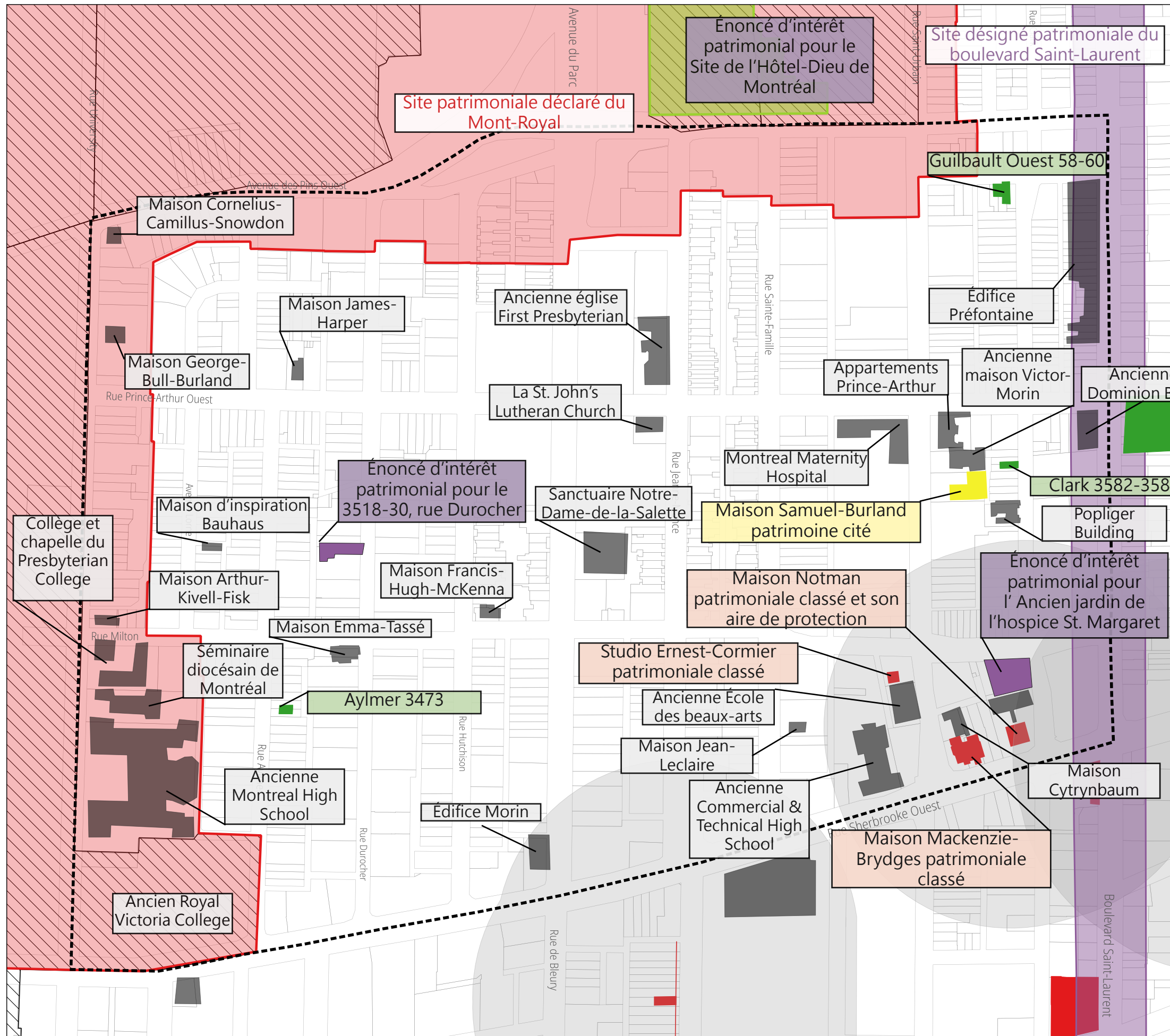
Énoncé d'intérêt :

L'énoncé de l'intérêt patrimonial est un document réalisé par la Division du patrimoine de la Ville de Montréal qui expose les différentes valeurs (historique, symbolique, artistique, sociale, technique...) d'un lieu et qui identifie les caractéristiques du lieu qui expriment ces valeurs.

Arrondissement

Témoin architectural significatif :

Dans le cadre d'une étude des paysages du Plateau, l'arrondissement a identifié près de 200 témoins architecturaux significatifs. Sans être exhaustive, cette liste a été constituée sur la base de différentes valeurs : la rareté, l'authenticité, l'intégrité, l'ancienneté ou l'innovation.



Patrimoine

Gouvernement

- Déclaration
- Désignation

Ministre et responsable

- Classification
- Aire de protection
- Avis d'intention de classement

Agglomération et municipalité

- Grande propriété à caractère institutionnel
- Citation
- Énoncé d'intérêt

Arrondissement

- Témoin architectural significatif

Autre

- Lauréat de l'opération patrimoine Montréal

Autres symboles

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre

Échelle
1 : 2 2500
0 25 50 75 100 m

Toutes les informations ont été recueillies via :
VILLE DE MONTRÉAL, Bâtimens, [Jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023;
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018,
mis à jour le 07 février 2024.
Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
6 mars 2024

Quelques exemples de bâtiments :

Maison Mackenzie-Brydges

Type de protection : Classification

Cette maison fut la résidence de plusieurs personnalités influentes, dont Alexander Mackenzie, le deuxième premier ministre du Canada, et l'homme d'affaires et politicien québécois George Brydges. Construite en 1874, elle est un exemple représentatif de l'architecture victorienne.

Maison Mackenzie-Brydges



Maison Notman

Type de protection: Classification et aire de protection

Construite en 1845, cette résidence est surtout associée à William Notman, un célèbre photographe écossais qui a acquis la maison en 1876. Notman a transformé la demeure en un lieu de création pour ses photographies, faisant de cette maison un centre d'innovation artistique et technologique à l'époque. L'architecture de la Maison Notman se caractérise par une façade sobre et symétrique, typique du style néo-classique.

Maison Notman



Studio Ernest-Cormier

Type de protection: Classification

Conçue et habitée par l'architecte Ernest Cormier, elle fut construite en 1931. Ernest Cormier est l'un des architectes les plus influents du Québec, notamment connu pour son style art déco. Cette maison est un témoin significatif de l'architecture moderne québécoise.

Studio Ernest-Cormier



Site de l'Hôtel-Dieu

Type de protection: Avis de classification, énoncé d'intérêt et grande propriété à caractère institutionnel

Le bâtiment principal de cet ancien hôpital, reconnaissable par sa façade de pierre grise de Montréal de style Second Empire, et ses nombreux autres pavillons, l'ancien couvent, et ses jardins représentent un ensemble qui, par sa vocation sociale des deux derniers siècles et son architecture monumentale représente un héritage historique important de la ville. La construction de ce site a débutée en 1861.

Site de l'Hôtel-Dieu



Maison Samuel-Burland

Type de protection : Citation

Construite vers 1870, elle porte le nom de Samuel Burland, un homme d'affaires montréalais influent de l'époque. Cette maison incarne un mélange de styles architecturaux, avec une prédominance du style victorien et construite en pierre grise, typique de nombreuses résidences bourgeoises de Montréal à cette période.

Maison Samuel-Burland



Jean-François Rodrigue 2005,
Ministère de la Culture et des
Communications

Ancien Royal Victoria College

Type de protection: Grande propriété à caractère institutionnel

Construit en 1899 grâce au financement de Lord Strathcona (Donald A. Smith), il est conçu dans le style néo-gothique. Lieu d'étude pour les étudiantes de l'Université McGill, cet édifice a une grande importance, car il a été fondé à une époque où les possibilités d'éducation pour les femmes étaient limitées, offrant ainsi aux étudiantes un espace qui leur était dédié.

Ancien Royal Victoria



Quelques exemples de témoins significatifs

Montreal Maternity Hospital

Fondé en 1843 sous le nom de Lying-In Hospital, il a été l'un des premiers hôpitaux au Canada dédié exclusivement à la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés. Le bâtiment historique du Montreal Maternity Hospital est conçu dans un style architectural sobre, typique des établissements de santé de l'époque.

Montreal Maternity Hospital



Ancienne église First Presbyterian

Construite en 1851, cette église se distingue par son style néo-gothique et témoigne de la présence de la communauté presbytérienne écossaise.

Ancienne église First Presbyterian



Maison James-Harper

Construite entre 1866 et 1868, elle est un exemple représentatif de l'architecture résidentielle bourgeoise du XIXe siècle, se caractérisant par son style néo-roman. Elle a été habitée par James Harper, un homme d'affaires influent de l'époque, qui a joué un rôle dans le développement économique de Montréal. Cette maison, tout en étant une résidence familiale, a également été un lieu de rencontre pour les personnalités de la haute société montréalaise de l'époque.

Maison James-Harper



Maison Francis-Hugh-McKenna

Construite en 1891, cette maison est un exemple représentatif du style architectural de l'époque, combinant des éléments néo-roman et victorien. Cette maison a été habitée par Francis Hugh McKenna, un homme d'affaires montréalais, et elle représente non seulement une résidence familiale, mais aussi un témoignage de la prospérité de l'époque.

Maison Francis-Hugh-McKenna



Maison Emma-Tassé

Construite vers 1910, cette maison est un exemple notable d'architecture résidentielle de style Queen Anne. La maison a été habitée par Emma Tassé, qui a joué un rôle actif dans des activités communautaires et sociales.

Maison Emma-Tassé



Édifice Morin

Construit en 1914 pour abriter des bureaux, cet édifice est un exemple de l'architecture commerciale de l'époque et est particulièrement représentatif du style Beaux-Arts.

Édifice Morin

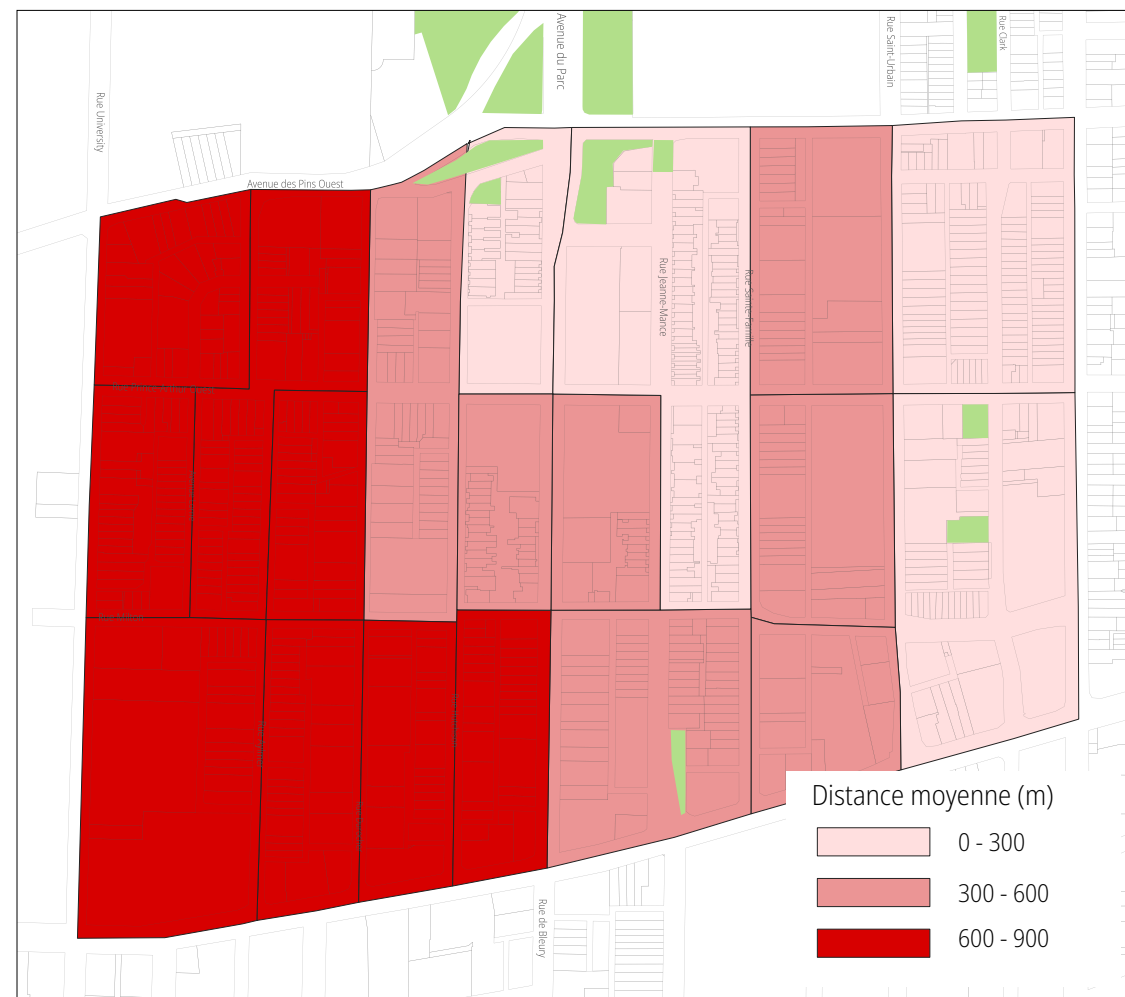


ESPACES PUBLICS

Cette section aborde les espaces publics selon leur type et les infrastructures récréatives et sportives qui y sont présentes, en excluant les rues qui seront évoquées à travers plusieurs sections, telles que l'analyse commerciale, de la mobilité ou de l'environnement.

Le quartier Milton-Parc n'est pas particulièrement doté d'espaces publics (parcs et places) d'importance. Certains secteurs résidentiels bénéficient toutefois d'une accessibilité plus facile à des espaces publics situés en bordure du quartier, comme les parcs Jeanne-Mance et le Mont-Royal. Le fait de devoir se déplacer sur de grandes distances pour accéder à certains types d'espaces verts peut constituer un obstacle pour certaines populations, notamment les personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants ou les individus à mobilité réduite.

Accessibilité aux espaces verts selon l'aire de diffusion en 2023



Les parcs de Milton-Parc

Quatre (4) parcs publics sont présents à l'intérieur du quartier Milton-Parc. Bien qu'ils permettent d'offrir des lieux de détente et de rassemblement à la population, on note que ces parcs, de taille réduite, offrent moins d'installations que les autres parcs situés à proximité du quartier.

On retrouve le parc Yvonne-Maisonneuve (3); le parc Lucia-Kowaluk (anciennement Léo-Pariseau) (4); le parc Ethel-Stark (5) et le parc University Settlement (6).

Les places de Milton-Parc

Les places publiques ou à caractère public dans le quartier se caractérisent par de petits espaces épars sur le territoire de Milton-Parc.

On retrouve les placettes de La Cité; la placette Camille-Laurin (7) et la placette Notre souffre par-delà (8).

Les jardins collectifs de Milton-Parc

Bien que les espaces publics soient peu nombreux à Milton-Parc, le quartier dispose de quelques lieux de rassemblement favorisant la création de liens sociaux à travers la pratique du jardinage. Les jardins collectifs de Milton-Parc, développés par l'organisme Jardins pour tous, une initiative citoyenne, visent à créer un réseau de verdissement et d'agriculture urbaine dans la communauté.

On retrouve les Jardins Notman (1); les serres Hospitalières (2) (et le Parcours fruitier sur l'avenue du Parc).

À proximité de Milton-Parc

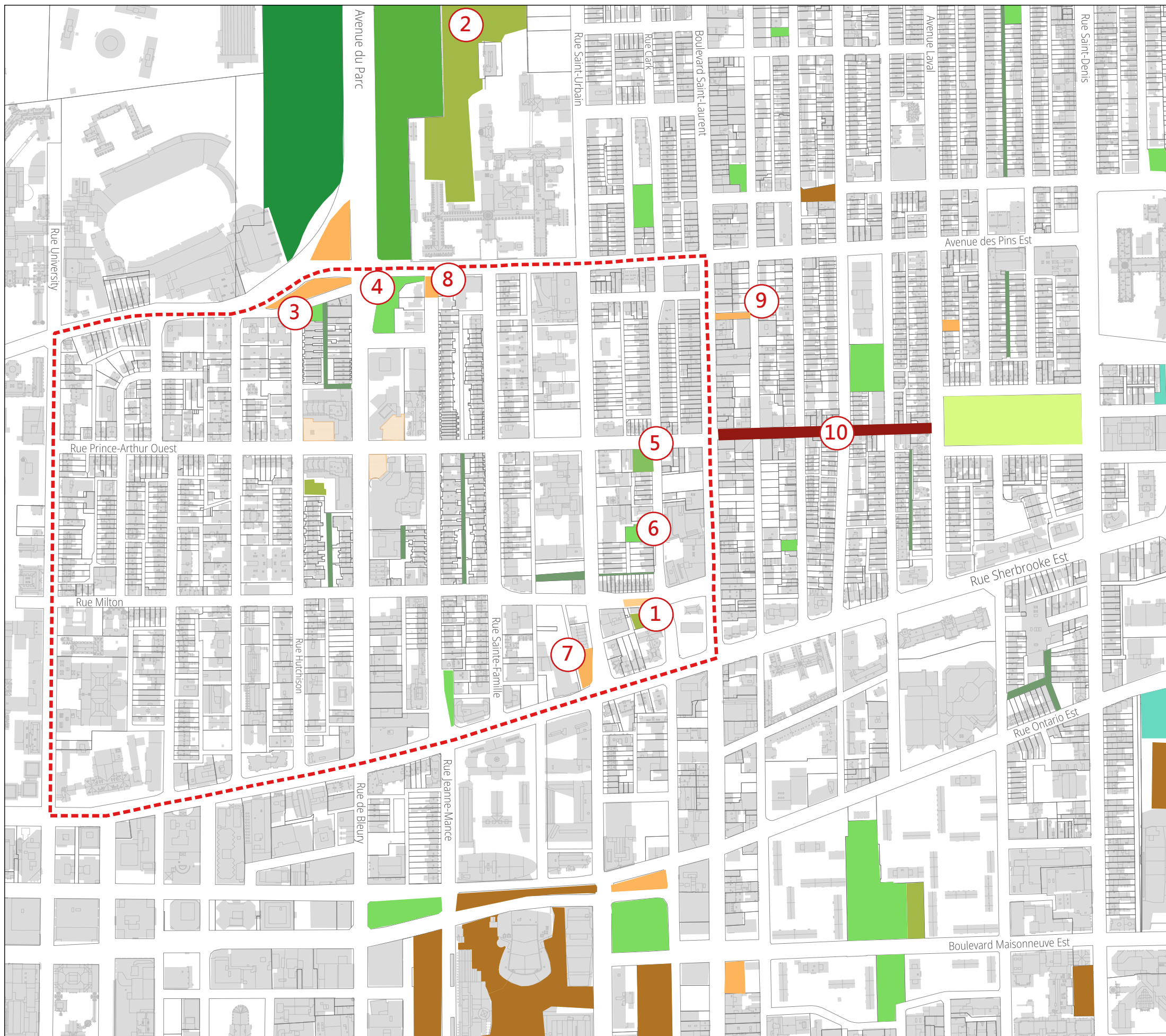
Les zones avoisinantes de Milton-Parc comprennent des espaces publics de taille importante, notamment le parc du Mont-Royal; le parc Jeanne-Mance; le carré Saint-Louis; la Place des Festivals; la place Guilbault (9) et la rue piétonne Prince-Arthur (10).

Monument sir-Georges-Étienne-Cartier et parc du Mont-Royal



Accès aux parcs et espaces verts :

L'indicateur d'accessibilité aux parcs et espaces verts est un indicateur géographique qui mesure la distance en mètres entre le logement résidentiel et l'espace vert le plus proche. Les espaces verts (parc, terrain de jeux et de sport) jouxtant les logements résidentiels ou administratifs facilitent la pratique d'activités physiques et de relaxation. Ils jouent un rôle non négligeable dans la santé mentale des personnes résidentes qui les fréquentent. Y avoir accès peut réduire les inégalités sociales en santé et améliorer le bien-être. (INSPQ, 2023)



Espace public

Typologie d'espace

- Parc de quartier
- Parc municipal
- Parc régional
- Square
- Jardin

- Place
- Placette
- Placette temporaire
- Placette privée à caractère public

- Rue piétonne
- Ruelle verte

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre
- Bâtiment

1 : 3 500 0 50 100 150 m 🕒

Toutes les informations ont été récoltées via :
 VILLE DE MONTRÉAL, Bâtimens, [jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023.
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018,
 mis à jour le 07 février 2024.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 6 mars 2024

Les jardins collectifs de Milton-Parc

Jardin Notman (1)

Le jardin Notman est un jardin urbain qui allie agriculture urbaine, histoire et aménagement temporaire. Actuellement uniquement présent sur la voie, un aménagement plus permanent est prévu à l'intérieur du lot pour 2025.



Jardin de la Cité des Hospitalières (2)

Ce nouveau lieu de rassemblement à proximité de Milton-Parc se veut un espace d'échange sur le jardinage et l'agriculture urbaine pour petits et grands. Il est géré par l'organisme communautaire le Santropole Roulant.



Santropole roulant (2021)

Les parcs de Milton-Parc

Parc Yvonne-Maisonnette (3)

Ce petit parc de quartier offre une aire de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans.



Parc Lucia-Kowaluk (anciennement Léo-Pariseau) (4)

Ce parc qui fut réaménagé en 2020 offre dorénavant des panneaux d'interprétation historique, un espace de rassemblement et une vue imprenable sur le Mont-Royal. Il fut nommé en l'honneur d'une grande militante du quartier.



Parc Ethel-Stark (5)

Ce petit parc intime, comprenant une installation d'art public, est un lieu de détente.



Parc University Settlement (6)

Ce parc de quartier, situé directement derrière l'Association récréative Milton-Parc, offre une aire de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans. Il est occupé à la fois par le CPE Am Stram Gram et de nombreux camps d'été.



Les places de Milton-Parc

Placettes de La Cité

Le complexe La Cité possède plusieurs petites placettes ouvertes sur la rue et accessibles au public. Ces espaces privés s'ajoutent à l'offre publique comme espaces de rassemblement et de détente.



Placette Camille-Laurin (7)

Cette placette fut aménagée en 2011 afin d'accueillir le monument en l'honneur de Camille Laurin, un homme politique d'importance considéré comme « le père de la Loi 101 ».



Placette Notre souffle par-delà (8)

Cette placette offre une vue intéressante sur le mont Royal et met en scène une sculpture qui rend hommage à la profession infirmière. Elle fut aménagée en 2023 lors de la réfection de la rue des Pins.



Place Guilbault (9) * à proximité

La rue Guilbault, à proximité du quartier, a été transformée en 2018 en une place publique comprenant du mobilier urbain et des îlots de verdure.



Les rues et ruelles

Rue piétonne Prince-Arthur (10) * à proximité

Elle a été réaménagée lors du 375e anniversaire de Montréal et de nombreux éléments ont été ajoutés, ce qui fait de celle-ci l'une des seules grandes rues piétonne 4 saisons de Montréal.



Les ruelles vertes

Milton-Parc fut l'un des premiers quartiers à mettre en œuvre des ruelles vertes, dont l'une remonte à 1981. Aujourd'hui, plusieurs ruelles vertes sont présentes et sont principalement situées derrière les immeubles appartenant à la Communauté Milton-Parc.



D'après l'activité « Photovoix » avec les jeunes de l'ARMP

Ce que j'aime

- L'aménagement des espaces publics.
- Le patrimoine et l'histoire du quartier.
- L'animation urbaine et le design de la devanture de certains commerces.

Ce que je n'aime pas

- Le manque de propreté de l'espace public ou à ses abords.
- L'étroitesse de certains trottoirs, leur manque d'entretien ou leur obstruction par des travaux de construction.
- La présence d'un sentiment d'insécurité.

Ce que je rêverais d'avoir

- Accroître le verdissement.
- Maintenir, voire introduire, de la couleur sur les bâtiments patrimoniaux afin de les mettre en valeur.
- Utiliser/réutiliser les terrains et bâtiments vacants.
- Installer du mobilier urbain et de l'art public participant à l'animation des espaces publics (croque-livres, fontaine, sculpture, monument, murales, etc.).
- Préserver et réutiliser les bâtiments patrimoniaux d'importance (église, école, etc.) à des fins culturelles ou résidentielles.
- Favoriser l'animation sur rue ainsi que sur la devanture de certains commerces.
- Améliorer la propreté de l'espace public et des terrains aux abords de celui-ci.



Jade Rodriguez et Pena (2024)



C. B. (2024)



Jade Rodriguez et Pena (2024)

D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects positifs, a été souligné :

- la beauté de son architecture et du paysage urbain.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, a été mentionné :

- la richesse de son architecture.

Dans les aspects à améliorer, ont été mentionnés :

- la protection et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Milton-Parc;
- la propreté des espaces publics ou privés extérieurs ;
- l'augmentation des actions de verdissement.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Parmi les motivations évoquées, ont été mentionnés :

- l'architecture du quartier et la présence importante d'arbres sur certaines rues (le paysage urbain);
- les petites ruelles végétalisées.

Parmi les éléments potentiels qui motiveraient davantage :

- la présence d'aires de jeux pour les enfants et l'offre en activités s'adressant à la famille;
- la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces de verdissement;
- l'aménagement de jardins communautaires;
- l'implantation d'un marché fermier.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Parmi les réponses obtenues :

- l'importance de maintenir la qualité des lieux ainsi que l'histoire et le patrimoine du quartier ;
- le manque d'arbres ;
- l'augmentation des espaces piétonniers et la diminution de la place de l'automobile;
- le manque de lieux s'adressant aux jeunes.





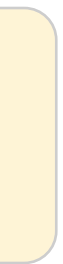
Défis actuels

- La sécurité des espaces publics.
- L'accumulation des ordures sur les trottoirs et la propreté des espaces publics.
- L'entretien des bâtiments.
- La présence de graffiti.
- Le contrôle des nuisances sonores.

Améliorations souhaitées

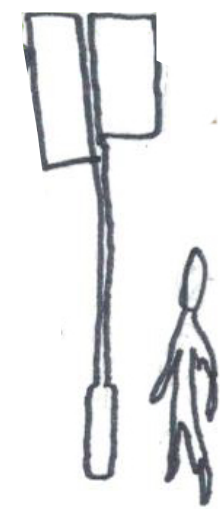
- Protéger et mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de Milton-Parc.
- Améliorer la propreté des espaces publics ou privés extérieurs.
- Accroître le verdissement.
- Maintenir la qualité des lieux ainsi que l'histoire et le patrimoine du quartier.





LOGEMENTS ET HABITATIONS





Logements et habitations

CONSTATS

- Grande diversité de typologies résidentielles (logements de types « plex », coopératives, maisons de chambres, copropriétés, etc.) pouvant offrir des réponses adaptées à différents types de ménages.
- Prédominance des types « plex » au nord de la rue Milton créant une ambiance mettant en valeur le patrimoine du quartier.
- Grande variation des hauteurs et des styles au sud de la rue Milton ainsi que sur l'avenue du Parc créant un certain manque d'uniformité.
- Forte densité de population permettant de soutenir un ensemble de service de proximité.
- Densité plus élevée au sud de la rue Milton ainsi qu'à l'angle de la rue Prince-Arthur et de l'avenue du Parc.
- Taux d'effort (% du revenu consacré au logement) plus élevé à Milton-Parc que dans l'ensemble du Plateau-Mont-Royal et de Montréal.
- Présence marquée de locataires dans le quartier.
- Présence de logements hors-marchés (Communauté Milton-Parc) ayant un impact positif sur l'abordabilité du logement pour certains ménages.
- Hausse du prix des logements privés locatifs pouvant avoir un impact important pour certaines populations (dont les personnes âgées) et potentielles évictions pouvant accroître les phénomènes d'itinérance.
- Proportion importante de familles, de personnes âgées et de personnes résidentes de longue date à l'est du quartier (Communauté Milton-Parc).
- Présence marquée de résidences étudiantes à l'ouest du quartier.
- Réalité étudiante pouvant occasionner un roulement important au niveau des locataires et une variation du prix du loyer dans les immeubles privés.

Logements et habitations

FORCES

- Grande diversité des types de logements.
- Quantité importante de logements sociaux, abordables et familiaux, de maisons de chambres et de logements étudiants qui garantissent une certaine abordabilité résidentielle.
- Prédominance des logements de types « plex » sur certaines rues créant une ambiance favorable à l'attractivité résidentielle du quartier.
- Fort engagement de la communauté envers les questions touchant le logement et l'habitation.

FAIBLESSES

- Taux d'effort (% du revenu consacré au logement) relativement élevé.
- Manque de logements sociaux, abordables et adaptés pour répondre à la demande et à la diversité des besoins, notamment pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les populations en difficulté ainsi que les étudiants.
- Critères associés au recrutement de nouveaux membres par les coopératives d'habitation pouvant exclure certaines populations, dont les personnes âgées.

Logements et habitations

OPPORTUNITÉS

- Propriétés publiques de grande taille offrant de multiples potentiels dans le quartier (notamment le long de la rue Saint-Urbain) et à proximité du quartier (les bâtiments/stationnements de l'ancien Hôtel-Dieu).
- Quelques terrains privés pouvant être optimisés.
- Adoption d'une nouvelle réglementation à Montréal sur les locations de type Airbnb.
- Allègement réglementaire des exigences architecturales sur le Plateau-Mont-Royal.
- Initiative Plancher en démarrage visant la mutualisation de l'actif immobilier dormant des coopératives et des OSBL d'habitation afin de financer de nouveaux projets.
- Changements récents apportés à la Loi sur la fiscalité municipale permettant d'établir des sous-catégories d'immeubles résidentiels.

DÉFIS

- Manque de ressources professionnelles et techniques pour l'entretien des bâtiments résidentiels jugés « patrimoniaux ».
- Difficultés inhérentes aux coûts d'entretien et à l'usure des bâtiments patrimoniaux qui se combinent à l'absence de financement ou de mesures fiscales appropriées (exemple : un taux de taxation différencié) pour assurer leur protection et leur entretien.
- Lourdeur des modalités et des règlements municipaux entourant la protection et l'entretien du patrimoine résidentiel, et lenteur des processus.
- Proximité des universités faisant pression sur le parc locatif (disponibilité et abordabilité) pouvant limiter l'accès aux populations non étudiantes et entraînant parfois des phénomènes de spéculation (achat et revente de certains logements sur de courtes périodes).
- Popularité des locations de type Airbnb, à la fois légales et illégales.
- Risque d'embourgeoisement des quartiers centraux en lien avec la hausse des valeurs immobilières et les phénomènes de spéculation.
- Spéculation et valeur des terrains nuisant à la protection patrimoniale.



Actions prioritaires et suggérées

Actions jugées prioritaires

- Créer des logements sociaux et abordables adaptés aux personnes âgées (comme le projet « Art de vivre » en réflexion) ou des résidences intergénérationnelles afin de favoriser une meilleure utilisation des grands logements hors marchés convenant davantage aux ménages avec un ou des enfants.
- Reconnaître l'importance des enjeux entourant le maintien des logements hors marché projets existants.
- S'investir dans de nouveaux projets dans le quartier afin d'augmenter l'offre en logements sociaux, abordables, et familiaux adaptés à tout public afin de favoriser la mixité sociale.
- Revoir les mesures de taxation s'appliquant aux logements sociaux et abordables hors marchés.
- Soutenir l'initiative Plancher visant la mutualisation de l'actif immobilier dormant des coopératives et des OSBL d'habitation afin de financer de nouveaux projets.

Autres actions suggérées

- Poursuivre les réflexions entourant le développement ou la réappropriation des anciens bâtiments de l'Hôtel-Dieu, des bâtiments vacants et stationnements situés aux abords de la rue Saint-Urbain, des deux terrains situés au coin de l'avenue du Parc et de la rue Milton (l'ancien restaurant Gauthier et l'ancien Milton B.) et de l'ancienne résidence funéraire située sur l'avenue du Parc.
- Mettre en place de nouveaux programmes favorisant le maintien à domicile des personnes âgées, dont des aides au logement, ainsi que la conservation et l'ajout de maisons de chambres comme solution, notamment, à l'itinérance.
- Réfléchir aux outils à mettre en place pour limiter l'embourgeoisement (gentrification) du quartier et la spéculation foncière (par exemple : en informant les locataires de leurs droits et en se mobilisant plus largement sur la notion de « droit au logement »).
- Faire des représentations auprès du Mouvement des caisses Desjardins, du Fonds de solidarité FTQ et des grandes fondations pour du soutien en matière de logements et d'habitations.

TYPOLOGIES RÉSIDENTIELLES

Première forme d'immeuble d'appartements (Walk-up)



Exemple de maison en rangé datant du milieu du 19^e



Maison Cornelius Camillus Snowden (1870)



Exemple de tours d'habitation datant des années 1960 à 1980



Cette section aborde le développement résidentiel en lien avec l'époque de construction, le type et la forme des bâtiments. À travers le temps, les modèles et modes ont évolué, marquant ainsi l'occupation du territoire et la morphologie du quartier. Ceux-ci peuvent être divisés en trois (3) grandes périodes.

Typologie préurbanisation

Les bâtiments résidentiels les plus âgés du secteur sont de luxueuses demeures bourgeoises le long de la rue Sherbrooke, comme la Maison Notman (1845) ou près du Golden Square Mile, telle que la Maison Cornelius Camillus Snowden (1870). Elle n'accueillait à l'époque qu'un seul ménage et leurs domestiques. Aujourd'hui, celles-ci ont été majoritairement transformées en bureaux, en maisons de chambres ou d'appartements.

Première typologie urbaine

Entre la seconde moitié du 19^e siècle et le début du 20^e, les types résidentiels dominants sont l'immeuble de style maison en rangé, plex ou walk-up. Le type plex se définit comme un bâtiment de 2 à 3 étages accueillant de 2 à 6 ménages. Pour ce qui est du type walk-up, il s'agit d'une ancienne forme d'immeubles d'appartements de 3 à 4 étages accueillant de 20 à 30 logements. On observe aussi, préexistant les plex, quelques maisons en rangé de 2 étages, comprenant quelques fois un petit logement en demi-sous-sol.

Typologie moderniste

S'ensuit une époque de démolition et de reconstruction du secteur au tournant des années 1960 à 1980. Le projet La Cité en est le représentant le plus frappant, mais de nombreux autres immeubles, plus petits, apparaîtront surtout dans le sud de Milton-Parc. Le type prôné à l'époque est la tour d'habitation accueillant entre 60 et 250 logements. La Cité fait partie d'une classe à part avec ses 1 300 unités résidentielles.

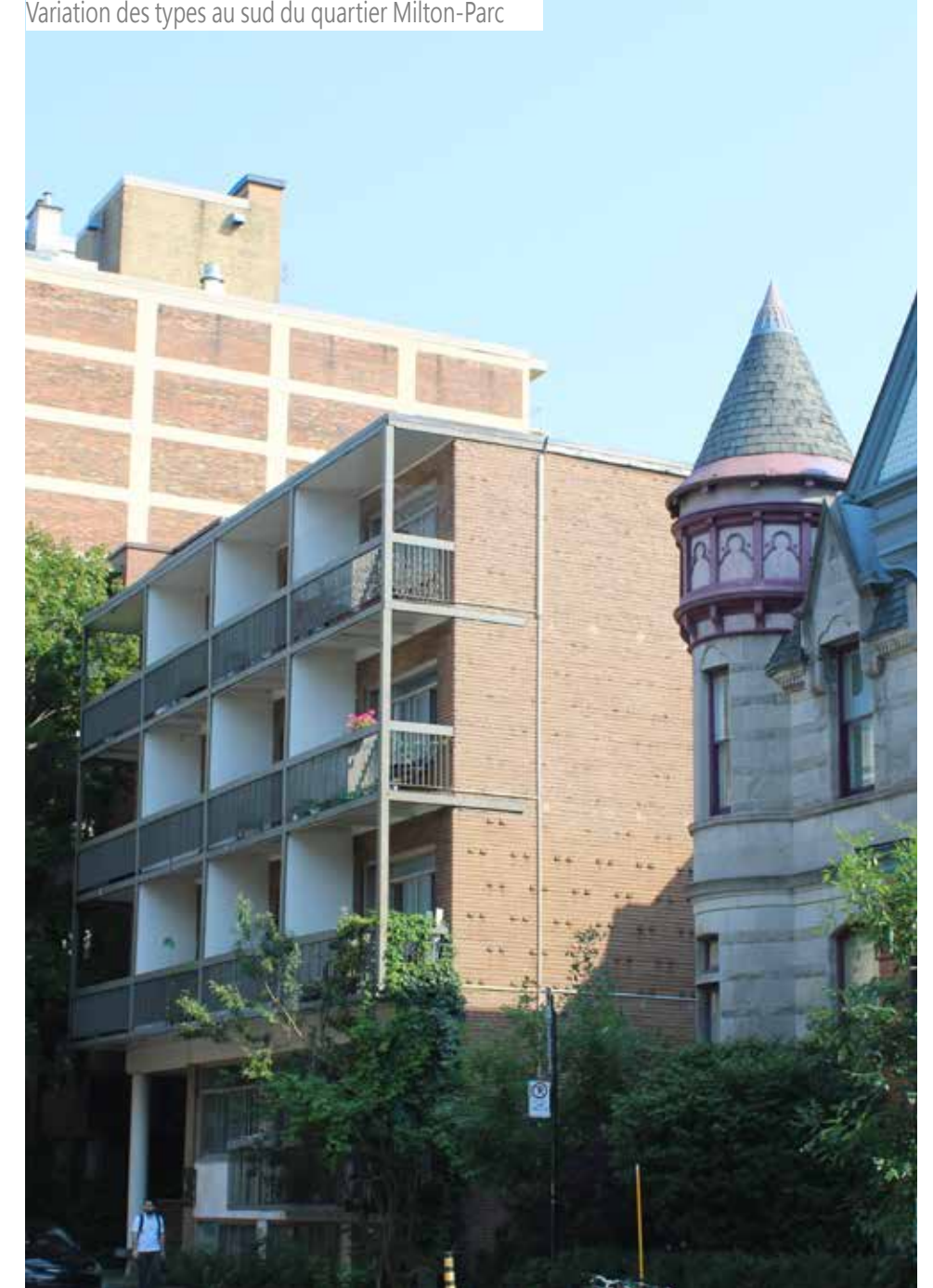
Exemple bâtiments de type plex datant du tournant du



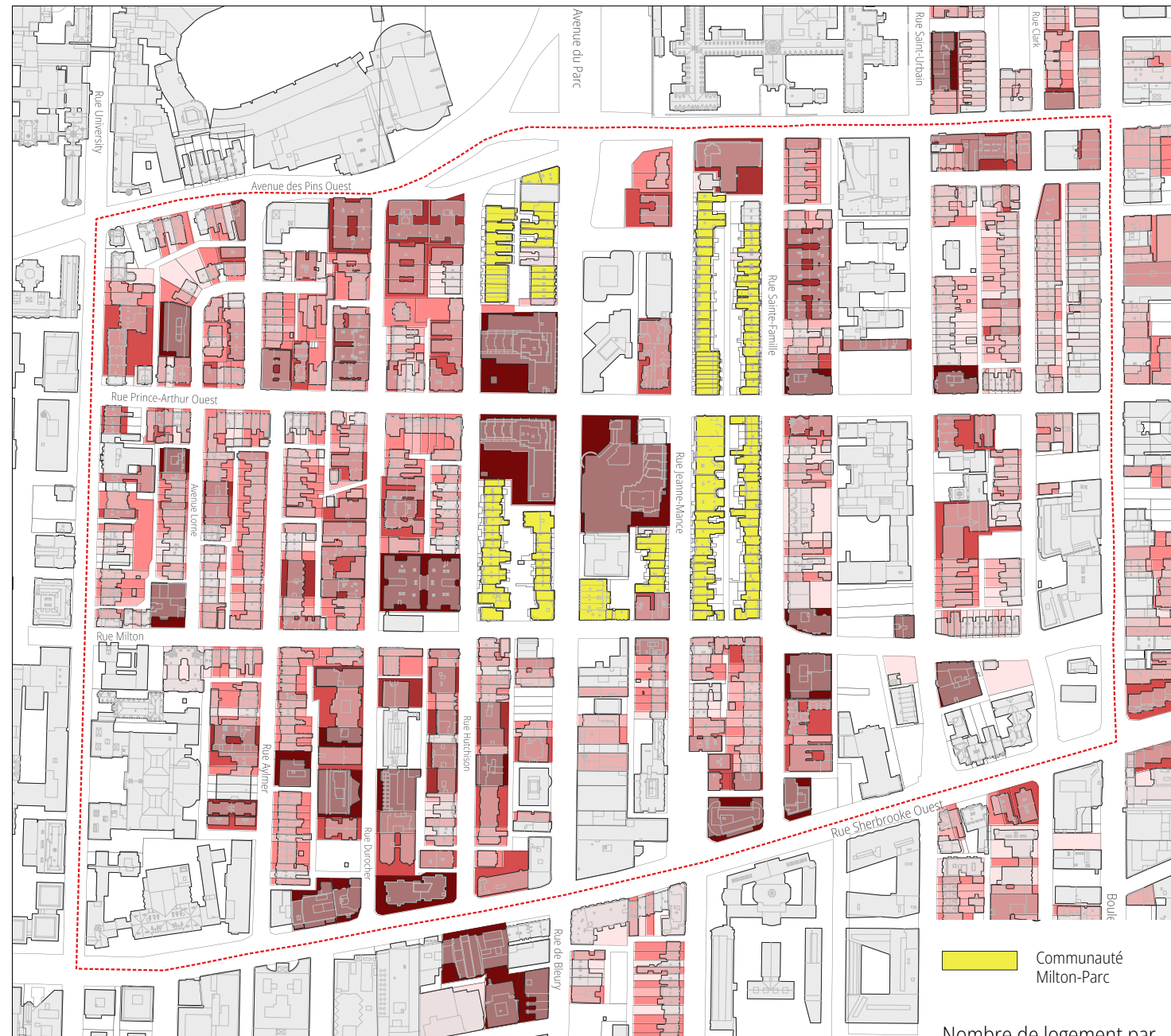
Nombre de logements et hauteur

On observe une plus forte concentration de logements par unité foncière au centre du quartier, soit autour du complexe La Cité, et au sud de la rue Milton, marquée par une grande quantité de bâtiments datant principalement des années 1960 à 1980.

Variation des types au sud du quartier Milton-Parc

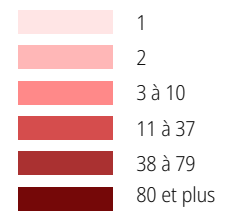


Nombre de logements par unité foncière



Communauté Milton-Parc

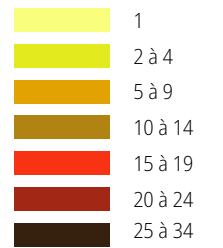
Nombre de logement par unité foncière



Nombre d'étages par bâtiment



Nombre d'étage par bâtiment



ACCÈS AU LOGEMENT

Il est ici question d'accès au logement du point de vue du prix d'achat, des loyers moyens, du ratio de propriétaire et de locataire et du taux d'effort.

Évolution du prix d'achat et du loyer à Montréal

Selon une étude de 2020 du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) sur la rentabilité du logement dans l'ensemble du Canada, le prix médian des maisons et des copropriétés (condos) a augmenté de 195 % entre 2000 et 2019, alors qu'il n'avait crû que de 21 % en moyenne au cours de la décennie précédente. À Montréal, le coût médian d'une maison ou d'un condo s'établissait à 500 000 \$ en 2018 (une hausse de 127 % en 16 ans). Le problème que constitue la hausse du prix des propriétés résidentielles en matière d'accès au logement apparaît de manière évidente lorsqu'on compare son évolution à celle du revenu médian des ménages. En 2017 à Montréal, le prix d'une maison ou d'un condo représentait 16,6 fois le revenu médian des ménages, par rapport à 9,8 fois en 2002.

Selon une étude effectuée par le journal le Devoir entre 2022 et 2023, le loyer moyen des appartements affichés sur Kijiji en 2023 était de 1733 \$ (variant de 1127 \$ en moyenne pour un studio et 2400 \$ pour un 5 et demi) sur Le Plateau-Mont-Royal. Ce prix représente une augmentation du prix des loyers de 11 % entre 2022 et 2023.

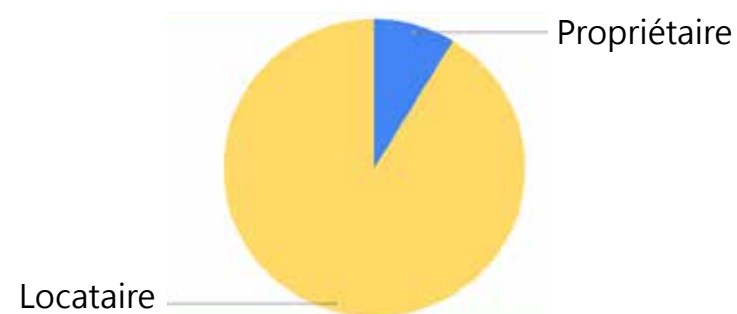
Facteurs influençant la crise actuelle

- On observe un taux d'inoccupation de 0,6 % sur le Plateau Mont-Royal en 2023, ce qui met de la pression sur les appartements encore disponibles.
- Le phénomène Airbnb contribue à diminuer le nombre de logements disponibles. Selon une étude élaborée par le Comité de logement du Plateau Mont-Royal en 2019, la majorité des annonces sur Airbnb (68 %) offrent des logements entiers.
- Selon la SCHL, un écart de loyer considérable est aussi observé entre les logements sans roulement et avec roulement. Le changement de locataire entraîne des augmentations plus grandes des loyers.

Ratio propriétaire et locataire

En 2021, dans le quartier Milton-Parc, les ménages locataires sont largement majoritaires. Sur un total de 7 390 ménages, les locataires représentent 91 % des ménages, tandis que les propriétaires ne constituent que 9 % des ménages. Comparativement, à Montréal, le taux de propriétaire est de 36 % en 2021.

Répartition des propriétaires et des locataires à Milton-Parc en 2021



	Milton-Parc	PMR	Mtl
Logement nécessitant des réparations majeures	8,5 %	10,9 %	8,6 %
Logement de taille non convenable	7,9 %	4,4 %	8,6 %
Ménage locataire	91 %	72,1 %	63,6 %
Ménages consacrant plus de 30% de leur revenu au logement	49 %	31,7 %	24,2 %

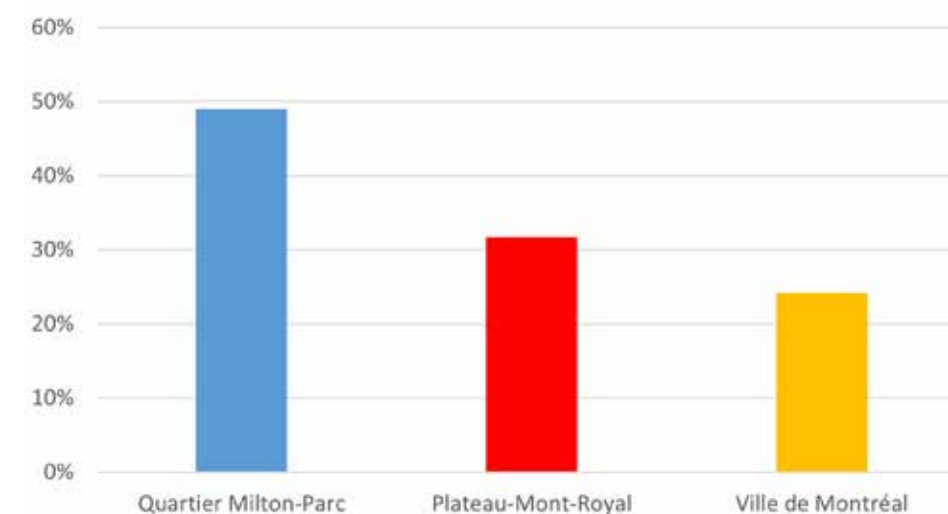
PMR : Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Mtl : Ville de Montréal

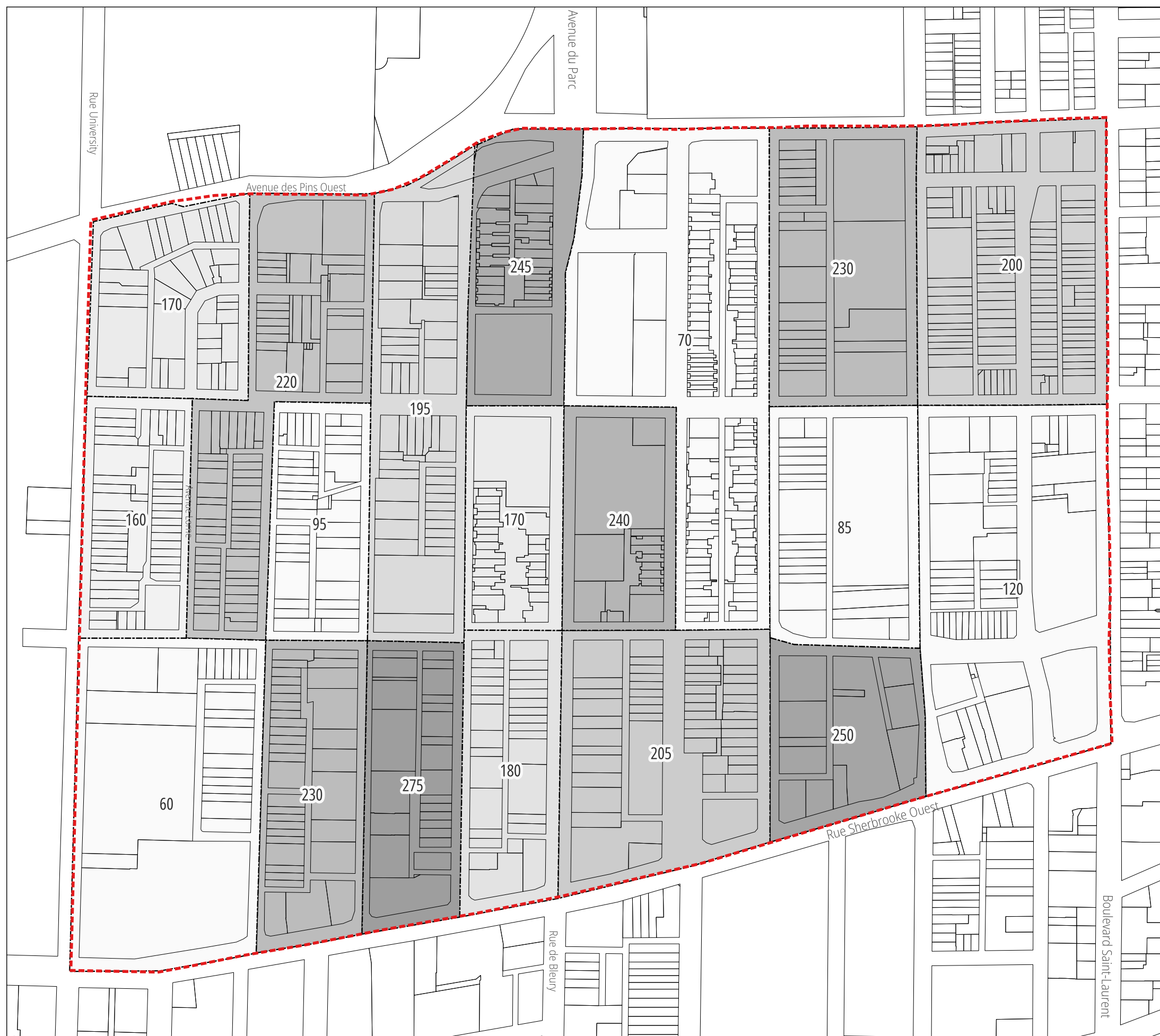
Taux d'effort

Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement est un ménage dont le logement est considéré inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et dont le niveau de revenu est insuffisant pour permettre de payer les frais. Ce coût devrait représenter 30 % ou moins du revenu du ménage avant impôt.

En 2021, parmi les ménages locataires et propriétaires de Milton-Parc, 49 % consacrent plus de 30 % de leur revenu à leur logement. À titre comparatif, à l'échelle de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, 32 % des ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement, tandis que ce pourcentage est de 24 % pour l'ensemble de la Ville de Montréal. Le taux d'effort à Milton-Parc est remarquablement plus élevé par rapport à d'autres secteurs de la ville.

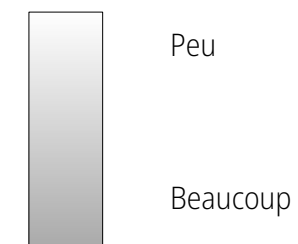
Proportion des ménage vivant dans des logements considérés inabordables selon la SCHL





Taux d'effort

Nombre de personne consacrant plus de 30% de leur revenu à leur logement par aire diffusion



1 : 2 2500



Toutes les informations ont été recueillies via :
 STATISTIQUE CANADA, Recensement de la population 2021 (Fichier de données et manuel de codes), dans Analyse de recensement canadien (CHASS) de l'Université de
 Québec;
 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Géographie du recensement de 2021 harmonisée pour le Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2022, mis à jour le
 26 juin 2023;
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 Jérôme Vincent-Rochette - UQAM
 19 mars 2024

LOGEMENT À STATUT PARTICULIER

Logement communautaire, social et étudiant

Dans cette section, il est question de l'offre en logement social, communautaire et étudiant dans le quartier. Ces logements à statut particulier peuvent contribuer à augmenter la mixité sociale.

Logement communautaire et social

Parmi les logements abordables et sociaux de Milton-Parc, on retrouve les copropriétés d'habitation de la Communauté Milton-Parc, constituées de sociétés et de coopératives, ainsi qu'une coopérative non associée, une habitation à loyer modique (HLM) de l'Office municipale d'habitation de Montréal (OMHM) et des maisons de chambre à vocation sociale.

Communauté Milton-Parc (CMP)

Suite à une longue lutte militante durant la décennie des années 1970, les citoyens et citoyennes ont réussi à créer le plus grand ensemble d'habitations communautaires au Canada, tout en préservant de nombreux immeubles patrimoniaux de type plex datant principalement du début du XXe siècle.

Aujourd'hui, cet ensemble compte 616 logements pour un peu plus de 1 000 personnes. Ces 146 immeubles résidentiels sont divisés entre 15 coopératives et 6 sociétés d'habitation. On compte également 12 locaux commerciaux.

Certains de ces immeubles offrent d'ailleurs la location de chambres tels que la Maison de chambre, Porte Jaune (Habitation) et Chambrelle

Coopérative d'habitation (hors CMP)

Coop Dudley - 22 unités de logement

Maison de chambres à vocations sociales (hors CMP)

Ma Chambre inc. - 17 chambres
Maison Annagiarvik - 14 chambres

Habitation à loyer modique (OMHM)

Habitation Durocher - 97 unités de logement pour personnes âgées.

Logement étudiant

Étant donné la proximité de deux grandes universités, soit le pavillon des sciences de l'UQAM au sud et l'Université McGill à l'ouest, le quartier attire une grande proportion de personnes étudiantes provenant de l'extérieur de Montréal et de l'étranger. À chaque année, une nouvelle vague se déverse ainsi dans le quartier à la recherche d'un logement, entraînant un changement continu de la population.

Par conséquent, le quartier comprend une multitude de résidences étudiantes ainsi que des services d'hébergement alternatifs comme les fraternités et sororités* qui sont localisés principalement à l'ouest.

Les résidences étudiantes privées

- Campus1 (402 lits)
- Résidence Edison (30 lits)
- Parc Cité (140 chambres)
- PrezRez (résidence du Collège Presbytérien) (40 chambres)

Les résidences appartenant à l'Université McGill

- Carrefour Sherbrooke (342 lits)
- La Citadelle (300 lits)
- New Residence Hall (757 lits)
- University Hall Residence, Royal Victoria College (79 lits)
- 3601 University (11 lits)
- 506, 510, 522 avenue des Pins (15 lits, 13 lits, 13 lits)
- Appartements Greenbriar (63 studios)

*Fraternités et sororités

Maisons des institutions universitaires traditionnelles des réseaux anglophones ayant comme utilité le réseautage, l'organisation d'évènement privé et, parfois, l'hébergement.

La Communauté Milton-Parc



Logements étudiants privés Parc Cité sur du Parc



Habitation Durocher sur Sherbooke (OMHM)













Logement à statut particulier

 La Communauté Milton-Parc (CMP)



Type de logement social

-  Coopérative d'habitation
-  Société d'habitation
-  Coopérative hors de la CMP
-  Habitation à loyer modique
-  Maison de chambre à vocation sociale

Type de logement étudiant

-  Logement étudiant de McGill
-  Logement étudiant privé
-  Maison de fraternité et de sororité
-  Maison de chambre

 Secteur Milton-Parc
 Cadastre

1 : 2 2500  0 25 50 75 100 m 

Toutes les informations ont été récoltées via :
 VILLE DE MONTRÉAL, Bâtements, [jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023;
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018,
 mis à jour le 07 février 2024.

Jérémy Vincent-Rochette - UQAM
 6 mars 2024

La spéculation immobilière

L'hébergement et le logement est un sujet qui est revenu dans la majorité des entrevues sous trois angles: la spéculation immobilière, les logements adaptés aux personnes âgées et l'hébergement de transition pour les personnes en situation d'itinérance.

La spéculation immobilière a été citée à l'occasion comme une source de problèmes d'accès au logement, et comme une cause de perte de mixité dans le quartier. Cette financiarisation du logement devrait, selon certaines personnes interviewées, être répondue par une implication plus grande des gouvernements dans la régulation de ce phénomène. D'autres personnes lient davantage la pression faite sur le logement, à l'augmentation de la taxation proportionnelle à la valeur du logement. Une taxation qui est ainsi soumise à la spéculation, mais qui ne différencie pas les logements hors marchés, tels que les coopératives. Cette taxation uniformisée limite à la fois la capacité de prêt et met beaucoup de pression financière sur un organisme à but non lucratif.

Des logements de transitions inadaptés

Pour pallier la crise du logement et répondre aux besoins particuliers des populations en situation d'itinérance, le nombre et le type de logement de transition (maison de chambres, hébergement transitoire, appartement supervisé, hébergement pour personnes issues des Premières Nations, etc.) sont mentionnés comme un enjeu majeur.

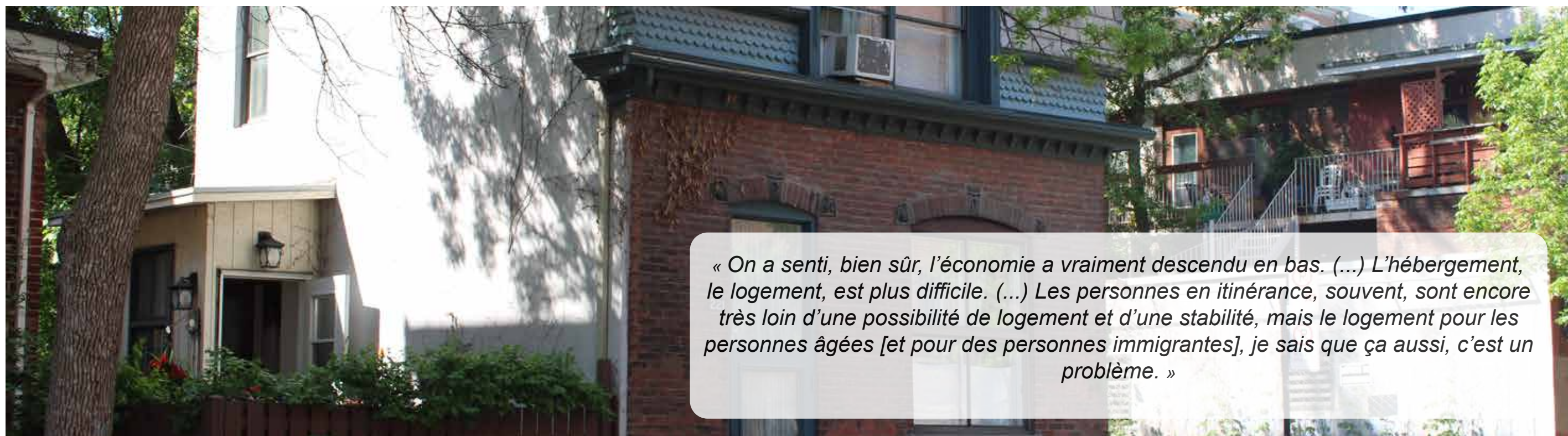
Nouveau pouvoir pouvant permettre des taxations foncières différentes

À la suite de l'adoption, en décembre 2023, du projet de loi n° 39 sur la fiscalité municipale, les municipalités disposent maintenant du pouvoir d'adopter des sous-catégories d'immeubles résidentiels auxquels des taux de taxation distincts peuvent être associés. Ce taux distinct doit respecter un écart maximum de 33,3 % par rapport au taux de base uniformisé.

Cette possibilité pourrait notamment servir à alléger le fardeau fiscal des logements sociaux et hors marché.

La sous-utilisation des grands logements

L'offre en logements adaptés aux personnes âgées représenterait un enjeu. D'abord, ce manque de logements adaptés fait en sorte que les aînées habitant les coopératives de la Communauté Milton-Parc sous-occupent de très grands logements. Autrefois, ceux-ci étaient essentiellement destinés aux grandes familles qui les habitaient; mais aujourd'hui, les enfants partis, ces grands espaces n'accueillent souvent qu'un couple ou une personne âgée vivant seule. Ayant élevé leur famille et résidé pendant plusieurs décennies dans ces logements de grande qualité, il est difficile d'inciter ces personnes à déménager afin d'offrir ces logements à des gens en ayant davantage besoin. La disponibilité de logement de qualité, adapté et dans le quartier, pourrait ainsi permettre de libérer un bon nombre de grands logements abordables pour des familles.



« On a senti, bien sûr, l'économie a vraiment descendu en bas. (...) L'hébergement, le logement, est plus difficile. (...) Les personnes en itinérance, souvent, sont encore très loin d'une possibilité de logement et d'une stabilité, mais le logement pour les personnes âgées [et pour des personnes immigrantes], je sais que ça aussi, c'est un problème. »

D'après nos entrevues : les solutions

- Trouver des moyens pour limiter la spéculation foncière.
- Créer des logements sociaux et abordables pour les personnes âgées afin de favoriser une meilleure utilisation des grands logements convenant davantage aux ménages avec un ou des enfants.
- Revoir les mesures de taxations s'appliquant aux logements sociaux et abordables.
- Augmenter l'offre en logements sociaux, abordables et familiaux.



Ce que je rêverais d'avoir

- L'utilisation/réutilisation des terrains et bâtiments vacants pour renforcer les services offerts aux personnes en situation d'itinérance.



(Madison, 2024)

D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects positifs, a été souligné :

- la diversité sociale en présence et son côté inclusif (âges, origines culturelles, etc.).

Parmi les aspects jugés négatifs, a été souligné :

- le risque d'embourgeoisement (gentrification) du quartier.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, a été mentionné :

- la richesse de son architecture.

Dans les aspects à améliorer, ont été mentionnés :

- la protection et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Milton-Parc;
- la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance ;
- le manque de ressources et de services pour les personnes en situation d'itinérance;
- la création de résidences intergénérationnelles;
- l'augmentation du nombre de logements abordables.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

- Aucun élément en lien direct avec le thème logements et habitations.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Parmi les réponses obtenues :

- le manque d'abordabilité des logements et le risque d'embourgeoisement (gentrification) du quartier.



D'après la discussion sur l'engagement social et citoyen (MEM)

Trois questions ont été posées lors de cette activité.

Si on devait conserver quelque chose de l'engagement social passé dans Milton Parc, ce serait quoi ?

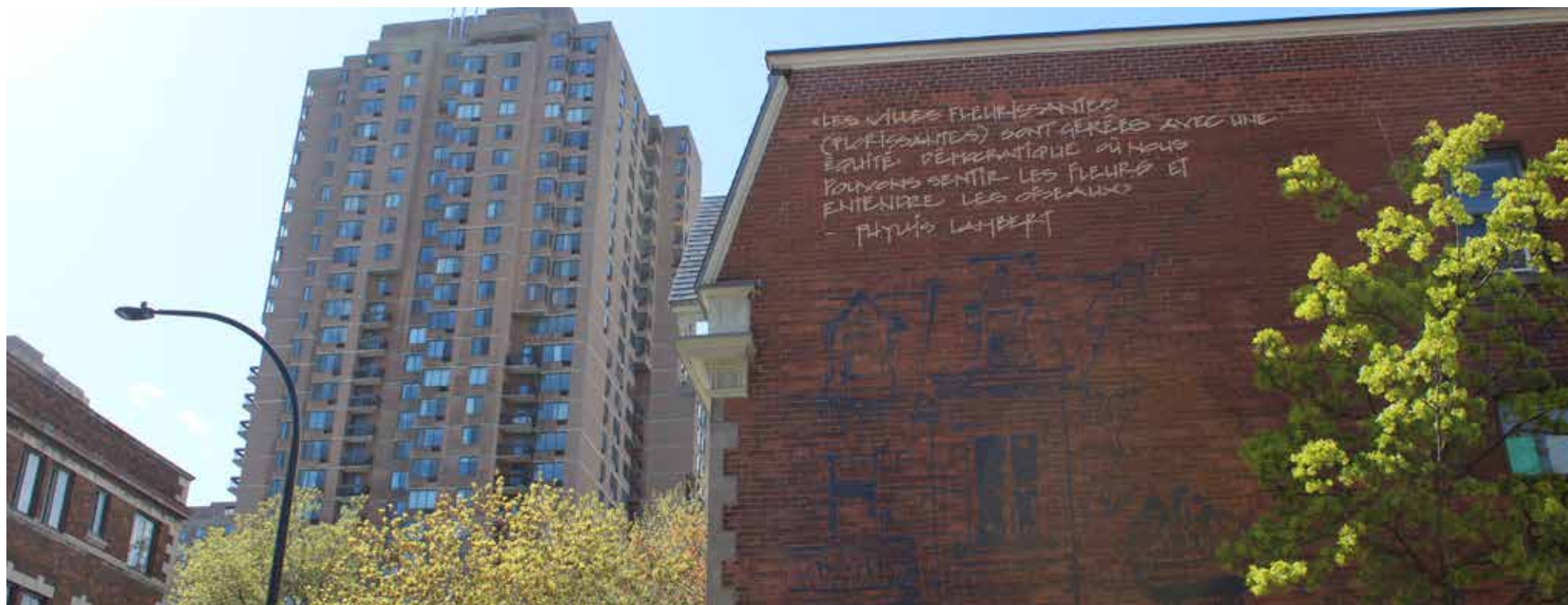
- La recherche d'une certaine mixité sociale et l'esprit d'inclusion.
- L'importance de répondre à une diversité de besoins, dont l'offre en maison de chambres.

Si vous deviez nommer un défi actuel de l'engagement social dans Milton Parc, ce serait lequel ?

- Les tensions existantes entre « accroître les services à la communauté » et l'importance de « maintenir une bonne gestion » des services existants.

Et si on imaginait Milton Parc dans le futur, comment imaginerions-nous l'engagement social ?

- Un engagement qui s'investit dans de nouveaux projets (coopératives, services, réappropriation de l'ancien Hôtel-Dieu, etc.), mais qui reconnaît également l'importance des enjeux entourant le maintien des projets existants dont l'entretien des immeubles appartenant à la Communauté Milton-Parc



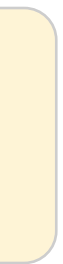


Défis actuels

- La pénurie de logements.
- La hausse de la présence d'Airbnb.

Améliorations souhaitées

- Créer des résidences intergénérationnelles.
- Augmenter le nombre de logements abordables.
- Accroître d'abordabilité des logements et limiter l'embourgeoisement (gentrification) du quartier.



COMMERCES, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS





Commerces, services et équipements

CONSTATS

Commerces et services commerciaux :

- Manque de diversité en ce qui a trait aux commerces et services commerciaux dits de « proximité » (boulangerie, quincaillerie, boucherie, nettoyeur, salon de coiffure, animalerie etc.).
- Galerie marchande répondant à certains besoins locaux, mais aux prises avec des enjeux d'attractivité et de vitalité économique.
- Nombre important de commerces de restauration et de divertissement, particulièrement concentrés sur et aux abords de l'avenue du Parc.
- Présence de locaux vacants sur rue témoignant de certains enjeux économiques (attractivité, coût de location ou d'achat, etc.).
- Création récente d'une Alliance des commerçants de l'avenue du Parc pour réfléchir à différents enjeux et aux actions à mettre en place.
- Présence de 12 locaux commerciaux gérés par la Société de développement communautaire (SDC) Milton-Parc dont une partie de l'argent des loyers peut être réinvestie dans des initiatives communautaires.
- Manque d'aménagements favorisant, notamment sur l'avenue du Parc, l'achalandage piétonnier (trottoir, mobilier urbain, etc.) et l'attractivité commerciale (terrasse, placette, etc.).
- Forte densité de population et présence importante d'une clientèle étudiante pouvant stimuler l'économie locale et soutenir un ensemble de services.
- Forte attractivité du boulevard Saint-Laurent à l'est du quartier posant des enjeux de complémentarité et de compétitivité.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Présence importante d'organismes communautaires démontrant un engagement fort pour l'entraide et le « renforcement individuel et collectif » (empowerment).
- Diversité observable des institutions et des services en éducation.
- Inégalité d'accès aux installations de loisirs selon son lieu de résidence, notamment à l'ouest du quartier.
- Absence de services publics ayant comme mission la desserte locale en santé et en services sociaux combinée à des découpages territoriaux institutionnels et à des enjeux linguistiques qui limitent l'accessibilité aux services situés à proximité du quartier.
- Absence soulignée de certains équipements, dont une bibliothèque, une maison des jeunes (projet en cours) et une piscine intérieure et/ou extérieure.
- Concentration d'institutions universitaires aux abords du quartier attirant une population étudiante importante et influençant l'offre de services.

Commerces, services et équipements

FORCES

Commerces et services commerciaux :

- Concentration de commerces et de services commerciaux autour de l'avenue du Parc et aux galeries du Parc (La Cité).
- Association commerçante qui se met en place.
- 12 locaux commerciaux gérés par la Société de développement communautaire (SDC) Milton-Parc et finançant, en partie, des initiatives communautaires.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Présence de nombreux organismes communautaires de soutien et d'entraide.
- Diversité des institutions et des services en éducation.
- Présence de l'Association récréative Milton-Parc (ARMP) offrant plusieurs services et équipements à la population du quartier et des quartiers environnants.

FAIBLESSES

Commerces et services commerciaux :

- Absence de certains commerces de proximité (boulangerie, quincaillerie, boucherie, nettoyeur, etc.).
- Méconnaissance ou manque de visibilité de certains commerces ou services commerciaux existants.
- Manque d'attractivité et de convivialité des galeries du Parc (La Cité).
- Présence de nombreux locaux vacants nuisant à l'attractivité des autres commerces (dont certains locaux qui ne répondent plus aux besoins).
- Manque d'aménagements favorisant l'achalandage piétonnier et l'attractivité commerciale, notamment sur l'avenue du Parc.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Méconnaissance ou manque de visibilité de certains services ou équipements disponibles.
- Inégalité d'accès aux équipements de loisirs selon son lieu de résidence, notamment à l'ouest du quartier.
- Services à la population en situation d'itinérance qui répond partiellement à la demande.
- Absence de desserte locale en santé et en services sociaux.
- Absence de certains équipements collectifs, dont une bibliothèque, une maison des jeunes (projet en cours) et une piscine intérieure et/ou extérieure.
- Absence d'une table de concertation entre les organismes du quartier (voir la partie « Communauté, gouvernance et cohabitation »).

Commerces, services et équipements

OPPORTUNITÉS

Commerces et services commerciaux :

- Forte densité de population et présence importante d'une clientèle étudiante pouvant stimuler l'économie locale.
- Présence de plusieurs terrains privés vacants dont le développement pourrait offrir de nouveaux locaux commerciaux aidant à l'attractivité du quartier.
- Réaménagement prévu de l'avenue du Parc (opportunité pouvant notamment permettre l'élargissement des trottoirs).

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Forte densité de population permettant de soutenir un ensemble de services de proximité.
- Propriétés publiques de grande taille offrant de multiples potentiels dans le quartier (notamment le long de la rue Saint-Urbain) et à proximité du quartier (les bâtiments et les stationnements de l'ancien Hôtel-Dieu).

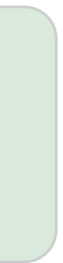
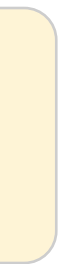
DÉFIS

Commerces et services commerciaux :

- Attractivité du boulevard Saint-Laurent à l'est du quartier posant des enjeux de complémentarité et d'attractivité.
- Changement dans l'offre commerciale du quartier dû à l'embourgeoisement des quartiers centraux, à la hausse des valeurs immobilières et aux phénomènes de spéculation.
- Hausse de certains enjeux sociaux pouvant nuire à l'attractivité des commerces.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

- Ressources humaines et financières limitées dans l'offre de services sociaux et communautaires.
- Découpages territoriaux institutionnels en santé qui créent des enjeux d'accessibilité.



Actions prioritaires et suggérées

Commerces et services commerciaux :

Actions jugées prioritaires

- Assurer une meilleure gestion des déchets et de l'insalubrité sur le domaine public.
- Accroître le sentiment de sécurité (éclairage, aide aux personnes sans-abris, etc.).
- Procéder rapidement au réaménagement de l'avenue du Parc afin d'accroître son attractivité et la qualité des déplacements piétonniers (élargissement des trottoirs, végétation, mobilier urbain, etc.).
- Réfléchir collectivement (Association des commerçants, organismes du quartier, etc.) aux mesures à mettre en place pour favoriser la diversification des activités commerciales afin de répondre aux besoins locaux.
- Favoriser la tenue d'évènements publics temporaires et encourager les commerces à réfléchir davantage à l'animation du quartier.

Autres actions suggérées

- Favoriser les aménagements éphémères, temporaires ou transitoires dans les locaux vacants ou sur les terrains privés vacants afin d'animer l'espace et répondre à des besoins locaux.
- Augmenter la visibilité des commerces et services déjà présents.
- Favoriser l'implantation de restaurants abordables et familiaux, d'un marché fermier et d'une librairie francophone.
- Appuyer, par différentes mesures, les commerces afin de les rendre plus attractifs pour les personnes qui résident à l'extérieur du quartier.

Services à la population (communautaires ou institutionnels) :

Actions jugées prioritaires

- Créer un lieu ou une instance permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (exemple : une table de quartier) afin de favoriser la mise en œuvre d'une vision commune et la synergie des actions entreprises.
- Faire des représentations auprès des instances concernées pour accroître l'offre en santé et en services sociaux de proximité dans le quartier.
- Favoriser l'implantation d'une bibliothèque de quartier, d'une maison de jeunes (projet en cours) et d'une piscine (intérieure et/ou extérieure) dans le quartier.
- Créer de nouveaux lieux répondant aux besoins de la communauté locale dans les projets de requalification de l'ancien Hôtel-Dieu et de la Cité-des-Hospitalières.

Autres actions suggérées

- Améliorer l'entretien des équipements extérieurs existants (parc, place, terrain de sport, etc.) pour accroître, entre autres, le sentiment de sécurité ainsi que leur aménagement par l'ajout de nouveaux éléments (éclairage, végétation, infrastructure, etc.).
- Faire connaître davantage les équipements extérieurs et intérieurs déjà présents dans le quartier.
- Faciliter l'appropriation des équipements extérieurs et intérieurs déjà présents par les résidents du quartier par des activités d'animation ou des services connexes (café, toilette, etc.).
- Favoriser un partage des équipements avec les universités situées à proximité.
- Accroître l'offre en jardins communautaires,
- Aménager des aires de jeux pour enfants dans les ruelles.
- Prévoir davantage d'espaces et d'équipements pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Augmenter les ressources destinées aux camps de jour.

OFFRE EN COMMERCES ET SERVICES

Il est ici question des commerces présents dans le quartier et de la diversité de l'offre de proximité pour les résidents. Les commerces peuvent être classés en différentes catégories. Cette classification est inspirée de celle de la fondation Rues principales. Ensuite, il sera question des regroupements et grands propriétaires commerciaux du quartier. Ces acteurs ayant une influence importante sur la composition de l'offre, le degré d'accessibilité aux commerces d'alimentation et la morphologie des rues possédant des commerces sur rue.

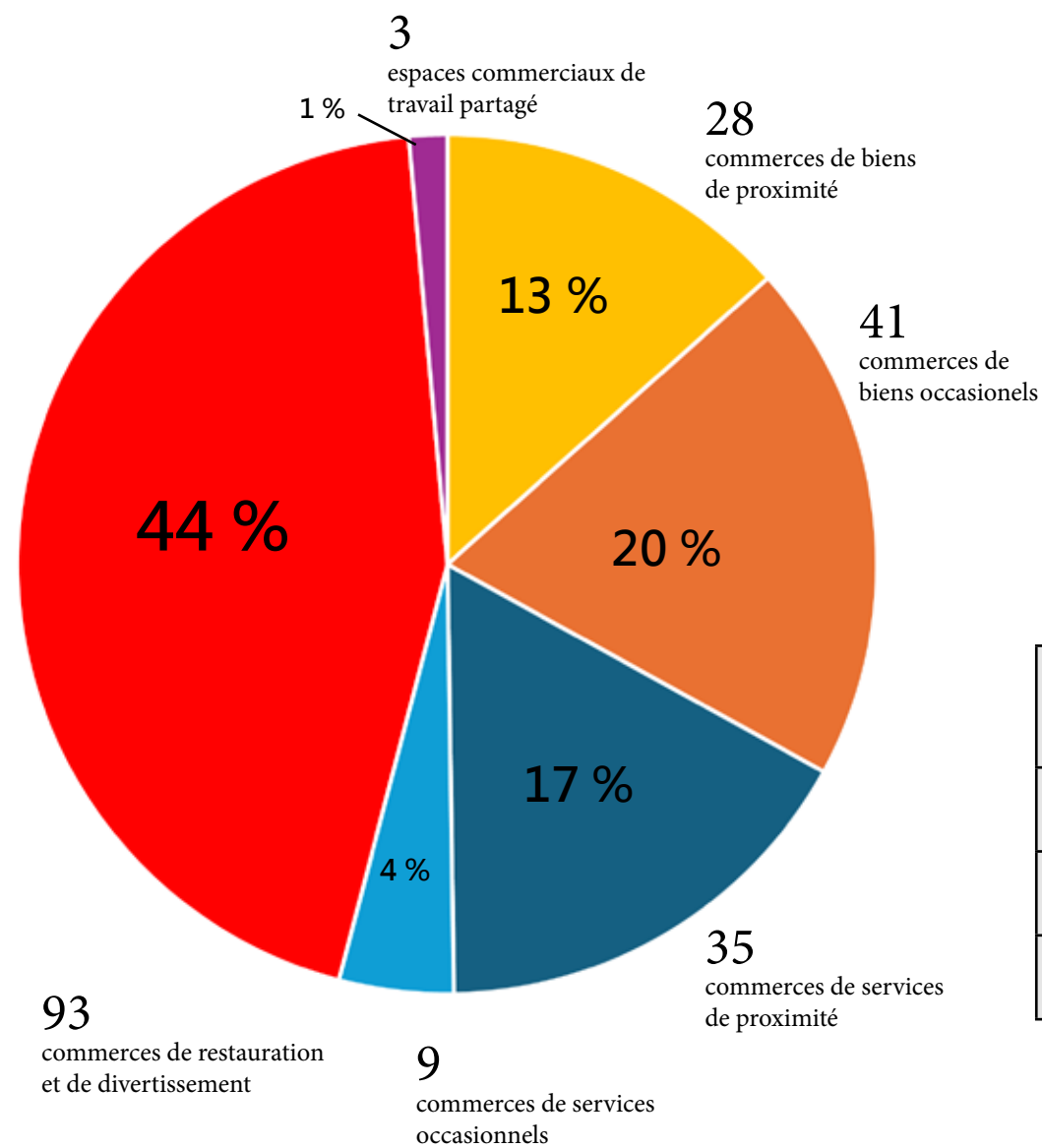
Répartition

La répartition commerciale de Milton-Parc se concentre principalement sur l'avenue du Parc et sur le boulevard Saint-Laurent. Ces artères commerciales offrent une variété de biens et de services.

Typologie commerciale :

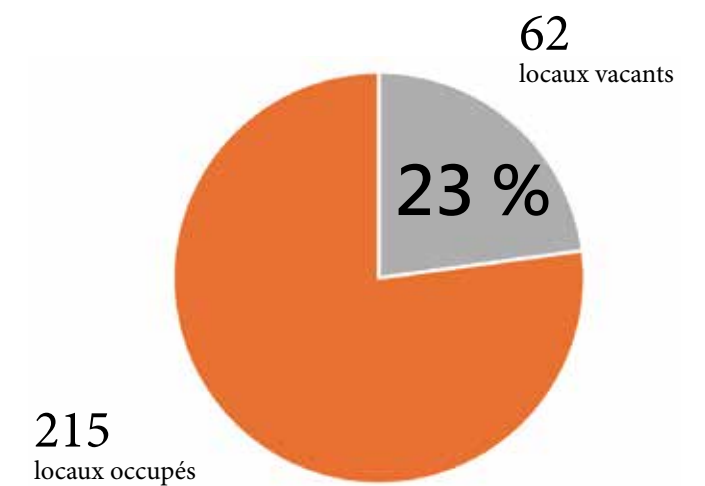
- Biens de proximité : achats fréquents situés à courte distance (épicerie, pharmacie, ...)
- Biens occasionnels : achats plus ou moins fréquents et faits de façon généralement moins impulsive (boutique en tout genre, librairie, bijouterie, ...)
- Services de proximité : services fréquents situés à courte distance (banque, buanderie, gym ou coiffeur, ...)
- Services occasionnels : services plus ou moins fréquents et faits de façon généralement moins impulsive (agence de voyages, optométriste, ...)
- Restauration et divertissement : services où la consommation se fait généralement sur place et qui peuvent, à l'occasion, générer un achalandage sur la rue (cinéma, bar, café, ...)
- Espace de travail en formule partagée (coworking) espaces commerciaux loués à des fins de bureaux en mode partagés

Répartition des commerces de Milton-Parc par types



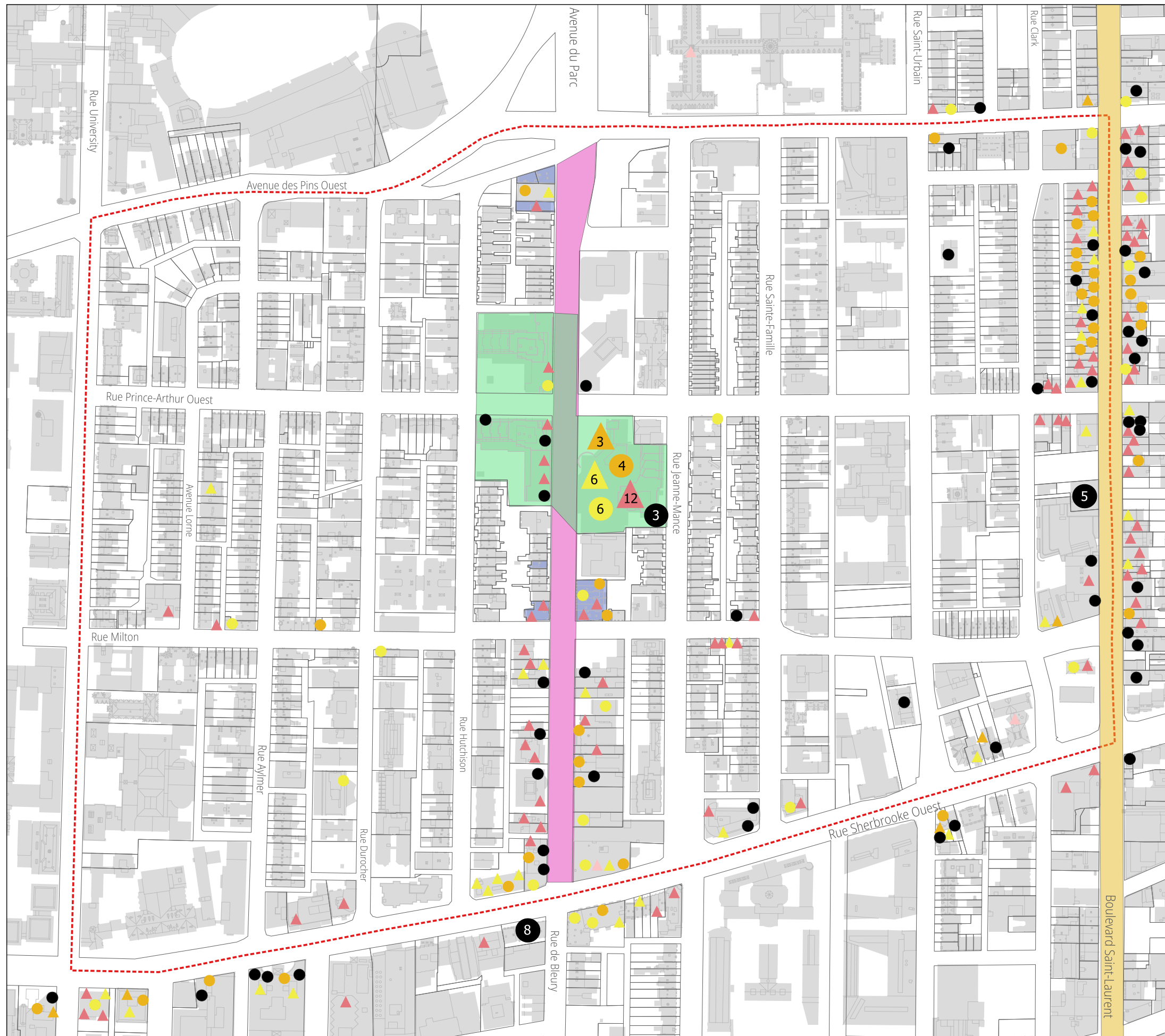
Locaux vacants

Malgré la diversité et le dynamisme commercial de Milton-Parc, près de 62 locaux sont vacants dans l'ensemble du quartier, dont 58 se trouvent sur les principales artères commerciales. Plus précisément, on en dénombre 26 le long du boulevard Saint-Laurent, 19 sur la rue Sherbrooke et 13 sur l'avenue du Parc.



Ratio « idéal » inspiré de celui de la Fondation Rues principales

Catégorie	Fréquence dans Milton-Parc	Diversité «idéale»
Biens et services de proximité	30 %	10 à 15 %
Biens et services occasionnels	29 %	62 à 76 %
Restauration et divertissement	44 %	16 à 21 %



Commerce et service

Grand propriétaire commercial

- Les Galeries du Parc
- SDC Milton-Parc

Regroupement commercial

- Association des commerçants et marchands de Milton-Parc
- SDC Boulevard Saint-Laurent

Type de service ou commerce

- Bien de proximité
- Bien occasionnel
- Service de proximité
- Service occasionnel
- Restauration et hôtellerie
- Bureau partagé

Autre statut

- Local vacant

Secteur Milton-Parc

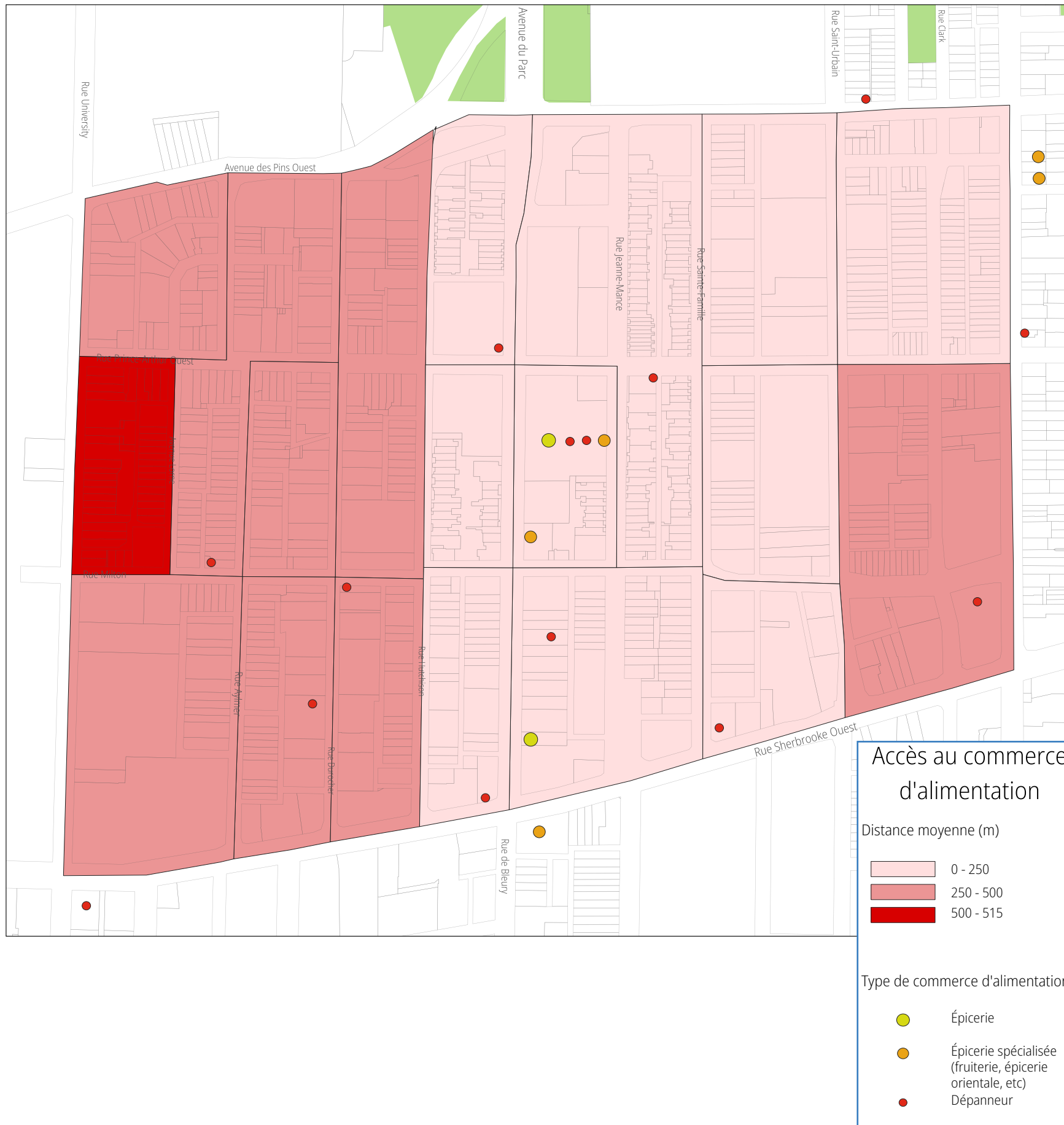
Cadastre
Bâtiment

1 : 2 2500 0 25 50 75 100 m

Toutes les informations ont été recueillies via :
VILLE DE MONTRÉAL. Bâtimens, [jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023.
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
VILLE DE MONTRÉAL. Locaux commerciaux et status d'occupation, [jeu de données], dans Données Québec, 2022, mis à jour le 23 février 2024.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
21 juin 2024

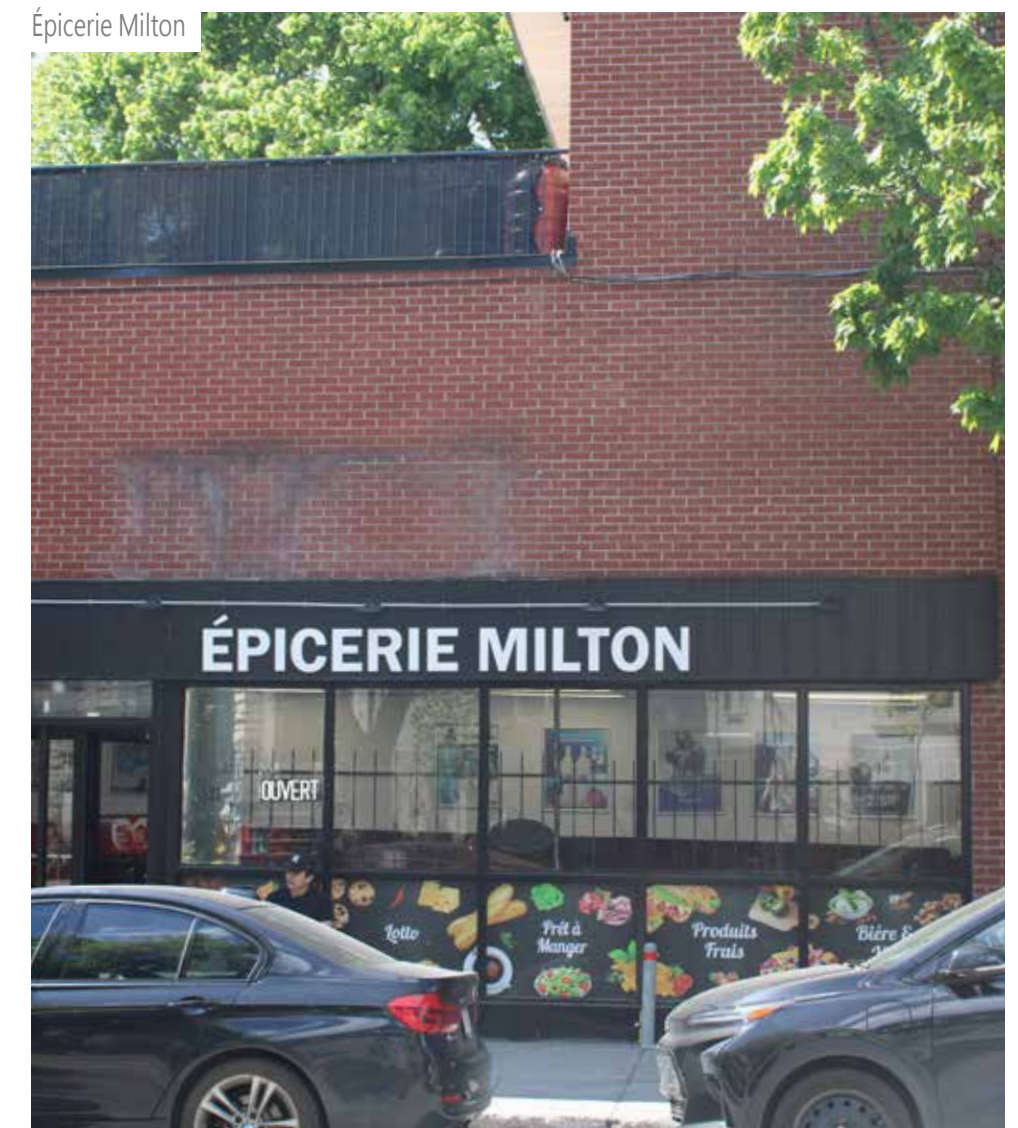
Accessibilité aux commerces d'alimentation



L'accès aux commerces d'alimentation est une mesure quantitative en mètre utilisée pour évaluer la facilité avec laquelle les individus ou les populations peuvent accéder à un commerce d'alimentation (épicerie, supermarché et marché public, excluant les dépanneurs) à partir de leur lieu de résidence (INSPQ, 2023). Les mesures ont été calculées à partir du centre de l'aire de diffusion, ce qui peut diminuer la qualité des résultats obtenus.

Le centre de Milton-Parc, délimité par les rues Hutchison, Sherbrooke, Saint-Urbain et l'avenue des Pins, bénéficie d'une meilleure accessibilité aux commerces d'alimentation. En revanche, l'ouest de Milton-Parc, allant de la rue Hutchison jusqu'à la rue University, connaît une situation plus défavorable en termes d'accessibilité, en raison de son caractère résidentiel et institutionnel prédominant.

Le quartier compte également sept (7) dépanneurs non pris en compte dans le calcul de l'accessibilité par l'INSPQ.



Regroupements commerciaux

Concernant les regroupements commerciaux, Milton-Parc en compte deux, soit l'Alliance des commerçants de l'avenue du Parc (ACAP) ainsi que la Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL).

L'Alliance des commerçants de l'avenue du Parc (ACAP), une association en démarrage, regroupe des commerçants et des gens d'affaires œuvrant dans différents domaines : restauration et alimentation, commerce de détail, soins personnels, services professionnels, location et gestion d'appartements et d'espaces commerciaux.

La Société de développement du boulevard Saint-Laurent (SDBSL), fondée en 2000, regroupe près 700 commerçants situés entre les rues Laurier et Sherbrooke. Elle a pour mission de veiller au développement économique, culturel et social du boulevard.

**BLVD
SAINT-
LAURENT**

ACAP
Alliance des commerçants
de l'avenue du Parc

Activité de l'ACAP à la fête des voisins



M. Michaud (2024)

Grands propriétaires commerciaux

Concernant les grands propriétaires commerciaux dans le secteur, Milton-Parc en compte deux, soit les Galeries du Parc et la Société de développement communautaire de Milton-Parc.

Les Galeries du Parc regroupent un ensemble de commerces souterrains situés au cœur de Milton-Parc. Il s'agit d'un centre commercial intégré au complexe résidentiel La Cité.

La Société de développement communautaire (SDC) de Milton-Parc est l'organisme propriétaire des locaux commerciaux du syndicat de copropriété. Elle a été créée pour gérer les espaces commerciaux et favoriser le type de commerces afin que ceux-ci répondent aux besoins des résidents. Une partie des revenus tirés de la location de ces espaces est réinvestie pour des projets qui profitent à l'ensemble de la communauté.

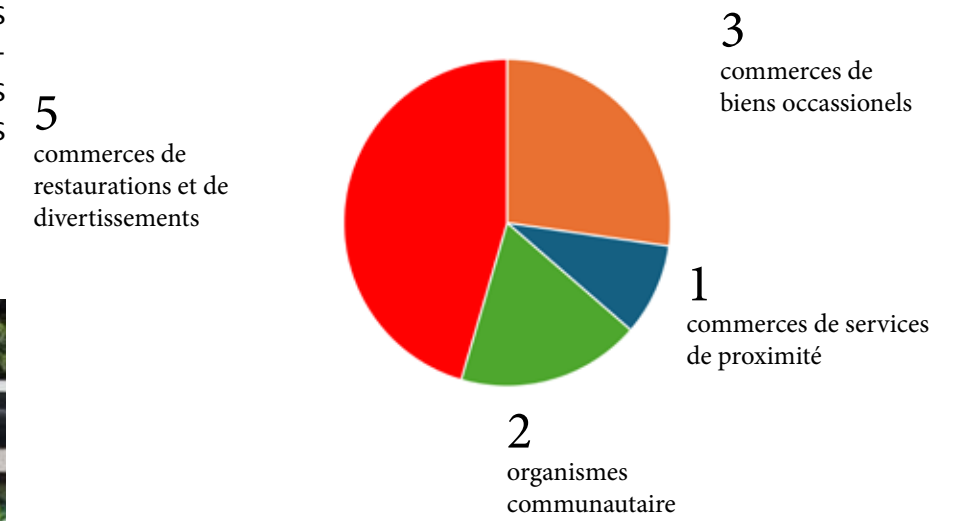


Société de développement communautaire
SDC
MILTON-PARC

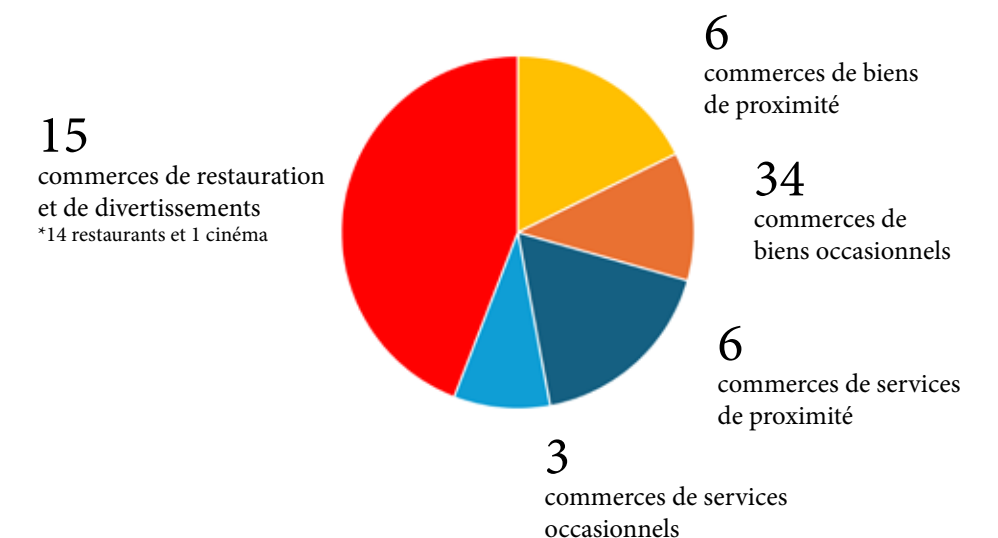
Commerces de la SDC Milton-Parc



Société de développement communautaire de Milton-Parc



Les Galeries du Parc



OFFRE COMMERCIALE PAR RUE

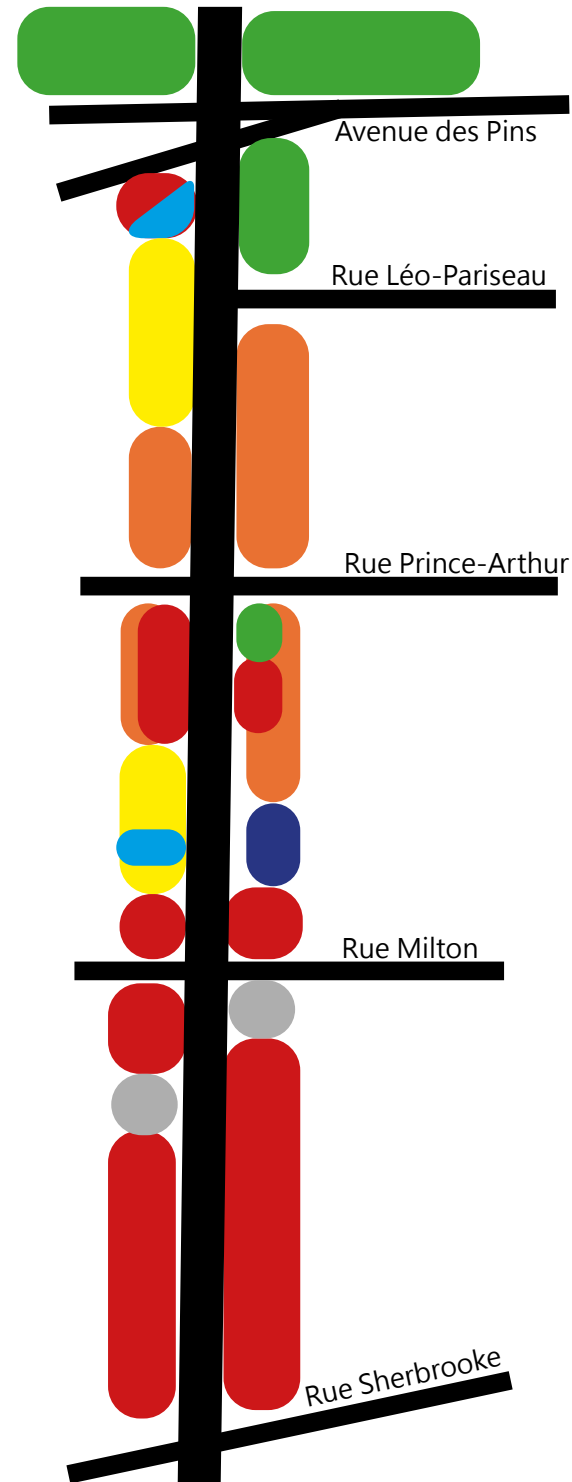
Avenue du Parc

L'avenue du Parc revêt une importance particulière pour le quartier Milton-Parc. Elle est la principale rue commerciale et la destination quotidienne des personnes résidentes. Cette rue connaît deux utilités qui entrent en concurrence dans l'utilisation de l'espace, soit l'usage commercial et le transit automobile.

Actuellement, le manque de continuité commerciale, la faible part de l'espace public consacrée aux piétons, le manque de végétation et les cinq (5) voies automobiles témoignent d'un aménagement qui favorise le transport automobile plutôt qu'une ambiance piétonne agréable et sécuritaire essentielle au développement commercial.

De plus, cette rue a été sujette à de nombreuses transformations qui font en sorte que les bâtiments qui la structurent sont de typologies variées, créant ainsi de fortes variations d'ambiance.

Carte schématique des usages en rez-de-chaussé sur l'avenue du Parc



Résidences sur l'avenue du Parc



Centre commercial les Galeries du parc



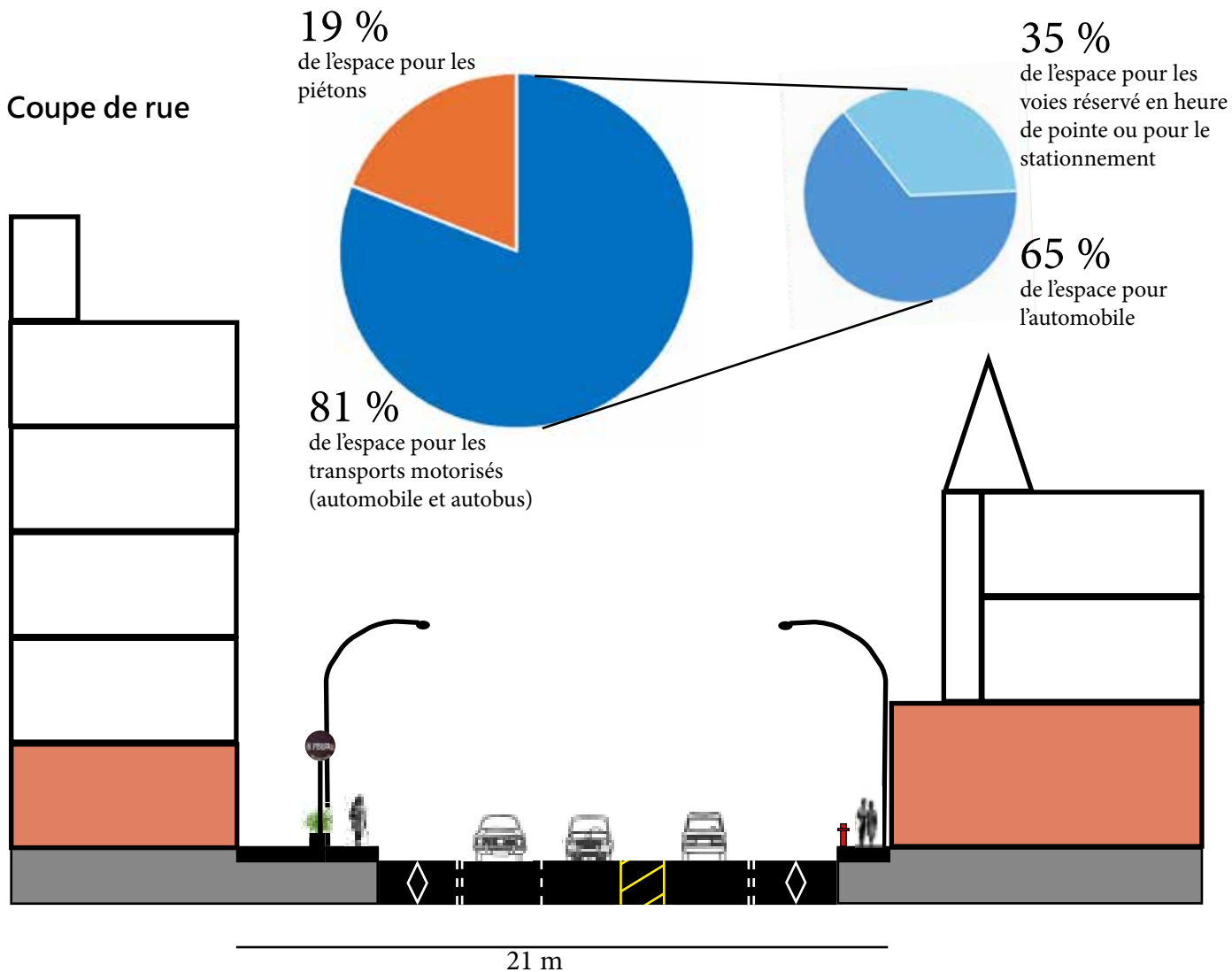
Variation des hauteurs et des styles des bâtiments



Commerces sur l'avenue du Parc



Coupe de rue



Rue Prince-Arthur et Milton

Rue Milton et vue sur l'Université McGill



Rue Prince-Arthur encadrée par La Cité



Dépanneur sur la rue Milton



Les rues Prince-Arthur et Milton possèdent un caractère local qui s'exprime à la fois par ses aménagements mettant de l'avant la mobilité active (marche, vélo), par la présence plus importante de verdure et par son offre commerciale marquée davantage par des commerces d'alimentation ou de restauration.

Ces rues sont occupées par des immeubles de type plex et victoriens (voir section logement) qui ont réussi à traverser les époques et qui créent une ambiance particulière. Les activités commerciales restent cependant sporadiques sur ces rues majoritairement résidentielles.

Boulevard Saint-Laurent

Morphologie de la voie et terrasse sur rue



Affichage commercial



Achalandage sur le boulevard



Bien que le boulevard Saint-Laurent constitue également une voie de transit, il est marqué par un achalandage piétonnier important dû à une forte concentration de commerces. Contrairement à l'avenue du Parc, le boulevard Saint-Laurent favorise, par ses aménagements, son affichage, ses terrasses, sa végétation, son mobilier et ses plus larges trottoirs, une expérience piétonnière plus intéressante. Cette ambiance et la forte concentration de commerces en font un lieu de destination à l'échelle de la ville.

Rue Sherbrooke

Morphologie de la rue



Relation entre les piétons et l'achalandage automobile



La rue Sherbrooke se définit par une forte présence institutionnelle et commerciale, et par un achalandage piétonnier et automobile important. La volumétrie des bâtiments ainsi que la largeur de la rue marquent le début du centre-ville. Les trottoirs, de largeur variable, ne facilitent pas toujours les déplacements à pied, notamment à l'angle de l'avenue du Parc.

INSTITUTIONS ET ORGANISMES

Parmi les éléments les plus attractifs du quartier Milton-Parc, il est possible de mentionner ses nombreuses institutions et son réseau communautaire fort et diversifié. Ceux-ci peuvent être catégorisés sous quatre grands thèmes, soit les services axés sur la communauté locale, sur la santé et les services sociaux, sur l'éducation et sur la culture.

Axés sur la communauté de Milton-Parc



Plusieurs organismes communautaires sont répartis à travers le quartier. Ils offrent différents services, notamment en loisirs (Association récréative Milton-Parc), pour des clientèles cibles (Centre des femmes, Yellow Door, Comité de chômage de Montréal, etc.) ou encore de l'aide alimentaire (Banque alimentaire de Milton-Parc). Plusieurs organismes offrent également des lieux d'hébergement, comme La Porte Ouverte.

Dans la section nord de l'avenue du Parc, sont situés des organismes ayant plutôt une mission politique de pression, de mobilisation ou d'éducation populaire tels que l'organisme Alternatives œuvrant pour la justice et les droits économiques, sociaux, politiques, civils, culturels et environnementaux et le Comité Citoyen de Milton-Parc.

Une maison des jeunes (l'Espace Jeunesse) a été inaugurée en mars 2025 dans la Cité-des-Hospitalières. Ce lieu de rencontre, d'échange et d'activités pour les jeunes était demandé depuis longtemps par la communauté.

En santé et services sociaux



Les établissements en santé et services sociaux sont regroupés à l'est du quartier, principalement sur la rue Saint-Urbain. Au nord, les anciens locaux de l'Hôtel-Dieu abritent encore aujourd'hui la clinique de psychiatrie du CHUM. Pendant la pandémie de COVID-19, certains locaux de l'Hôtel-Dieu ont également été réouverts pour soigner des patients. Une clinique de dépistage était également sur place. Depuis le 1er juillet 2021, un refuge d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance y est aménagé. On y compte 100 lits.

Malgré tout, le quartier a aujourd'hui perdu la très grande majorité des services de santé qu'il a connu autrefois (hôpital, clinique médicale, etc.).

Catégorisation

- ◆ Institution publique : Établissement du réseau de la santé et des services sociaux géré et financé par le gouvernement (CHSLD, Centre de réadaptation en dépendance)
- ◆ Institution privée : Établissement offrant des services en santé et services sociaux géré et financé par des intérêts privés (IRCM)
- ◆ Lieu de culte : Lieu destiné à la pratique religieuse (Église Ramwon, Église Notre-Dame-de-la Salette, ...)
- Organisme communautaire : Établissement à but non-lucratif offrant des services d'aide ou de mieux-être dans une communauté (Banque alimentaire, Comité Chômage, ...)
- ▲ Centre de loisirs : Lieu, généralement public, où sont organisées diverses activités récréatives (ARMP)
- Refuge : Établissement pour les personnes sans adresse fixe ou pour les personnes ayant besoin d'assistance ou d'un hébergement d'urgence (Open Door)
- ◆ CPE : Établissement sans but lucratif qui fournit des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés, dans des installations dont le gouvernement assume le coût. (Lafontaine, Am Stram Gram)
- ◆ École : Établissement où l'on donne un enseignement collectif général (primaire, secondaire)
- ◆ École de formation professionnelle : Établissement qui propose des formations professionnelles. (La Salette, Ballet Divertimento ...)
- ◆ Université : Institution d'enseignement supérieur, d'étude et de recherche (McGill, UQAM)
- ▲ Institution culturelle : Établissement public ou privé, commercial ou sans but lucratif, reconnu pour son rôle dans un contexte culturel (Musée des Hospitalières, MAI)

En éducation



À l'ouest de Milton-Parc, se trouvent l'Université McGill et ses nombreux pavillons ainsi que la seule école primaire et secondaire du quartier, soit l'école F.A.C.E à vocation artistique. Au sud, le pavillon des sciences de l'UQAM se situe aux abords du quartier. À l'est, les anciens locaux d'Ex-centris regroupent désormais le Collège Salette, l'École supérieure des métiers artistiques (ESMA) et l'école Pivaut, établissements spécialisés dans la production artistique et numérique.

En avril 2024, considérant l'importance des coûts associés à la rénovation des bâtiments, le ministre de l'Éducation a annoncé la vente de l'édifice patrimonial qui héberge les élèves de l'école F.A.C.E. à l'horizon 2032. Cela signifierait la perte de la seule école primaire et secondaire du secteur à l'étude.

En culture



Le quartier Milton-Parc possède deux institutions culturelles d'importance, le Cinéma du Parc et le MAI. Cependant, plusieurs autres organismes, tels que le Comité Citoyens Milton-Parc ou encore l'Association Récréative Milton-Parc, offrent des activités culturelles sans que cela soit leur principale mission.



Institution et organisme

Classification

- ◆ Institution publique
- ◆ Institution privée
- ◆ Lieu de culte
- Organisme communautaire
- Refuge
- ▲ Centre de loisirs
- ▲ Institution culturelle
- ◆ Centre de la petite enfance
- ◆ École
- ◆ Université
- ◆ Formation professionnelle
- ▲ Maison des jeunes

- Cadastre
- Secteur Milton-Parc
- Bâtiment

1 : 2 2500 0 25 50 75 100 m

Toutes les informations ont été recueillies via :
 VILLE DE MONTRÉAL, Bâtiments, [jeu de données], dans Données Québec, 2017, mis à jour le 28 août 2023;
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018,
 mis à jour le 07 février 2024.
 VILLE DE MONTRÉAL, Locaux commerciaux et status d'occupation, [jeu de données], dans Données Québec, 2022, mis à jour le
 23 février 2024.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 21 juin 2024

Quelques exemples

Les institutions scolaires

Université McGill

L'Université McGill, située à Montréal, est l'une des institutions d'enseignement supérieures les plus prestigieuses au Canada, reconnue pour son excellence académique et sa recherche innovante. Avec une diversité étudiante provenant de plus de 150 pays, McGill offre une expérience éducative enrichissante et internationale.



École FACE

L'école FACE (Formation Artistique et Culturelle) est une institution unique à Montréal qui combine l'enseignement académique avec une formation artistique approfondie dans divers domaines. Elle vise à développer la créativité des élèves tout en leur offrant un environnement stimulant et enrichissant.



Les institutions de santé

CHSLD Saint-Georges

Ce CHSLD est un établissement privé conventionné. Il offre des tarifs sous convention remboursés par l'Assurance maladie. Il peut accueillir jusqu'à 260 résidents, principalement des personnes présentant une perte d'autonomie significative, des problèmes de santé physique, des déficits cognitifs, et, dans certains cas, des comportements dysfonctionnels.



Centre de réadaptation en dépendance

Cette institution sous juridiction du ministère de la Santé du Québec (CIUSSS du Centre-Sud) offre un soutien aux personnes de 12 ans et plus souffrant de dépendances variées, qu'il s'agisse de drogue, d'alcool, de jeu ou de cyberdépendance, ainsi qu'à leurs proches.



Les institutions culturelle

MAI (Montréal, arts interculturels)

Le MAI est une organisation à but non lucratif dont la mission est d'accompagner et de promouvoir des pratiques artistiques interculturelles, favorisant ainsi le dialogue entre les cultures à Montréal.



Cinéma du Parc

Ce cinéma indépendant situé à Montréal, est réputé pour sa programmation éclectique de films d'auteur, de documentaires et de classiques. Il offre une expérience cinématographique unique, mettant l'accent sur la diversité culturelle et l'innovation artistique.



Les institutions axées sur la communauté

Association récréative de Milton-Parc

Ce centre communautaire situé à Montréal propose une variété d'activités récréatives, sportives et culturelles pour les résidents du quartier. L'association vise à promouvoir le bien-être et la convivialité au sein de la communauté en offrant des programmes adaptés à tous les âges.



La Porte Jaune

Cet organisme, situé à Montréal, est dédié à la promotion de la culture et du bien-être communautaire à travers des programmes artistiques, éducatifs et sociaux. Il se concentre sur l'engagement des personnes âgées, favorisant les échanges intergénérationnels et leur participation active au sein de la communauté.



Banque alimentaire Milton-Parc

Ouvert pendant la pandémie, la Banque Alimentaire Milton-Parc est un organisme communautaire qui fournit des repas chauds ainsi que des paniers alimentaires d'urgences afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale.



Comité citoyen Milton-Parc

Au 3516 avenue du Parc, se trouve notamment le Comité Citoyen de Milton Parc (CCMP). Fondée au début des années 1970 par les personnes citoyennes refusant d'être évincées, cette organisation à but non lucratif vise à encourager et à contribuer à la démocratie populaire et l'autonomie collective.



Les institutions social

Centre des femmes de Montréal

Le Centre des femmes de Montréal est un organisme communautaire qui vise à promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes à travers divers services, ateliers et activités. Il offre un espace de soutien, d'écoute et de ressources, favorisant la solidarité et l'entraide entre femmes de toutes origines.

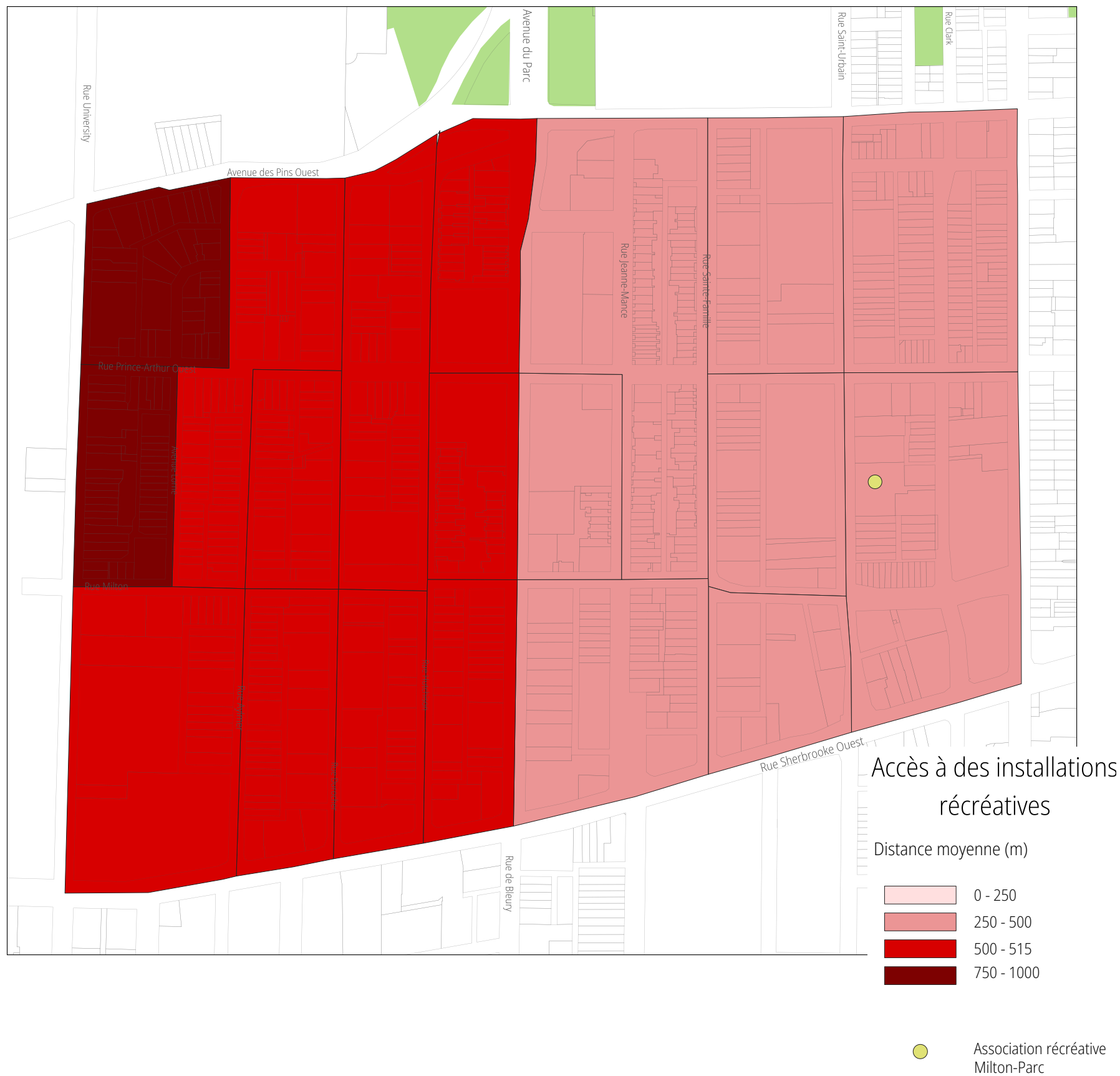


La Porte Ouverte (Open Door)

Open Door est un organisme communautaire qui offre des services de soutien et d'hébergement aux personnes en situation d'itinérance. Il vise à créer un environnement inclusif et bienveillant, favorisant l'autonomie et le bien-être des individus qu'il accompagne.



Accessibilité à des installations récréatives



L'accès à des installations récréatives est une mesure quantitative en mètre entre le logement résidentiel et l'infrastructure récréative (parc, terrain de jeux et de sport, excluant les infrastructures de l'Université McGill) (INSPQ, 2023). Les mesures ont été calculées à partir du centre de l'aire de diffusion, ce qui peut diminuer la qualité des résultats obtenus.

La seule installation récréative disponible dans le quartier est l'Association récréative Milton-Parc (ARMP). La moitié du quartier, allant du centre sur l'avenue du Parc jusqu'à l'ouest, se trouve à une distance moyenne variant entre 500 et 1000 mètres de l'ARMP. En revanche, les résidences situées entre le centre du quartier et le boulevard Saint-Laurent se trouvent à une distance moyenne de 250 à 500 mètres de l'ARMP, bénéficiant ainsi d'une meilleure accessibilité à cette installation récréative.



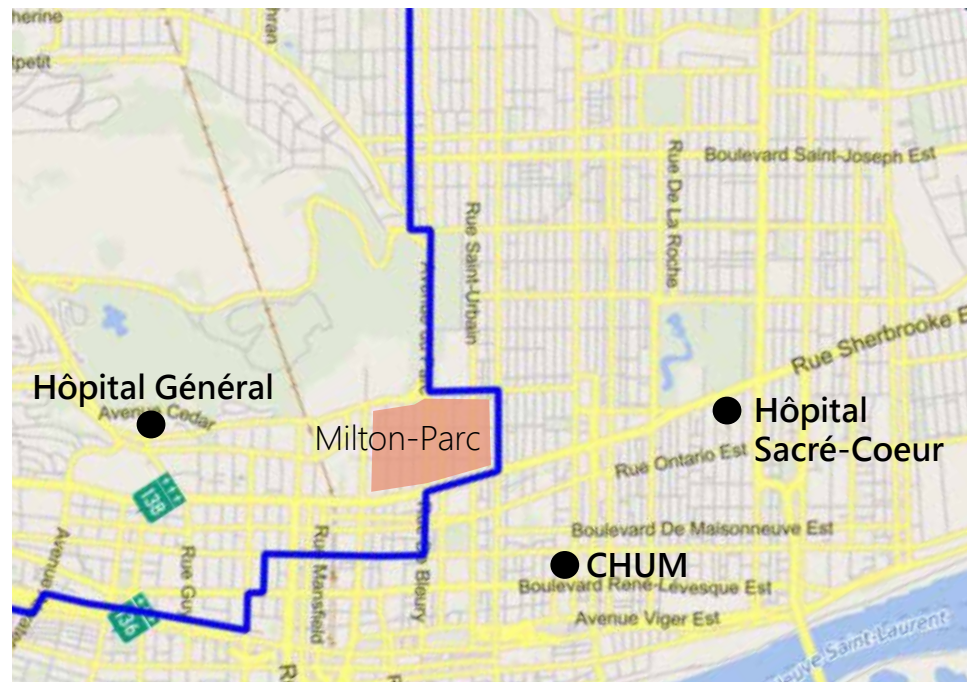
DÉCOUPAGE TERRITORIAL DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) ou Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)

Les CIUSSS gèrent et financent l'ensemble des services en santé et en services sociaux d'un territoire. Sa mission est d'« assurer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services destinés à la population (...) ». En s'incarnant dans un réseau d'institutions et d'organismes communautaires supportés par des ententes de services et de financement, le CIUSSS tente de répondre adéquatement à sa mission.

Milton-Parc fait partie du territoire du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Toutefois, tout ce qui se trouve à l'est et au sud de Milton-Parc fait partie du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Ce découpage peut ralentir la gestion des dossiers de santé des usagers si ceux-ci se présentent dans un service non associé à leur CIUSSS. Il va sans dire qu'on ne retrouve aucun CHSLD public, aucune clinique publique d'infirmières praticiennes spécialisées, aucun hôpital, aucune Maison bleue (service spécialisé pour les familles), aucune maison de naissance, aucun point de services locaux, aucun service de réadaptation intermédiaire sur le territoire ni à proximité. Le seul service de réadaptation présent dans le quartier est lié au CIUSSS voisin.



Réseau local de santé et de services sociaux (RLS)

Le réseau local de santé et de services sociaux regroupe l'ensemble des partenaires (institutionnelles et communautaire) qui assurent une offre de services de santé et de services sociaux dans un territoire donné. Le but est de travailler ensemble à améliorer globalement la santé et le bien-être de la population à travers une concertation des actions. Il s'agit de la plus petite échelle territoriale qui est analysée, et ce, comme un écosystème de services en santé et services sociaux. Ce système de découpage territorial a été regroupé en RTS puis en CIUSS afin de favoriser une centralisation des ressources. Ainsi, les RLS ont perdu de leur importance comme façon de découper territorialement les services.

Le RLS qui couvre le secteur Milton-Parc est le RLS de la Montagne (ou Côte-des-Neiges-Métro-Parc-Extension). Encore une fois, tout ce qui se trouve à l'est et au sud de Milton-Parc fait partie du RLS des Faubourgs-Plateau-Mont-Royal-Saint-Louis-du-Parc.

Ce découpage peut entraîner une réflexion limitée sur l'accessibilité et la localisation des services sur le territoire. Cette réalité est amplifiée par les barrières naturelles, telles que le Mont-Royal et la côte Sherbrooke, qui limitent l'accès aux services situés au nord et au sud, et ce, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

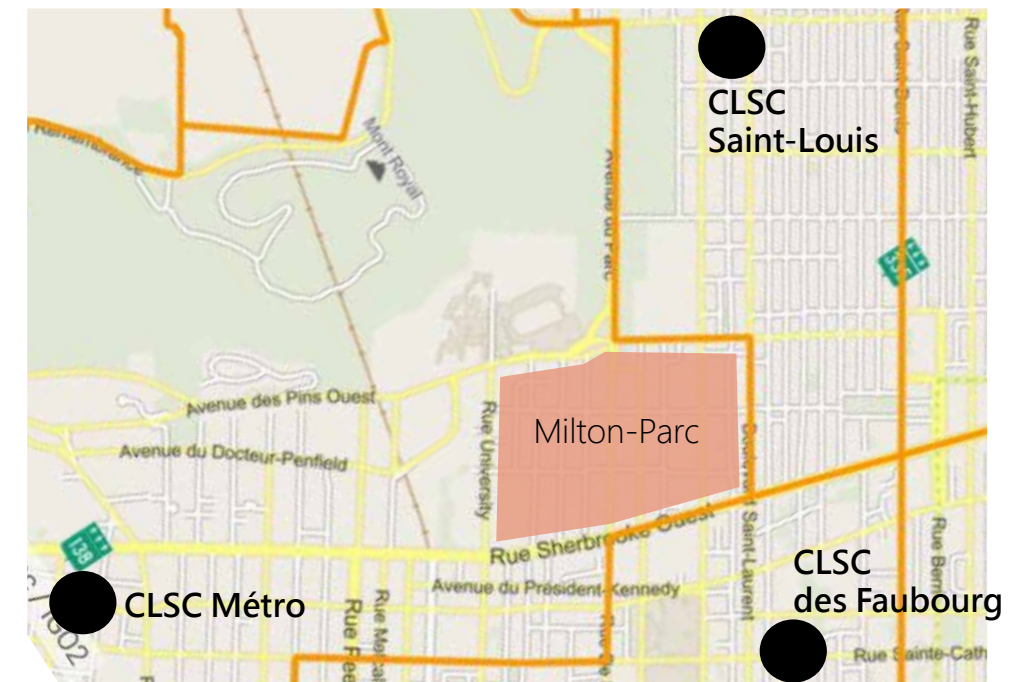


Centre local de services communautaires (CLSC)

Les CLSC ont comme mission d'« offrir des services de santé et des services sociaux courants à la population du territoire qu'il dessert, tout en offrant des services de santé et de services sociaux préventifs, curatifs, de réadaptation ou de réinsertion ». C'est le CIUSSS qui doit « s'assurer que les personnes qui ont besoin de tels services soient jointes, que leurs besoins soient évalués et que les services requis leur soient fournis à l'intérieur de ses installations ou dans le milieu de vie des personnes. »

Milton-Parc fait partie du territoire du CLSC Métro situé au coin de Saint-Mathieu et du boulevard de Maisonneuve (Métro Guy-Concordia). Pourtant, à proximité, se trouvent le CLSC Saint-Louis au nord-est et le CLSC des Faubourgs, situé notamment sur Sainte-Catherine. Ainsi, les services les plus près ne desservent pas la population de Milton-Parc.

Notons que le quartier a déjà accueilli des services de santé (publics et privés) au sein de son territoire. La dernière clinique privée (la Clinique Médicale de la Cité) a fermé en 2019.



INDICE TSNS

Toronto Strong Neighbourhoods Strategy

Le TSNS de Toronto

En 2005, face à l'incapacité des instances et organisations gouvernementales à répondre aux besoins croissants de leurs communautés et l'appauvrissement marqué de certains quartiers de Toronto, un groupe de travail (Task force) a été créé. Composé de dirigeants civiques du secteur privé, syndical, communautaire et public de la ville de Toronto, ce groupe a comme mandat d'élaborer une stratégie pour redynamiser les quartiers impactés par ces tendances. Le groupe de travail a élaboré la Toronto Strong Neighbourhoods Strategy (TSNS) avec la vision d'une ville où personne n'est défavorisé par l'endroit où il vit et où les quartiers sont sécuritaires, inclusifs, cohérents et dynamiques.

Mesurer les services et équipements du quartier

Un élément clé de la vision du groupe de travail de Toronto est que tous les quartiers disposent d'une combinaison de services et d'installations qui répondent aux besoins locaux et correspondent à la fois à la taille et aux caractéristiques de la population y vivant.

Pour identifier les quartiers où les services communautaires et les installations n'ont pas suivi le rythme des changements démographiques, le groupe de travail a analysé si les quartiers disposent des services et des installations dont ils ont besoin à proximité. Afin de déterminer comment se définit l'offre en service, 11 services clés ont été définis et appliqués aux quartiers de Toronto.

Pour chacun de ces services clés, le groupe de travail a analysé s'ils étaient proches des résidents qui en ont le plus besoin. Ainsi, pour déterminer l'importance de l'accès à un service ou à des équipements communautaires, le groupe de travail a identifié les quartiers ayant une population nécessitant un service davantage. Par exemple, l'accès aux services de la santé est plus essentiel pour les personnes âgées, qui y ont davantage recours.

Aujourd'hui, grâce aux TSNS, les actions pour atteindre les objectifs de la municipalité permettent de :

- responsabiliser les résidents et les communautés pour améliorer le bien-être du quartier;
- cibler les ressources appropriées pour répondre aux besoins du quartier;
- rendre les politiques gouvernementales plus respectueuses du quartier.

11 services clés au sein des quartiers de Toronto

1. Centres récréatifs et communautaires;
2. Bibliothèques ;
3. Écoles;
4. Centres de santé communautaires et hôpitaux ;
5. Services communautaires pour les enfants ;
6. Services communautaires pour les jeunes ;
7. Services communautaires pour personnes âgées ;
8. Services pour les nouveaux arrivants ;
9. Services communautaires d'aide à l'emploi ;
10. Banques alimentaires;
11. Cuisines communautaires, jardins et marchés.

Si on applique cette analyse à Milton-Parc, 10 * services clés sont présents :

- L'Association récréative Milton-Parc (1) ;
- L'école primaire et secondaire F.A.C.E (3) ;
- L'Hôpital-Insitut neurologique du CUSM (4) * ;
- Les quatre Centres de la petite enfance (5) ;
- L'Espace jeunesse (6) ;
- La Porte Jaune (7) ;
- Le Centre des femmes (8) ** ;
- Le Comité Chômage et le Centre des femmes (9) ;
- La Banque alimentaire Milton-Parc (10) ;
- Les deux jardins à vocation communautaire (11) *** ;

Un service clé est absent. En effet, aucune bibliothèque n'est présente (2).

* Ce service est spécialisé et ne constitue pas une offre générale ou à ancrage locale.

** Le seul service pour les nouveaux arrivants est un service dédié aux femmes.

*** Aucune cuisine communautaire et aucun marché ne sont présents dans le quartier.

Le Score HEART de Toronto

En 2014, la Ville de Toronto a également utilisé le Urban Health Equity Assessment and Response Tool (HEART) pour évaluer les quartiers selon cinq domaines de bien-être.

Les cinq domaines étaient :

Opportunités économiques : Le thème des opportunités économiques porte sur le statut économique que les résidents du quartier peuvent atteindre ; cela inclut les niveaux de revenus et les opportunités d'emploi de qualité.

Développement social : Le thème du développement social porte sur les opportunités et les liens qui aident les résidents à atteindre leur plein potentiel ; cela comprend l'éducation, l'alphabétisation et l'accès aux services sociaux, récréatifs et culturels.

Participation à la prise de décision : Le thème de la participation à la prise de décision porte sur les opportunités offertes aux résidents du quartier de s'impliquer dans la prise de décisions locales et à l'échelle de la ville ; cela comprend le vote aux élections et la collaboration avec les quartiers pour élaborer des plans et des priorités.

Vies saines : Le thème vies saines porte sur la santé physique et mentale des résidents du quartier ; il comprend les soins médicaux, les handicaps et les maladies avec lesquels vivent les résidents, ainsi que le nombre d'années pendant lesquelles les résidents vivent en bonne santé.

Environnement physique : Le thème de l'environnement physique concerne l'environnement naturel et bâti du quartier, de la communauté ou du lieu de travail ; cela comprend l'accès aux transports, aux parcs et espaces verts, aux espaces de réunion publics et à la qualité de l'air.

Les scores Urban HEART ont aidé la ville à identifier les zones d'amélioration pour lesquelles des investissements supplémentaires seraient nécessaires. Cette initiative de développement locale s'inscrit dans le cadre de la stratégie Strong Neighborhood de Toronto.

Il serait intéressant d'appliquer cette analyse au quartier Milton-Parc. Toutefois, pour ce faire, la participation de l'ensemble des parties prenantes concernées serait nécessaire.



Services clés présents dans Milton-Parc

-  Centre récréatif ou communautaire
-  École
-  Centre de santé communautaire ou hôpital
-  Service communautaire pour les enfants
-  Service communautaire pour les jeunes
-  Service communautaire pour personnes âgées
-  Service pour les nouveaux arrivants
-  Service communautaire d'aide à l'emploi
-  Banque alimentaire
-  Cuisines communautaire, jardin et marché

-  Secteur Milton-Parc
-  Cadastre
-  Espace vert

1 : 2 2500



Toutes les informations ont été récoltées via :
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, (Jeu de données), dans Données Québec, 2018,
 mis à jour le 07 février 2024.

Jérémy Vincent-Rochette - UQAM
 14 août 2024

Une offre commerciale en déclin

En ce qui a trait aux commerces, une personne interviewée remarque que « les magasins ferment ou ils restent comme ils étaient, il y a un genre de fatigue avec tout ce qui se passe en général. » « À ma connaissance, il y a plus de salons de coiffure. Il y avait des nettoyeurs. Il n'y a plus de nettoyeurs ». Dans les faits, on souligne la perte des commerces de proximité qui font généralement partie des ressources de base propres à une vie de quartier. Les bons restos, plusieurs qui étaient des classiques du milieu, ont fermé. Ceci est dû à une baisse de la clientèle, oui, mais aussi dû au vieillissement des propriétaires pri. Quand un commerce est installé dans un quartier, avec le temps, il apporte aussi quelque chose au tissu social et non seulement sur le plan économique.

Un manque de services pour les jeunes

En ce qui a trait aux services offerts plus spécifiquement à des clientèles cibles, la question des jeunes ressort. S'il semble y avoir des services au niveau de la petite enfance, il est souligné que c'est moins le cas en ce qui a trait aux 6-12 ans, et aux ados : « (...) Une grosse lacune, ce sont des activités, des espaces pour nos enfants de 6-12 ans. [...] n'ont pas d'endroit. Il n'y a pas un parc qui va challenger les 6-12 ans. Soit un centre pour les jeunes, un espace pour eux, un skate park, une place ». Et c'est pas mal un même constat en ce qui a trait aux ados : « Il n'y a pas de services pour les jeunes. Un centre de jeunes. (...) Quand tu as une maison pour jeunes, (...) ça a un effet sur les mauvais coups que les jeunes peuvent faire. (...) Il faut que les jeunes aient une place pour se développer et pour qu'ils deviennent des membres productifs de la société ».

Un manque d'espaces et de services communautaires

Sur le plan plus spécifique des services, des ressources, des lieux et espaces, il ressort un portrait qui, bien que nuancé, témoigne de mutations importantes que l'on peut qualifier de pertes ou de non développement depuis environ une décennie. Ce que l'on pourrait appeler l'offre générale des services est donc perçue comme déficiente. « Il y a très peu de lieux de rencontres informels ou formels qui existent encore dans le quartier ».

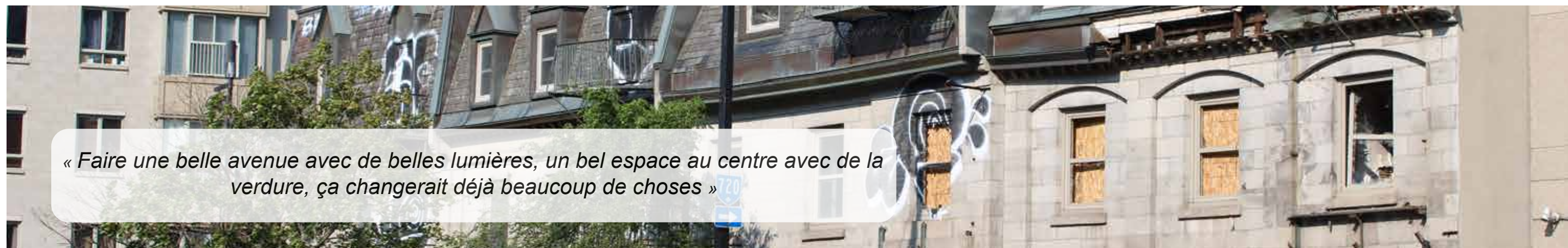
En ce qui a trait aux services et ressources qui s'adressent à l'ensemble de la communauté, ça touche la disponibilité de lieux pour s'amuser, pour des activités, des événements. « Il y avait bien le sous-sol de l'église Notre-Dame-de-la-Salette, une immense salle (...) où se sont passées toutes les réunions où il fallait mettre ensemble tous les coops, les OBNL, pour voir quelle sorte de structure on voudrait avoir. C'était vu pour certains comme le lieu de réunions par excellence. (...) » En ce sens, on comprend mieux pourquoi, aujourd'hui, « la fête des voisins est perçue comme un moment où l'on peut réunir, en un grand lieu, (...) quelques centaines de personnes pour une activité. (...) ».

Plus spécifiquement, certains font le constat qu'il manque un lieu comme une bibliothèque : « Les bibliothèques sont souvent l'institution la plus fréquentée à part de l'école. Donc, c'est un lieu de rassemblement. Il y a aussi des ressources pour des réunions, une infrastructure. »

Des enjeux d'accès aux services de santé

Un autre volet marquant, c'est la disparition ou l'éloignement de plusieurs services de santé dits de proximité. Il faut se déplacer plus loin pour recevoir ces services, avec une population en partie vieillissante. Suite à la fermeture des deux grands hôpitaux (Hôtel-Dieu et Royal-Victoria), on a perdu des services dévoués au quartier. Et ce n'est pas le seul exemple : « Au sous-sol de ça (en parlant de l'Église Luthérienne au coin Jeanne-Mance et Prince-Arthur), le CLSC Métro avait des travailleurs sociaux, une infirmière et plein d'activités pour les aînés qui se passaient là. Tout ça a disparu. ». À cela, il faut ajouter la clinique de santé à la Cité avec au moins cinq, six médecins. Ils ont pris leur retraite, ça n'a pas été remplacé ».

Quelques personnes ont identifié le découpage administratif de santé comme cause du déficit de service en santé de première ligne dans le quartier. Actuellement, Milton-Parc est inclus dans le CIUSSS Centre-Ouest et le CLSC Métro, ce qui le détache de son arrondissement, mais surtout de l'hôpital Hôtel-Dieu, fermé actuellement, et du CLSC des faubourgs, qui sont les services les plus près. Sans nécessairement faire mention de cet enjeu administratif, le manque de services en santé, a été nommé par près de la moitié des personnes interviewées.



« Faire une belle avenue avec de belles lumières, un bel espace au centre avec de la verdure, ça changerait déjà beaucoup de choses »

D'après nos entretiens : les solutions

- Réaménager l'avenue du Parc (rue et bâtiments).
- Implanter des commerces répondant à des besoins locaux.
- Faire participer les commerçants à la recherche de solutions.
- Créer des lieux et des instances permettant la rencontre et le dialogue entre les organismes du quartier (ex. : une table de quartier) afin de se doter d'une vision et d'objectifs communs.

- Partager les équipements avec les universités situées à proximité.
- Créer de nouveaux lieux répondant aux besoins de la communauté locale dans les projets de requalification de l'ancien Hôtel-Dieu et de la Cité-des-Hospitalières.
- Implanter une bibliothèque de quartier, une maison de jeunes et des services en santé.

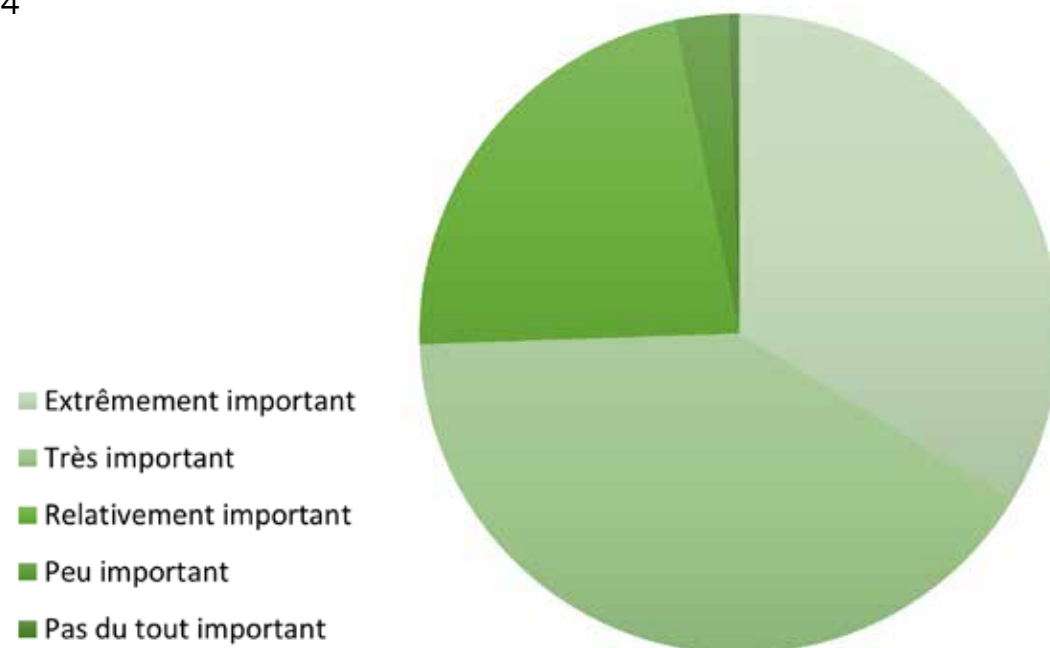
Les commerces manquants qui ont été nommés :

- Boulangerie
- Restaurant familial
- Bureau de poste
- Magasin d'électronique
- Quincaillerie
- Boucherie
- Nettoyeur
- Coiffeur



Quelle importance accordez-vous à la présence de commerces et de services commerciaux (coiffeur, banque, avocat, clinique médicale privée, etc.) dans la qualité de vie d'un quartier?

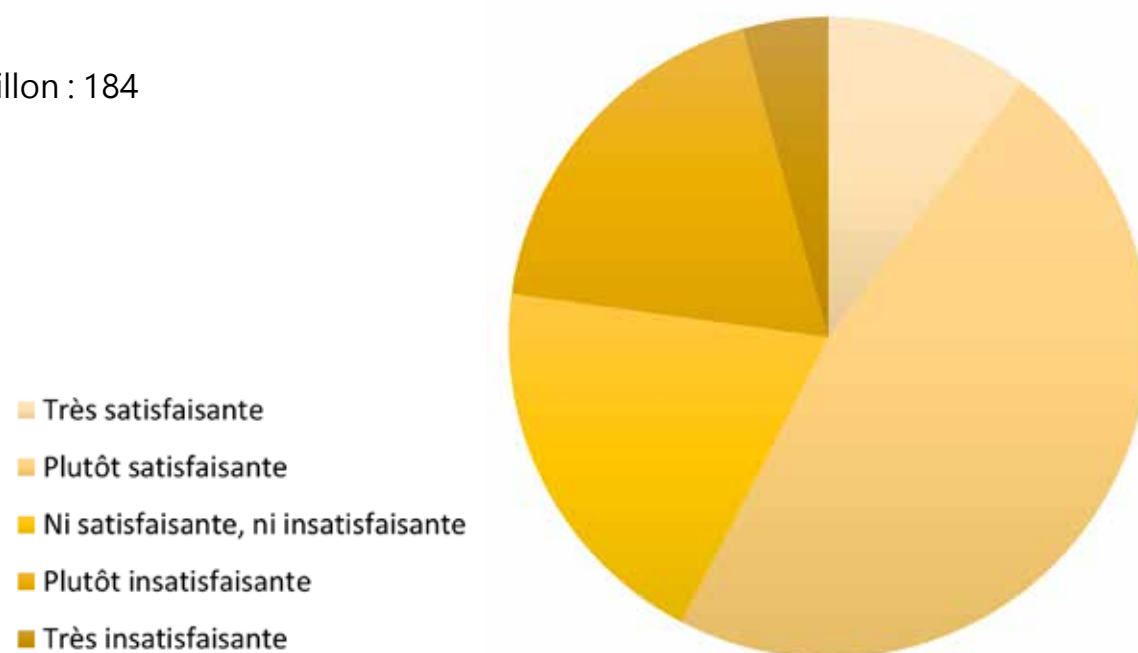
Taille de l'échantillon: 184



	Nombre	Pourcentage
Extrêmement important	62	34 %
Très important	75	41 %
Relativement important	41	22 %
Peu important	5	3 %
Pas du tout important	1	0,5 %

De façon générale, comment qualifieriez-vous l'attractivité commerciale du quartier Milton-Parc?

Taille de l'échantillon : 184



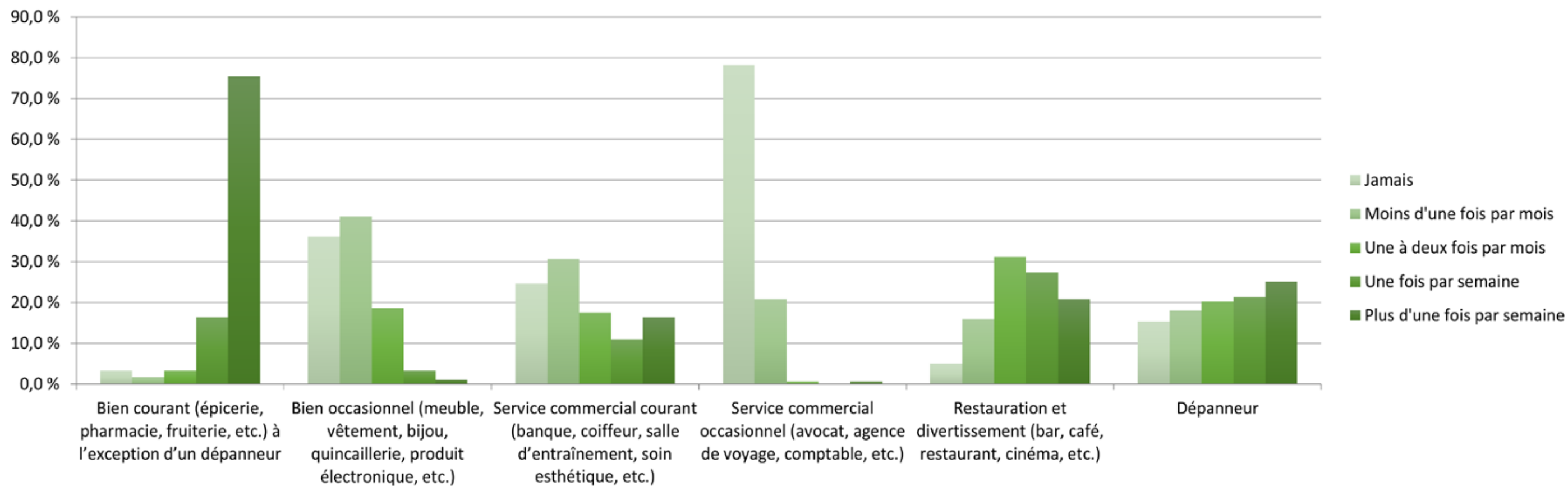
	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisante	19	10 %
Plutôt satisfaisante	87	47 %
Ni satisfaisante, ni insatisfaisante	36	20 %
Plutôt insatisfaisante	34	19 %
Très insatisfaisante	8	4 %

D'après notre sondage

À quelle fréquence utilisez-vous les commerces et les services commerciaux (coiffeur, banque, avocat, clinique médicale privée, etc.) situés dans le quartier ?

Taille de l'échantillon : 183

	Bien courant (épicerie, pharmacie, fruiterie, etc.) à l'exception d'un dépanneur	Bien occasionnel (meuble, vêtement, bijou, quincaillerie, produit électronique, etc.)	Service commercial courant (banque, coiffeur, salle d'entraînement, soin esthétique, etc.)	Service commercial occasionnel (avocat, agence de voyage, comptable, etc.)	Restauration et divertissement (bar, café, restaurant, cinéma, etc.)	Dépanneur
Jamais	3,3 %	36,1 %	24,6 %	78,1 %	4,9 %	15,3 %
Moins d'une fois par mois	1,6 %	41,0 %	30,6 %	20,8 %	15,8 %	18,0 %
Une à deux fois par mois	3,3 %	18,6 %	17,5 %	0,5 %	31,1 %	20,2 %
Une fois par semaine	16,4 %	3,3 %	10,9 %	0,0 %	27,3 %	21,3 %
Plus d'une fois par semaine	75,4 %	1,1 %	16,4 %	0,5 %	20,8 %	25,1 %



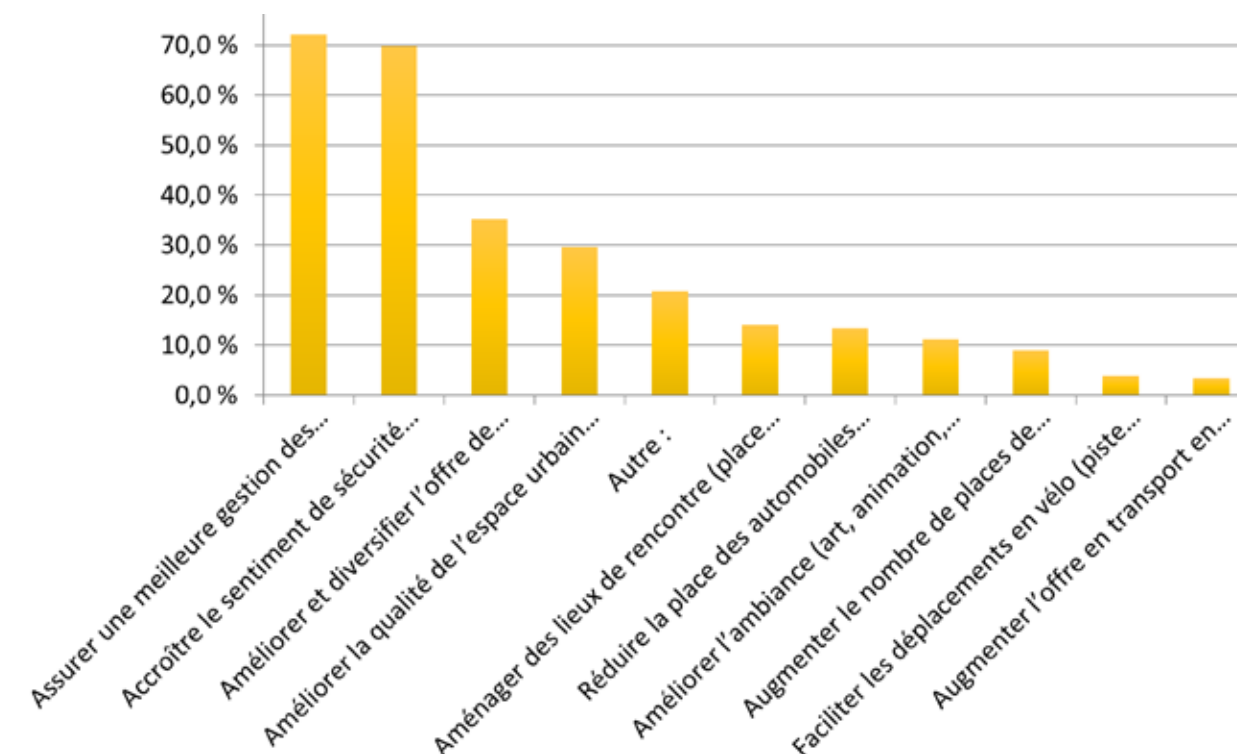
D'après notre sondage

Parmi les mesures suivantes, quelles seraient les trois priorités à retenir pour accroître l'attractivité commerciale du quartier Milton Parc ?

Taille de l'échantillon : 179

	Nombre	%
Assurer une meilleure gestion des déchets et de l'insalubrité	129	72 %
Accroître le sentiment de sécurité (éclairage, aide aux personnes sans-abris, etc.)	125	70 %
Améliorer et diversifier l'offre de commerces et de services commerciaux	63	35 %
Améliorer la qualité de l'espace urbain (trottoir, végétation, architecture, design, etc.)	53	30 %
Autres *	37	21 %
Aménager des lieux de rencontre (place publique, terrasse, etc.)	25	14 %
Réduire la place des automobiles (circulation, vitesse, stationnement, etc.)	24	13 %
Améliorer l'ambiance (art, animation, événements culturels, etc.)	20	11 %
Augmenter le nombre de places de stationnement sur rue et hors rue	16	9 %
Faciliter les déplacements en vélo (piste cyclable, stationnement à vélo, etc.)	7	4 %
Augmenter l'offre en transport en commun	6	3 %

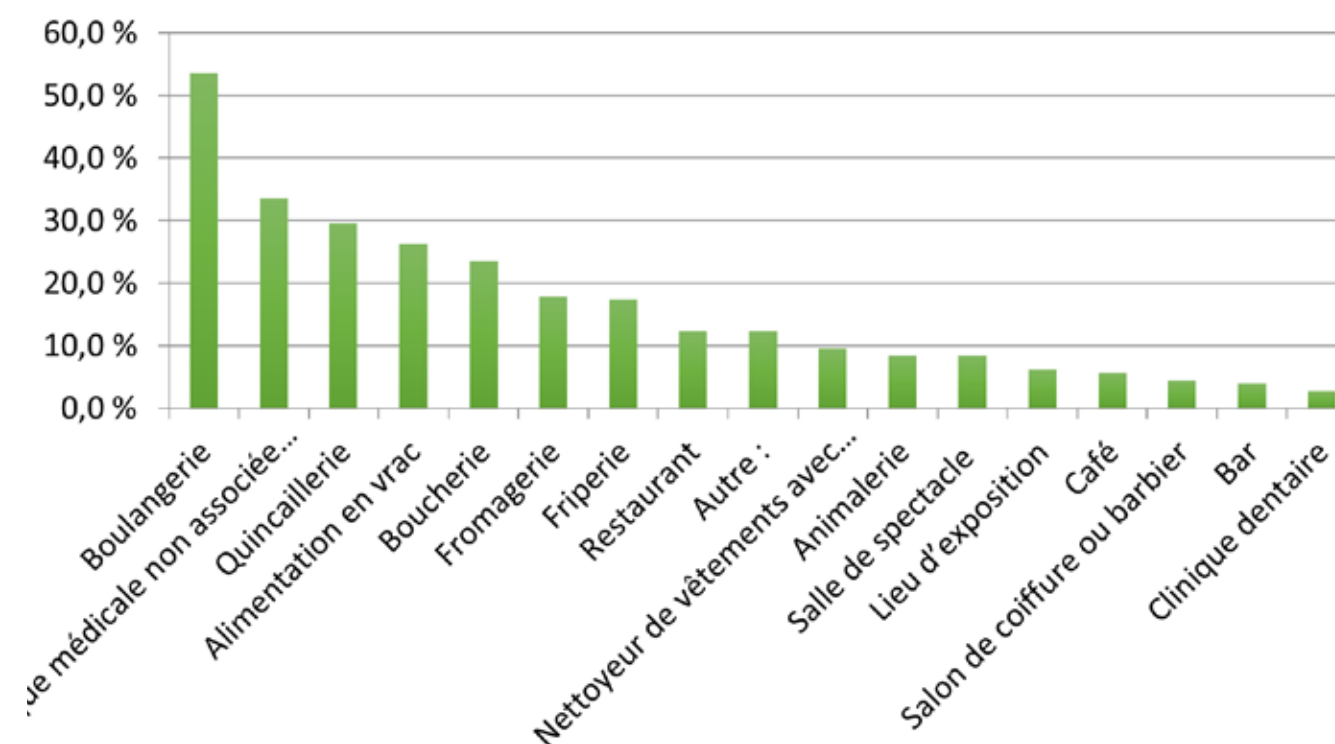
* Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois : trouver une solution aux enjeux d'itinérance, dont le déplacement d'Open Door (22 personnes), réaménager l'avenue du Parc (5 personnes), réduire le bruit lié à la construction ou aux activités nocturnes (2 personnes) et implanter une clinique médicale (2 personnes).



Quels nouveaux commerces, ou services commerciaux seraient susceptibles d'accroître votre utilisation du quartier ? Un maximum de trois (3) choix.

Taille de l'échantillon : 179

	Nombre	%
Boulangerie	96	53,6 %
Clinique médicale non associée à un CLSC ou à un hôpital	60	33,5 %
Quincaillerie	53	29,6 %
Alimentation en vrac	47	26,3 %
Boucherie	42	23,5 %
Fromagerie	32	17,9 %
Friperie	31	17,3 %
Restaurant	22	12,3 %
Autres *	22	12,3 %
Nettoyeur de vêtements avec services	17	9,5 %
Animalerie	15	8,4 %
Salle de spectacle	15	8,4 %
Lieu d'exposition	11	6,1 %
Café	10	5,6 %
Salon de coiffure ou barbier	8	4,5 %
Bar	7	3,9 %
Clinique dentaire	5	2,8 %



*Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois : poissonnerie (3 personnes), banque (2 personnes) et bibliothèque (2 personnes).

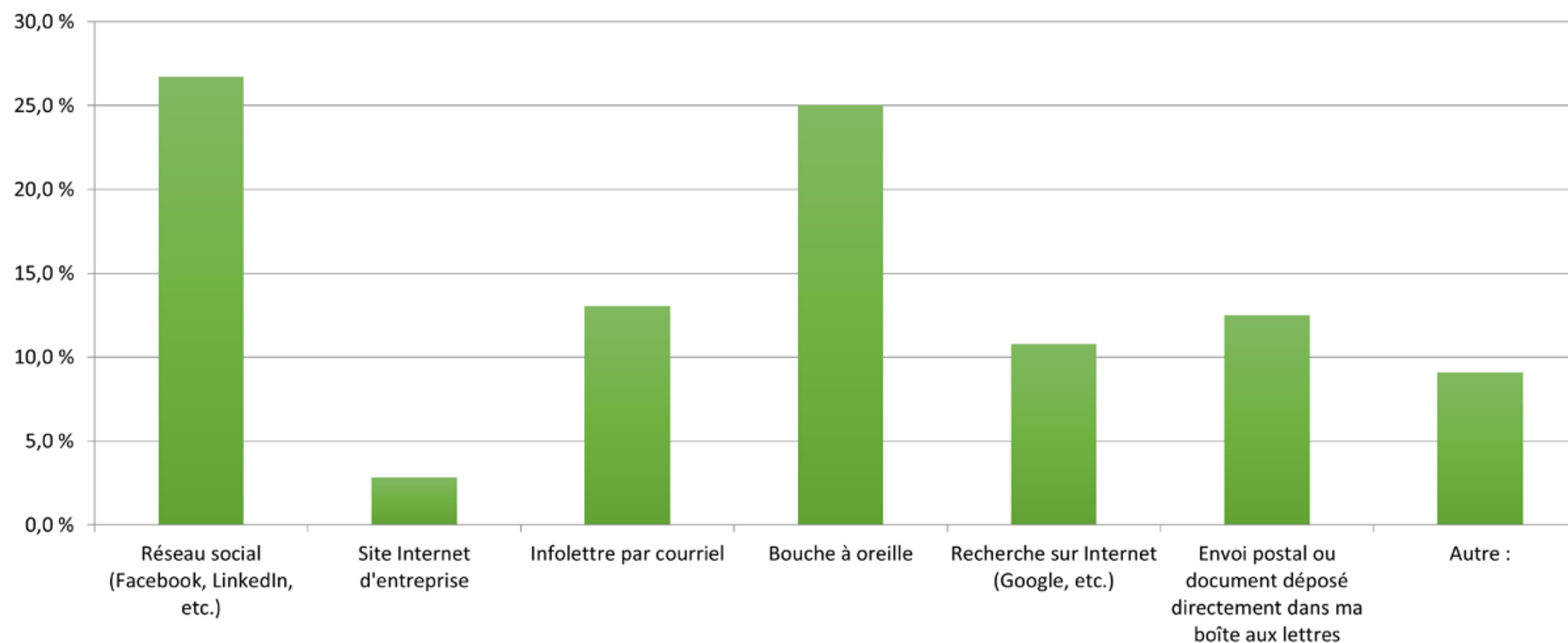
D'après notre sondage

Quel est le principal moyen de communication utilisé pour vous informer sur les offres commerciales ou les activités se déroulant dans votre quartier?

Taille de l'échantillon : 176

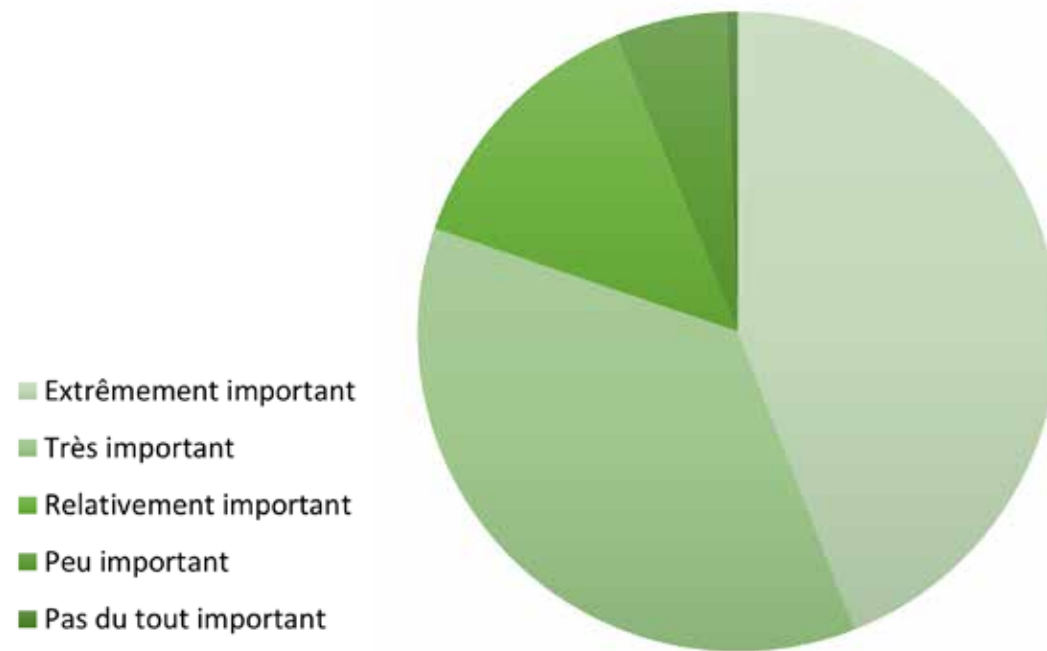
	Nombre	%
Réseau social (Facebook, LinkedIn, etc.)	47	27 %
Site web d'entreprise	5	3 %
Infolettre par courriel	23	13 %
Bouche à oreille	44	25 %
Recherche sur Internet (Google, etc.)	19	11 %
Envoi postal ou document déposé directement dans ma boîte aux lettres	22	13 %
Autres *	16	9 %

* Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois :
• par les affiches mises en vitrine (7 personnes);
• par des affiches ou des « flyers » (2 personnes).



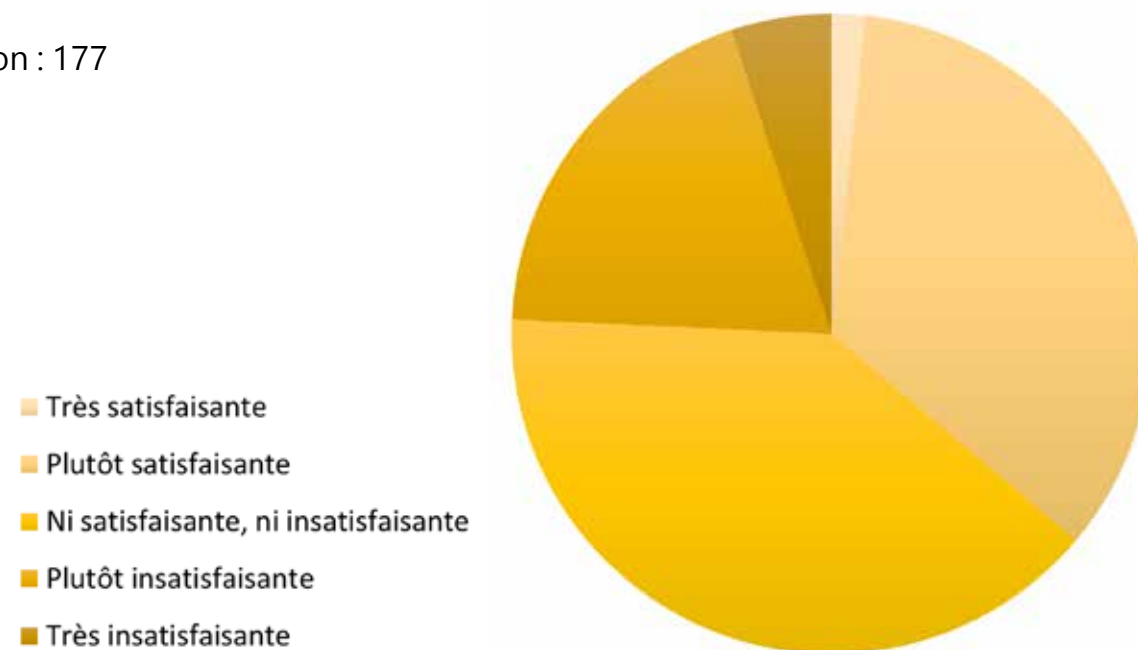
Quelle importance accordez-vous à la présence d'équipements publics ou communautaires dans la qualité de vie d'un quartier ?

Taille de l'échantillon : 177



De façon générale, comment qualifieriez-vous l'offre en équipements publics ou communautaires dans le quartier Milton-Parc?

Taille de l'échantillon : 177



	Nombre	Pourcentage
Extrêmement important	78	44 %
Très important	64	36 %
Relativement important	24	14 %
Peu important	10	6 %
Pas du tout important	1	1 %

Un équipement public ou communautaire peut proposer un ou plusieurs services (santé, éducation, aide à la personne, loisirs, etc.) et peut être :

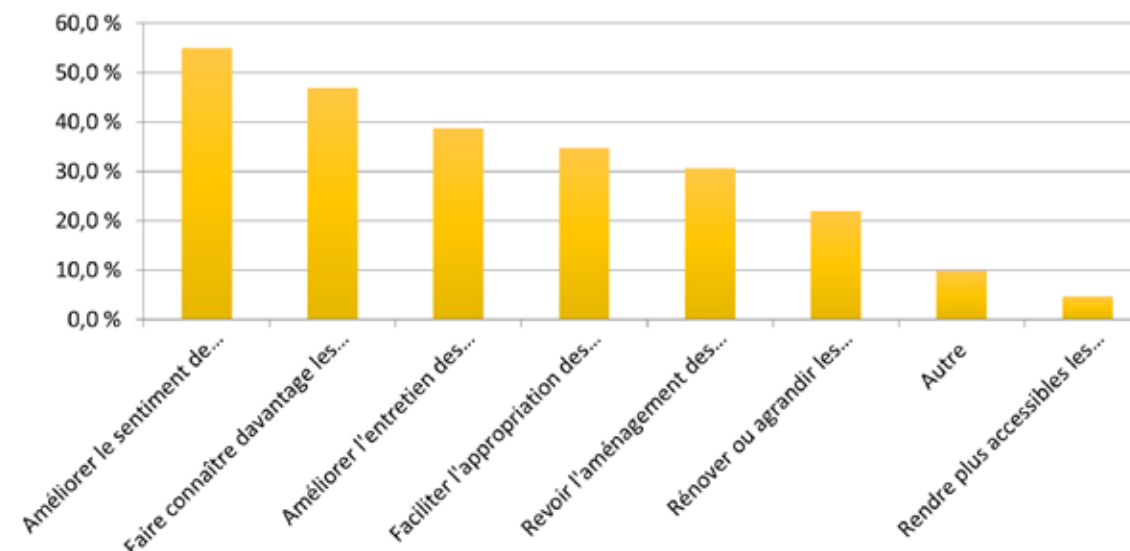
- extérieur (place publique, parc, terrain de sport, piscine extérieure, etc.);
- intérieur (bibliothèque, centre culturel, centre communautaire, etc.);
- offert par une institution publique ou parapublique (Ville, Arrondissement, Centre de services scolaire, CLSC, etc.);
- offert par un groupe communautaire ou citoyen (coopérative, organisme sans but lucratif (OSBL), association, etc.).

	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisante	3	2 %
Plutôt satisfaisante	61	35 %
Ni satisfaisante, ni insatisfaisante	70	39 %
Plutôt insatisfaisante	34	19 %
Très insatisfaisante	9	5 %

D'après notre sondage

Parmi les mesures suivantes, quelles seraient les trois priorités à retenir pour accroître l'utilisation des équipements publics ou communautaires déjà présents dans le quartier Milton Parc ? Taille de l'échantillon : 173

	Nombre	%
Améliorer le sentiment de sécurité dans les équipements extérieurs existants	95	55 %
Faire connaître davantage les équipements extérieurs et intérieurs déjà présents dans le quartier	81	47 %
Améliorer l'entretien des équipements extérieurs existants (parc, place, terrain de sport, etc.)	67	39 %
Faciliter l'appropriation des équipements extérieurs et intérieurs déjà présents par les résidents du quartier par des activités d'animation ou des services connexes (café, toilette, etc.)	60	35 %
Revoir l'aménagement des équipements extérieurs existants (parc, place, terrain de sport, etc.) par l'ajout de nouveaux éléments (éclairage, végétation, infrastructure, etc.)	53	31 %
Rénover ou agrandir les équipements intérieurs existants	38	22 %
Autres *	17	10 %
Rendre plus accessibles les équipements extérieurs et intérieurs existants par des modes de transport actif (vélo, marche, etc.) et collectif (autobus)	8	5 %

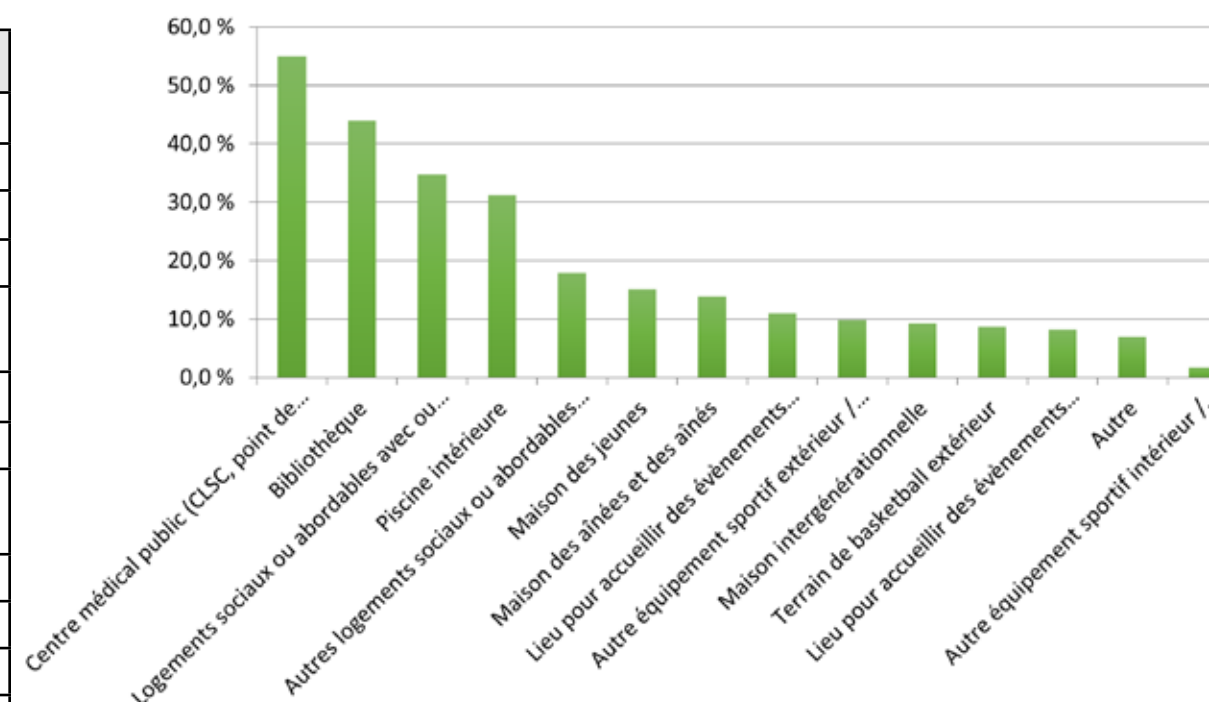


* Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois : trouver une solution aux enjeux d'itinérance (4 personnes), aménager une piscine extérieure ou des jeux d'eau (3 personnes), implanter une bibliothèque (2 personnes) et des équipements pour les jeunes (2 personnes).

Quels nouveaux équipements publics ou communautaires devraient être implantés en priorité dans le quartier ?

Taille de l'échantillon : 173

	Nombre	%
Centre médical public (CLSC, point de services, etc.)	95	55 %
Bibliothèque	76	44 %
Logements sociaux ou abordables avec ou sans services pour personnes âgées	60	35 %
Piscine intérieure	54	31 %
Autres logements sociaux ou abordables avec ou sans services pour des clientèles ciblées (insertion sociale, etc.)	31	18 %
Maison des jeunes	26	15 %
Maison des aînées et des aînés	24	14 %
Lieu pour accueillir des événements intérieurs où les gens peuvent se réunir et se rassembler	19	11 %
Autres équipements sportifs extérieurs *	17	10 %
Maison intergénérationnelle	16	9 %
Terrain de basketball extérieur	15	9 %
Lieu pour accueillir des événements extérieurs où les gens peuvent se réunir et se rassembler	14	8 %
Autres **	12	7 %
Autres équipements sportifs intérieurs ***	3	2 %



* Autres équipements sportifs extérieurs mentionnés plus d'une fois : piscine (11 personnes) et parc d'entraînement (3 personnes).

** Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois : espaces de travail collaboratif – coworking (2 personnes) et parc à chien (2 personnes).

*** Autres équipements sportifs intérieurs : centre d'entraînement (1 personne), patinoire (1 personne) et piscine (1 personne).

D'après l'activité « Photovoix » avec les jeunes de l'ARMP

Ce que j'aime

- L'animation urbaine et le design de la devanture de certains commerces.



(Émile, 2024)

Ce que je rêverais d'avoir

- La création d'espaces pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- L'utilisation/réutilisation des terrains et bâtiments vacants.



(C.B., 2024)

D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects positifs, a été souligné :

- la diversité des activités possibles (commerces, restaurants, cinéma).

Parmi les aspects jugés négatifs, a été souligné :

- la fermeture de certains commerces et services.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, a été mentionné :

- la cafétéria urbaine Milton B.

Dans les aspects à améliorer, ont été mentionnés :

- le manque de ressources et de services pour les personnes en situation d'itinérance;
- l'ajout de nouveaux services communautaires et de partage;
- l'ajout de nouveaux équipements (bâtiments et services) scolaires et culturels ;
- l'implantation d'une maison des jeunes;
- l'augmentation des ressources destinées aux camps de jour;
- l'utilisation du français dans certains commerces.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Parmi les motivations évoquées, ont été mentionnés :

- la diversité des commerces et des services en présence dont le cinéma du Parc et le Club LaCité (salle de sport);
- l'occupation transitoire de la Cité-des-Hospitalière;
- la présence de l'école F.A.C.E.

Parmi les éléments potentiels qui motiveraient davantage :

- la présence d'aires de jeux pour les enfants et l'offre en activités s'adressant à la famille;
- l'implantation d'une piscine publique;
- l'aménagement de jardins communautaires;
- l'implantation d'un marché fermier;
- la présence de restaurants abordables et familiaux (soulève également l'enjeu du coût du loyer);
- la présence d'une librairie francophone;
- la tenue d'évènements publics temporaires.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Parmi les réponses obtenues :

- le manque de lieux s'adressant aux jeunes ;
- l'absence d'une librairie.





D'après l'activité «Fête de voisinage»

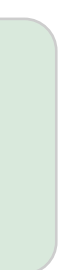
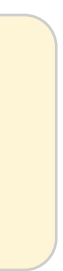


Défis actuels

- La requalification de l'ancien hôpital Hôtel-Dieu

Améliorations souhaitées

- Ramener le « lustre » que connaissait l'avenue du Parc.
- Réaffecter et occuper les espaces et locaux vacants.
- Augmenter la visibilité des services présents.
- Engager des nettoyeurs de rue.
- Procéder plus fréquemment à la cueillette des déchets plus.
- Verdir l'avenue du Parc.
- Prévoir l'implantation des principaux services ou équipements suivants : piscine publique extérieure, théâtre ou musée extérieur, terrain de basketball, organisation sportive locale, CLSC, jardins communautaires, bibliothèque, maison des jeunes, terrain de soccer et aires de jeux pour enfants dans les ruelles.



MOBILITÉ





Mobilité

CONSTATS

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Trottoirs de l'avenue du Parc peu adaptés à son rôle et à son achalandage.
- Cohabitation forcée entre les vélos et les automobiles sur l'avenue du Parc pouvant créer des enjeux de sécurité et de confort.
- Aménagements favorisant généralement une bonne expérience de marche et de vélo sur les rues résidentielles.
- Ruelles offrant des alternatives agréables pour les déplacements actifs (marche et vélo), notamment lorsqu'elles sont aménagées en « ruelle verte ».

Transport en commun :

- Forte utilisation du transport collectif dans les déplacements domicile-travail.
- Proximité d'accès à deux lignes de métro.
- Plusieurs lignes d'autobus facilitant l'accès à plusieurs destinations et des arrêts multiples rendant relativement aisée leur utilisation pour la plupart des personnes utilisatrices.
- Fréquence permettant des déplacements faciles, à toute heure du jour, nécessitant moins de prévisibilité.
- Enjeux potentiels de fluidité et de respect des horaires des autobus en lien avec le trafic routier, mais qui restent à documenter.

Automobile :

- Présence importante d'une circulation de transit, notamment sur l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain aux heures de pointes.
- Circulation automobile relativement limitée sur les rues résidentielles.
- Faible présence de ménages avec automobile dans le quartier.

Mobilité

FORCES

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Trottoirs offrant généralement une expérience de marche agréable (largeur, verdissement, banc, lampadaire, etc.), à l'exception de l'avenue du Parc.
- Infrastructures cyclables diversifiées et connectées.
- Ruelles offrant des alternatives agréables pour les déplacements actifs (marche et vélo).

Transport en commun :

- Forte utilisation du transport collectif dans les déplacements domicile-travail.
- Bonne desserte en transport en commun (plusieurs lignes d'autobus et deux lignes de métro à proximité).

Automobile :

- Circulation automobile relativement limitée sur les rues résidentielles.
- Faible présence de ménages avec automobile.

FAIBLESSES

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Trottoirs de l'avenue du Parc peu adaptés à son rôle et à son achalandage.
- Cohabitation forcée entre les piétons, les vélos et les automobiles sur l'avenue du Parc pouvant créer des enjeux de sécurité et de confort, notamment à l'intersection avec la rue Milton.
- Durée de certains feux piétonniers créant des enjeux de sécurité pour les populations moins mobiles.
- Déplacements scolaires (écoles primaires) nécessitant des mesures adéquates.
- Peu de ruelles aménagées en « ruelle verte » et manque de consensus pour en créer davantage (notamment pour l'accès aux stationnements).

Transport en commun :

- Enjeux potentiels de fluidité et de respect des horaires des autobus en lien avec le trafic routier, dont la ligne 129.
- Enjeux d'entretien et sécurité entourant certains arrêts d'autobus.

Mobilité

OPPORTUNITÉS

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Réaménagement et sécurisation en cours de la piste cyclable de la rue Saint-Urbain.
- Réaménagement prévu de l'avenue du Parc (opportunité pouvant permettre l'élargissement des trottoirs et l'implantation d'une piste cyclable bien délimitée).
- Accroissement de la demande pour des espaces accessibles, agréables et sécuritaires pour les déplacements à pied et à vélo pouvant avoir un impact positif sur l'offre commerciale.

Transport en commun :

- Ajout d'une voie réservée aux heures de pointe pour les autobus sur la rue Saint-Urbain.
- Réflexion entourant l'implantation de nouvelles lignes d'autobus, de métro, voire de tramway.

Automobile :

- Réflexion entourant la diminution de l'usage de la voiture et de sa présence dans l'espace urbain (stationnement sur rue, emprise de la rue et proportion consacrée à la voiture, mutualisation des stationnements commerciaux, etc.).

DÉFIS

Déplacements actifs (marche et vélo) :

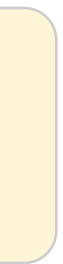
- Coûts associés au réaménagement et à la réfection des trottoirs et des rues.
- Programmes de financement limités et incertains entourant l'aménagement des ruelles vertes.

Transport en commun :

- Ressources financières limitées pour l'implantation de nouvelles infrastructures ou de nouveaux équipements.

Automobile :

- Forte présence d'une circulation automobile de transit, notamment sur l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain aux heures de pointes.



Actions prioritaires et suggérées

Actions jugées prioritaires

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Profiter du réaménagement prévu de l'avenue du Parc pour élargir les trottoirs et ajouter du mobilier urbain (banc, éclairage, lieu d'arrêt, etc.) afin de rendre la marche plus agréable et, potentiellement, implanter une piste cyclable.
- Améliorer la sécurité aux intersections de façon générale et, plus particulièrement, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Milton, notamment en augmentant la durée des feux piétonniers.
- Mettre en œuvre les efforts nécessaires (ressources organisationnelles, humaines et financières) pour mobiliser les personnes habitant le quartier afin d'augmenter le nombre de ruelles vertes.

Automobile :

- Ralentir la circulation sur l'avenue du Parc et, potentiellement, la circulation de transit.

Autres actions suggérées

Déplacements actifs (marche et vélo) :

- Assurer la présence d'une personne agissant comme « brigadier scolaire » à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Milton.
- Augmenter considérablement le nombre de stationnements pour vélo.
- Augmenter la visibilité de la piste cyclable sur Prince-Arthur.

Transport en commun :

- Augmenter la fréquence de l'autobus 29 sur la rue Rachel pour une meilleure connectivité avec le reste de l'Arrondissement et/ou réfléchir à la mise en place d'une nouvelle ligne d'autobus est-ouest ou l'adaptation d'une ligne existante.

Automobile :

- Étudier, au besoin, la possibilité d'implanter des mesures d'apaisement de la circulation (réduction de la vitesse) sur certaines rues.
- Réaménager l'intersection des avenues du Parc et des Pins.
- Réduire le nombre d'espaces alloués au stationnement de surface dans le quartier.

Autres :

- Renforcer le service Colibri, une initiative de livraison par vélos cargo.
- Offrir plus de points de service pour l'autopartage dans le quartier.

HABITUDES DE DÉPLACEMENT

Enquête Origine-Destination de 2018

Portrait du secteur du centre-ville périphérique

Déplacements sortant de Milton-Parc

Dans la zone du centre-ville périphérique, qui inclut Milton-Parc, 42 % des déplacements sur une période de 24 heures (soit 20 300 déplacements) sont liés au travail. Les autres motifs de déplacement incluent les études (16,2 % ou 7 900 déplacements), les loisirs (17,3 % ou 8 400 déplacements), le magasinage (12,3 % ou 6 000 déplacements) et diverses autres activités, telles que la consultation de professionnels de la santé (12,7 % ou 6 200 déplacements).

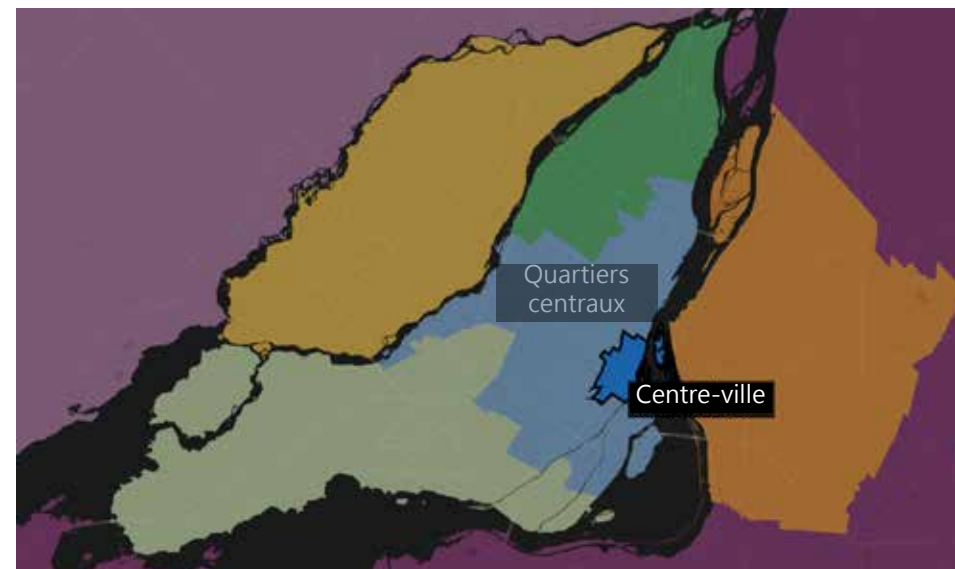
Déplacements entrant dans Milton-Parc

Dans la zone qui inclut Milton-Parc, près de 95 % des déplacements entrants sur une période de 24 heures (45 300 déplacements) ont pour motif le retour au domicile, ce qui démontre la faible présence de lieux d'emplois ou d'activités commerciales majeures dans le quartier.

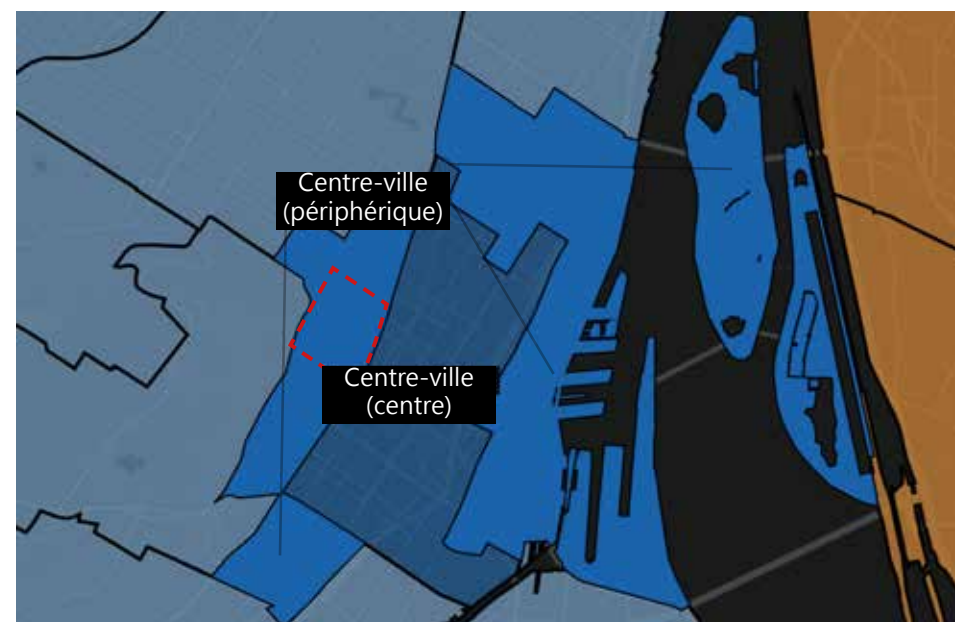
Déplacement interne de Milton-Parc

Dans la zone qui inclut Milton-Parc, 15 % des déplacements (5 600 déplacements) sur une période de 24 heures ont pour motifs le travail, 12 % le magasinage (4 600 déplacements), 10 % les études (3 900 déplacements), 8 % les loisirs (2 700 déplacements) et, en toute logique, 47 % (18 200 déplacements) pour le retour au domicile après avoir vaqué à ces occupations.

Position du secteur centre-Ville dans le découpage territorial de l'enquête Origine-Destination de 2018



Position du secteur Milton-Parc dans secteur centre-ville périphérique de l'enquête Origine-Destination de 2018



Données sur la possession de véhicule à Milton-Parc au centre-ville dans les quartiers centraux

Données sur la possession de véhicule	à Milton-Parc	au centre-ville	dans les quartiers centraux
Nombre de véhicule par ménage	0,6	0,6	0,9
Ménage ne possédant aucune automobile	54,4%	52,9 %	35 %
Ménage possédant une automobile	37,8%	39 %	48,8 %
Ménage possédant 2 automobiles	6,8%	7,2 %	13,8 %
Ménage possédant 3 automobiles et plus	1%	0,8 %	2,3 %

Recensement de Statistique Canada de 2021

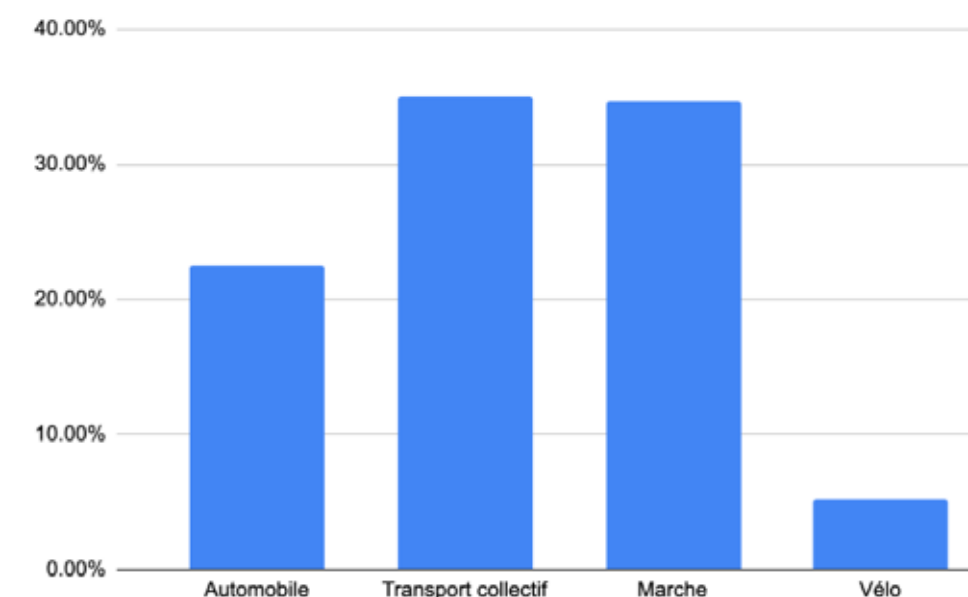
En 2021, le transport en commun et le transport actif, en particulier la marche, constituent les modes de transport privilégiés pour les déplacements entre le domicile et le travail à Milton-Parc.

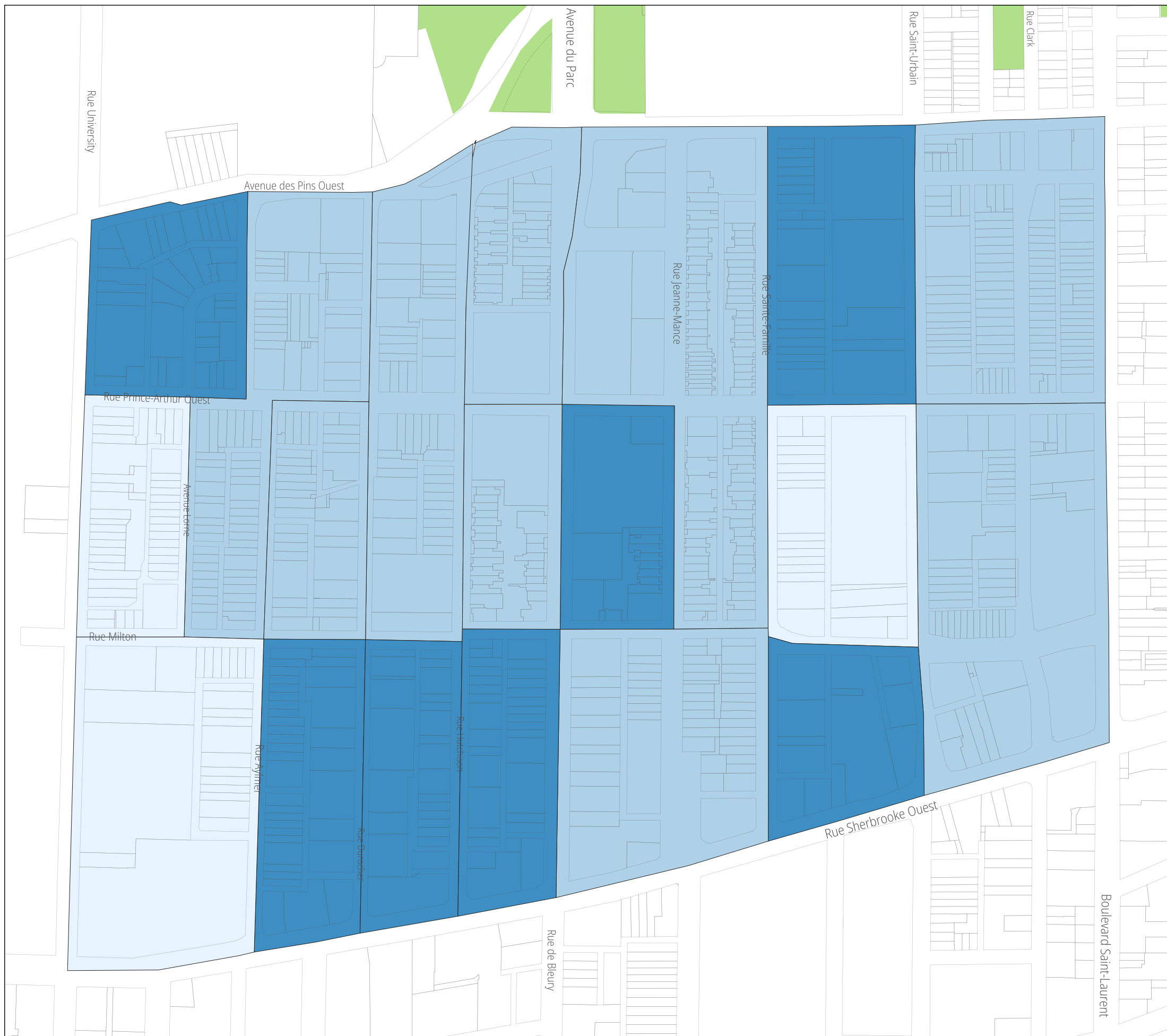
Les personnes résidentes, surtout celles vivant au sud du quartier, bénéficient d'un accès facile et rapide aux services de transport en commun, rendant ainsi ce mode de déplacement particulièrement attractif pour leurs trajets quotidiens. Le transport collectif représente ainsi 35,1 % des déplacements domicile-travail de l'ensemble du quartier. Cette forte proportion peut être attribuée à la proximité de plusieurs stations de métro offrant une connectivité rapide à l'ensemble de la ville.

En ce qui concerne le transport actif, la marche et le vélo représentent respectivement 34,7 % et 5,2 % des déplacements domicile-travail des personnes résidentes du quartier. Bien que le quartier soit bien desservi en infrastructures cyclables, on remarque une différence notable entre ces deux modes, ce qui démontre bien une certaine préférence.

L'utilisation de l'automobile pour le navettage à Milton-Parc est relativement faible par rapport au transport collectif et à la marche. Il représente 22,5% des déplacements malgré que le quartier soit entouré d'axes de transit structurants, ce qui pourrait démontrer une certaine proximité entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi.

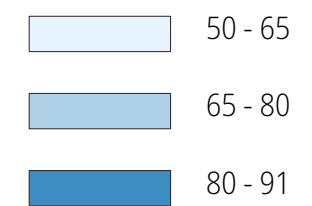
Mode de transport privilégié pour les déplacements domicile-travail





Habitude de transport

Population de 15 ans et plus se déplaçant à pied, en bicyclette ou en transport en commun pour se rendre au travail (%)



Toutes les informations ont été récoltées via :
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. Adresses Québec, (jeu de données), dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 INSTITUT DE SANTÉ PUBLIQUE. Population de 15 ans et plus se déplaçant à pied, en bicyclette ou en transport en commun pour se rendre au travail (%) [Carte interactive], dans Géoportail de santé publique, 2021, mis à jour le 2 janvier 2024.
 Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 21 juin 2024

MOBILITÉ ACTIVE

Aménagement cyclable

Le réseau cyclable de Milton-Parc est bien développé et permet de desservir différents secteurs de la ville.

La piste cyclable sur la rue University et la bande cyclable sur la rue Saint-Urbain permettent des accès faciles au centre-ville. La bande cyclable de la rue Milton constitue, quant à elle, un axe de transit assez important dans le quartier pour les cyclistes. Celle-ci est caractérisée par un débit de circulation et une vitesse automobile relativement faibles, assurant une sécurité accrue. L'avenue des Pins, réaménagée en 2023, offre désormais deux pistes cyclables protégées et unidirectionnelles assurant une connectivité avec le Réseau express vélo (REV) situé sur Saint-Denis.

De plus, le quartier possède une très grande quantité de supports à vélo et de stations Bixi facilitant et encourageant ainsi l'utilisation de ce mode de transport actif.

Les artères commerciales principales de Milton-Parc, soit le boulevard Saint-Laurent, l'avenue du Parc et la rue Sherbrooke, ne disposent pas de pistes cyclables. Ces voies, par leur achalandage automobile important, apparaissent moins sécuritaires.

Station bixi sur la rue Milton



Biker's Paradise

Daily errands can be accomplished on a bike.

Walk Score APIs lorsqu'appliqué au centre de Milton-Parc (n.d.)

Aménagement piéton

L'aménagement des trottoirs et des traverses piétonnes fait en sorte que les déplacements à pied sont généralement sécuritaires, ce qui augmente et favorise l'expérience piétonne dans le quartier. Quelques exceptions sont toutefois observables, comme sur l'avenue du Parc où la largeur du trottoir est trop petite pour accueillir le mobilier et le nombre de personnes qui l'utilisent.



Réaménagement annoncé par la Ville de Montréal

« La rue Saint-Urbain se transforme, dès ce printemps, pour offrir un nouveau partage de la rue. Grâce à l'ajout d'une voie réservée aux bus en heure de pointe du matin et d'une voie cyclable protégée, il sera possible de se déplacer de façon sécuritaire et efficace » (Ville de Montréal, 3 avril 2025)

Réaménagement de la rue Saint-Urbain



Walker's Paradise

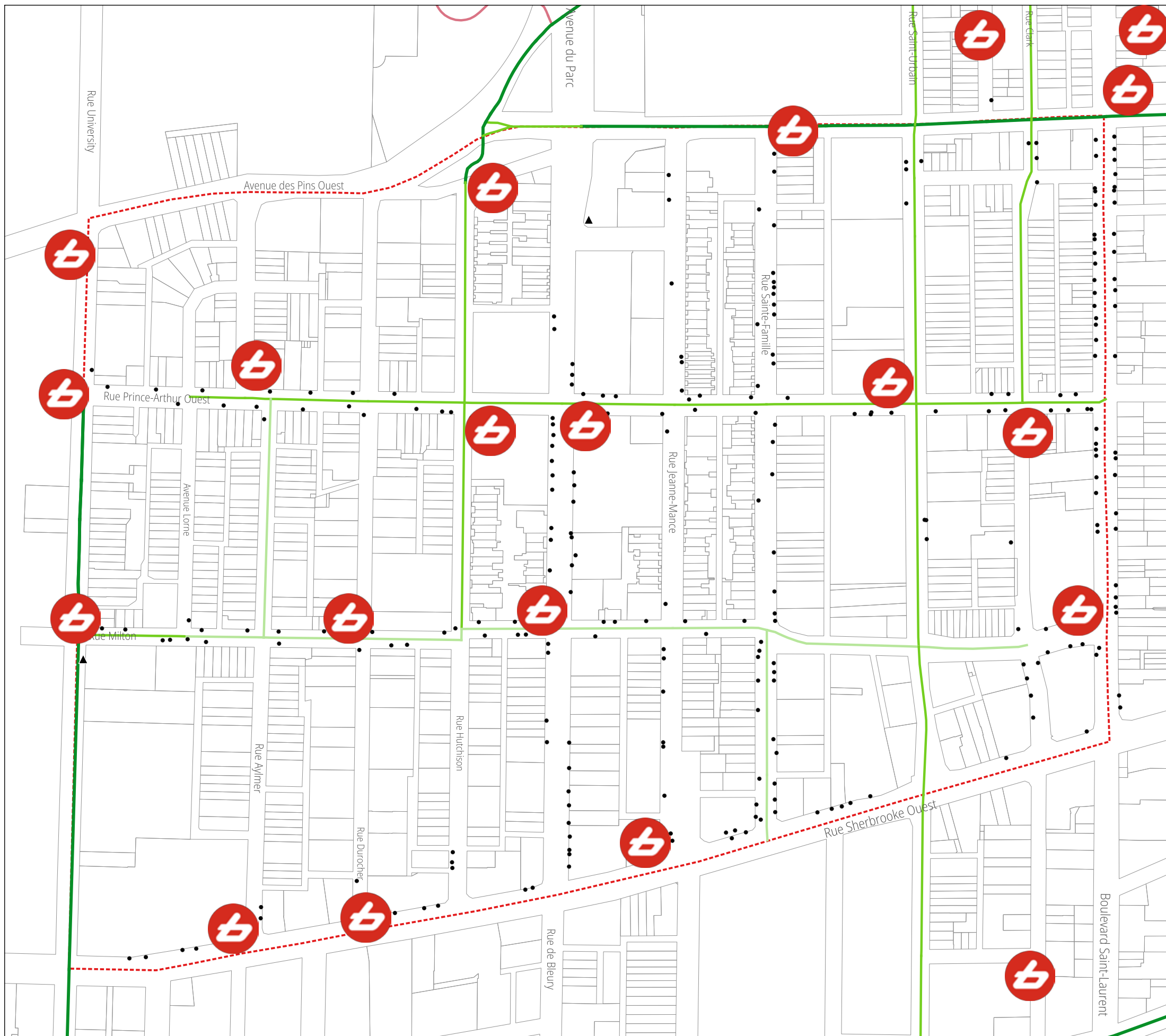
Daily errands do not require a car.

Trottoir sur l'avenue du Parc






Piste cyclable sur la rue University







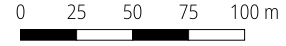



Aménagement cyclable

-  Station Bixi
-  Support à vélo
-  Borne de comptage

Type de voie

-  Piste cyclable
-  Bande cyclable
-  Chaussée désignée
-  Sentier polyvalent

1 : 2 2500  

Toutes les informations ont été récoltées via :
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 VILLE DE MONTRÉAL, Réseau cyclable, [Jeu de données], dans Données Montréal, 2013, mis à jour le 31 mai 2024.
 BIXI, Carte des stations, [Carte interactive], 2023.

Jérémy Vincent-Rochette - UQAM
 27 juin 2024

TRANSPORT EN COMMUN

Autobus

Ligne d'autobus	Trajet	Fréquence
Ligne 24	Circule le long de la rue Sherbrooke au sud du quartier, reliant l'est et l'ouest de la ville et traversant divers quartiers, allant du Plateau Mont-Royal à Westmount	Entre 10-12 minutes
Ligne 55	Dessert le boulevard Saint-Laurent et constitue une ligne nord-sud connectant le secteur Milton-Parc au Vieux-Montréal au sud et à des quartiers plus résidentiels dans les arrondissements du Plateau Mont-Royal, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Ahunatic-Cartierville	Entre 15-20 minutes
Lignes 80 et 129	Offrent une liaison nord-sud importante à travers la ville en circulant sur l'avenue du Parc. Elles relient le secteur de Milton-Parc au Vieux-Port de Montréal et au Quartier des spectacles au sud, ainsi qu'à des quartiers plus résidentiels au nord, notamment dans les arrondissements du Plateau Mont-Royal, Outremont, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Entre 15-20 minutes
Ligne 144	Circule tout au long de l'avenue des Pins et permet un accès à Westmount	20 minutes
Ligne 480	Ligne express qui offre la liaison, en heure de pointe, entre le centre-ville de Montréal et le secteur de Villeray	Entre 15-20 minutes (aux heures de pointe)

Milton-Parc bénéficie d'un réseau d'autobus étendu qui parcourt le quartier de manière efficace et qui favorise une connectivité à diverses destinations.

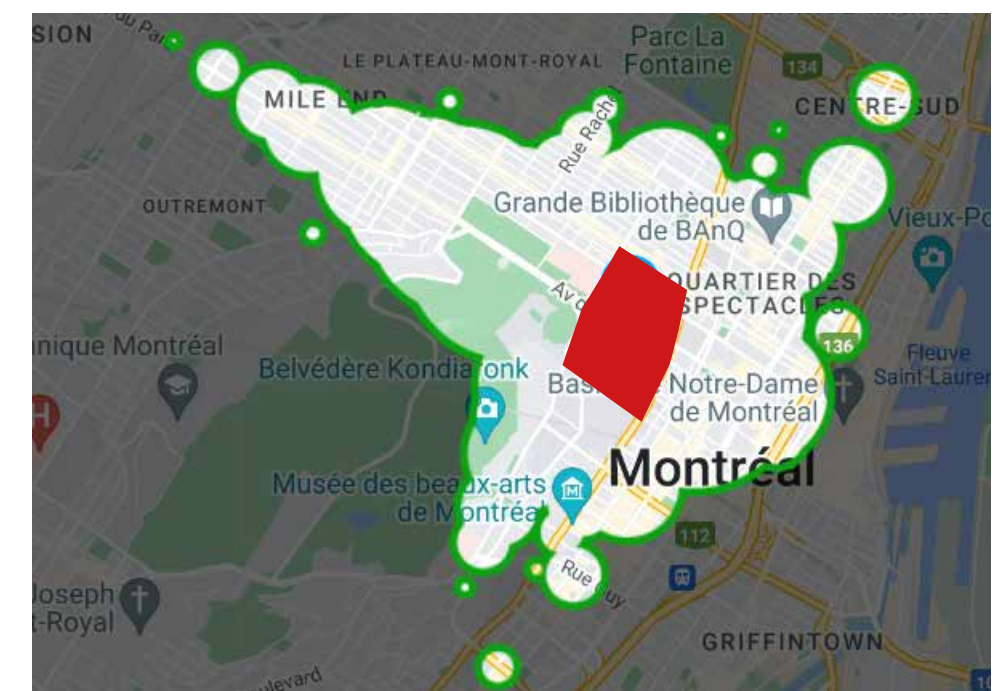
Les arrêts d'autobus sont situés sur les voies d'importance du quartier. Cette répartition, aux abords et au centre du quartier, permet aux résidents d'avoir un accès facile et pratique aux transports en commun.

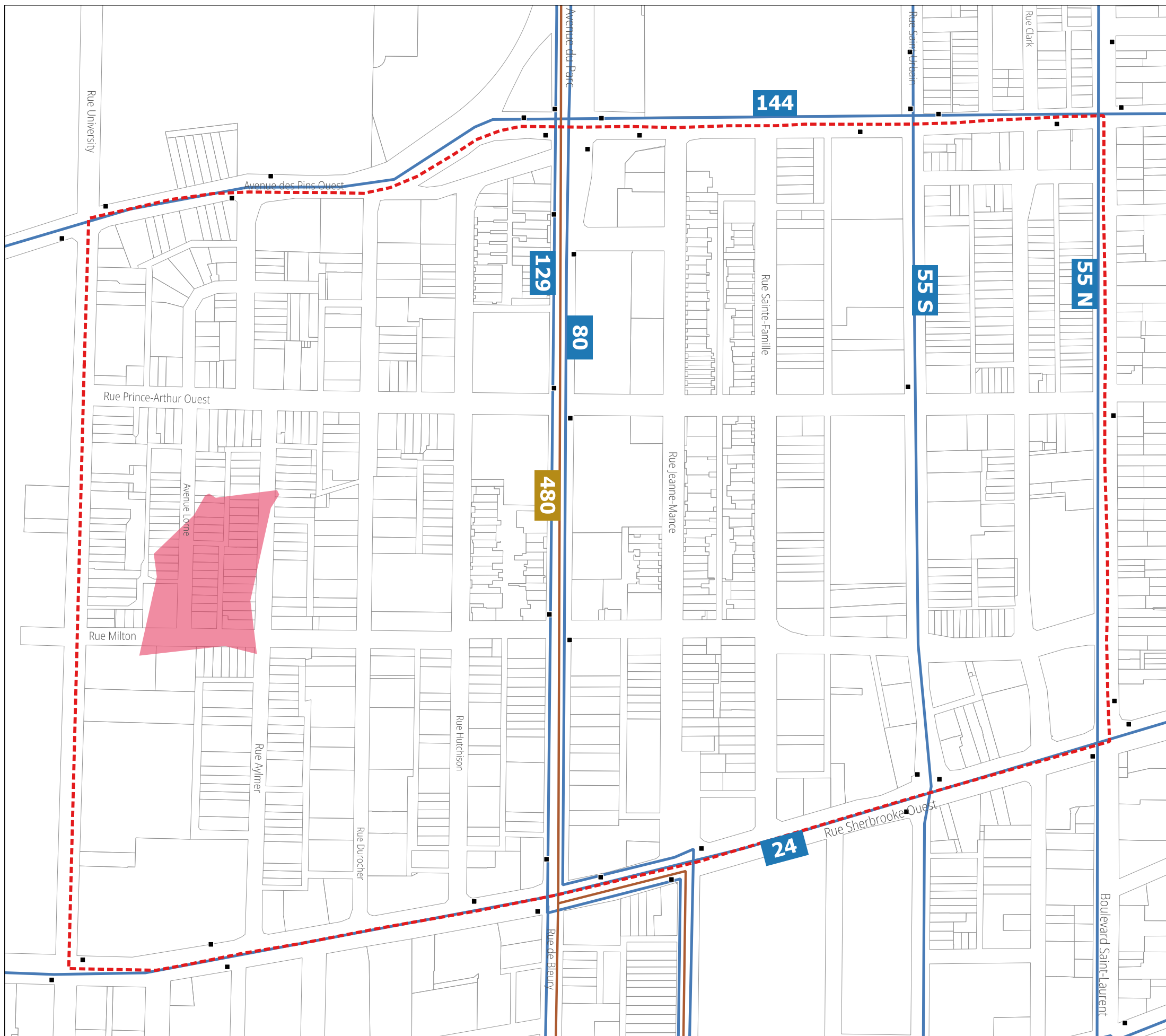
De manière quasi uniforme, les secteurs résidentiels ont accès à au moins un arrêt d'autobus à une distance de 250 mètres maximum (soit 5 minutes de marche), facilitant ainsi les déplacements quotidiens pour les personnes habitant dans le quartier.

Autobus 24 sur la rue Sherbrooke



Distance parcourue en 15 minutes de transport en commun (autobus et métro)





Desserte locale en transport en commun

- Zone sans accès à un arrêt à 250 m
- Arrêt d'autobus

Ligne d'autobus

- Réseau local
- Réseau express

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre

1 : 2 2500
0
25
50
75
100 m
 🕒

Toutes les informations ont été récoltées via :
 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL. Tracés des lignes de bus et de métro. [Jeu de données], dans Données Québec, 2016, mis à jour le 17 juin 2024.
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS. Adresses Québec. [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 28 juin 2024

TRANSPORT EN COMMUN

Métro

Station de la ligne verte	Description	Station avec ascenseur
Place-des-Arts	Située au sud de Milton-Parc, constitue une des stations les plus importantes, qui dessert la ligne verte du métro, traversant le centre-ville de Montréal. Grâce à la proximité de cette station, les résidents de Milton-Parc ont un accès facile aux services du centre-ville, rendant ainsi les déplacements pour le travail ou les loisirs rapides et efficaces. Elle offre aussi un accès direct au pavillon des sciences de l'UQAM.	Oui
McGill	Constitue un autre point d'accès crucial menant directement aux commerces du centre-ville ainsi qu'aux établissements institutionnels de l'Université McGill	Oui
Saint-Laurent	Située un peu plus éloignée du secteur, mais se retrouve sur le boulevard Saint-Laurent, une des artères commerciales du secteur, et mène directement à des destinations clés de la ville, notamment le Quartier Latin et le campus central de l'UQAM	Non
Station de la ligne orange		
Sherbrooke	Située à environ 15 minutes du secteur, la station Sherbrooke permet un accès direct à d'autres quartiers montréalais se situant sur la ligne orange, tels que le Plateau Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie. Les résidents et visiteurs de Milton-Parc peuvent s'y rendre en marchant le long de la partie piétonne de la Prince-Arthur, offrant une expérience de marche agréable en raison de son ambiance animée.	Non


Milton-Parc est desservi par quatre (4) stations de métro, soit les stations McGill, Place-des-Arts et Saint-Laurent sur la ligne verte, ainsi que la station Sherbrooke sur la ligne orange à l'est du secteur. Toutes les personnes résidentes bénéficient ainsi d'un accès au métro à une distance maximale évaluée à 15 minutes de marche. Cette distance est plus faible pour les personnes situées au sud du quartier. Il est à noter que la plupart des autobus traversant le secteur conduisent à une station de métro.

Entrée de la station de métro Sherbrooke



Entrée de la station de métro Place-des-Arts

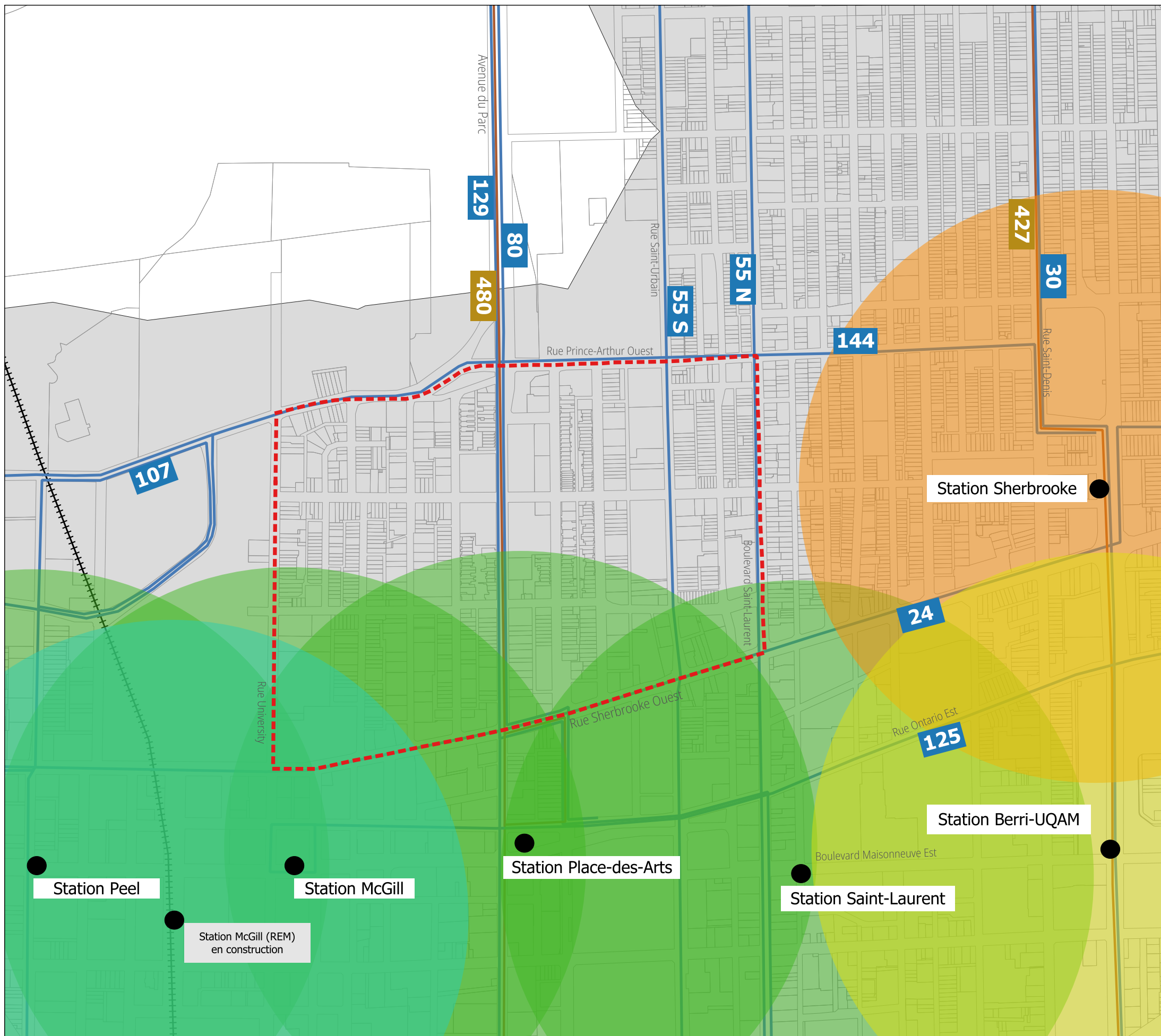




Transit Score
85

Excellent Transit
Transit is convenient for most trips.

Walk Score APIs lorsque appliqué au centre de Milton-Parc (n.d.)



Réseau de transport en commun

Aire TOD (1km)

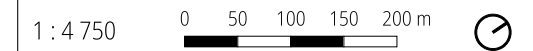
Réseau structurant et tampon de 500m

- Station de la ligne verte
- Station de la ligne verte, orange et jaune
- Station de la ligne orange
- Station du Réseau Express Métropolitain (REM)

Réseau d'autobus

- Réseau local
- Réseau express

- Secteur Milton-Parc
- Cadastre



Toutes les informations ont été récoltées via :
 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, Points d'accès au réseau de transport en commun métropolitain structurant, [jeu de données], dans l'Observatoire du Grand Montréal, 2011.
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL, Plan qui montre l'ensemble du réseau de la STM, [Carte], dans Plans des réseaux, 2023.

Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 28 juin 2024

AUTOMOBILE

Milton-Parc est un quartier où la circulation est généralement dense, surtout aux heures de pointe. En raison de sa position stratégique à proximité du centre-ville, le quartier voit passer un flux important de véhicules. Plusieurs personnes utilisent Milton-Parc lors de leurs déplacements quotidiens comme lieu de passage (transit) et de nombreux visiteurs traversent le quartier pour accéder à d'autres destinations. Ce phénomène contribue à congestionner les grandes voies du quartier.

Avenue du Parc

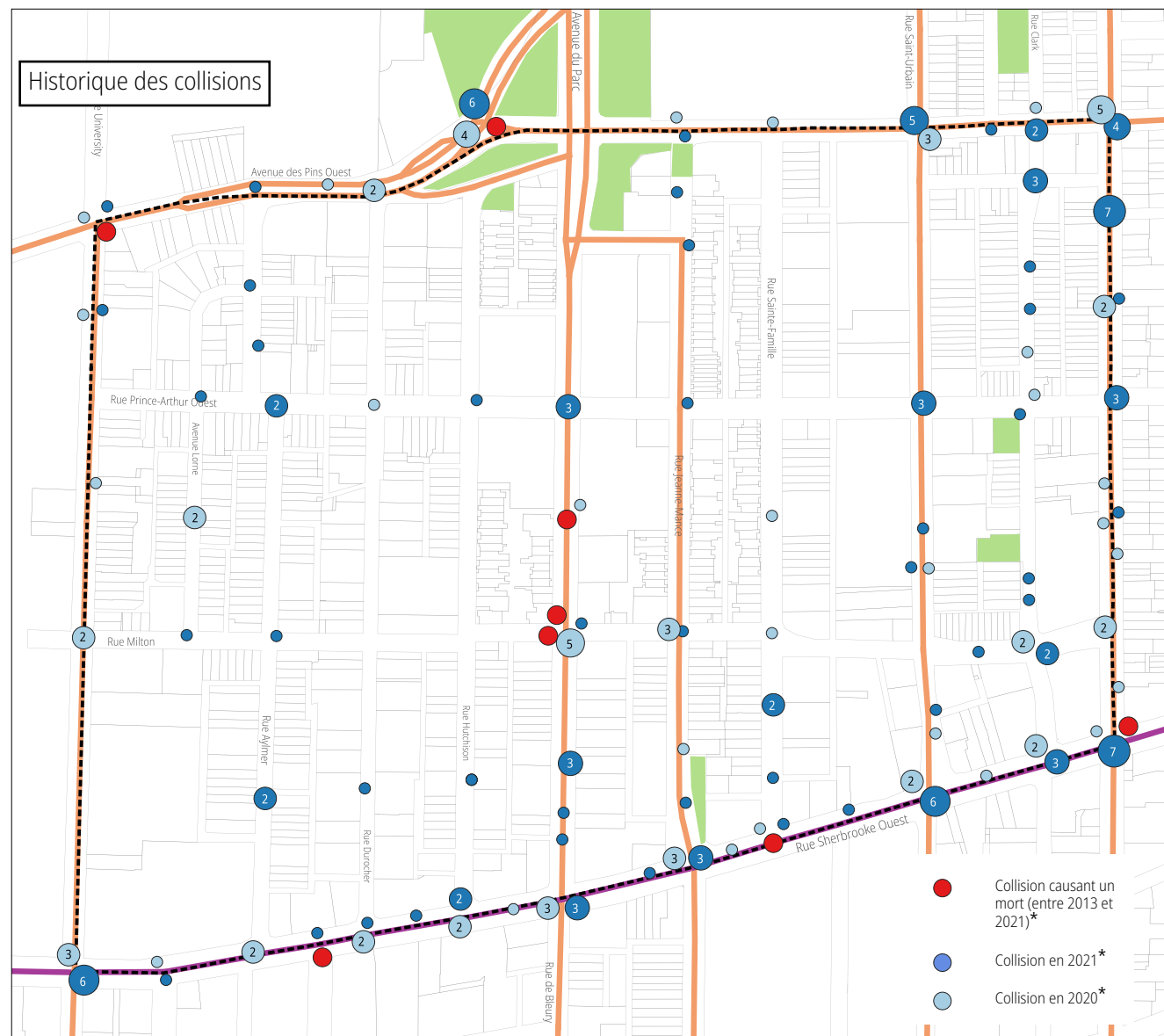
L'avenue du Parc, en tant que voie nord-sud majeure, est fréquemment utilisée par les automobilistes comme voie de transit. Des enjeux de cohabitation entre les modes de déplacement s'observent par la concentration d'accidents mortels à l'angle de la rue Milton et de l'avenue du Parc. On y observe aussi des enjeux en matière d'ambiance (voir section avenue du Parc).

Rue Sherbrooke.

La rue Sherbrooke se distingue par une multitude d'intersections souvent congestionnées due à son croisement avec plusieurs autres rues d'importance, comme la rue Saint-Denis, le boulevard Saint-Laurent, la rue Saint-Urbain et l'avenue du Parc. Son caractère patrimonial ainsi que la qualité urbaine de certains segments sont souvent affectés par cette forte présence de l'automobile.

Intersection des Pins et du Parc

Cette intersection constitue un réel entrecroisement de déplacements nord-sud et est-ouest. À la suite de contestations citoyennes en raison d'enjeux de sécurité (cyclistes et piétons) et de ruptures urbaines que celui-ci créait dans le quartier (en matière de paysage et de connectivité), l'échangeur automobile installé autrefois à cette intersection a été démoli en 2008. De nouveaux aménagements ont été réalisés, donnant lieu à un échangeur urbain novateur. Malgré tout, un bon nombre de collisions y ont été répertoriées dans les dernières années.



* Les collisions comptabilisées sur cette carte sont celles impliquant un automobiliste et un piéton ou un cycliste

Avenue du Parc

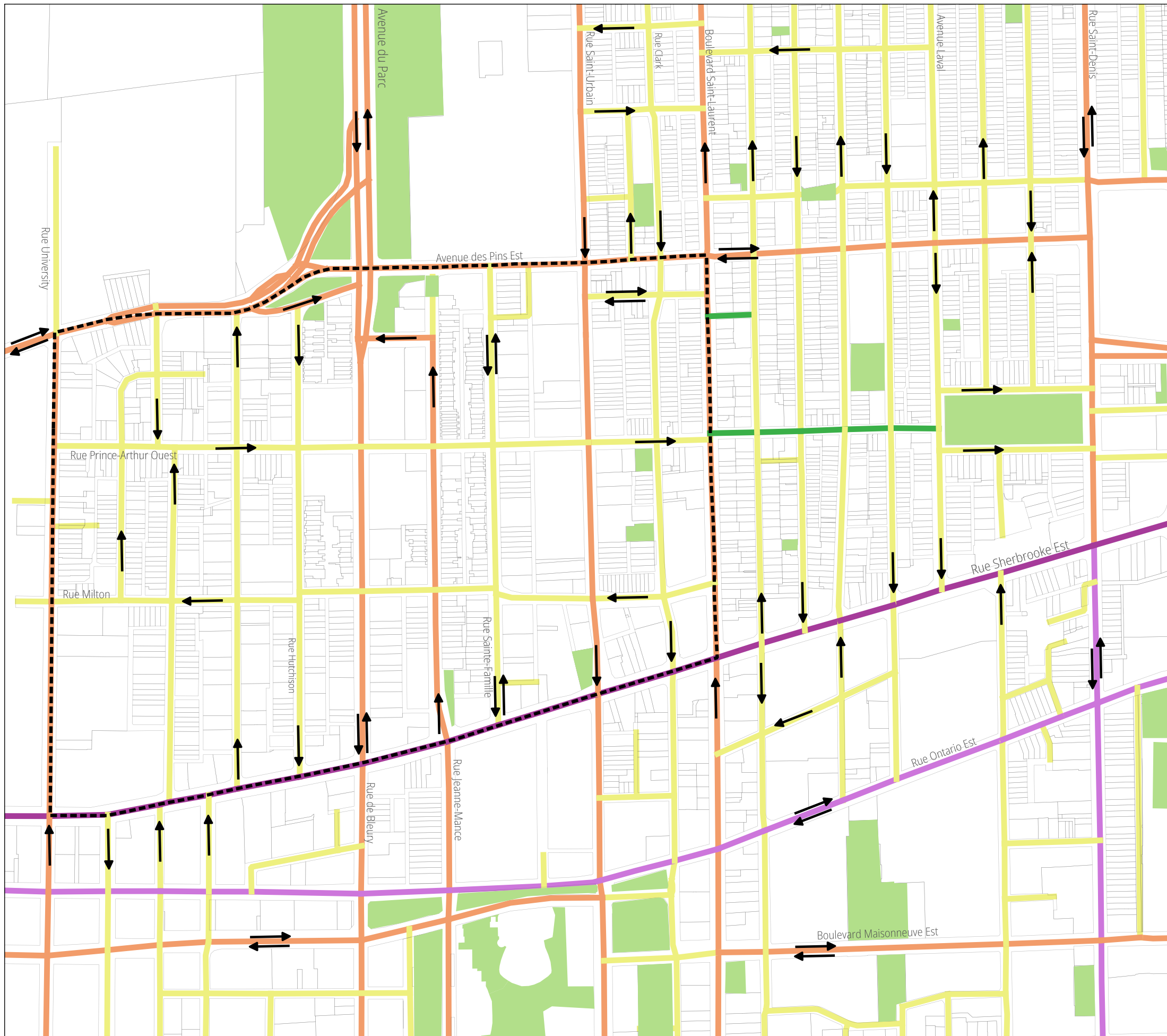


Rue Saint-Urbain et boulevard Saint-Laurent

Comme l'avenue du Parc, ces voies nord-sud sont fréquemment utilisées par les automobiles comme voie de transit. Toutefois, leur faible largeur entraîne davantage de problèmes de cohabitation entre les modes de déplacement. Possédant un caractère local, leur ambiance est également différente. Le boulevard Saint-Laurent, voie historique importante, est également fermé à maintes reprises pour des événements culturels et commerciaux.

Rues résidentielles

En contraste, la circulation dans les rues résidentielles de Milton-Parc est relativement fluide et limitée aux déplacements locaux. Cela crée un environnement propice à la mobilité douce, dont la marche et le vélo, et permet d'instaurer un certain équilibre entre les modes de déplacement, contribuant ainsi à une atmosphère plus plaisante pour les résidents.



Infrastructures automobiles

→ Sens de la voie

Hiérarchisation des voies *

- Nationale
- Artère
- Collectrice municipale
- Locale
- Rue piétonne

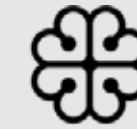
*selon la classification du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec



Toutes les informations ont été recueillies via :
 MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 07 février 2024.
 VILLE DE MONTRÉAL, Géobase - réseau routier, [Jeu de données], dans Données Québec, 2013, mis à jour le 25 juillet 2024.
 Jérémie Vincent-Rochette - UQAM
 2 juillet 2024



Le réaménagement de l'avenue Saint-Urbain cause des inquiétudes



Ville de Montréal

Information sur les travaux sur Saint-Urbain, entre des Pins et Prince-Arthur

Ce chantier du Plateau-Mont-Royal, entre l'avenue des Pins et la rue Prince-Arthur, vise la reconstruction de conduites d'eau et d'égout. Des travaux sont également prévus pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Il sera mené en deux temps, soit des travaux d'infrastructures à l'été et à l'automne 2024 et des travaux de finition au printemps et à l'été 2025.

Les travaux comporteront :

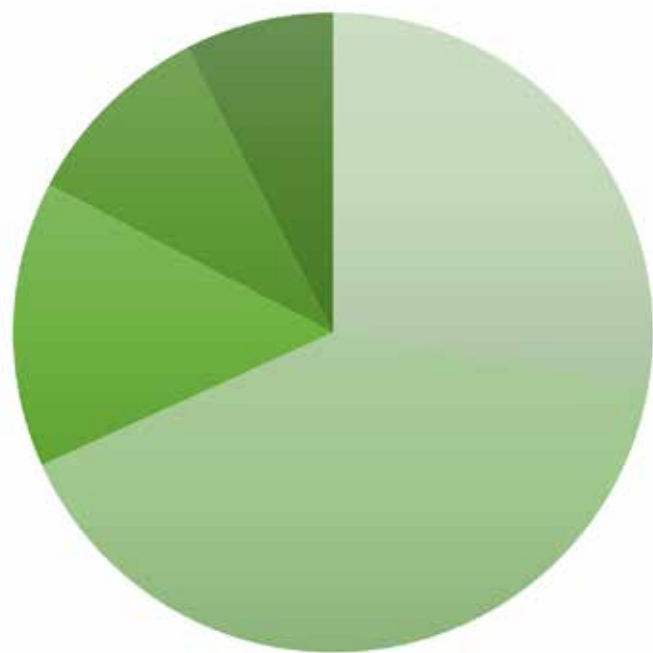
- La reconstruction de conduites d'eau et d'égout;
- La reconstruction des puits d'accès de la Commission des Services Électriques de Montréal (CSEM);
- Le massif (canalisation bétonné) de Bell
- Le déplacement de poteaux de signalisation
- La construction de 2 saillies de trottoir sur Prince-Arthur
- L'ajout d'un îlot pour la station Bixi et d'une station d'autobus accessible universellement sur Saint-Urbain
- Les travaux de piste cyclable à l'intersection Saint-Urbain/Prince-Arthur
- La reconstruction de la chaussée
- Le pavage, piste cyclable et marquage de la chaussée



D'après notre sondage

De façon générale, comment qualifieriez-vous les déplacements à pied dans le quartier Milton-Parc ?

Taille de l'échantillon : 173

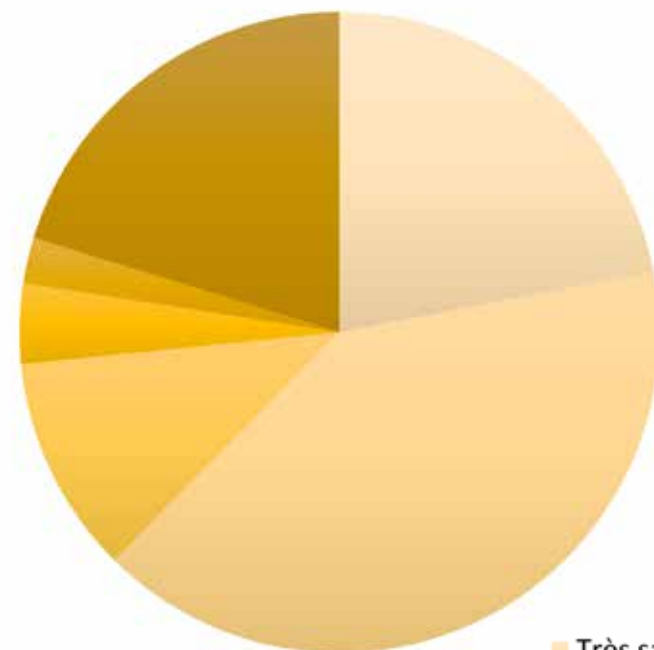


- Très satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Ni satisfaisant, ni insatisfaisant
- Plutôt insatisfaisant
- Très insatisfaisant

	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisant	48	28 %
Plutôt satisfaisant	70	40 %
Ni satisfaisant, ni insatisfaisant	25	15 %
Plutôt insatisfaisant	17	10 %
Très insatisfaisant	13	7 %

De façon générale, comment qualifieriez-vous les déplacements en vélo dans le quartier Milton-Parc ?

Taille de l'échantillon : 173

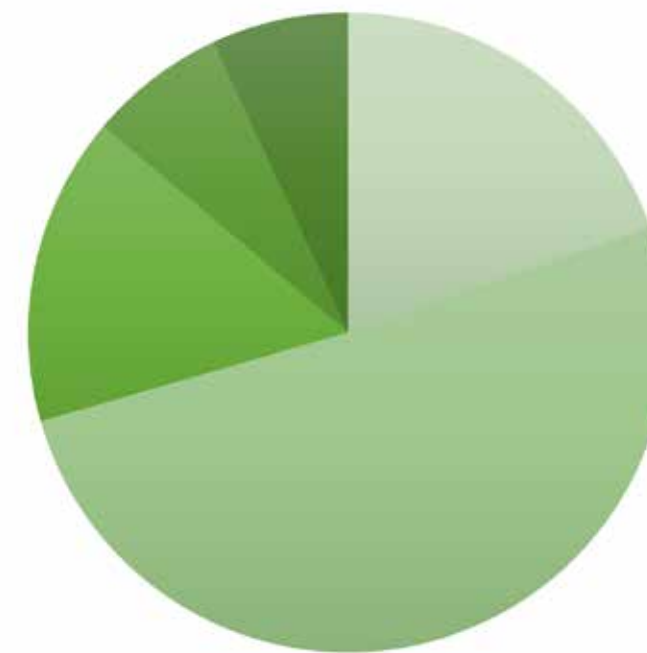


- Très satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Ni satisfaisant, ni insatisfaisant
- Plutôt insatisfaisant
- Très insatisfaisant
- Ne s'applique pas

	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisant	38	22 %
Plutôt satisfaisant	70	41 %
Ni satisfaisant, ni insatisfaisant	19	11 %
Plutôt insatisfaisant	7	4 %
Très insatisfaisant	4	2 %
Ne s'applique pas	35	20 %

De façon générale, comment qualifieriez-vous les déplacements en transport en commun (autobus) dans le quartier Milton-Parc ?

Taille de l'échantillon : 173



- Très satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Ni satisfaisant, ni insatisfaisant
- Plutôt insatisfaisant
- Très insatisfaisant

	Nombre	Pourcentage
Très satisfaisant	34	20 %
Plutôt satisfaisant	88	51 %
Ni satisfaisant, ni insatisfaisant	27	16 %
Plutôt insatisfaisant	12	7 %
Très insatisfaisant	12	7 %

D'après notre sondage

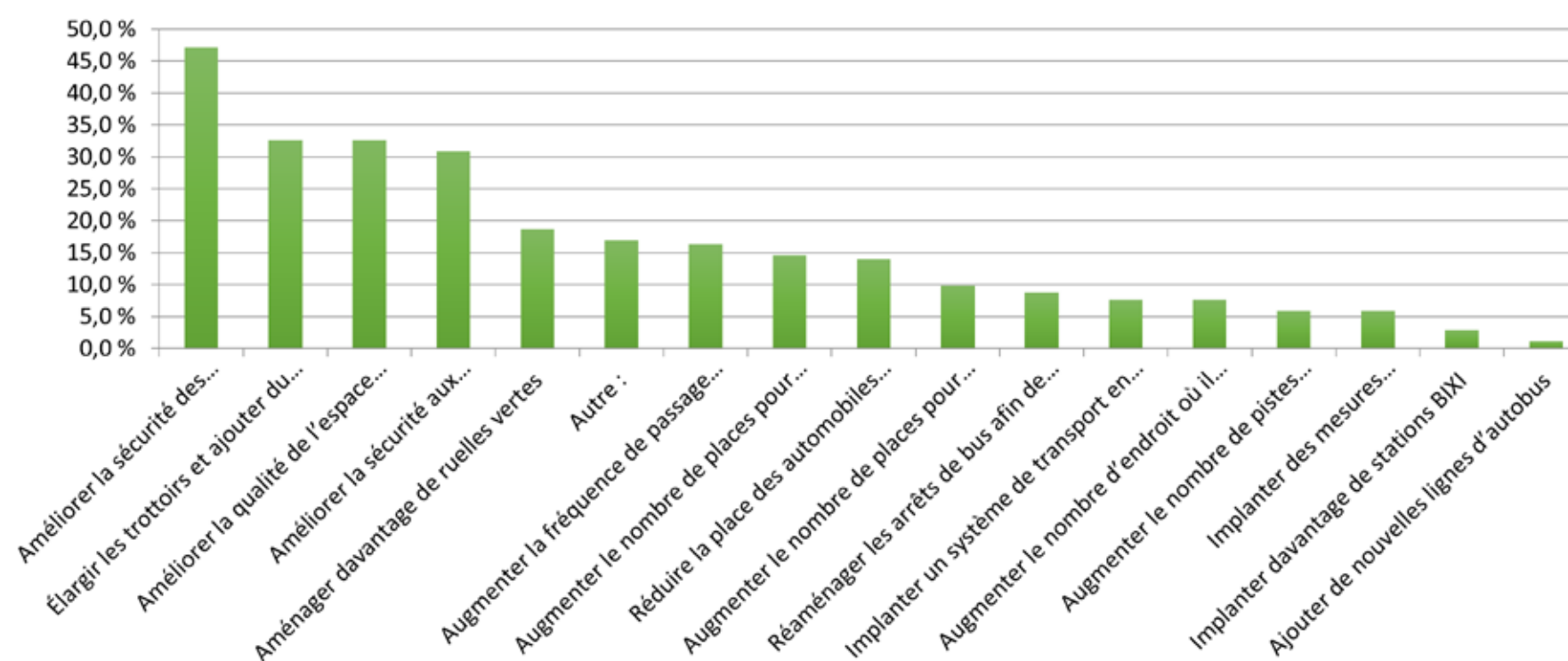
Parmi les mesures suivantes, quelles seraient les trois priorités à retenir afin de favoriser les déplacements dans le quartier ?

Taille de l'échantillon : 172

	Nombre	%
Améliorer la sécurité des déplacements sur l'avenue du Parc tout particulièrement	81	47 %
Élargir les trottoirs et ajouter du mobilier urbain (banc, éclairage, lieu d'arrêt, etc.) pour rendre la marche plus agréable	56	33%
Améliorer la qualité de l'espace urbain (ex. végétation, architecture et design, espaces publics)	56	33 %
Améliorer la sécurité aux intersections de façon générale	53	31 %
Aménager davantage de ruelles vertes	32	19 %
Autres *	29	17 %
Augmenter la fréquence de passage de certaines lignes d'autobus	28	16 %
Augmenter le nombre de places pour le stationnement de longue durée	25	14%
Réduire la place des automobiles (circulation, vitesse, stationnement, etc.)	24	14 %
Augmenter le nombre de places pour le stationnement de courte durée	17	10%
Réaménager les arrêts de bus afin de les rendre plus accessibles et sécuritaires	15	9 %
Planter un système de transport en commun plus efficace (exemple : un tramway)	13	8 %
Augmenter le nombre d'endroit où il est possible de garer son vélo en toute sécurité.	13	8 %
Augmenter le nombre de pistes cyclables	10	6 %
Planter des mesures préférentielles pour vélos (comme des feux de circulation synchronisés à la vitesse des vélos)	10	6 %
Planter davantage de stations BIXI	5	3 %
Ajouter de nouvelles lignes d'autobus	2	1 %

* Autres réponses ayant été mentionnées plus d'une fois :

- limiter l'impact de l'itinérance sur les espaces publics et principalement les trottoirs (salubrité, sécurité et encombrement) – (15 personnes);
- améliorer les aménagements pour vélo, notamment sur les rues Milton, Prince-Arthur et Hutchison – (4 personnes);
- sensibiliser les cyclistes au respect des règles de sécurité (vitesse et intersection) et d'usage des trottoirs (2 personnes);
- améliorer l'entretien des trottoirs en été comme en hiver (2 personnes).



D'après l'activité « Photovoix » avec les jeunes de l'ARMP

Ce que j'aime

- L'aménagement de certains espaces publics qui rendent les déplacements à pied agréables.



(C.B, 2024)

Ce que je n'aime pas

- L'étroitesse de certains trottoirs, leur manque d'entretien ou leur obstruction par des travaux de construction.



(Madison, 2024)

Ce que je rêverais d'avoir

- Accroître le verdissement, dont l'augmentation du nombre de ruelles vertes.



Défis actuels

- Les nuisances sonores liées au transport automobile.
- Les enjeux de sécurité liés à la vitesse automobile sur l'avenue du Parc.
- La congestion sur l'avenue du Parc.

Améliorations souhaitées

- Ralentir la circulation sur l'avenue du Parc.
- Augmenter la visibilité de la bande cyclable sur Prince-Arthur.
- Piétonniser la rue Milton entre la rue University et l'avenue du Parc
- Augmenter de la fréquence de l'autobus 29 sur la rue Rachel pour une meilleure connectivité.
- Ajouter des « dos d'âne » sur la rue Jeanne-Mance.
- Élargir les trottoirs sur l'avenue du Parc.



D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.



Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Parmi les aspects jugés négatifs, a été souligné :

- les nuisances sonores multiples (circulation et activités).

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, a été mentionné :

- la ruelle verte.

Dans les aspects à améliorer, ont été mentionnés :

- la diminution du nombre de voitures ;
- le réaménagement de l'intersection des Pins et du Parc;
- la piétonnisation de certaines rues ;
- le renforcement du service Colibri, une initiative de livraison par vélos cargo.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Parmi les motivations évoquées, a été mentionné :

- les petites ruelles végétalisées.

Parmi les éléments potentiels qui motiveraient davantage :

- la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces de verdissement.

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

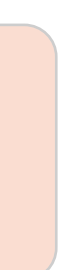
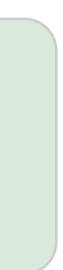
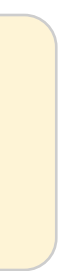
Parmi les réponses obtenues :

- le manque d'arbres ;
- l'importance du trafic automobile et des nuisances associées (pollution visuelle, sonore et environnementale);
- l'augmentation des espaces piétonniers et la diminution de la place de l'automobile.



ENVIRONNEMENT





Environnement

CONSTATS

- Vulnérabilité de certains secteurs au phénomène d'îlot de chaleur, notamment sur l'avenue du Parc, pouvant soulever des enjeux de confort et d'attractivité.
- Couverture végétale (canopée) importante sur la plupart des rues résidentielles, mais relativement faible dans les secteurs accueillant des usages commerciaux.
- Faible présence de ruelles vertes dans le quartier.
- Manque de réflexion sur la notion de biodiversité au sein du quartier.
- Risque d'accumulation des eaux de ruissellement sur certaines rues résidentielles
- Vulnérabilité du quartier aux tempêtes destructrices et aux épisodes de sécheresse liés aux changements climatiques.
- Gestion des déchets soulevant des enjeux de salubrité et de propreté de l'espace public.

Environnement

FORCES

- Couverture végétale importante sur la plupart des rues résidentielles.

FAIBLESSES

- Faible présence végétale sur l'avenue du Parc contribuant au phénomène d'îlot de chaleur.
- Risque d'accumulation des eaux de ruissellement sur certaines rues résidentielles (topographie et conception des rues).
- Manque potentiel de diversité végétale dans le quartier et problématique entourant la présence et le remplacement des frênes.
- Manque de consensus en ce qui a trait à l'implantation de nouvelles ruelles vertes, notamment pour l'accès aux stationnements.
- Gestion des déchets jugée peu efficace sur l'espace public (causes multiples : population résidente et non résidente, commerces, arrondissement).

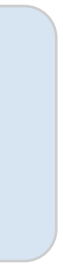
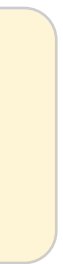
Environnement

OPPORTUNITÉS

- Réaménagement prévue de l'avenue du Parc (opportunité de verdissement et de gestion des eaux de pluie).
- Réflexion en cours à la ville et à l'arrondissement sur les mesures à prendre pour s'adapter aux changements climatiques.

DÉFIS

- Accroissement prévisible des vagues de chaleur et des épisodes de pluie intense dues aux changements climatiques pouvant occasionner des problèmes de sécurité et de santé publique.
- Programmes de financement limités et incertains en ce qui a trait aux opérations de ruelle verte et de verdissement.
- Distance relativement importante des lieux de dépôt du type « éco-quartier ».



Actions prioritaires et suggérées

Actions jugées prioritaires

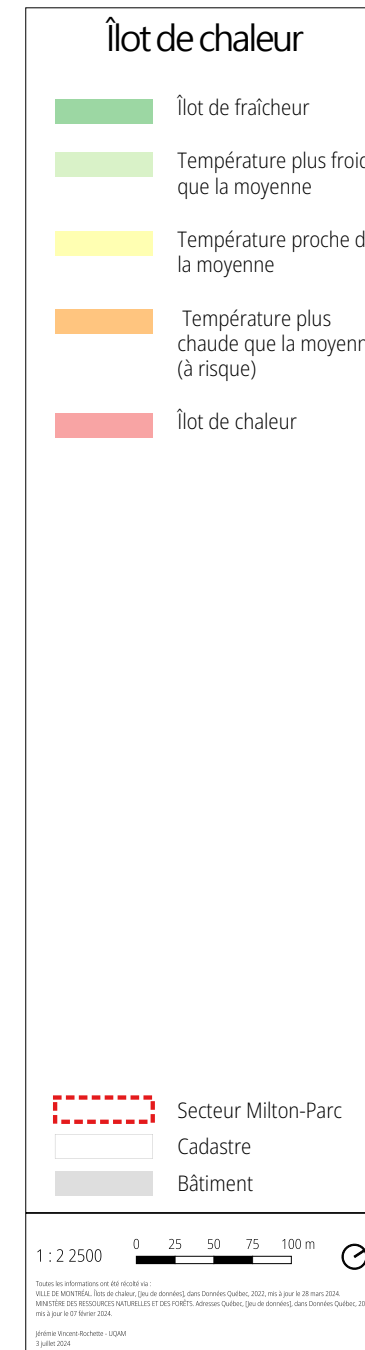
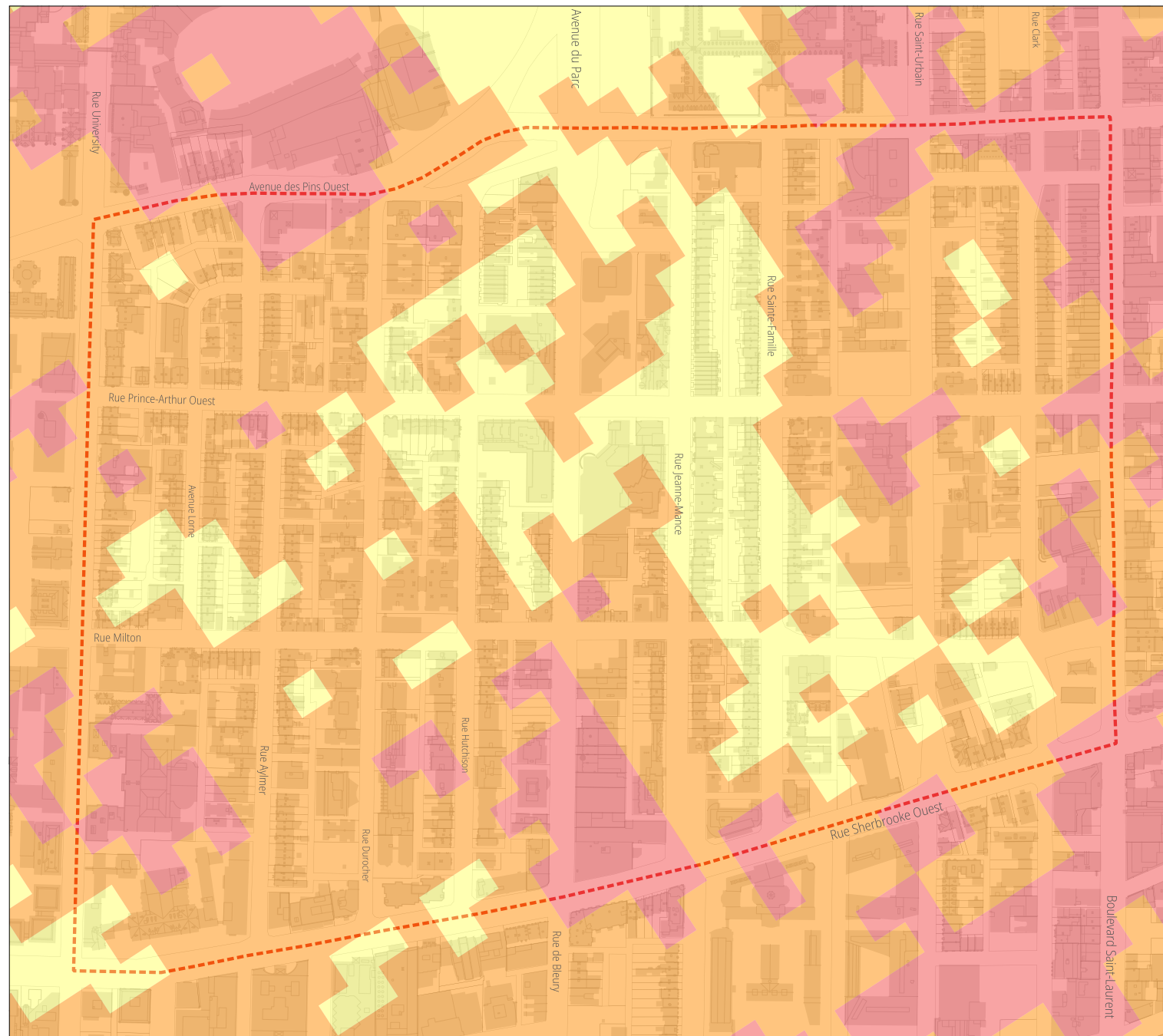
- Prévoir, à court terme, davantage d'aménagements favorisant le verdissement et la gestion des eaux de pluie dans l'espace public (saillie de trottoir, fosse d'arbre drainante, déminéralisation et élargissement des fosses d'arbre existantes, etc.).
- Réfléchir, à moyen terme, à la gestion globale des eaux pluviales afin d'assurer la résilience du quartier (par exemples : en augmentant la capacité d'absorption des surfaces ou en créant des bassins de rétention dans les parcs et autres endroits naturalisés).
- Consentir les efforts et les ressources nécessaires pour l'implantation de nouvelles ruelles vertes.
- Aménager un lieu « de proximité » visant la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD).

Autres actions suggérées

- Soutenir les initiatives visant à « adopter » ou à « entretenir » un espace végétalisé situé sur l'espace public par une personne résidente.
- Soutenir les initiatives visant plus largement la transition socio-écologique et l'adaptation aux changements climatiques, comme l'aménagement de toits verts, l'installation de panneaux solaires et la plantation d'arbres sur le domaine privé.
- Favoriser la plantation de plantes indigènes qui attirent les pollinisateurs et d'arbres fruitiers.
- Élargir et pérenniser les programmes visant le verdissement et la création d'« îlot de fraîcheur ».
- Constituer un bottin des ressources entourant le verdissement (comme les initiatives « Un arbre pour mon quartier » et « Sentier urbain »), et les approches responsables en matière de biodiversité, favoriser sa diffusion ainsi que la synergie entre ces ressources et la population résidente.

ENVIRONNEMENT

Îlots de chaleur



Seuls quelques secteurs de Milton-Parc sont à risque de subir un phénomène d'îlots de chaleur, à savoir une élévation localisée des températures artificiellement provoquée par des activités ou des aménagements humains.

On observe notamment une vulnérabilité aux îlots de chaleur au sud du quartier, soit sur l'avenue du Parc entre les rues Milton et Sherbrooke. Cette section est, entre autres, caractérisée par une absence de canopée (voir page suivante). L'avenue du Parc est également fortement minéralisée et les bâtiments ont relativement peu de recul. Le boulevard Saint-Laurent Est également exposé à cette vulnérabilité, notamment au nord en se rapprochant de l'avenue des Pins, ce qui peut potentiellement compromettre l'expérience piétonne.

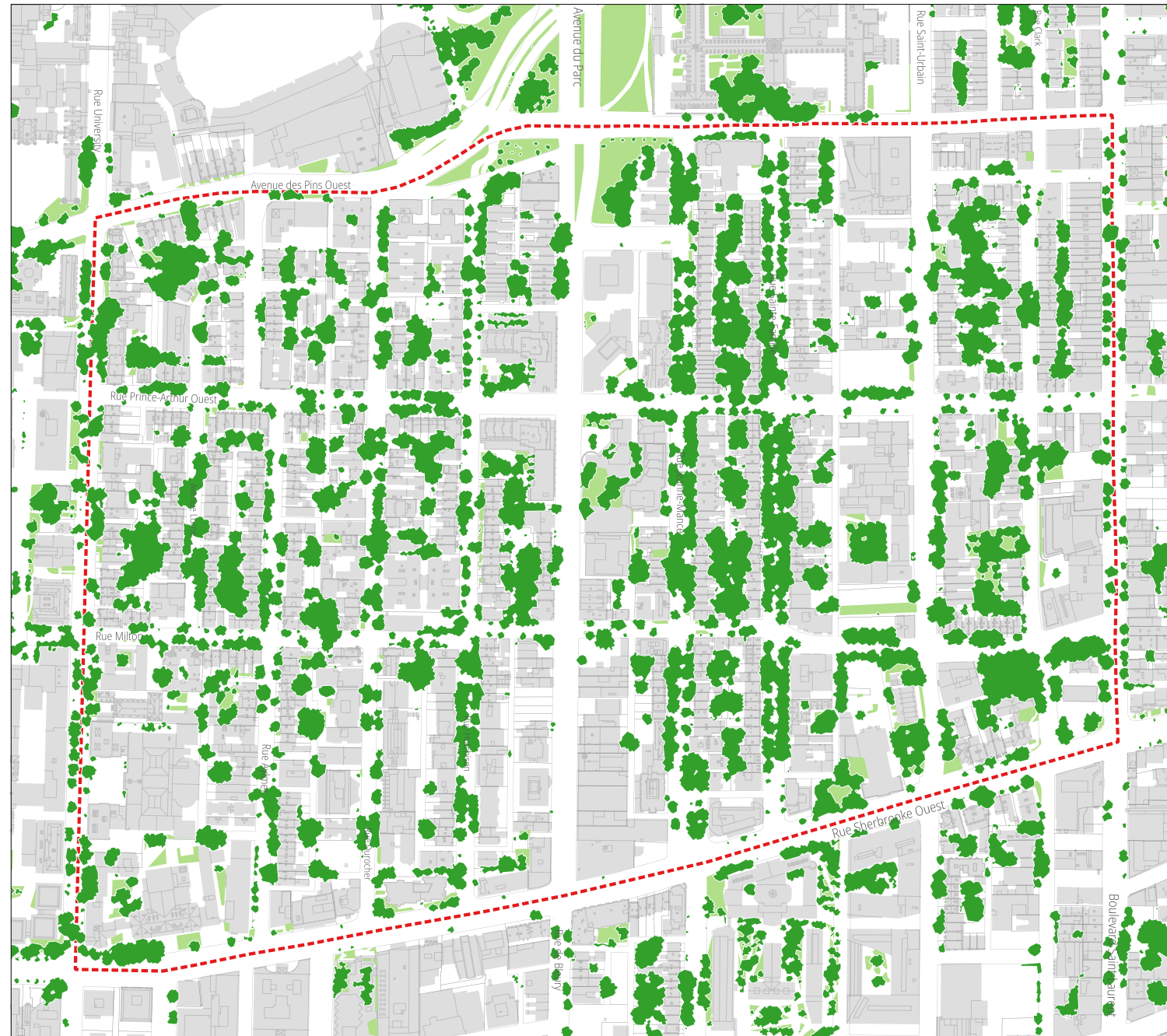
Le reste du quartier demeure cependant à risque, à l'exception des rues Sainte-Famille et Jeanne-Mance, qui sont considérablement plus proches de la moyenne des températures. Cela pourrait s'expliquer par la présence plus importante de végétation sur ces rues. Cependant, la présence de bâtiments ayant une grande emprise au sol, de grandes aires de stationnement ou d'un terrain synthétique font aussi, à l'occasion, augmenter les températures.

Avenue du Parc



ENVIRONNEMENT

Canopée



Rues résidentielles

Le quartier se distingue par une couverture végétale assez importante, surtout dans ses zones résidentielles. Les résidences à l'ouest, entre la rue Hutchison et la rue University, ainsi qu'à l'est, entre la rue Jeanne-Mance et le boulevard Saint-Laurent, bénéficient d'une densité remarquable d'arbres. En particulier, les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille sont davantage boisées, permettant ainsi d'atténuer les effets négatifs liés aux îlots de chaleur au sein du quartier.

Rue Jeanne-Mance



Rues commerciales

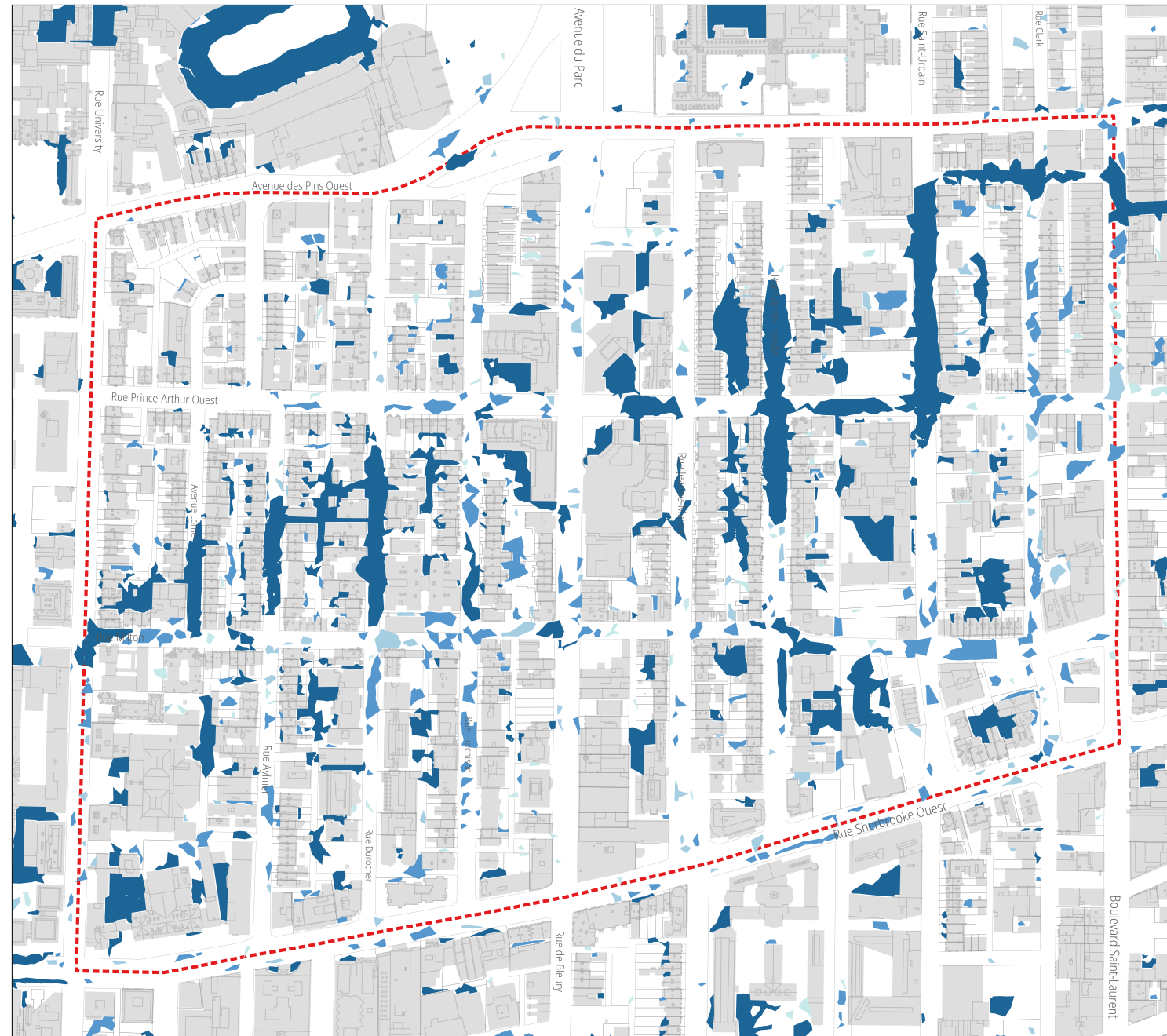
Bien que le boulevard Saint-Laurent bénéficie d'une certaine canopée, d'autres rues commerciales, comme l'avenue du Parc et la rue Sherbrooke, manquent cruellement d'arbres. L'avenue du Parc est fortement minéralisée et dépourvue de canopée, surtout en se rapprochant du sud vers la rue Sherbrooke.

Avenue du Parc



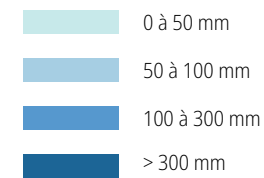
ENVIRONNEMENT

Eaux de pluie et de ruissellement



Cuvettes de rétention d'eau de ruissellement

Classification des seuils des cuvettes de rétention d'eau de ruissellement



1 : 2 2500 0 25 50 75 100 m

Toutes les informations ont été vérifiées via :
VILLE DE MONTRÉAL, Base de données (Geo de données), dans Données Québec, 2022, mis à jour le 28 mars 2024.
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Adresses Québec, (Geo de données), dans Données Québec, 2016, mis à jour le 07 février 2024.
VILLE DE MONTRÉAL, Cuvettes de rétention (Geo de données), dans Données Québec, 2021, mis à jour le 29 septembre 2023.
Johanne Vincent-Rochette - USGM
3 juillet 2024

On entend par « ruissellement », l'écoulement des eaux de pluie à la surface du sol lorsque celles-ci ne s'évaporent pas et ne s'infiltrent pas dans le sol.

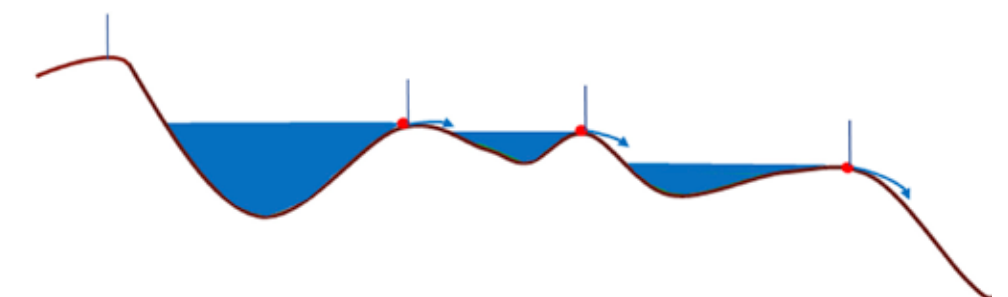
Certains secteurs appelés cuvettes ou « bluespots », situés dans des zones topographiquement basses, sont susceptibles d'accumuler ces eaux de ruissellement lors de pluies intenses.

Sur le territoire de Milton-Parc, certains lieux apparaissent plus à risque, notamment les rues Saint-Urbain et Sainte-Famille, ainsi que les rues Durocher et Aylmer. Les données représentées dans cette carte présument toutefois une saturation totale du réseau d'égout avant d'arriver à cette accumulation. De plus, pour atteindre les niveaux illustrés, il faudrait que la pluie soit continue sans interruption.

Selon la Ville de Montréal, les réseaux d'égout, conçus il y a plus de 60 ans, ne suffiront pas à gérer les quantités d'eau qui s'accumulent lors des périodes de pluie abondante dans un contexte de changements climatiques. Selon des projections établies pour 2050, l'intensité critique des pluies augmentera en moyenne de 15 % et la fréquence des inondations risque de doubler. Il ne suffira pas d'augmenter la capacité des réseaux pour favoriser la résilience environnementale.

Les hauteurs de cuvettes spécifiées (0-50 mm, 50-100 mm, 100-300 mm ou supérieur à 300mm) représente la hauteur d'eau maximum pour remplir la cuvette.

Formation de cuvette de rétention



(Balstrøm et Crawford, 2018)

INDICE DE VULNÉRABILITÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES de la Ville de Montréal

Définition de l'indice

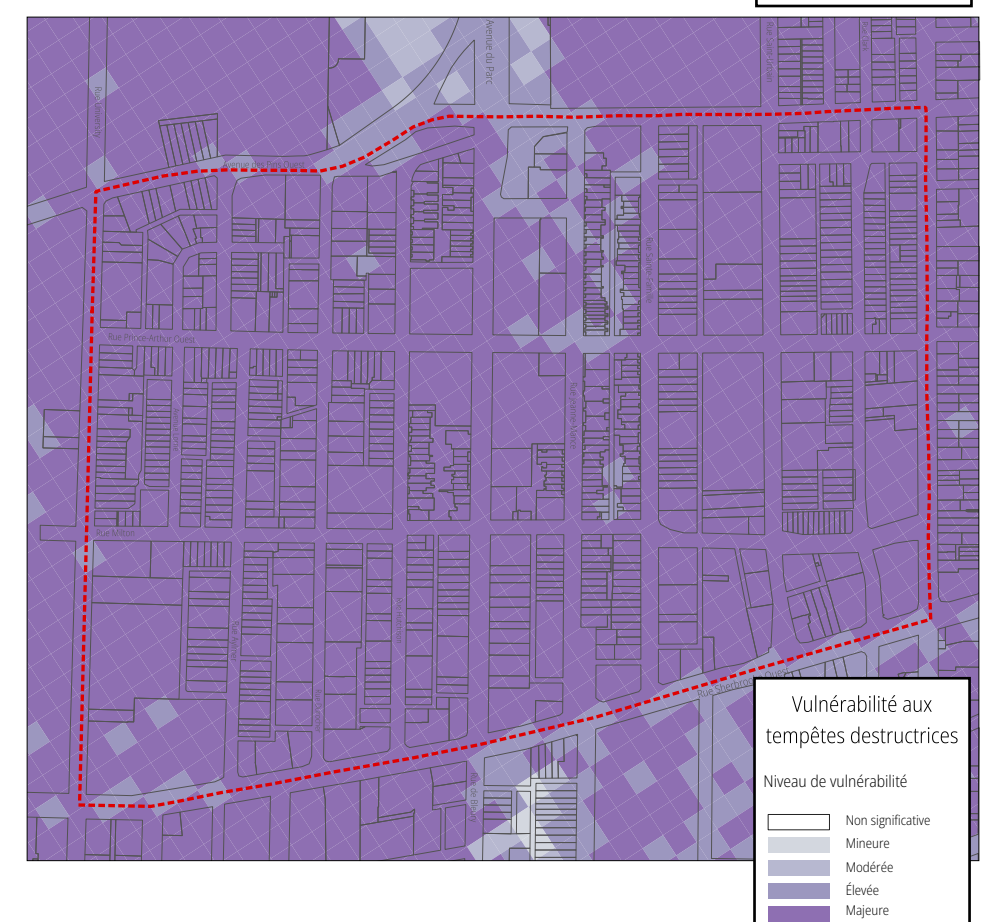
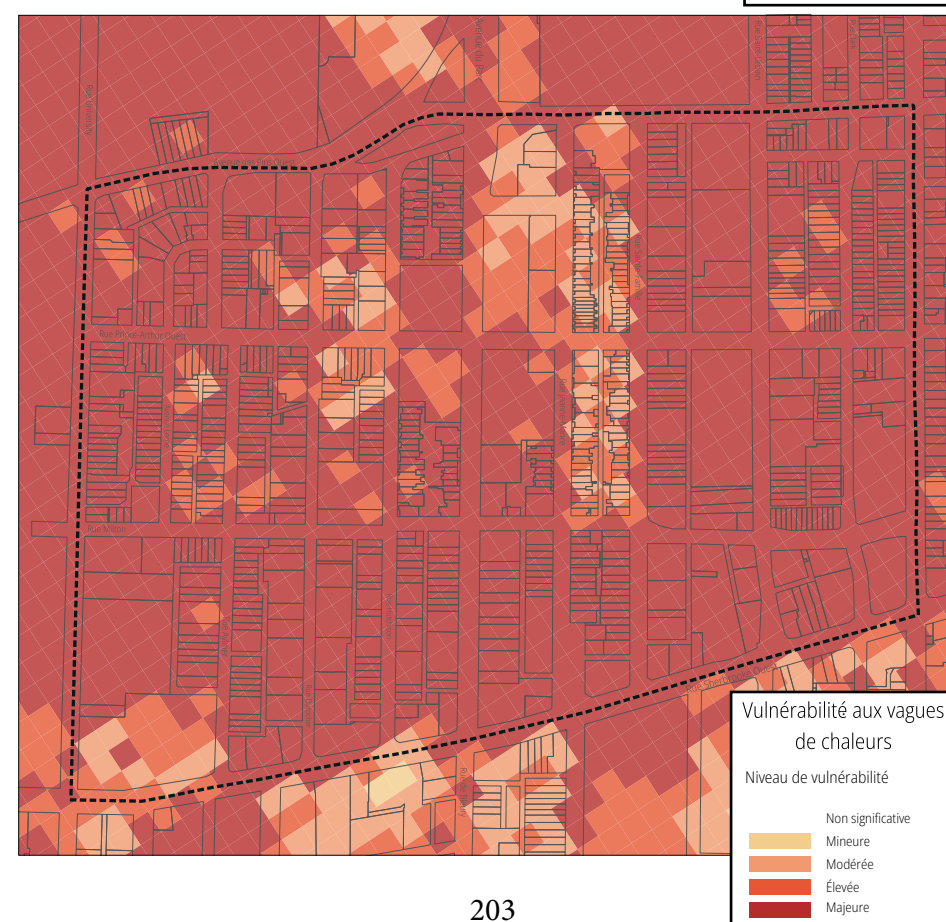
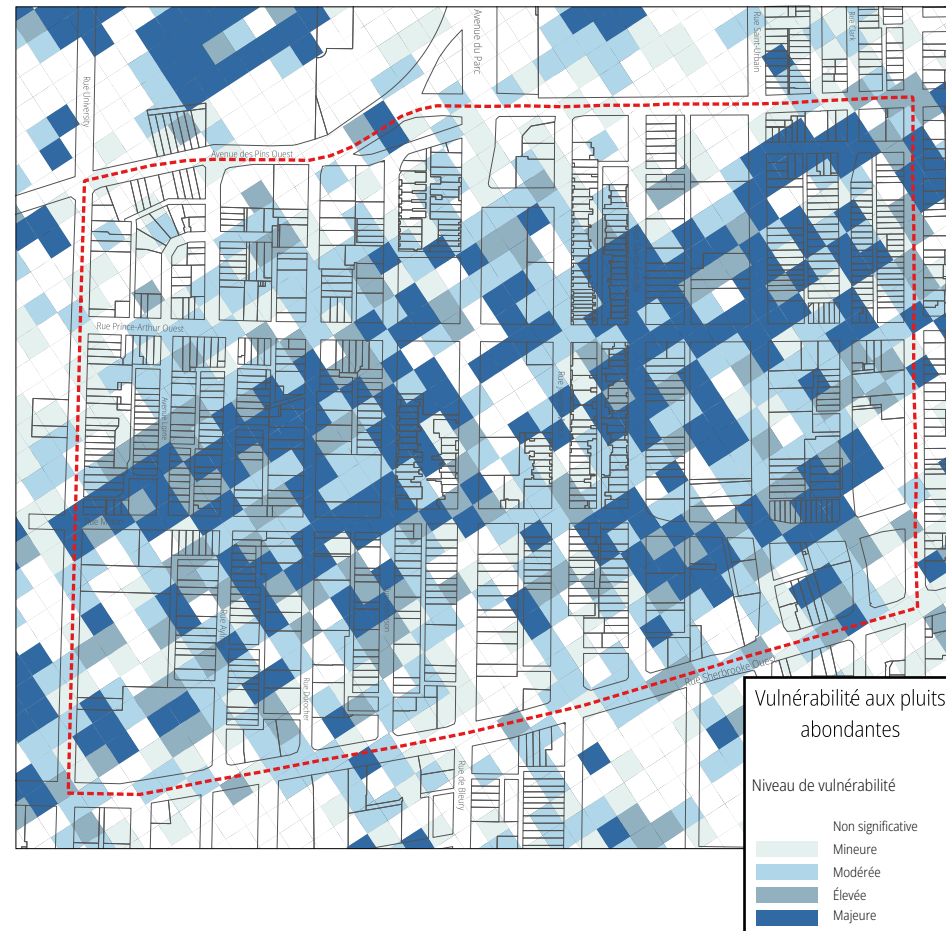
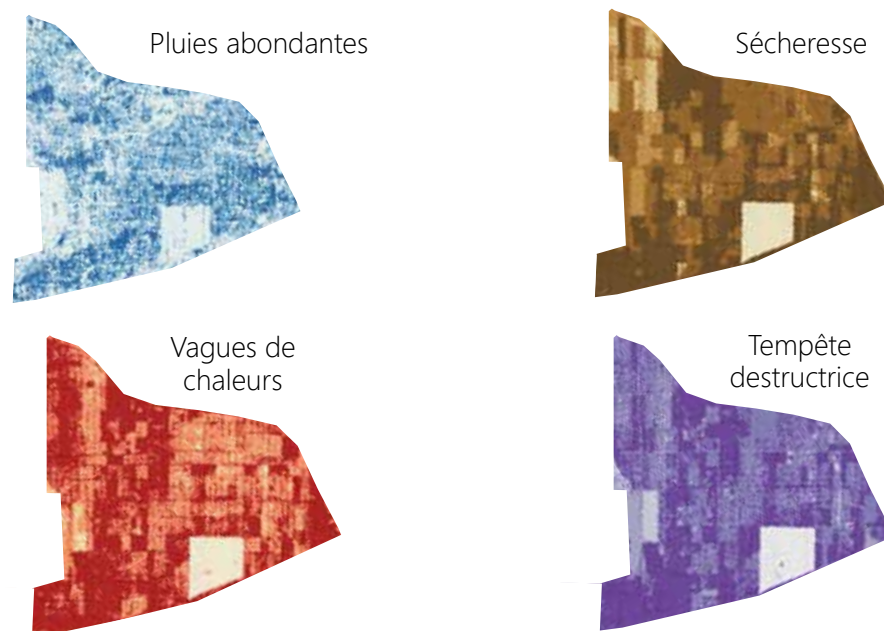
Pour la Ville de Montréal, la vulnérabilité aux changements climatiques correspond à la propension ou la prédisposition d'un système (collectivité, infrastructures et milieu naturel) à subir des dommages causés par la manifestation d'un aléa climatique. Elle varie en fonction de la nature, de l'ampleur et du rythme de l'évolution de la manifestation ainsi que de la variation du climat à laquelle le système est exposé, de la sensibilité de ce système et de sa capacité d'adaptation.

Dans le cadre du Plan climat 2020-2030 qui vise, entre autres, la bonification des outils de planification et de réglementation en urbanisme, Montréal s'est engagée à mettre à jour l'analyse des vulnérabilités aux changements climatiques. Pour ce faire, la Ville publie annuellement des cartes associées à différents aléas climatiques.

À Milton-Parc

Dans son ensemble, Milton-Parc est vulnérable aux changements climatiques, surtout en matière de sécheresse, de vagues de chaleur et de tempêtes destructrices. Les vulnérabilités associées à ces aléas couvrent presque tout le territoire. Les vulnérabilités liées aux pluies abondantes sont en lien avec ce qui a été présenté à la page précédente. Son arrondissement connaît des réalités semblables, mais le quartier Milton-Parc fait partie des secteurs qui possèdent une concentration des vulnérabilités majeures.

Vulnérabilités à l'échelle de l'arrondissement



D'après l'activité «Photovoix» avec les jeunes de l'ARMP



Ce que je rêverais d'avoir

- Accroître le verdissement.

D'après l'activité de collecte de données menée au MEM

Quatre questions ont été posées lors de cette activité.



Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

- Aucun élément en lien direct avec le thème environnement.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Parmi les motivations évoquées, ont été mentionnées :

- les petites ruelles végétalisées;
- l'architecture du quartier et la présence importante d'arbres sur certaines rues (le paysage urbain).

Parmi les éléments potentiels qui motiveraient davantage, ont été mentionnés :

- la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces de verdissement;
- l'aménagement de jardins communautaires.

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Dans les aspects à conserver, ont été mentionnées :

- les ruelles vertes;

Dans les aspects à améliorer, a été mentionnée :

- l'augmentation des actions de verdissement;

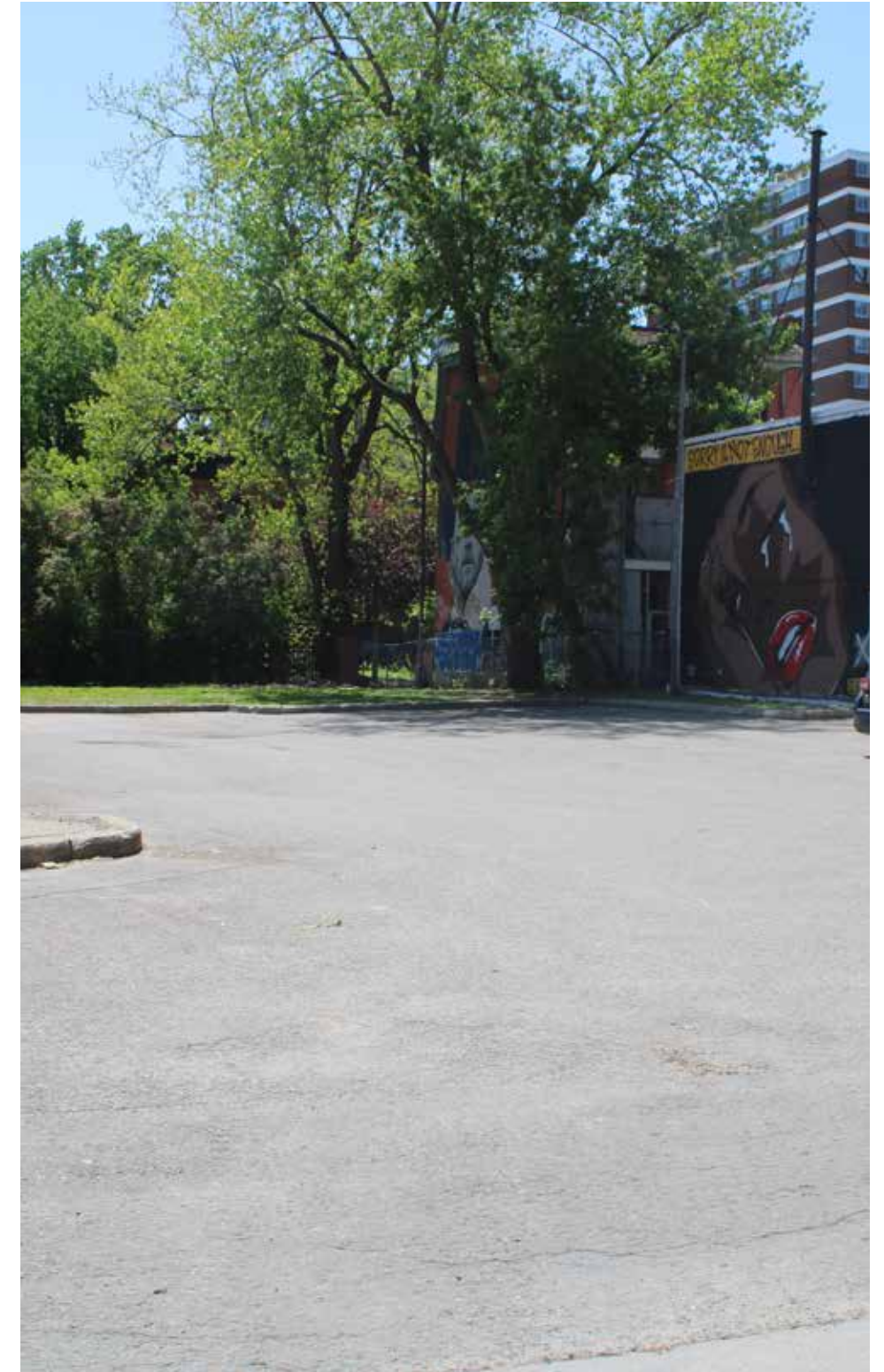
Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Parmi les réponses obtenues :

- le manque d'arbres ;
- l'importance du trafic automobile et des nuisances associées (pollution visuelle, sonore et environnementale).

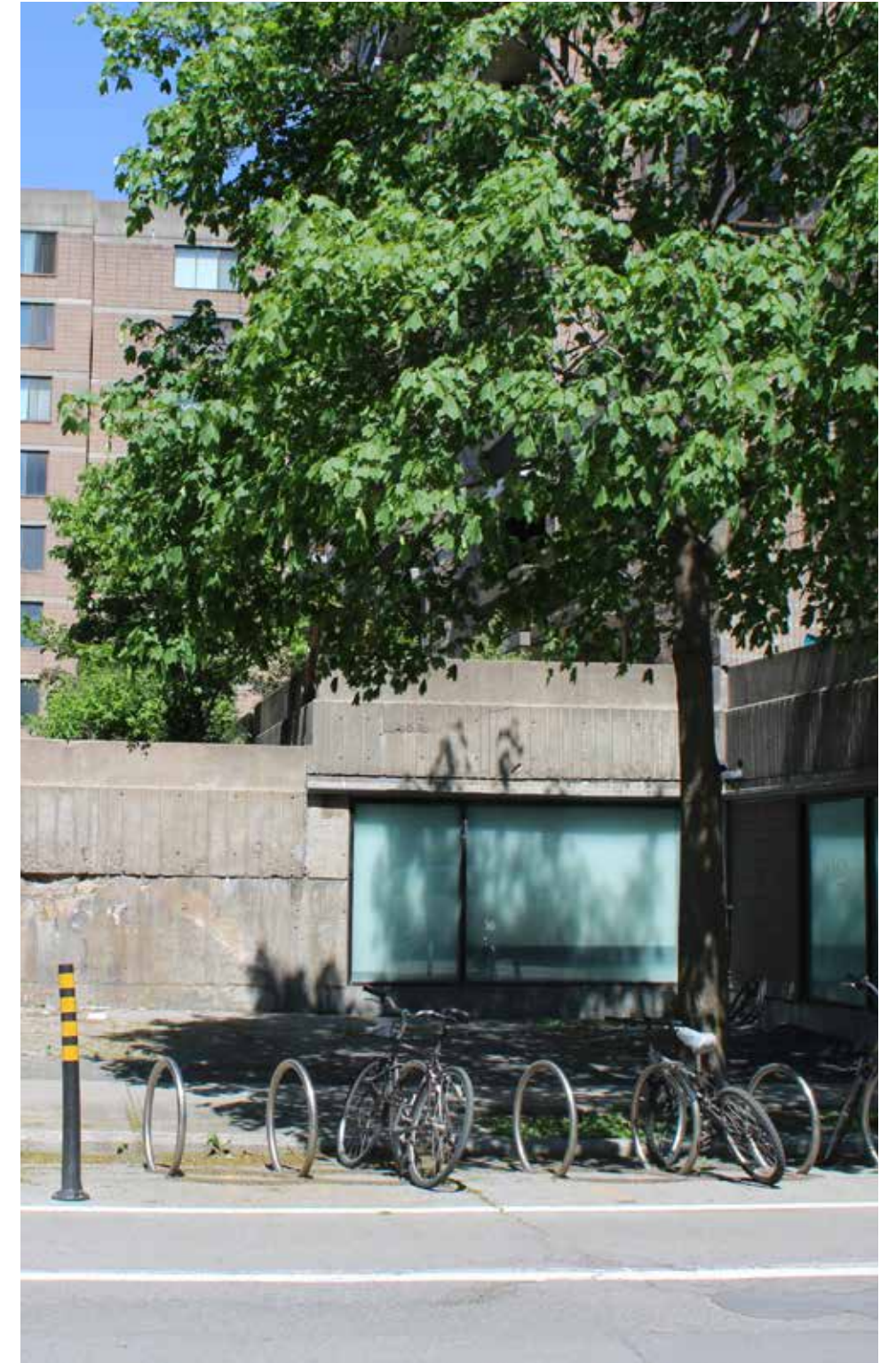
Et si on imaginait Milton Parc dans le futur, comment imaginerions-nous l'engagement social ?

- Un engagement qui répond aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands débats sociétaux dont l'adaptation aux changements climatiques et la décarbonisation de l'économie



Défis actuels

- L'adaptation aux inondations .
- L'adaptation et la réduction des impacts liés aux îlots de chaleur.





AUTRES DONNÉES PERTINENTES TIRÉES DE LA RECHERCHE



ACTIVITÉ FÊTE DE VOISINAGE

Lors de l'évènement annuel de fête des voisins organisée par plusieurs organismes et résidents du quartier, le comité de recherche du présent projet a organisé un kiosque de collecte de données. Ainsi, profitant de l'achalandage et de la concentration de résidents, de nombreux témoignages ont été recueillis. L'évènement avait lieu le 15 juin 2024 dans la ruelle située dans le quadrilatère que forment les rues Sainte-Famille, Jeanne-Mance, Prince-Arthur et Milton.

Objectifs du kiosque

Nous avons récolté des informations par rapport aux défis actuels, soit les enjeux et problématiques vécus actuellement par les résidents du quartier Milton-Parc, et les améliorations souhaitées, soit les propositions de solutions que ceux-ci souhaiteraient, voir être mises en œuvre dans leur quartier.

Méthodologie

Lors de la fête des voisins, durant l'après-midi, plusieurs organismes du quartier étaient invités à rencontrer les résidents en installant de petits kiosques. Le kiosque du présent projet de recherche avait la forme d'un atelier ludique où tous les passants étaient invités à donner leur avis sur un post-it en plus de localiser cette réalité, si cela était possible. Deux cartes, soit l'une représentant les défis actuels et l'autre les améliorations souhaitées, permettait de séparer la nature de l'intervention.

Résultats

Au total, l'activité a permis de récolter 14 défis actuels et 33 améliorations souhaitées. Considérant qu'il n'était pas permis de rajouter une idée déjà présente, la grande majorité des participants ont confirmé ce qui était présent sans en ajouter davantage.

Les sujets qui ont le plus été énoncés comme étant des défis avaient attiré à la cohabitation, la réputation du quartier, l'aménagement et les transports. Alors que, pour les améliorations, ceux-ci étaient liés aux services publics, à l'offre commerciale, à la réputation du quartier, à la gestion de l'itinérance et aux transports.



Fête de quartier de Milton-Parc du 15 juin 2024



Photo prise par l'Association Récréative de Milton-Parc (2024)

ACTIVITÉ FÊTE DE VOISINAGE

DÉFIS ACTUELS

Communauté, cohabitation et gouvernance

- Perte de solidarité avec les personnes vulnérables
- Sécurité ①

Patrimoine bâti et espaces publics

- Non-respect des jours de collecte et accumulation des ordures sur les trottoirs ②
- Propreté de l'espace public
- Entretien des bâtiments
- Graffiti

Logements et habitations

- Pénurie de logements
- Airbnb

Commerces, services et équipements

- Cohabitation avec le refuge Hôtel-Dieu ③
- Cohabitation avec le refuge Open Door ④

Mobilité

- Nuisance sonore ⑤
- Vitesse automobile élevée sur l'avenue du Parc
- Congestion routière sur l'avenue du Parc

Environnement

- Inondation ⑥
- Îlot de chaleur

AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

Communauté, cohabitation et gouvernance

- Donner plus de responsabilité et de pouvoir à la population locale
- Offrir des espaces extérieurs adaptés aux besoins des itinérants

Patrimoine bâti et espaces publics

- Ramener le lustre que connaissait l'avenue du Parc
- Verdissage de l'avenue du Parc (particulièrement au Sud) ⑦
- Engager des nettoyeurs de rue
- Cueillette des déchets plus fréquente

Logements et habitations

- Reaffecter et occuper les espaces et locaux vacants ⑧

Commerces, services et équipements

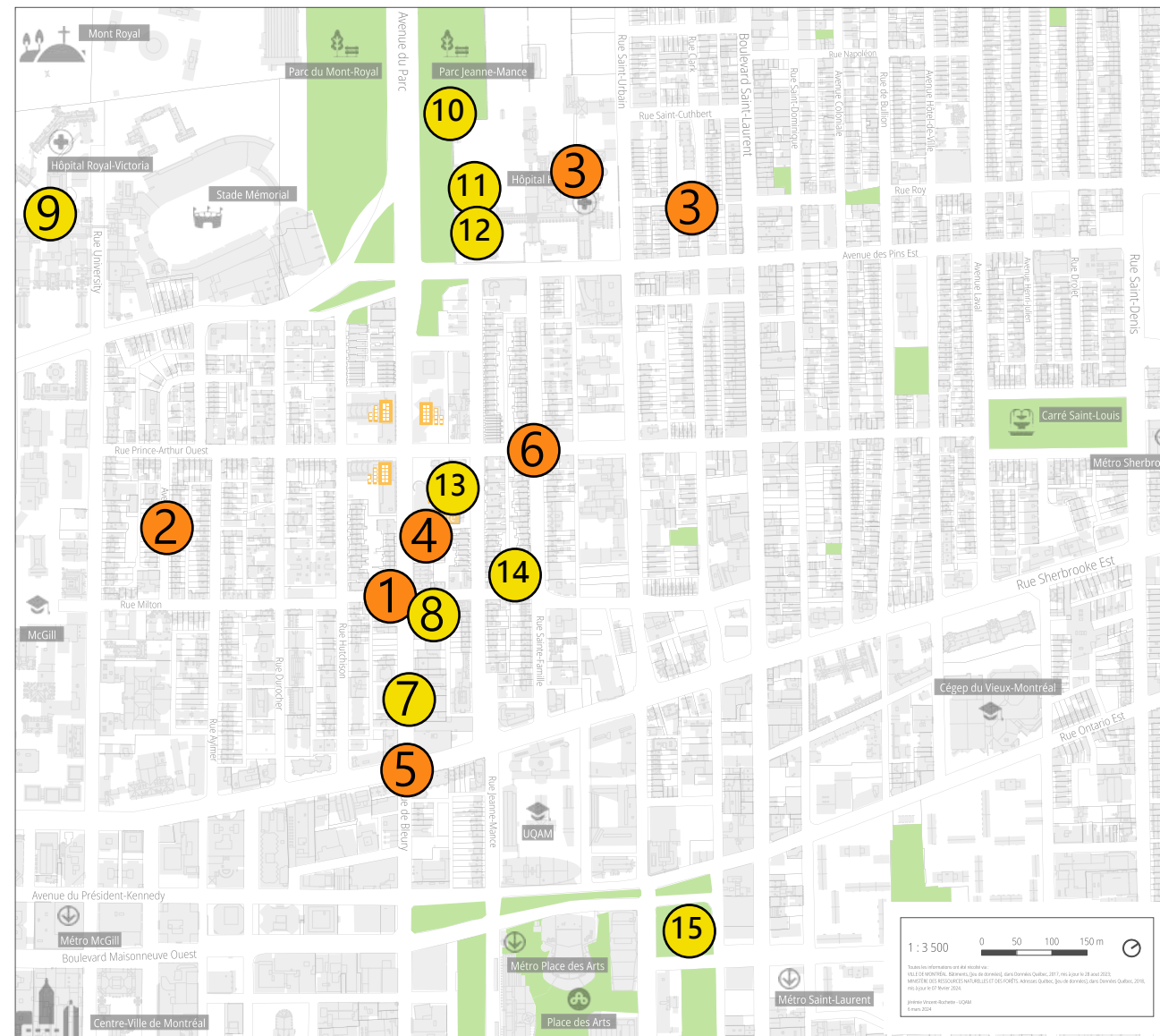
- Déplacement des services de refuge
- Ouvrir un local d'hébergement d'urgence sur le site du Royal Victoria ⑨
- Mieux répartir sur le territoire les services en itinérance
- Reaffecter et occuper les espaces et locaux vacants ⑧
- Augmenter la visibilité des services présents
- Services manquants : Piscine publique extérieure, terrain de basketball ⑩, théâtre ou musée, organisation sportive locale, CLSC ⑪, jardin communautaire, bibliothèque ⑫, maison des jeunes ⑬, terrain de soccer ⑭, aires de jeux pour enfants dans les ruelles
- Commerces manquants : boulangerie, friperie, épicerie bon marché

Mobilité

- Ralentir la circulation sur l'avenue du Parc
- Augmenter la visibilité de la bande cyclable sur Prince-Arthur
- Augmentation de la fréquence de l'autobus 29 sur Rachel
- Ajouter des dos d'âne sur la rue Jeanne-Mance
- Élargir les trottoirs sur l'avenue du Parc

Environnement

- Verdissage de l'avenue du Parc (particulièrement au Sud) ⑦



ACTIVITÉ PHOTOVOIX AVEC LES JEUNES DE L'ARMP

Quels lieux, défis ou potentiels représentent, pour toi, le quartier Milton-Parc ?

Qu'est-ce qu'un photovoix

Le photovoix est une méthode de recherche où les personnes participantes réalisent leur propre collecte de données à l'aide d'un appareil photo afin de répondre à une question posée d'avance. Cette approche permet notamment aux personnes de partager leurs perceptions, émotions et opinions à partir de leurs expériences vécues, puisque les photos sont souvent discutées en petit groupe. Les résultats obtenus servent, par la suite, comme données de recherche.

Description du processus

Cette méthode a été utilisée pour recueillir les idées des jeunes fréquentant le quartier Milton-Parc afin d'identifier certains défis et potentiels d'action. L'activité s'est déroulée en trois étapes: 1) une séance d'information, 2) une période s'échelonnant sur plusieurs jours pour procéder à la prise de photos et 3) une période d'échange entre les personnes participantes pour présenter leurs photos et faire émerger des idées communes. Lors de la séance d'information, les objectifs de la recherche ont été expliqués et des appareils photo jetables, limités à 27 photos, ont été fournis pour les inciter à choisir avec soin les éléments du quartier jugés les plus significatifs. Cette séance a également permis de présenter quelques techniques photographiques pour

les aider à représenter avec clarté leurs idées. Certaines règles éthiques liées à la prise de photos ont aussi été communiquées. Lors de la rencontre d'échange, les personnes participantes ont eu l'occasion de trier leurs photos et de sélectionner celles qui leur semblaient les plus significatives. Pour chaque photo sélectionnée, ces personnes ont identifié le sujet de l'image, expliqué son importance et coché l'une des trois catégories suivantes : j'aime, je n'aime pas, je rêve d'avoir. Par la suite, une discussion a été menée afin que les personnes participantes aient l'occasion de partager leurs opinions et perceptions. Cela a permis de créer des sous-catégories permettant de clarifier quelques forces (ce que j'aime), faiblesses (ce que je n'aime pas) et potentiels (ce que je rêverais d'avoir) pour le quartier Milton-Parc.

Deuxième rencontre de l'activité de photovoix du 21 août 2024



ACTIVITÉ PHOTOVOIX AVEC LES JEUNES DE L' ARMP

Résultats

Ce que j'aime



Cette catégorie a recueilli le plus grand nombre de photos, révélant ainsi un portrait globalement positif du quartier. Les aspects mis de l'avant contribuent au caractère agréable de Milton-Parc.

L'aménagement des espaces publics a été le thème le plus souvent abordé. Milton-Parc se distinguerait par des aménagements variés répondant à plusieurs besoins. Par leur aménagement, certaines rues rendraient les déplacements à pied plus agréables (dont la rue Prince-Arthur qui, pour les personnes participantes, fait aussi partie du quartier). Le mobilier urbain répondrait également à une diversité de fonctions. Par exemple, les bancs de l'avenue des Pins offrent aux piétons un lieu de repos et, quelques fois, une vue sur le Mont-Royal. Un croque-livres a également été identifié comme un élément de mobilier urbain utile permettant à la fois de desservir une population n'ayant pas nécessairement les moyens d'acheter des livres et de renforcer l'esprit communautaire. Des aires de repos, de jeux et d'animation ont également été signalées. Souvent associé aux espaces publics, l'art urbain situé à Milton-Parc ou à proximité est ressorti comme un aspect fort du quartier. Comprenant fontaines, sculptures, monuments et murales, cet art urbain contribuerait à créer un cadre de vie animé et agréable.

Le patrimoine et l'histoire du quartier sont également ressortis des discussions. Les nombreux bâtiments résidentiels préservés et la réutilisation de certains bâtiments d'importance (église, école, etc.) à des fins culturelles ou résidentielles ont été signalés. L'utilisation de l'église située sur l'avenue du Parc comme lieu de services pour la population en situation d'itinérance (Open Door) a également été soulignée comme positive. L'ensemble de ce patrimoine est considéré comme une force majeure du quartier qui contribue à son identité.

L'animation urbaine et le design de la devanture de certains commerces ont également été évoqués. L'animation urbaine du quartier intégrerait l'énergie du centre-ville et ferait de Milton-Parc un lieu en constante activité. Selon les personnes participantes, certains commerces contribueraient également, avec leur design extérieur, au dynamisme et à l'attractivité du quartier.

Ce que je n'aime pas



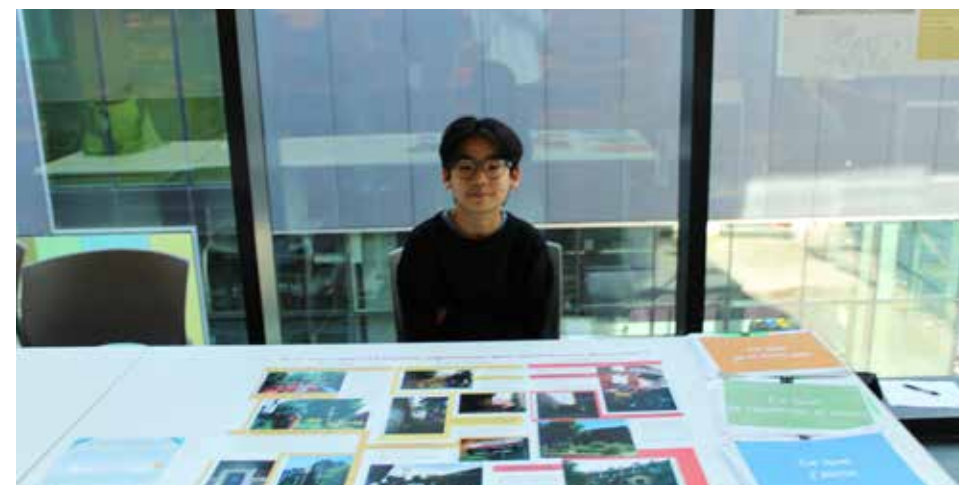
Cette catégorie a permis d'échanger sur plusieurs photos. Les propos tenus ont toutefois été rapidement synthétisés en trois principaux aspects relativement bien circonscrits.

Le manque de propreté de l'espace public ou adjacent à celui-ci a été souligné par plusieurs photos. Cela se traduit généralement par une accumulation excessive de déchets sur les rues, les trottoirs et les terrains privés. Ce manque de propreté nuit à l'image du quartier et à l'utilisation/appropriation de l'espace public. Si les graffitis sont également perçus comme un problème de propreté, les personnes participantes soulignent toutefois que certains graffitis peuvent être considérés de manière positive et contribuer à une certaine animation urbaine.

L'étroitesse de certains trottoirs, leur manque d'entretien ou leur obstruction par des travaux de construction rendraient les déplacements à pied plus difficiles, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

La présence d'un sentiment d'insécurité dans le quartier résulterait, en partie, du manque d'éclairage dans certains endroits, comme les culs-de-sac et les ruelles. La présence de personnes en situation d'itinérance, notamment au coin de la rue Milton et de l'avenue du Parc, contribuerait également à ce sentiment d'insécurité et certaines personnes pourraient être portées à éviter ce coin et à emprunter un détour pour se rendre à leur destination.

Présentation de l'activité de photovoix au MEM I



Ce que je rêverais d'avoir



Les photos prises par les personnes participantes ont mis en lumière certaines actions potentielles pouvant aider à améliorer la qualité de vie dans le quartier Milton-Parc.

La création d'espaces pour les jeunes de 12 à 17 ans est souhaitée. Selon leurs observations, il y aurait davantage d'aires de jeux pour les enfants de 1 à 5 ans. Les personnes participantes souhaiteraient à la fois plus de parcs et plus d'aménagements adaptés aux jeunes de 12 à 17 ans, voire l'implantation d'une maison des jeunes.

L'accroissement du verdissement est perçu comme un élément incontournable. Il est notamment suggéré d'augmenter le nombre de ruelles vertes pour embellir le quartier, mais également pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques. Il est aussi proposé d'ajouter des bacs à fleurs pour égayer le quartier ainsi que des jardins collectifs pour améliorer l'accès à des aliments frais.

L'introduction et le maintien de la couleur sont suggérés pour renforcer l'attractivité du quartier. À titre d'exemple, on mentionne les maisons victoriennes du Carré Saint-Louis. Les personnes participantes ont également souligné l'importance d'entretenir les murales existantes, car certaines d'entre elles commencent à montrer des signes de détérioration. Le facteur visuel est ainsi identifié comme un élément crucial pouvant contribuer à la vitalité de Milton-Parc.

L'utilisation/réutilisation des terrains et bâtiments vacants a également été abordée lors de la discussion de groupe. Il est considéré comme nécessaire d'intervenir sur les terrains et bâtiments pour, notamment, offrir de nouveaux logements. Leur utilisation/réutilisation pourrait également permettre de renforcer les services offerts aux personnes en situation d'itinérance et réduire leur présence dans l'espace public, dernier élément perçu comme un moyen de contribuer à la revitalisation du quartier.

ACTIVITÉ DE COLLECTE DE DONNÉES MENÉE AU MEM

Durant l'exposition « Milton Parc: plus d'un siècle d'engagement social »

Du 14 mai au 6 octobre 2024, une exposition portant sur l'histoire de l'engagement social dans le quartier Milton-Parc avait lieu au Centre des mémoires montréalaises – MEM. Fruit d'une collaboration avec des personnes citoyennes engagées dans la préservation de ce quartier, cette exposition a suscité un grand intérêt et a permis de mettre en valeur « les multiples visages d'un quartier montréalais hors du commun ». En plus de l'exposition, un dossier documentaire comprenant notamment plusieurs entretiens vidéos a été rendu public sur le site internet du centre. Ce dossier est disponible à l'adresse suivante : <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-quartier-milton-parc-theatre-dune-vie-urbaine-en-mutation>.

Profitant de cette occasion, une collecte de données auprès des personnes visitant l'exposition a également été mise en place dans le cadre de cette recherche. Pour ce faire, un kiosque proposant quatre questions a été prévu à la fin du parcours. Ces questions étaient les suivantes :

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?

Les personnes souhaitant participer pouvaient répondre aux questions de leur choix autant de fois qu'elles le désiraient. Au total, 94 réponses ont été récoltées.

Vernissage de l'exposition: «Milton Parc: plus d'un siècle d'engagement social» du MEM



Photo prise par le MEM (2024)

Quelles sont vos impressions sur le quartier Milton-Parc ?

(22 réponses)

Les impressions sur le quartier Milton-Parc étaient partagées entre des perceptions positives et négatives.

Parmi les aspects positifs, ont été soulignés :

- la beauté de son architecture et du paysage urbain;
- la diversité sociale en présence et son côté inclusif (âges, origines culturelles, etc.);
- le caractère unique, vivant, accueillant, convivial et solidaire du quartier;
- la diversité des activités possibles (commerces, restaurants, cinéma);
- la richesse de son histoire de lutte citoyenne passée et encore active;
- la capacité du quartier à servir de modèle urbain à suivre et à reproduire ailleurs à Montréal (sauvegarde des bâtiments et retrait des logements du marché privé);
- la localisation géographique.

Parmi les aspects jugés négatifs, ont été soulignés :

- certains enjeux liés à l'itinérance (bruit, propreté des espaces publics, sentiment d'insécurité, manque de services);
- les nuisances sonores multiples (circulation et activités)
- le risque d'embourgeoisement (gentrification) du quartier;
- la fermeture de certains commerces et services.

ACTIVITÉ DE COLLECTE DE DONNÉES MENÉE AU MEM

Durant l'exposition « Milton Parc: plus d'un siècle d'engagement social »

Si vous aviez le choix, qu'aimeriez-vous conserver ou améliorer dans le quartier Milton-Parc ?
(24 réponses)

Dans les aspects à conserver, ont été mentionnés :

- la vision communautaire du quartier;
- la fête du voisinage;
- la ruelle verte;
- la richesse de son architecture;
- la cafétéria urbaine Milton B.

Les autres réponses reçues ont, pour la plupart, proposé des améliorations possibles et, quelques fois, des actions précises. Elles concernaient les aspects suivants :

- la protection et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de Milton-Parc;
- la cohabitation avec les personnes en situation d'itinérance ;
- le manque de ressources et de services pour les personnes en situation d'itinérance;
- la création de résidences intergénérationnelles;
- l'augmentation du nombre de logements abordables;
- l'ajout de nouveaux services communautaires et de partage;
- l'ajout de nouveaux équipements (bâtiments et services) scolaires et culturels ;
- l'implantation d'une maison des jeunes;
- l'augmentation des ressources destinées aux camps de jour;
- la propreté des espaces publics ou privés extérieurs ;
- l'augmentation des actions de verdissement;
- la diminution du nombre de voitures ;
- le réaménagement de l'intersection des Pins et du Parc;
- la piétonnisation de certaines rues ;
- le renforcement du service Colibri, une initiative de livraison par vélos cargo;
- l'utilisation du français dans certains commerces.

Qu'est-ce qui vous motive ou motiverait à fréquenter ou à habiter le quartier Milton-Parc ?
(22 réponses)

Les motivations évoquées pour fréquenter ou habiter à Milton-Parc reposent sur plusieurs éléments clés qui illustrent certaines forces du quartier. Sont mentionnés les aspects suivants :

- l'esprit communautaire, le réseau d'entraide et la solidarité observés dans le quartier;
- la fête du voisinage et les camps de jour estivaux;
- la localisation géographique, dont la proximité du Mont Royal et du centre-ville;
- l'architecture du quartier et la présence importante d'arbres sur certaines rues (le paysage urbain);
- les petites ruelles végétalisées ;
- la diversité des commerces et des services en présence dont le cinéma du Parc et le Club LaCité (salle de sport);
- l'occupation transitoire de la Cité-des-Hospitalière;
- la présence de l'école F.A.C.E.

D'autres aspects sont perçus comme des éléments potentiels qui motiveraient davantage à fréquenter le quartier, à savoir :

- la diminution des enjeux entourant la population en situation d'itinérance;
- la présence d'aires de jeux pour les enfants et l'offre en activités s'adressant à la famille;
- l'implantation d'une piscine publique;
- la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces de verdissement;
- l'aménagement de jardins communautaires;
- l'implantation d'un marché fermier;
- la présence de restaurants abordables et familiaux (soulève également l'enjeu du coût du loyer);
- la présence d'une librairie francophone;

Selon vous, quels sont les principaux défis que le quartier Milton-Parc doit relever ?
(26 réponses)

En fonction des réponses obtenues, les principaux défis du quartier Milton-Parc seraient associés aux aspects suivants :

- la relève de l'engagement communautaire, notamment auprès des jeunes ;
- la disparition du sentiment de communauté, de l'esprit citoyen et des valeurs d'entraide et de justice sociale ;
- les enjeux de cohabitation avec la population en situation d'itinérance et le manque de services;
- l'importance de maintenir la qualité des lieux ainsi que l'histoire et le patrimoine du quartier ;
- le manque d'abordabilité des logements et le risque d'embourgeoisement (gentrification) du quartier;
- le manque d'arbres ;
- l'importance du trafic automobile et des nuisances associées (pollution visuelle, sonore et environnementale);
- l'augmentation des espaces piétonniers et la diminution de la place de l'automobile;
- le manque de lieux s'adressant aux jeunes ;
- l'absence d'une librairie.
- l'anglicisation du quartier.

DISCUSSION SUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN DANS MILTON-PARC

Centre des mémoires montréalaises – MEM, 29 septembre 2024

Dans le cadre de l'exposition « Milton Parc : plus d'un siècle d'engagement social », le Centre des mémoires montréalaises – MEM a organisé comme activité de clôture une demi-journée de réflexion créative.

L'une des activités proposées avait pour objectif de réaliser une carte imagée et multisensorielle des futurs possibles de Milton-Parc en 2050. Celle-ci était animée par Pauline Lambton, urbanisme, et Tania Casaubon, artiste visuelle.

Parallèlement à cette activité se tenait une discussion sur l'engagement social et citoyen dans Milton Parc. Réunissant des personnes résidentes et engagées depuis longtemps dans le quartier et des personnes citoyennes plus jeunes prêtes à assurer la relève, les échanges tenus ont porté sur les particularités de l'engagement social et citoyen dans le quartier, sur son histoire, mais aussi sur son avenir. Coanimée par Laure Barrachina, agente des programmes éducatifs et culturels au MEM, et Carolle Piché Burton, citoyenne engagée de longue date, cette discussion s'orientait autour de trois questions. Pour chaque question, deux panélistes intervenaient et, par la suite, les personnes présentes pouvaient partager leurs idées. Des « Post-it » étaient alors déposés au mur et résumés par Michel Rochefort, professeur à l'UQAM et chercheur principal de cette recherche.



1ère question : Héritage

Si on devait conserver quelque chose de l'engagement social passé dans Milton Parc, ce serait quoi ?

- Alanna Dow, membre de la Coopérative les Tourelles et ancienne présidente de la Communauté Milton-Parc
- Richard Phaneuf, président de la corporation d'habitations Porte-Jaune

2e question : Présent

Si vous deviez nommer un défi actuel de l'engagement social dans Milton Parc, ce serait lequel ?

- Dimitri Ohandjanian, administrateur et co-coordonnateur de la banque alimentaire de Milton-Parc
- Pascale Gauvreau, directrice générale du Centre multi-ethnique Saint-Louis et membre du conseil d'administration de l'Association récréative Milton-Parc

3e ronde : Futur

Et si on imaginait Milton Parc dans le futur, comment imaginerions-nous l'engagement social ?

- Talya Hope, responsable du jardin communautaire du Comité citoyen de Milton-Parc
- Nathan McDonnell, organisateur communautaire au Comité citoyen de Milton-Parc

DISCUSSION SUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN DANS MILTON-PARC

Résultats

Si on devait conserver quelque chose de l'engagement social passé dans Milton Parc, ce serait quoi ?



- La recherche d'une certaine mixité sociale et l'esprit d'inclusion
- L'importance de répondre à une diversité de besoins, dont l'offre en maison de chambres
- La force associée à la mise en place d'une stratégie mettant en relation la construction de partenariats, le soutien à des initiatives communautaires et l'engagement civique
- Le leadership local à la fois ancré dans le quartier et connecté aux grands mouvements sociaux qui animent les débats publics afin, notamment, de s'entraider et d'avoir une vision globale
- La présence de ressources humaines, techniques et financières en soutien à l'engagement citoyen, dont l'importance de l'éducation populaire

Si vous deviez nommer un défi actuel de l'engagement social dans Milton Parc, ce serait lequel ?

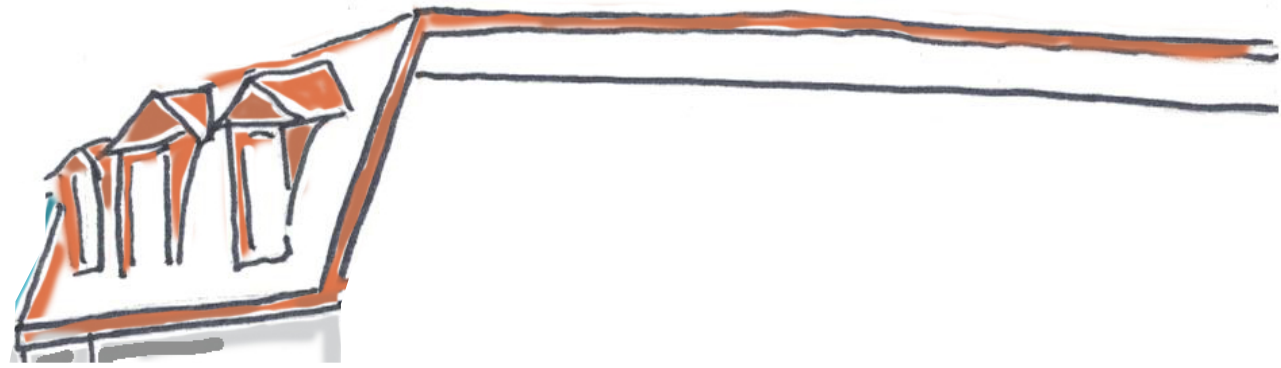


- L'enjeu du manque de temps et de l'engagement à long terme, dont l'engagement étudiant et les personnes résidentes des coopératives
- La nécessité de passer le flambeau entre les générations, tout en gardant une certaine expertise et mémoire
- L'importance de mieux définir et comprendre ce qu'est l'engagement social et citoyen
- La vision de l'engagement social et citoyen qui diffère entre les générations
- La maintien et l'augmentation des aides et des services dans un contexte de ressources humaines, techniques et financières limitées
- Le manque de soutien en engagement social et communautaire
- Les tensions existantes entre « accroître les services à la communauté » et l'importance de « maintenir une bonne gestion » des services existants
- La difficulté d'exercer un certain leadership auprès des instances décisionnelles due, entre autres, à la multiplicité des visions et des organismes

Et si on imaginait Milton Parc dans le futur, comment imaginerions-nous l'engagement social ?



- Un engagement qui s'appuie sur la coopération et l'entraide entre les organismes
- Un engagement qui favorise la résilience communautaire
- Un engagement qui répond aux besoins locaux, tout en s'inscrivant dans les grands débats sociétaux dont l'adaptation aux changements climatiques et la décarbonisation de l'économie
- Un engagement qui retisse des liens et des partenariats entre les organismes du quartier et les organismes situés à l'extérieur de Milton-Parc
- Un engagement qui s'investit dans de nouveaux projets (coopératives, services, réappropriation de l'ancien Hôtel-Dieu, etc.), mais qui reconnaît également l'importance des enjeux entourant le maintien des projets existants dont l'entretien des immeubles appartenant à la Communauté Milton-Parc
- Un engagement qui s'appuie à la fois sur les savoir-faire des personnes engagées de longue date et la vision des nouvelles générations
- Un engagement qui cherche à trouver des solutions aux défis entourant le manque de ressources humaines, techniques et financières disponibles par un réinvestissement en éducation populaire, de nouvelles sources de financement, etc.



ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

Résumé de la méthodologie

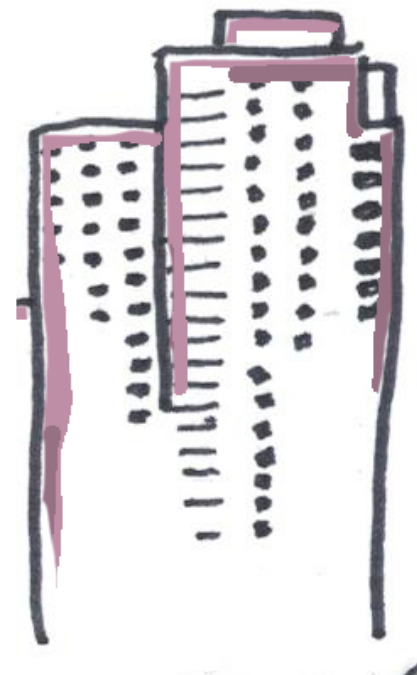
En début de recherche, onze entrevues d'environ 60 minutes ont été menées auprès de personnes ciblées en fonction de leur mandat et de certains défis inhérents au quartier. Ces personnes sont soit des intervenants sociaux ou économiques, soit des personnes engagées dans la vie du quartier.

Plus précisément, ont été rencontrées :

- 2 personnes occupant des postes clés au sein d'organismes en itinérance;
- 4 personnes représentant des organismes importants du quartier, soit le Comité citoyen.ne.s de Milton-Parc (CCMP), le Syndicat de copropriété de la Communauté Milton-Parc, la Société de développement communautaire de Milton-Parc et l'Alliance des commerçants de l'avenue du Parc;
- 3 personnes en lien avec des services directs à la population, soit une banque alimentaire, un centre de la petite enfance et un OBNL créé par et pour des femmes;
- 2 personnes en lien avec des services d'hébergement pour personnes en difficulté.

Les résultats obtenus sont présentés dans les différentes sections correspondantes.

* Une des onze personnes interrogées était également membre du Collectif des citoyens de Milton-Parc.



SONDAGE



Un sondage auprès de la population résidante et des commerçants a été réalisé du 21 août au 15 octobre 2024. Ce sondage a permis de récolter plusieurs informations portant notamment sur l'appréciation du quartier, sur ses commerces et services, sur les différents modes de déplacement et sur le vivre ensemble.

Les résultats obtenus sont présentés dans les sections correspondantes.

Nombre de personnes ayant commencé une partie du sondage : 224 personnes

- 168 personnes résidant dans le quartier ;
- 23 personnes résidant dans le quartier et y exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires) ;
- 10 personnes ne résidant pas dans le quartier, mais y exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires).

Nombre de personnes ayant complété la totalité du sondage : 172 personnes

- 152 personnes résidant dans le quartier ;
- 12 personnes résidant dans le quartier et y exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires) ;
- 8 personnes ne résidant pas dans le quartier, mais y exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires).

SONDAGE

Caractéristiques des personnes participantes

Données statistiques des personnes ayant complété la totalité du sondage : 172 personnes

Identité de genre

	Nombre	%
Femme	86	50%
Homme	72	42 %
Autres	3	2 %
Je préfère ne pas répondre	11	6 %

Personne née au Canada

	Nombre	%
Oui	128	74 %
Non et je vis ici depuis moins de 5 ans	4	2 %
Non et je vis ici depuis 5 ans et plus	33	19 %
Je préfère ne pas répondre	7	4 %

Connaissance des langues officielles

	Nombre	%
Anglais seulement	7	4 %
Français seulement	7	4, %
Anglais et français	152	88 %
Je préfère ne pas répondre	6	3 %

Personne en situation d'handicap

	Nombre	%
Oui – visible	2	1 %
Oui – invisible	8	5 %
Oui – à la fois visible et invisible	5	3 %
Non	149	87 %
Je préfère ne pas répondre	8	5 %

Âge

	Nombre	%
Entre 18 et 24 ans	4	2 %
Entre 25 et 34 ans	21	12 %
Entre 35 et 44 ans	25	15 %
Entre 45 et 54 ans	26	15 %
Entre 55 et 64 ans	36	21 %
Entre 65 et 74 ans	35	20 %
75 ans et plus	15	9 %
Je préfère ne pas répondre	10	6 %

Activité principale au cours des 12 derniers mois

	Nombre	%
Travail rémunéré à temps plein	72	42 %
Travail rémunéré à temps partiel	17	10 %
Travail non rémunéré à temps plein ou partiel (bénévolat, etc.)	7	4 %
À la maison (personne responsable des activités familiales, parentales ou ménagères, proche aidant, etc.)	6	4 %
À la retraite	40	23 %
Aux études	13	8 %
Au chômage	1	1 %
Autre activité	8	5 %
Je préfère ne pas répondre	8	5 %

Enfant(s) de moins de 18 ans résidant à la maison (seul 164 personnes ont répondu à cette question)

	Nombre	%
Oui	37	23 %
Non	122	74 %
Je préfère ne pas répondre	5	3 %

Revenu du ménage

	Nombre	%
Moins de 25 000 \$	20	12 %
Entre 25 000 \$ et 49 999 \$	32	19 %
Entre 50 000 \$ et 74 999 \$	33	19 %
Entre 75 000 \$ et 99 999 \$	17	10 %
100 000 \$ et plus	33	19 %
Je préfère ne pas répondre	37	21 %

SONDAGE

Caractéristiques des personnes participantes

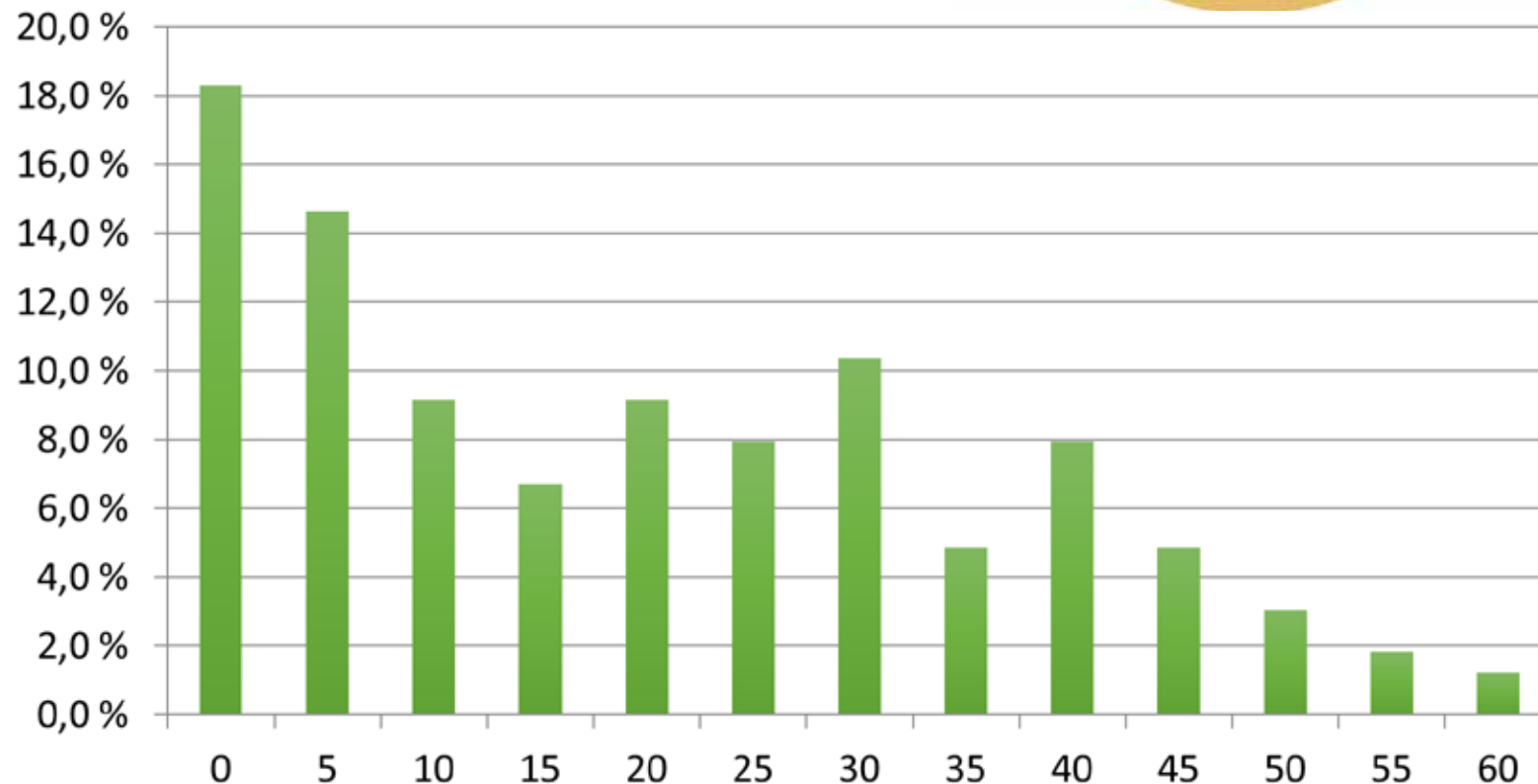
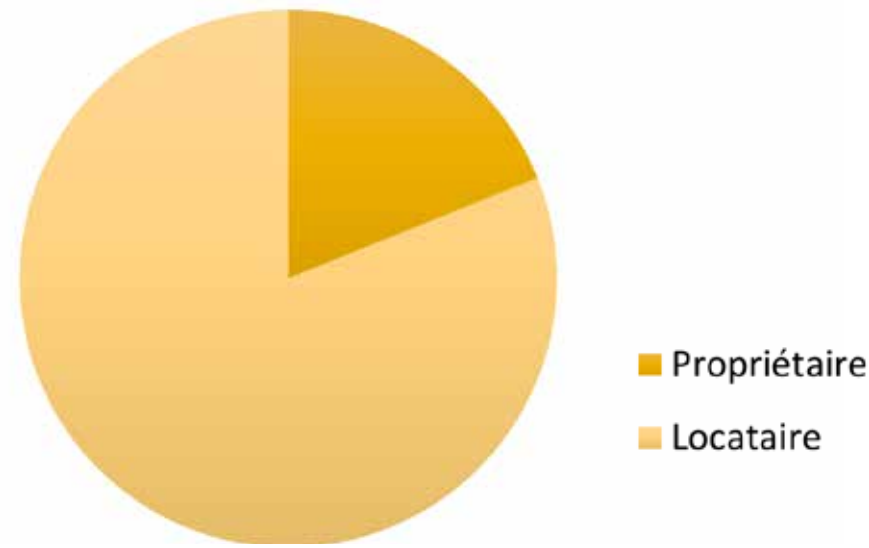
Caractéristiques des personnes participantes ayant complété la totalité du sondage et résidant dans le quartier : 164 personnes

Nombre d'année dans le quartier

Année	Nombre	%
Moins de 5 ans	30	18 %
5	24	15 %
10	15	9 %
15	11	7 %
20	15	9 %
25	13	8 %
30	17	10 %
35	8	5 %
40	13	8 %
45	8	5 %
50	5	3 %
55	3	2 %
60	2	1 %

Propriétaire ou locataire

	Nombre	%
Propriétaire	31	19 %
Locataire	133	81 %



Laquelle de ces deux situations vous représente le plus :

- Être localisé dans le quartier Milton-Parc était important pour moi et représentait l'un de mes principaux critères lorsque j'ai choisi mon habitation
- Ma présence dans le quartier Milton-Parc repose davantage sur la disponibilité d'un logement adapté à mes besoins lorsque j'ai choisi mon habitation

	Nombre	%
Être localisé dans le quartier Milton-Parc était important pour moi	95	58 %
Ma présence dans le quartier Milton-Parc repose davantage sur la disponibilité d'un logement adapté à mes besoins	69	42 %



SONDAGE

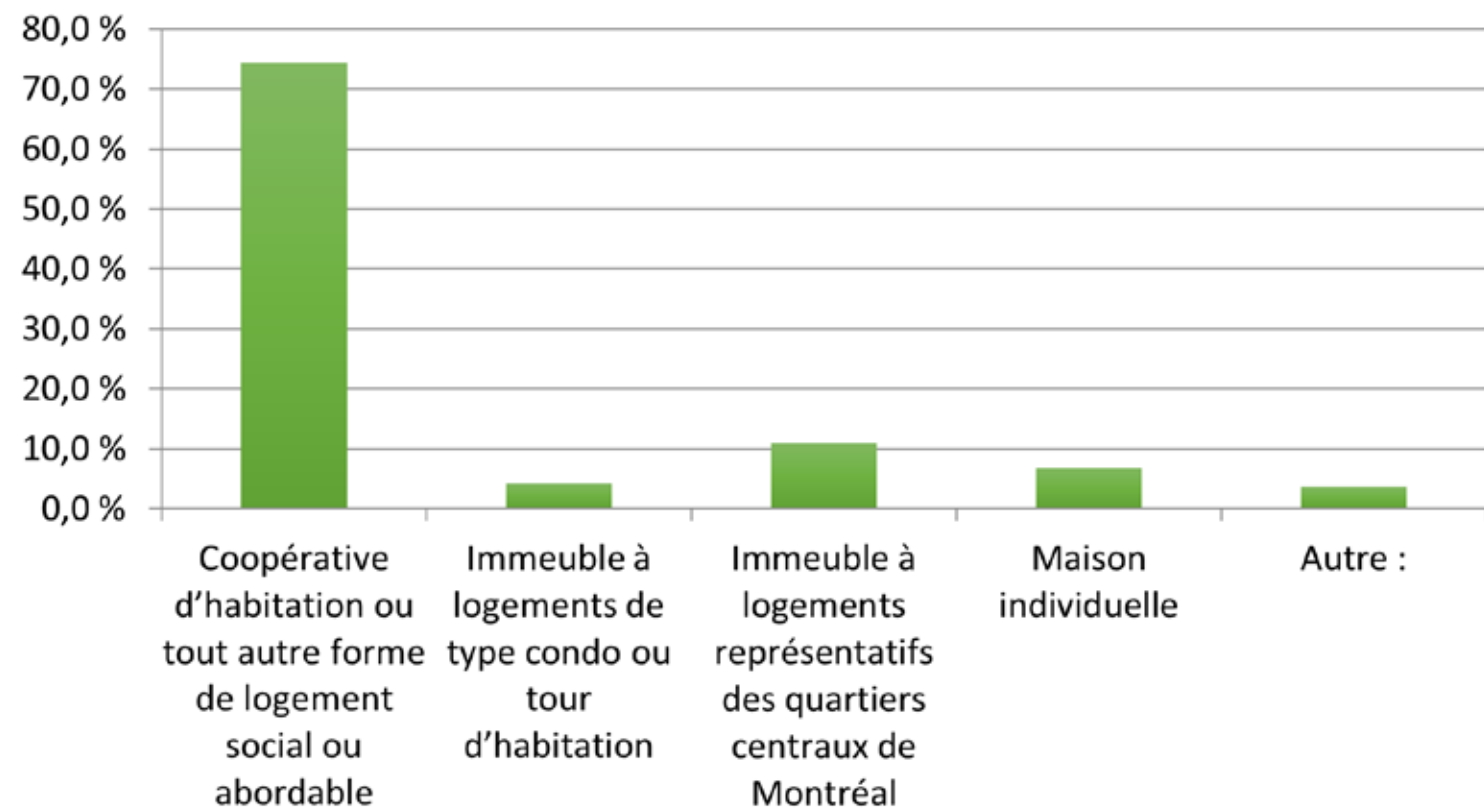
Caractéristiques des personnes participantes

Caractéristiques des personnes participantes ayant complété la totalité du sondage et résidant dans le quartier : 164 personnes

Types de logements

	Nombre	%
Coopérative d'habitation ou tout autre forme de logement social ou abordable	139	73 %
Location étudiante	1	1 %
Immeuble à logements de type condo ou tour d'habitation	8	4 %
Immeuble à logements représentatifs des quartiers centraux de Montréal (immeuble en rangé de type duplex, triplex, etc.)	21	11 %
Maison individuelle	12	6 %
Autres *	8	4 %

* Autres : maison en rangé (4 personnes), studio ou maison de chambre (2 personnes), petite copropriété (1 personne) et maison de ville (1 personne).



Personnes résidant dans l'un des bâtiments du Syndicat de copropriété de la communauté Milton-Parc

	Nombre	%
Oui	117	62 %
Non	57	30 %
Ne sais pas	15	8 %

SONDAGE

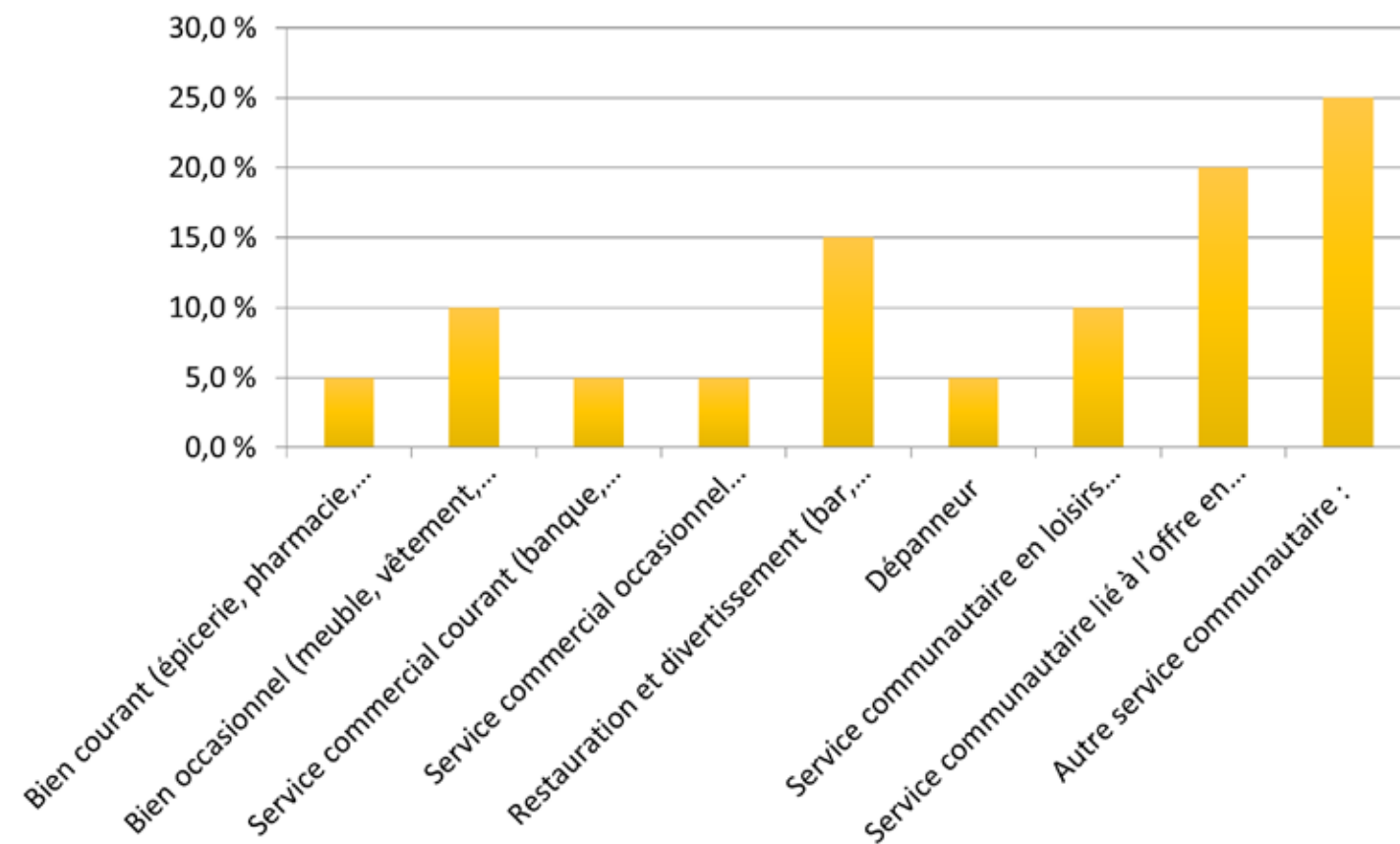
Caractéristiques des participantes exerçant une activité commerciale ou de service

Caractéristiques des personnes participantes exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires) dans le quartier : 20 personnes

Principale activité commerciale ou de service

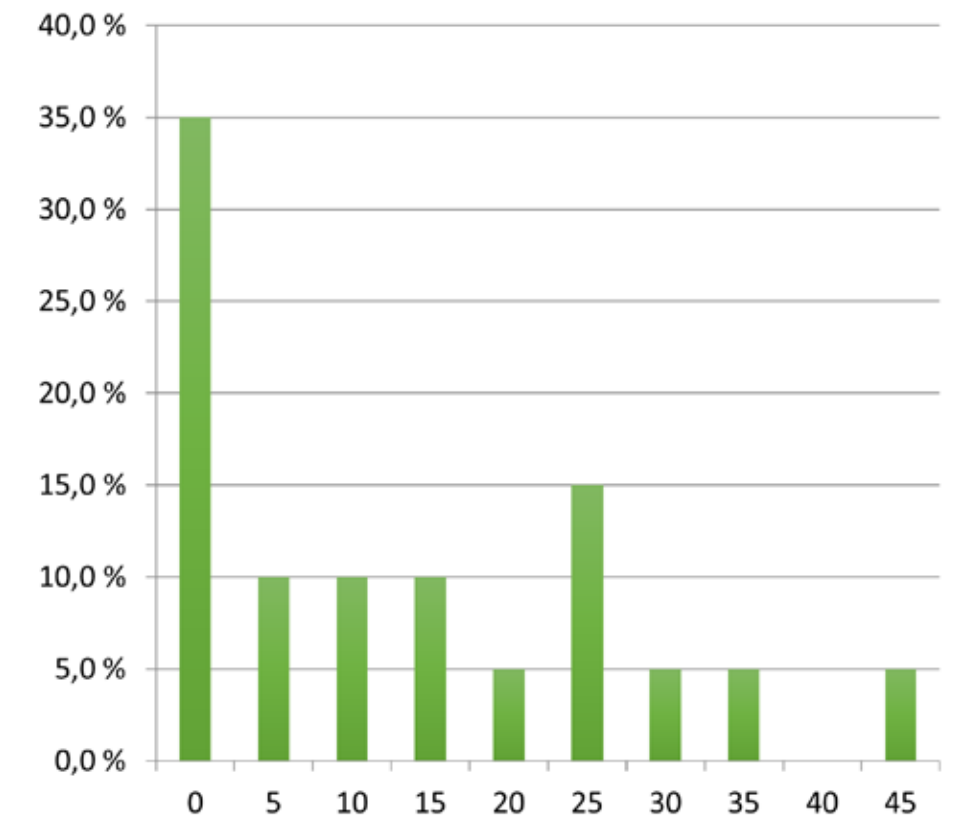
	Nombre	%
Bien courant (épicerie, pharmacie, fruiterie, dépanneur, etc.) à l'exception d'un dépanneur	1	5 %
Bien occasionnel (meuble, vêtement, quincaillerie, etc.)	2	10 %
Service commercial courant (banque, coiffeur, salle d'entraînement, etc.)	1	5 %
Service commercial occasionnel (avocat, agence de voyage, comptable, etc.)	1	5 %
Restauration et divertissement (bar, café, restaurant, cinéma, etc.)	3	15 %
Dépanneur	1	5 %
Service communautaire en loisirs (activité sportive ou tout autre activité de loisirs)	2	10 %
Service communautaire lié à l'offre en logement social ou abordables (gestion, entretien, etc.)	4	20 %
Autres services communautaires :	5	25 %

*Autres : gestionnaire de copropriété (3 personnes), environnement et verdissement (2 personnes).



Nombre d'année gestionnaire ou propriétaire de ce commerce ou de ce service dans le quartier

Année	Nombre	%
Moins de 5 ans	7	35 %
5	2	10 %
10	2	10 %
15	2	10 %
20	1	5 %
25	3	15 %
30	1	5 %
35	1	5 %
40	0	0 %
45	1	5 %



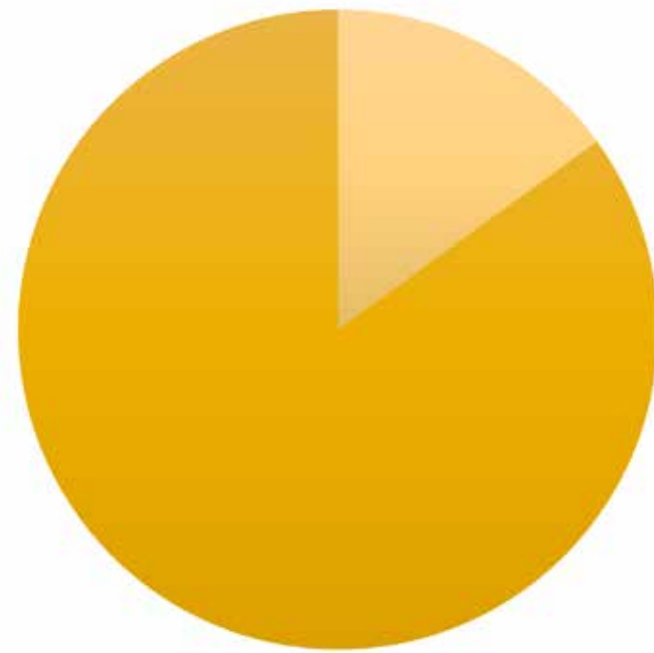
SONDAGE

Caractéristiques des participantes exerçant une activité commerciale ou de service

Caractéristiques des personnes participantes exerçant une activité commerciale ou de service (incluant le communautaire) à titre de gestionnaire (propriétaires ou locataires) dans le quartier : 20 personnes

Propriétaire ou locataire des locaux où se situent l'activité

	Nombre	%
Propriétaire	3	15 %
Locataire	17	85 %

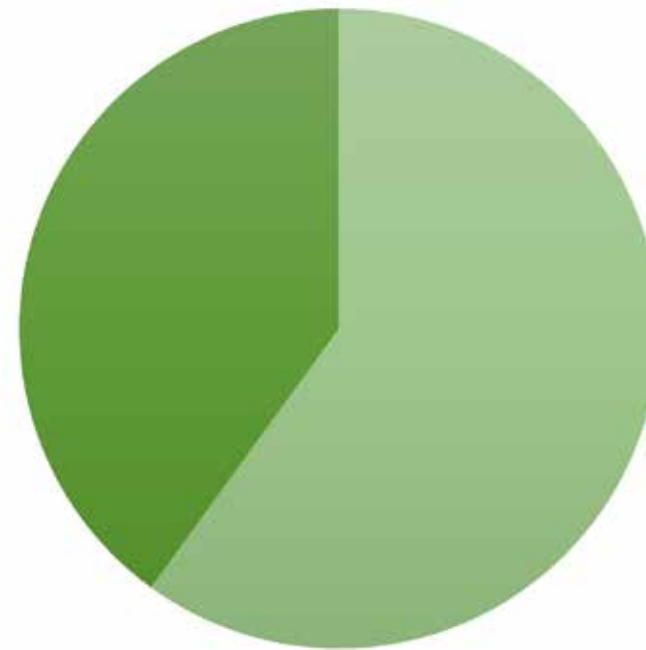


■ Propriétaire
■ Locataire

Laquelle de ces deux situations vous représente le plus :

- Être localisé dans le quartier Milton-Parc était important pour moi et représentait l'un de mes principaux critères de localisation.
- Ma présence dans le quartier Milton-Parc repose davantage sur la disponibilité d'un local adapté à mes besoins au moment de ma décision.

	Nombre	%
Être localisé dans le quartier Milton-Parc était important pour moi	12	60 %
Ma présence dans le quartier Milton-Parc repose davantage sur la disponibilité d'un local adapté à mes besoins	8	40 %



- Être localisé dans le quartier Milton-Parc était important pour moi et représentait l'un de mes principaux critères de localisation.
- Ma présence dans le quartier Milton-Parc repose davantage sur la disponibilité d'un local adapté à mes besoins au moment de ma décision.



AUTRES DONNÉES PERTINENTES



IMAGINE MILTON-PARC

Plan de développement durable du Centre d'écologie urbaine (2007)

De 2004 à 2007, le Centre d'écologie urbaine s'est penché sur la question suivante :

comment transformer un quartier central en un véritable laboratoire de développement durable?

Ainsi naissait le Laboratoire de développement durable Milton-Parc (Labo Vert) dont l'idée était de faire du quartier un exemple en matière de planification urbaine participative et durable. Dans le cadre du Labo Vert, un plan de développement durable a été publié en 2007. Dans ce plan, les trois principales forces du quartier identifiées étaient : un riche patrimoine architectural, une vie communautaire et un souci de cohésion sociale très fort.

Cinq (5) orientations associées à des actions ont également été soulevées. Les extraits suivants sont tirés du plan.

1. LES PERSONNES AU CŒUR DU DÉPLACEMENT, PAS LES VOITURES

- Les pistes d'action du transport durable devront non seulement prendre en compte les résidents de Milton-Parc, mais aussi les voyageurs qui traversent le quartier.
- Toute une panoplie d'interventions est nécessaire : changements aux infrastructures, modifications des comportements individuels et transformations des politiques publiques.
- La gestion de la demande permet de maximiser l'utilisation des réseaux de transport existants, en faisant appel à une série de mesures plus légères et souvent moins coûteuses.
- La création « d'espaces de vie » avec des zones prioritaires pour les piétons et des mesures intensives d'apaisement de la circulation permettrait un meilleur équilibre entre une utilisation individuelle du transport, l'interaction sociale, les jeux pour les enfants, l'exercice physique, les rencontres de famille et le transport actif.

2. ENFOUISSEMENT ZÉRO ET UTILISATION COMPLÈTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Une approche régionale de la gestion des déchets est nécessaire.
- Tous les acteurs de la chaîne des ressources résiduelles doivent prendre leur responsabilité quant aux impacts environnementaux et socioéconomiques.

- Le compostage, la réduction et la réutilisation des déchets ainsi que le recyclage doivent faire partie d'un processus démocratique pour que les citoyens puissent prendre part aux décisions.
- Les biens de consommation devraient : être durables; être facilement recyclables, réutilisables ou compostables; utiliser le moins d'emballage, de matières premières et d'énergie possible; utiliser des matières renouvelables, le cas échéant occasionner le moins de rejet possible; occasionner le moins d'impacts lors de la disposition ou de l'entreposage.

3. RÉDUCTION D'UTILISATION D'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Le quartier est un laboratoire approprié pour des projets pilotes d'énergie renouvelable à petite échelle et décentralisés.
- La diffusion d'informations sur les impacts des choix énergétiques doit être améliorée.
- Des incitatifs financiers et de l'information plus spécifique sur la consommation d'énergie sont nécessaires.
- Les programmes et politiques gouvernementales de conservation d'énergie doivent englober autant les vieux édifices et immeubles à logements, lesquels peuvent être multifamiliaux, des coopératives ou des lieux à usages mixtes, que les nouvelles constructions unifamiliales.

4. RÉTABLISSEMENT DU LIEN NATUREL ENTRE LA SOURCE ET L'UTILISATION DE L'EAU

- La qualité de l'eau doivent correspondre à la qualité requise par l'usage particulier qu'on en fait.
- La perméabilité des surfaces urbaines doit être augmentée.
- Les processus de planification quant à la gestion de l'eau doivent être transparents, démocratiques et participatifs.

5. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

- Pour changer le comportement des gens, il faut faire de la sensibilisation et de l'éducation populaire.
- Un projet pilote local est un moyen extrêmement efficace de démontrer l'innovation (ex. : projet-pilote de toit vert).
- La population du quartier est diversifiée en termes d'âges et de revenus familiaux.
- Les choix consciencieux quant à la nourriture et le soutien de l'agriculture biologique à échelle humaine sont des composantes clés d'un mode de vie durable.
- Il faut respecter, célébrer et préserver les qualités intrinsèques qui forment le *genus loci* du quartier, l'esprit du lieu.
- La Ville devrait traduire leur préoccupation pour le développement durable dans leurs propres activités.
- Milton-Parc est déficient en espaces verts, privés et publics, accessibles et conviviaux.



Quelques éléments extraits du Plan de développement durable :

Orientations	Objectifs	Pistes d'action
Transport	<p>Amélioration de l'environnement pédestre en portant une attention particulière aux besoins des enfants et des personnes à mobilité réduite</p> <p>Amélioration des conditions de la pratique du cyclisme</p> <p>Diminution de l'utilisation des véhicules et une meilleure qualité de l'air</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'infrastructures et mesure d'apaisement et installation d'une signalétique pour informer les automobilistes qu'ils entrent dans une zone résidentielle. • Augmenter considérablement le stationnement pour vélo, incluant les supports à l'extérieur de toutes les entreprises et agences de services. • Augmenter, améliorer et corriger la correspondance entre les pistes cyclables. • Réduire le nombre d'espaces alloués pour le stationnement en surface dans le quartier. • Réduire la circulation automobile à l'aide de mesures d'apaisement. • Créer une association de gestion de la demande pour les entreprises au centre-ville. • Offrir plus de points de service pour l'auto-partage dans le quartier. • Augmenter le service d'autobus desservant les institutions majeures tels les hôpitaux et universités (ex. : no 24 et no 144).
Ressources résiduelles	<p>Augmenter le taux de participation résidentielle de réutilisation, recyclage et compostage des ressources résiduelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir de la formation et des lieux de compostage communautaire ou collectif. • Développer un projet-pilote de collecte à la source tel que le remplacement d'une des cueillettes bihebdomadaires des déchets par une collecte de matières organiques. • Réaliser un audit sur la gestion des matières résiduelles afin de déterminer les politiques et stratégies éducatives appropriées et mesurer le progrès dans le temps. • Analyse de la faisabilité d'une ressourcerie éco-brico offrant ateliers de réparation et de réutilisation pour le matériel recueilli, des services d'emprunt d'outil, magasin d'occasion.
Énergie	<p>Implantation d'initiatives d'énergies durables dans la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover des édifices typiques du quartier pour améliorer le rendement énergétique et offrir un «comptoir unique» avec de l'information éducative et des exemples physiques à suivre pour le quartier. • Étudier le développement de coopératives de production d'énergie et des projets pilotes de petite échelle pour faire la démonstration de l'énergie solaire, éolienne et géothermique. • Explorer la faisabilité de mettre sur pied un système de collecte et de production de biodiesel pour convertir l'huile végétale usée en carburant. • Instituer une journée d'observation «Voir les étoiles» où les lumières extérieures seraient éteintes afin de mieux voir le ciel en ville.
Eau	<p>Gestion améliorée des eaux pluviales et meilleure appréciation de l'eau comme élément naturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter des projets et techniques de conservation de l'eau tels que des systèmes de récupération de l'eau de pluie, réutilisation de l'eau grise, végétalisation, toilettes à chasse duo et des appareils efficaces en ce qui a trait à la conservation de l'eau. • Réclamer des incitatifs financiers pour les toits verts. • Concevoir des espaces publics qui favorisent la collecte d'eau pluviale en augmentant la capacité d'absorption des surfaces ou en créant des bassins de rétention dans les parcs ou dans d'autres endroits naturalisés.
Multi-secteur	<p>Faire la démonstration de pratiques exemplaires</p> <p>Augmenter les opportunités de contact avec la nature</p> <p>Encourager l'appartenance à la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir les programmes «Îlot de fraîcheur» à l'ensemble du quartier par des interventions durables. • Créer un mouvement de coopératives d'habitation vertes. • Augmenter les espaces publics verts en élargissant les trottoirs et en ajoutant de la végétation, en transformant les toits des édifices publics en terrasses publiques. • Promouvoir l'agriculture urbaine et l'éthique « slow food», en implantant des marchés publics pour les fermiers de la région et en encourageant les résidents à faire pousser leurs propres légumes. • Créer un espace public servant de lieu de rencontre pour les gens du quartier. • Organiser des activités annuelles pour accueillir les nouveaux résidents, incluant les étudiants universitaires

PROPOSITION DE PROJET DE REQUALIFICATION DE L'HOTEL-DIEU par la Communauté Saint-Urbain et Rayside Labossière

En 2019, la Communauté Saint-Urbain a fait une proposition pour le redéveloppement du site de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Dans le cadre du changement de vocation du site, cette proposition cherche à réaliser un projet en phase avec les principes du développement durable. Cette proposition favorise aussi un projet aux fonctions mixtes qui répondent aux besoins locaux et intègrent la notion de participation citoyenne et de prise en charge par le milieu.

Ainsi, lors de la réalisation, une analyse du quartier fut effectuée afin de cibler les besoins de la population locale. Dans la section 3 du document, les principaux besoins identifiés du territoire ont été cités comme étant:

BESOINS CRIANTS EN LOGEMENTS SOCIAUX

Plusieurs résident(e)s du Plateau-Mont-Royal peinent à trouver un logement qui correspond à leurs besoins, notamment les personnes à faible ou modeste revenu. L'impact de la plateforme Airbnb est également non négligeable sur l'offre en logement. Malgré l'image de quartier chic, riche et en santé largement dépeinte par les médias, le Plateau-Mont-Royal est un territoire où la pauvreté est une composante importante de la situation économique de la population.

LES FAMILLES EN VILLE

Considérant qu'il est particulièrement difficile pour les familles de se loger, une priorité doit être accordée à la création de logements pour les familles. Ce serait la meilleure façon de répondre à l'exode des familles que connaît Montréal, et qui atteint particulièrement le Plateau-Mont-Royal.

BESOINS PARTICULIERS LIÉS À L'ITINÉRANCE

Les quartiers du Plateau, depuis les dernières années, attirent de plus en plus de personnes marginalisées, ce qui pose des enjeux de cohabitation avec une population qui n'est pas habituée à faire face à cette problématique.

BESOINS LIÉS À LA SANTÉ

Le milieu du Grand Plateau reconnaît l'existence d'importants besoins pour des services en santé sur son territoire et soutient les demandes de la population, qui souhaite ardemment conserver un accès à des services de santé sur le site de l'Hôtel-Dieu lors de son changement de vocation.

On y présente aussi plusieurs potentiels présents, tels que :

SECTEUR NORD DE L'HÔTEL-DIEU

L'Hôtel-Dieu est composé de plusieurs pavillons aux caractéristiques distinctes présentant un potentiel de redéveloppement intéressant pour différents usages. Les pavillons Le Royer et Jeanne-Mance tels que conçus présentement pourraient facilement être adaptés pour accueillir des chambres ou des appartements pour différents groupes de la population. Le pavillon Jeanne-Mance nécessite, contrairement à ce dernier, des rénovations importantes et pourraient être adaptés et transformés en studios d'artistes et en appartements de différentes dimensions à partager entre individus de tous genres.

SECTEUR DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH

Les Religieuses élaborent actuellement un projet avec la Ville de Montréal, projet qui vise à répondre à leurs besoins actuels et futurs, tout en prolongeant la vocation sociale et solidaire des lieux. Ainsi, le site sera mis en valeur, tout en lui conférant une nouvelle vocation, qui fera l'objet de discussions avec la collectivité montréalaise.

INSTITUT THORACIQUE DE MONTRÉAL

À proximité de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Urbain, les pavillons excédentaires de l'Institut thoracique de Montréal présentent également un potentiel intéressant pour un projet mixte à vocation sociale. Les pavillons K (29840 pieds carrés) et J (88380 pieds carrés) présentent tous deux des caractéristiques appropriées pour y aménager des chambres ou des appartements pour des populations variées, incluant des populations marginalisées ou à risque d'itinérance. En face s'élève le pavillon D, aussi appelé « l'Annexe », où l'organisme Brin d'Elles souhaite y développer un projet de logement communautaire pour 40 femmes en difficulté et vieillissantes.

POTENTIEL DE LA RUE SAINT-URBAIN

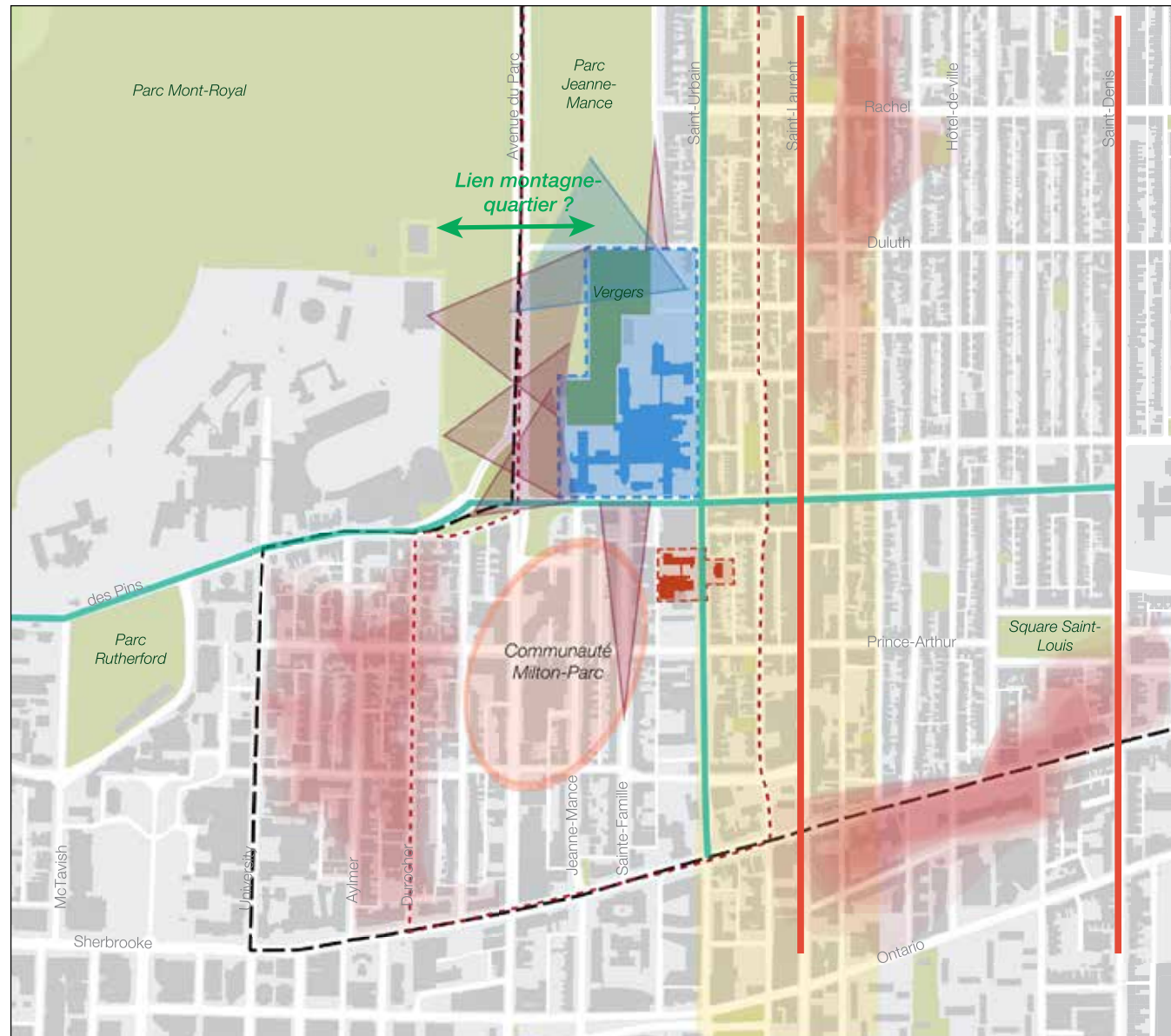
La rue Saint-Urbain comprend trois stationnements, soit les sites Milton, Tara-Hallet Prince-Arthur (voir carte à la page suivante) à fort potentiel de développement. Cette enfilade de terrains appartenant à la Société québécoise des infrastructures (SQI) permet d'envisager le développement de projets mixtes répondant aux différents besoins du quartier, dont des logements pour personnes âgées.



PROJET DE REQUALIFICATION DE L'HOTEL DIEU

Communauté Saint-Urbain et Rayside Labossière

DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS AU LOGEMENT



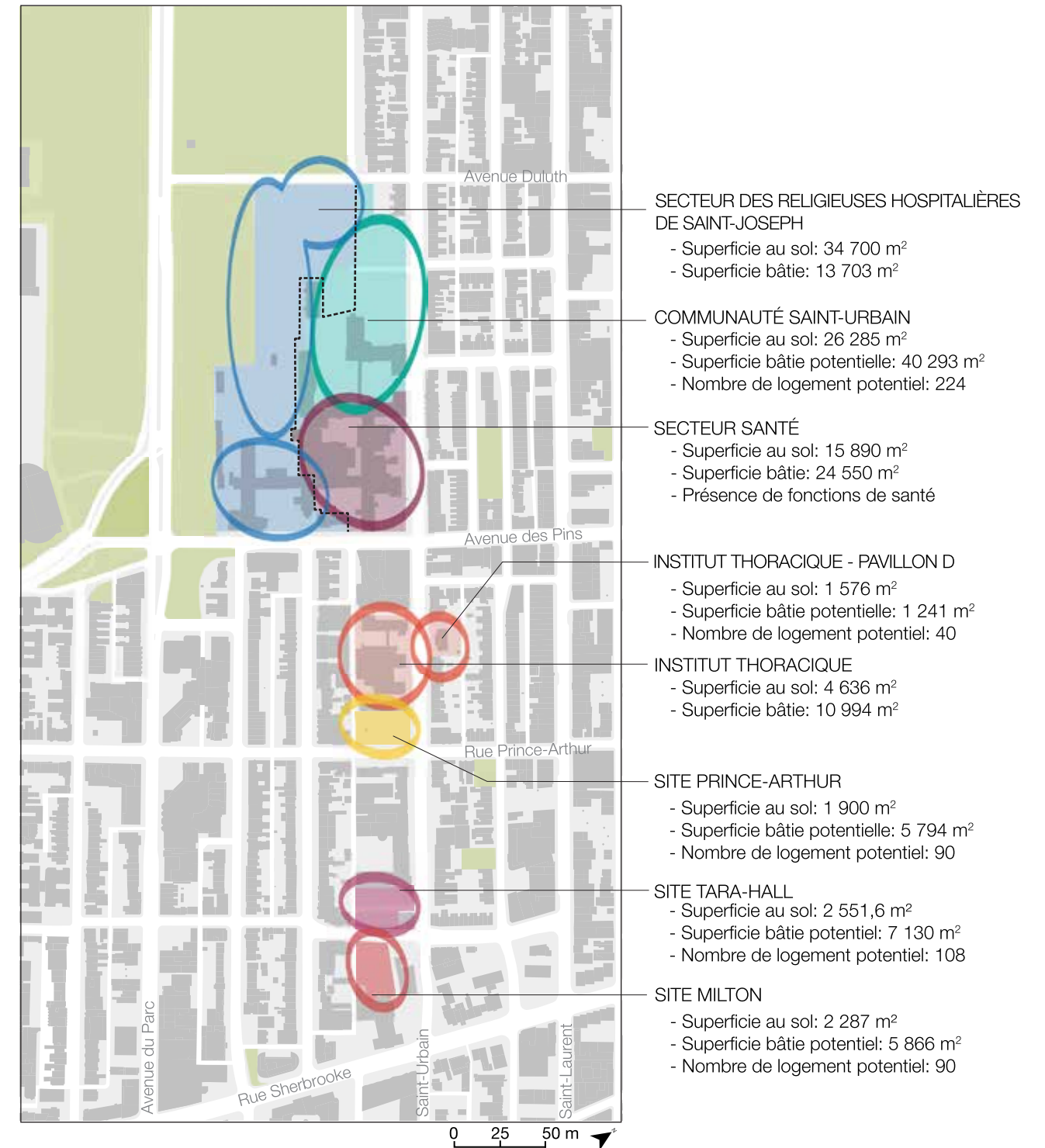
LÉGENDE

- Vue sur l'Hôtel-Dieu
- Vue sur le mont Royal
- Pression immobilière
- Zone où 40% et plus de la population est sous le seuil de faible revenu
- Artère commerciale
- Rue à vocation institutionnelle
- « Corridor » culturel
- Hôtel-Dieu de Montréal
- Institut thoracique de Montréal
- Parc
- Autre espace vert
- Limite arrondissement

Source : Ville de Montréal, CMM
Fond de plan : Ville de Montréal

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

ENSEMBLE DES SITES - POTENTIEL DE LA RUE SAINT-URBAIN



- SECTEUR DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH**
 - Superficie au sol: 34 700 m²
 - Superficie bâtie: 13 703 m²
- COMMUNAUTÉ SAINT-URBAIN**
 - Superficie au sol: 26 285 m²
 - Superficie bâtie potentielle: 40 293 m²
 - Nombre de logement potentiel: 224
- SECTEUR SANTÉ**
 - Superficie au sol: 15 890 m²
 - Superficie bâtie: 24 550 m²
 - Présence de fonctions de santé
- INSTITUT THORACIQUE - PAVILLON D**
 - Superficie au sol: 1 576 m²
 - Superficie bâtie potentielle: 1 241 m²
 - Nombre de logement potentiel: 40
- INSTITUT THORACIQUE**
 - Superficie au sol: 4 636 m²
 - Superficie bâtie: 10 994 m²
- SITE PRINCE-ARTHUR**
 - Superficie au sol: 1 900 m²
 - Superficie bâtie potentielle: 5 794 m²
 - Nombre de logement potentiel: 90
- SITE TARA-HALL**
 - Superficie au sol: 2 551,6 m²
 - Superficie bâtie potentiel: 7 130 m²
 - Nombre de logement potentiel: 108
- SITE MILTON**
 - Superficie au sol: 2 287 m²
 - Superficie bâtie potentiel: 5 866 m²
 - Nombre de logement potentiel: 90

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

